

demandedes d'admission nous ont été en effet adressées des différentes villes du sud de l'Irlande. « Nous avons été forcés de les rejeter toutes. L'œuvre est donc jusqu'à présent bien restreinte : seize petits pensionnaires Ecossais, et huit externes des environs, tel est pour le moment tout le personnel enseigné. C'est un commencement qui se développera peu à peu, nous les percevons, avec la protection de la Ste Vierge. »

— 4. Comme il a été dit dans le précédent Bulletin, le digne fondateur du séminaire Ecossais, M<sup>r</sup> Eribault, a jusqu'ici habité avec nous ; mais il est probable qu'il nous quittera bientôt pour aller prendre possession de la vaste maison, près du lac, dont la construction est maintenant presque achevée, et qu'il a bien voulu faire bâter principalement pour l'utilité du séminaire Ecossais. Ce sera notre Béthanie. »

— 5. Quant à l'autorité ecclésiastique, elle se montre aussi chaque jour mieux disposée à notre égard.

« Le Curé de la paroisse de New-Tun, sur laquelle nous sommes établis, qu'on nous avait d'abord représenté comme plus ou moins opposé, est venu plusieurs fois nous faire visite, et nous sommes en bons termes avec lui, bien qu'il n'en soit pas tout à fait de même pour Mr Eribault.

« Nos rapports sont aussi excellents avec les autres membres du clergé, ajoute le J. Houwelys dans sa correspondance. Le Vicaire général, curé de Cashel, et ses vicaires m'ont prié avec tant d'instance de prêcher la passion que j'ai dû accepter. L'auditoire était nombreux, il y avait aussi plus de quinze prêtres. Je me suis tiré de mon mieux et pour le Bon Dieu ! » (Lett. du 8 mai 1865.)

(1) Dans le dernier Bulletin, il s'est glissé à ce sujet une erreur que nous nous battons de rectifier. Ce n'est pas l'Archevêque de Cashel, mais bien l'Archidiacre ou Vicaire général, qui a visité l'établissement.

« L'archevêque est également bien disposé à notre égard, comme il la montre récemment. Il ne nous avait été d'abord accordé de juridiction que pour les personnes demeurant sous le même toit, ce qui excluait les autres personnes habitant sur la propriété en des maisons séparées. Or, M<sup>r</sup> Chiébault devant bientôt aller prendre possession de sa nouvelle maison près du lac, il s'en suivrait que j'allais me trouver sans pouvoirs, pour lui et ses domestiques. J'écrivis donc à l'archevêque de Cashel pour lui demander une extension de juridiction. Ce n'était pas sans crainte, car ici, en Irlande, les évêques ne sont pas faciles à cet égard pour les Cœurs religieuses, de peur sans doute de porter préjudice au clergé séculier qui n'a d'autre moyende subsistance que les offrandes et taxes des fidèles. Je fis faire une neuvaire à la St<sup>e</sup> Vierge, et le dernier jour, je reçus une lettre de l'archevêque aussi bonne et bienveillante que possible, et par laquelle il m'accordait juridiction entière sur toutes les personnes attachées à la Communauté à quelque titre que ce soit, pourvu qu'elles habitent la propriété. » (lett. du 8 mai 1865.)



## Province d'Afrique.

### Sénégal.

#### Cité de St<sup>e</sup> Louis.

1. Voyages des P.P. Le Pennec et Douvret - Visite de Mgr Hobé. Confirmation. - 3. Publication de l'encyclique par le P. Duret - 4. Mois de Marie. Jubilé - 5. Nouvel ordonnateur, M<sup>r</sup> Gilbert - 6. Commission du Cayor à la colonie - 7. Retour en France du P. Faivrebe. - 8. Famine. Baptêmes en 1861.

— Extrait de la correspondance — 1. En Janvier le P. Le Pennec

qui avait été envoyé à Gorée pour le temps de l'absence du P. Sossebat, est rentrée à St-Louis, où il a repris ses travaux ordinaires. De son côté, le P. Rouvré, qui était assez fatigué, a profité de son repos pour aller prendre quelque temps de repos, tant à St-Joseph près de Mgr. Robis, qu'à Gorée avec le P. Sossebat. Cette petite trêve à ses travaux l'a délassé à certains égards; mais à son retour à St-Louis, le 4 avril, il souffrait à la fois d'un rhume et d'une extinction de voix. Heureusement quelques jours suffirent pour le remettre.

— 2. « Mgr. Robis est au milieu de nous depuis le 16 mars courant. Dimanche dernier, 19, nous avons eu grande cérémonie: la première communion et la confirmation faites par Sa Grandeur Monseigneur, ne pouvant prolonger plus longtemps son absence de St-Joseph, doit repartir le 28. Sa santé s'est bien rétablie, malgré les grands bracs que doit nécessairement lui donner l'exploitation de St-Joseph. »

— 3. « Le P. Duret écrivait au E.R. Fére en date du 27 avril, au sujet de la publication de l'Encyclique au Sénégal: « Le Gouvernement de la colonie n'autorise à publier que ce que le Conseil d'Etat a autorisé en France. Le Gouverneur connaît que la publication aurait pu se faire dans ce pays sans aucun inconvenient, vrai; mais la chose ayant soulevé de si grandes difficultés en France, s'il la permettait, il ne manquerait pas, dit-il, de gens charitables pour le desservir auprès de l'autorité, et que pour cette raison, si je la publiais, je serais poursuivi comme d'abus. »

« Je viens donc de préparer une lettre pastorale pour l'annonce du Jubilé: dans la 1<sup>re</sup> partie j'expose les motifs pour lesquels le Souverain Pontife ordonne un Jubilé, en résumant très-brièvement

les principales erreurs condamnées ; la 2<sup>e</sup> partie renferme un abrégé de la doctrine du Jubilé et l'indulgence en général ; puis vient le dispositif .,

— 4. « Le mois de Marie, fixé pour gagner l'indulgence du Jubilé, a été pour nous un mois de grandes fatigues, par suite de cette circonstance exceptionnelle. Mais ces occupations nous ont donné de grandes consolations ; nous avons eu une affluence considérable pendant tout le mois ; et, chaque soir, nous avions autant - de monde aux exercices qu'aux plus grandes solennités,

— 5. « Notre nouvel Ordinuaire, M. Gillebert, créole de Bourbon, vient d'arriver avec sa famille. Le 1<sup>er</sup> Dimanche après son arrivée, il a assisté à la Grand-Messe avec beaucoup de piété et a édifié tout le monde par sa bonne tenue — Il nous a dit avoir été invité, à Paris, à dîner à la maison avant son départ ; et il a été très-sensible à cette invitation, il désire être uni d'amitié avec les Tères. Nous n'aurons lieu, je l'espère, que de nous féliciter de ce choix .»

— 6. Une expédition française au Cayor, dans les premiers mois de cette année 65, a eu pour résultat l'annexion définitive de ce pays au Sénégal — Cette nouvelle était ainsi annoncée dans le Journal le Monde (n° du 14 mai 1865), d'après l'Océan de Brest : « Une lettre du Sénégal annonce que le royaume du Cayor a été officiellement annexé à cette colonie. Le général Faidherbe, Gouverneur, avant de prendre cette mesure, avait consulté son Conseil privé, dont l'opinion avait été unanime. Le Cayor, après son annexion, a été partagé en sept cantons à la tête desquels ont été placés des chefs révocables, nommés par nous. »

— 7. Ce fut là le dernier acte de patriotisme guerrier du Général Faidherbe au Sénégal, où il ne pouvait rester

plus longtemps à cause de sa santé épuisée, et où il fut en effet remplacé par Mr. Finet-Laprade, chef de Bataillon, commandant particulier de Gorée.

Dès son retour en France, fin Mai, il remit immédiatement au Ministère les pièces concernant l'Etablissement de St-Joseph, se proposant de s'occuper ensuite, en temps et lieu, de cette affaire avec tout le soin qu'elle mérite. Invité par notre E. R. Frère à venir dîner au Séminaire avec Mgr l'Archevêque, le lundi de la Pentecôte, il répondit de Sillé, son pays, où il était déjà parti; la lettre la plus gracieuse à notre E. R. Frère, lui exprimant tout son vif regret de ne pouvoir assister à notre fête patronale, et disant qu'il aurait l'honneur d'aller le remercier de son aimable invitation, dès son arrivée à Paris. (Lett. du 1<sup>er</sup> Juin 1865.)

— J. Pendant ce semestre, nos Frères de St-Louis ont eu la consolation de baptiser un certain nombre de pauvres gens venus de l'intérieur, d'où la guerre et la famine les avaient chassés, et qui purent devenir chrétiens et enfants de Dieu, avant de mourir de faim et de misère, malgré des secours trop tardifs. L'année précédente (1864), on avait déjà compté jusqu'à 190 de ces baptêmes; pour un bon nombre, c'étaient des enfants, à qui purent aussi ouvertes les portes du Ciel.

### Côte de Gorée.

1. Retour du P. Loffredat à Gorée. Voyage à St-Joseph. — 2. Visite de Mgr. Robis. Conf.
- 3. Mois de Marie. Conversions. — 4. Rentrée de nos Frères dans leur ancienne maison. Vengeance divine sur ceux qui les en avaient expulsés. — 5. Départ pour France du P. Kieffer

— 1. Nous sommes heureux cette fois d'avoir à donner sur la Côte de Gorée des détails intéressants. — Le Bulletin et les lettres que nous avons reçus mentionnent d'abord

le retour du Fr. Lossedat dans sa chère paroisse. Il est arrivé de la Maison-Mère à Gorée, en janvier dernier, après une absence de plusieurs mois, reposé et retranché intérieurement et extérieurement, comme tous ceux qui peuvent aller ainsi respirer un peu l'air natal dela maison maternelle de la Cong.

Après le retour du Fr. Lossedat, le Fr. Kieffer est allé de son côté, en février, faire une petite excursion à St. Joseph, qu'il a terminée par sa retraite annuelle avec Mgr Robis.

À son retour de Gorée, comme il souffrait d'une oreille dont il entendait très-dur, il fit une neuvaine à la Mère admirable, d'après le conseil de Mgr, et il s'en trouva si bien que peu après il put, dit-il, confesser des deux oreilles.

Sur le récit de toutes les belles choses qu'il avait admirées à St. Joseph, le Fr. Lossedat n'a pu résister à la tentation d'aller les voir lui-même de ses propres yeux. Il profita pour cela de l'occasion d'un contre de l'Etat, et il se trouva si bien pris de Mgr Robis et au milieu de cette intéressante colonie de Noirs, qu'il s'y prolongea son séjour pendant 3 semaines. Il revint au commencement de Mars, par le vapeur qui devait porter Mgr Robis à St. Louis.

— 2. À son retour de St. Louis, Sa Grandeur, avant de rentrer à St. Joseph, est descendue à Gorée pour y donner la Confirmation à une vingtaine d'enfants et à une quinzaine de négresses. Cette cérémonie eut lieu le 30 Mars. Elle attira beaucoup de monde à l'Eglise.

Par une heureuse coïncidence, le Fr. Lacombe, qui revenait de Sierra-Léone, arriva juste au milieu de la cérémonie. Aussi fut-il prié tout aussitôt d'adresser quelques paroles d'édification aux confirmants; ce qu'il

fit de tout cœur. Et Mgr. Robès, après la cérémonie, voulut bien ajouter lui-même quelques mots, pour leur faire comprendre comment, désormais, ils étaient et devaient se montrer de vrais soldats de Jésus-Christ.

Sa Grandeur retourna à St. Joseph par un côté de l'Etat, que le Commandant mit à sa disposition.

— 3. La paroisse de Gorée ne laisse pas que d'offrir toujours à nos chers frères quelques consolations spirituelles. Le mois de Marie en particulier a été, cette année, parfaitement suivi et a été l'occasion de plus d'un retour à Dieu. Plusieurs personnes avaient aussi fait à domicile, dans l'intérieur de leurs maisons, de petits mois de Marie. Ce qui montre combien la dévotion envers la B. St. Vierge est vivace à Gorée. C'est là une bien grande grâce pour ce pays, et un préservatif puissant contre l'irreligion et l'immoralité, que la population blanche européenne cherche de plus en plus à y faire pénétrer.

Malheureusement cependant, les frères sont faibles et crédibles, et plus crédibles pour le mal que pour le bien; de sorte qu'il n'en est que trop encore qu'ils laissent entraîner aux discours et exemples permissoires de beaucoup de ces blancs venus, la plupart, pour chercher fortune, et qui ne trouvent le plus souvent que la misère et l'infâme d'une vie toute payenne, suivie d'une mort plus triste encore, oubliant cette parole qui sera éternellement vraie: « quarite primum regnum Dei. et justitiam ejus, et hac omnia adicientur vobis.»

— 4. Nos frères de Gorée en ont eu dernièrement encore un exemple frappant dans le malheureux jeune homme qui les avait expulsés, au mois d'octobre dernier, de leur ancienne maison. Ce jeune libertin, fils d'un des plus riches négociants de Gorée, foulant aux pieds

tous les bons principes qu'il avait reçus à l'école des frères, voulut réveiller dans l'île l'affreuse coutume presque éteinte des mariages à la mode du pays, et de, mit par suite d'avertion pour les Frères, qui seuls pouvaient s'opposer efficacement à ses desseins. Pour les vexer, il eut un beau jour la fantaisie d'acheter leur maison, qui était à fin de bail, et ils furent obligés de se loger comme ils purent, dans une maison peu convenable. Ce jeune impie en réussit, mais la vengeance divine devait bientôt avoir son tour. Il fut faire des réparations importantes à cet immeuble, et alla faire une tournée dans un de ses comptoirs au bas de la côte. Il se disposait à rentrer à Gorée, pour y faire peut-être bien du mal encore, lorsqu'il fut atteint subitement d'un coup de sang. Trois jours après il n'était plus, et il n'eut pas la consolation de voir un prêtre à son chevet!..

On venait à peine de recevoir à Gorée cette nouvelle, que le vendeur de la maison vint lui-même à mourir peu après. De plus, à son enterrement, son gendre, qui avait été l'entrepreneur de la vente, atteint lui-même d'un coup de sang, fut obligé de partir le plus vite possible pour France. Et finallement, on fut heureux de retrouver les Frères pour reprendre le loyer de la maison bien restaurée et bien réparée, moyennant une légère augmentation de prix. On y avait fait des réparations pour plus de 8000.

Toutant la population avait d'abord été indignée, autant ce fut une joie pour tous les bons chrétiens de Gorée de les voir revenir à leur premier et si ancien local, le seul qui puisse leur convenir dans l'île. Ainsi tout le monde de s'écrier: le doigt de Dieu est là.... digitus Dei est hic. Et ce fut le 1<sup>er</sup> Mars, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> jour du mois de St. Joseph, que cette maison leur fut rendue.

— 5. Fatigué, épuisé par 10 années accomplies de misère en Afrique, le Fr. Kieffer est venu, à son tour, se reposer et se retrouver un peu à la Maison-Mère.

Tout le monde, ici, a été frappé et saisi de son état de maigreur; mais peu à peu ce cher être a repris, et, nous l'espérons, quand il retournera en Afrique, il aura de nouveau une provision suffisante de force et de santé.

## Sénégalbie.

### Côte de Dakar.

- 1. Personnel. Retours en France du Fr. Stoffel et du Fr Georges — 2. Station d'Afrique
- 3. Mort de M. Polycarpe. Cimetière de la Côte — 4. Famine — bien immense à faire
- 5. Oeuvre des enfants. — 6. Travaux et agrandissement de Dakar.

Il y aurait écrit le Fr. Risch, bien des choses intéressantes à rapporter pour la Côte et les œuvres de Dakar, mais le temps lui a manqué pour les recueillir. Le personnel de la Côte est toujours le même à l'exception du Fr. Jules, appelé à St. Joseph par Mgr. Hobé, et remplacé plus tard par le Fr. Armand, revenu de cette dernière Côte.

Les deux chers confrères de Dakar ont possédé, pendant quelque temps avec eux, au mois de Mars, le Fr. Stoffel, dont la santé avait tellement souffert du climat du Gabon, qu'un changement de pays lui était devenu nécessaire. Ce bon confrère, écrit le Fr. Risch, s'est immédiatement trouvé beaucoup mieux de l'air pur et vif de Dakar. Cependant, malgré leur désir de le garder, et nous savons qu'il n'en aurait pas été fâché non plus, il a dû, sur l'avis de Mgr. Hobé et des Filles, retourner à la Maison-Mère, vu que ses forces trop épuisées demandaient le climat d'Europe.

Le Fr. Stoffel s'est donc embarqué le 2 mars sur le paquebot français se rendant à Bordeaux; il a fait le voyage avec M. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, qui lui a parlé plusieurs fois avec grand intérêt de Mgr Kobès et de son entreprise de St. Joseph, pour laquelle, disait-il, il allait, dès son arrivée en France, demander une subvention au Gouvernement. Le Fr. Georges, dont la santé était plus épuisée encore, peut-être, que celle du Fr. Stoffel, par suite d'un séjour de huit années consécutives en Afrique, l'a accompagné dans son retour à la Maison-Mère.

— 2. Le Fr. Risch annonçait au E. R. Père, à la date du 2 mars, que la veille il avait été à Rufisque, station à 6 lieues environ de Dakar, pour en rapporter, dans le bateau de la Mission, les ornements, l'autel portatif et les autres objets matériels de la chapelle. Le manque de personnel suffisant pour aller dire la 5<sup>e</sup> messe dans cette chapelle, avait nécessité cette mesure, bien pénible toutefois pour le cœur du Missionnaire. Aussi, ce cher Père, ajoutait-il: "Impossible, mon E. R. Père, de vous exprimer combien cette action m'a fait mal au cœur. Il me semblait voir le Bon Dieu céder le camp, battre en retraite devant le démon et abandonner forcément le terrain." — Mais espérons que ce n'est là qu'une suspension transitoire, et qu'un temps viendra où les Missionnaires étant en plus grand nombre, cette chapelle sera de nouveau desservie par eux, pour la conquête, sur le démon, d'âmes plus nombreuses que jamais.

— 3. Sur la fin du même mois, le 28 mars, est mort à Dakar M<sup>r</sup> Polycarpe, petit-Scolastique de Bayonne, en voyé l'année dernière en Sénégal, afin d'essayer de le sauver de l'affection de pochine qui le menaçait. Il a été, écrit le Fr. Risch, d'une patience et d'une résignation

très-évidantes durant toute sa maladie. En décembre, je lui ai administré tous les sacrements des mourants : Sacrements de l'Expiation et d'Eucharistie et de l'Extrême-Onction.

« La veille de sa mort, je lui ai de nouveau donné le St Vaticame. Le soir même, il me fit appeler et m'exprima le désir de faire ses vœux. Je lui accordai sa demande, et le lendemain matin il émit les vœux perpétuels, que j'acceptai par délégation présumée. La Ste Vierge semblait attendre cet acte pour conduire au Ciel son nouvel enfant.

« Le soir, après la prière, j'entrai comme de coutume dans sa chambre, il était beaucoup plus faible. Je récitaïs les prières de la recommandation de l'âme, en lui disant de s'unir à moi. Et quelques moments après, sans agonie, sans efforts, il mourait doucement entre mes bras. Toute la Clé et les fidèles assistaient au service funèbre chanté à 6h. 1/4 le matin et accompagnaient le corps au cimetière. J'ai demandé et obtenu un terrain réservé sur le cimetière commun, pour les Filles, Frères et Sœurs. Ce sont deux carrés de 11 mètres de côté, vis-à-vis des deux côtés de l'allée principale. J'ai fait bien entourer les deux cimetières, l'un destiné aux Sœurs, l'autre aux Filles et aux Frères. Mr. Poly-carpe est le premier qui y ait été enterré depuis qu'on nous a accordé la concession. »

— 4. Ses ravages de la famine n'ont pas encore cessé. « Ce fléau, écritait le St. Risch au mois d'avril, commence déjà par s'annoncer dans la personne des malheureux qui, tout affamés, viennent déjà nous assiéger. J'ai déjà eu l'occasion, navrante en soi, mais consolante dans ses suites, de baptiser plusieurs enfants, vraisque lettes, qui sont déjà partis pour le Ciel. J'ai la confiance

que ces premiers angles feront au Ciel l'office de Messagers en faveur de leurs malheureux compatriotes. J'ai surtout la confidence - qu'ils prieroient Jésus, qui est mort pour tous, d'invoyer dans les Missions de la Sénégalie, Séjournées de Missionnaires, quelque renfort pour du moins aider à chercher et baptiser les pauvres enfants mourants, qui sans cela passeront sans que personne ait pu laisser tomber sur leurs têtes cette goutte d'eau suffisante, mais nécessaire pour leur ouvrir le Ciel..

— 5. — L'œuvre des enfants est toujours celle qui nous donne le plus de consolation et d'espérance. Le 5<sup>e</sup> jour de la Céntecôte, 30 enfants des trois Clés de la Mission, des Fours de l'Emm. Conception et des Filles du St. Cœur de Marie, ont eu le bonheur de faire leur première Communion. leurs coeurs étaient bien préparés; ils allègeront des grâces sur leurs infortunés parents et compatriotes.

— Le Fr. Welly, qui s'occupe tout spécialement des enfants, est, en général, bien satisfait de leur conduite. Ils lui obéissent et l'aiment d'une affection vraiment filiale..

— 6. Dakar prend de jour en jour un accroissement plus grand. L'administration y fait faire des travaux considérable, ce qui attire beaucoup de commerçants et d'ouvriers, de Gorée, St. Louis, Gambie etc., dont un bon nombre de chrétiens.

Le nom de Dakar a même figuré pour la 1<sup>re</sup> fois, cette année, dans l'exposé de la situation de l'empire, publié à la dernière session législative:

« Ses travaux de Dakar se poursuivent aussi avec activité, le port sera sans doute assez avancé à la fin de l'année pour offrir un abri sûr aux plus grands navires du commerce, et les paquebots des Messageries impériales qui desservent la ligne à Brésil pourront y faire les relâches prescrites par le

cahier des charges; ce sera pour la colonie un élément de plus de prospérité. Au surplus, le phare de premier ordre placé sur la pointe des Mamelles, dans la presqu'île de Dakar, est allumé depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, et permet de gagner le mouillage avec la plus grande facilité. » (Revue cat. mars 1865, tome XIII, p. 466.)

### Célé de St Joseph

1. Retraite annuelle — 2. Voyage de Mgr. — 3. Récolte du coton en février — 4. Dispositions du Gouv. envers l'œuvre — témoignages officiels — 5. Fruits religieux — baptêmes d'adultes.

— 1. La retraite annuelle de nos Missionnaires de la Sénégambie s'est faite, cette année, pour la 5<sup>e</sup> fois, à la Côte de St Joseph. À ces pieds d'exercices participaient, en outre de Mgr. Kobès, les Fr. Lessedat, Lamoise, Rovillé et Vandel, et l'abbé Jouga. Sa Grandeur a bien voulu, malgré, ses nombreuses occupations, donner Elle-même les instructions et présider les réunions.

Les Fr. Claude, Jean-Marie, Amand, Marie, Georges et Jean-de-là-Croix ont fait aussi leur retraite annuelle dans le même temps. St Joseph, le glorieux Patron de la Côte, n'aura pas manqué sans doute de faire descendre sur tous nos chers frères réunis sous ses auspices, les bénédictions divines.

— 2. En après la retraite, Mgr. Kobès est parti, le 8 mars, pour aller donner la Confirmation à St-Louis et à Gorée, ainsi qu'en la vit au bulletin de ces deux Cées. Le Gouvernement colonial avait mis à cet effet à sa disposition un vapeur de l'Etat.

Monseigneur s'est bien trouvé de ce petit voyage, qui a mis un peu de trêve aux travaux que lui impose sa grande entreprise. Il avait eu, au mois de janvier,

une insolation qui avait donné beaucoup d'inquiétudes, depuis, sa santé s'est, grâce à Dieu, assez bien soutenue, malgré d'assez fréquentes indispositions.

Et n'en a pas été de même du Fr. Schmiederer. Depuis son arrivée en Afrique, ce cher Frère a été pris de fièvres presque continues, qui lui duraient une semaine sur trois. Après les premiers mois cependant, il s'est trouvé un peu mieux. Le Fr. Georges a été aussi atteint de fièvres qui l'ont réduit à une extrême faiblesse; et on a dû le faire revenir en France, où il reprend peu à peu.

Quant aux autres Frères et Frères de la Clé, Fr. Joseph a heureusement soutenu jusqu'ici leurs forces.

— 3. Ils en avaient bien besoin pour les travaux pénibles qui exigent la grande exploitation entreprise par Monseigneur, et les œuvres diverses qui s'y rattachent. On trouvera sur ces œuvres des détails précis dans un Rapport envoyé par sa Grandeur au Ministère et à l'Œuvre de la Propagation de la foi.

Pour cette année 1864-65, la récolte s'annonçait bien, si l'on arrive pas d'accident imprévu. Mgr. Kobé ecrivait fin février: « Actuellement, nous avons 40,000 kilos bruts de coton, qu'on peut estimer égrenés à une valeur de 50 à 60 mille francs, aux prix courants. » (lett. du 26 fév. 65.)

Au mois de mai, on a pu acquérir avantageusement le matériel d'une huilerie, ce qui permettra de profiter encore des graines de coton en en faisant de l'huile, autre celle de pistache que l'on pourra faire dans l'intervalle des travaux de culture.

— 4. Le Gouvernement du Sénégal se montre

toujours bien favorable à cette entreprise, dont on comprend toute l'importance, tant au point de vue de l'influence française, qu'au point de vue de la moralisation et de l'évangélisation du pays.

Le colonel Laprade est allé visiter la colonie au mois de février. « Ce qu'il a vu de ses yeux, écrit Monseigneur, a fait tomber certaines préventions vis-à-vis l'Etablissement qui il avait exprimées en ces derniers temps. Il a été enchanté de sa visite, et particulièrement des villages que se sont groupés autour de nous » (lett du 26 fév. 63.)

Le Gouverneur du Sénégal lui-même, M. Faïdherbe, s'est montré jusqu'à la fin bien disposé envers cette œuvre. À son retour en France, il a promis le rapport le plus favorable sur l'Etablissement au Ministère.

Nous trouvons ces dispositions bienveillantes consignées dans plusieurs témoignages officiels.

Ainsi le Moniteur de St-Louis et la Revue coloniale ont publié récemment divers articles sur les cultures au Sénégal, où elles font le plus grand éloge de la colonie de St-Joseph. M. Fritchard, consul français de St-Marie-de-Gambie, la regarde comme la seule entreprise sérieuse tentée jusqu'à présent, et la montre comme un exemple à suivre pour arriver à procurer à cette terre d'Afrique la véritable civilisation.

(Rapport publié dans la Revue col. juin 1865. tom. XIV. page 225 & suiv.)

On comprend du reste, ajoute un autre article du Moniteur du Sénégal, toutes les conditions exceptionnelles du succès que cette exploitation réunit et qu'elle doit au caractère, aux capacités et au dévouement des personnes qui la dirigent. Habituer les indigènes à un travail suivi, améliorer

„ leurs méthodes de culture (ce qui doit amener pour eux une augmentation de bien-être matériel), leur inculquer des habitudes d'ordre et de régularité, „ tels sont les moyens, détournés mais sûrs, de moraliser ces pauvres gens, puis de les convertir à nos idées. Le Vénérable Frélat et ses dignes prêtres appor- tent dans cette œuvre agricole tout le dévouement que leur inspire la pensée du but final qu'ils ne perdent pas de vue.» (Revue col. fév. 65. Tom. XIII. p. 261.)

L'exposé de la situation de l'Empire mentionnait lui-même encore cette année, pour la seconde fois, l'œuvre de St. Joseph, en la placant au 1<sup>er</sup> rang parmi les autres entreprises de cultures faites à son exemple (Colonies, Sénégal. Revue col. mai 1865, p. 466.)

— 6. Ce n'est pas, comme on le comprend, sans bien des peines, des difficultés et des fatigues de tout genre que Mgr Kobé et nos chers confrères ont pu faire ce qu'ils ont fait. Mais ce qui les soutient et les fortifie, c'est le bien qu'ils peuvent opérer par là pour le salut des âmes. Et déjà, sous ce rapport, ils commencent à recueillir le fruit de leurs travaux.  
 « Nous avons eu, écrit Mgr Kobé au E. R. Père, le dimanche de la Visitation et de la solemnité de St. Pierre, 20 baptêmes d'adultes à St. Joseph, dont 15 de notre maison et de celle des Sœurs, et 5 du village. Et nous avons pour la fête du B. Pierre Claver, une trentaine de communions et de confirmations. Ce sont les premiers développements de l'œuvre de St. Joseph. » (Lett. du 28 juill. 1865.)

---

— — — — —

Cle de Joal.

1<sup>re</sup> communion. trait remarquable de courage d'une jeune personne.

Le E. Samoïde écrivait au E. R. Père, à la date du 6 avril

— 1. « Après la retraite que j'ai eu le bonheur de faire à St. Joseph avec mes chers confrères, j'ai repris avec un nouveau courage mes petits travaux. Un des premiers fruits de ces travaux a été la première communion de notre jeune cuisinier, enfant privilégié du T. Lossedat, et de cinq filles de chez les sœurs des plus édifiantes. Quatre autres les accompagnaient, pour renouveler la leur. Ces enfants se trouvaient encore, il y a à peine un ou deux ans, sous l'empire du démon, dans l'intérieur du pays; et les voilà, au rapport de ceux qui les connaissent, des modèles de vertu pour des chrétiens de longue date.

« L'une de celles qui furent baptisées ici, l'an dernier, par Monseigneur, vient de se montrer en vraie héroïne de la chasteté. Elle a eu à lutter longtemps, et elle s'est défendue avec constance contre sa propre mère et contre un homme infidèle, à qui cette malheureuse mère voulait la livrer de force. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'on invoquait pour cela un jugement soi-disant français, mais plutôt impie et contraire à la fois aux bonnes mœurs, aux lois divines et humaines, et à l'éducation française et chrétienne. La Providence est venue au secours de la pauvre enfant et l'a fait entrer de nouveau dans la maison des filles de Marie, à St. Joseph, sous la protection de Sa Grandeur, Mgr. Robès. » (lett. du 6 avril.)

### Côte de Ste Marie de Gambie.

1. Personnel — 2. Allocution du Govt. pr. les écoles et les pauvres — 3. Statue de N.D. des Victoires achetée par les fidèles — 4. Jubilé. Visite de Mgr. et Confirmation.
- 1. Le Fr. Engel, qui était à Ste Marie de Gambie depuis le mois de décembre 1864, a été détaché de cette Côte, au mois de juin, pour aller remplacer le Fr. Kieffer.

à Gorée, pendant le voyage de celui-ci en France. Il a été remplacé lui-même en Gambie par le Père Vandel, qui y est depuis avec le Fr. Duby. Sa santé de ces chers frères, ainsi que du Fr. Florentin, s'est heureusement toujours bien soutenue.

— 2. Le Gouvernement de la colonie continue à montrer envers nos Frères des dispositions bienveillantes. Depuis plusieurs années déjà, il leur était accordé une certaine subvention pour les écoles. Cette année, cette allocation a été augmentée. « Nous n'avions jusqu'à présent, écrivait le Fr. Engel, que 75 £ ou 1,875 f. Or, d'après le budget de 1866, nous devons avoir une somme de 100 £, soit 2,500 f., ce qui fait une augmentation de 25 £ (625). Et, de plus, nous avons encore 30 £ (750 f.) pour nos pauvres, que nous pouvons distribuer à volonté. N'est-ce pas réellement beau de la part d'un gouvernement protestant, surtout si l'on compare le peu que fait le Gouvernement français pour Dakar, Joal etc. ? (lett. du 20 janv. 1865.)

— 3 En parlant de chiffres et de subсидes, nous ne pouvons passer sous silence une lettre charmante du Fr. Duby au Fr. Devreux, Procureur à la Maison Mère, lettre des plus intéressantes et des plus encourageantes pour les Procureurs et économies de tout grade et de tout rang, où il montre que le véritable patron des Procureurs et des économies c'est Notre Seigneur-même, car c'est Lui qui est le grand Procureur général... — Il en est plus d'un, nous en sommes persuadé, qui voudra lire le texte même de cette intéressante épître à la III<sup>e</sup> partie.

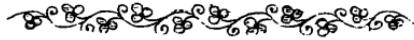
Le Fr. Duby raconte, en outre, l'achat d'une magnifique statue de N. D. des Victoires, par les fidèles. L'ancienne statue, détériorée par

suite de la grande humidité de la saison des pluies, avait cessé d'exister. Cet accident, écrivait le Père Duby, qui affligea les chrétiens de St<sup>e</sup> Marie, fut un sujet de joie pour les protestants et autres ennemis de celle qui a détruit toutes les hérésies, et qui détruira aussi la leur. Mais, ajoute-t-il, une quête fut organisée spontanément pour avoir une autre statue de N. D. des Victoires. Tout le monde fut mis à contribution, catholiques et protestants mêmes, bons, mauvais etc. — aussi la quête fut-elle des plus heureuses et dépassa même toutes les espérances.

— 4. A la fin du mois de Marie, les fidèles de St<sup>e</sup> Marie ont eu leur Jubilé. Le Fr. Lacombe, envoyé par Mgr. Hobéz pour leur annoncer cette bonne nouvelle, a fait tous les frais de la prédication. Il y eut chaque jour, pendant deux semaines, quatre exercices différents; et tous ces exercices furent suivis avec la plus grande assiduité et le plus pieux empressement. Aussi le succès fut-il complet; le Bon Dieu répandit mille bénédictions sur ces bonnes âmes. Il y avait beaucoup de travail, écrivait le Père Duby, mais qu'il est consolant d'avoir affaire à des âmes si bien disposées! C'est un véritable bonheur, et le bonheur ne fatigue pas! »

Pour la clôture du Jubilé, arriva par le bateau de St. Joseph Mgr. Hobéz, qui s'était fait annoncer. C'était le 2 juin, avant veille de la fête de la Tente-côte. Sa fête ne laissa donc rien à désirer. Il y eut, ce jour là, Communion générale, y compris vingt et quelques premières communions; puis confirmation pour une trentaine de personnes, enfants et adultes. Sa Grandeur ne put s'empêcher d'exprimer sa consolation en voyant les bonnes dispositions de cette

jeune chrétienté, animée de la plus vive piété et de la plus grande ferveur. Mais la joie surtout de ces bons chrétiens était à son comble, l'enfer seul frémisait en voyant ces rudes corps portés à son empire dans cette Mission.



## Sierra - Léone.

### Côte de Free-Town.

1. Excursion du P. Blanchet à Mallecouré — 2. Commencement d'école — Communion paroissiale — 3. Nouveau local acheté par la Mission — 4. Dispositions du Gouvernement — 5. Voyage du P. Lacombe à Sierra-Léone p<sup>r</sup> l'Exposition. — 6. Nouvelles de la Mission de Niwalah.

— 1. Dans le courant du mois de janvier, le Fr<sup>r</sup> Blanchet est allé faire une petite excursion apostolique dans le haut de la rivière Mallecouré, un peu au nord de Free-Town. Il y a, écrivait-il au C. R. Frère, dans cette rivière une vingtaine de catholiques; tous ont été enchantés de voir un prêtre au milieu d'eux pendant quelques jours. J'ai eu la consolation d'y faire un baptême d'adulte, 4 baptêmes d'enfants, une première communion et un mariage.

Le pays est sain; j'ai eu cependant la fièvre, mais par ma faute, et pour avoir voulu faire un long voyage à travers les forêts; du reste je vais bien maintenant; et une autre fois j'y ferai plus attention, selon vos recommandations. (lett. du 18 fév. 1865.)

2. Dans l'attente prochaine du Frère qui lui est promis pour les écoles, le Fr<sup>r</sup> Blanchet a cru devoir commencer à réunir quelques enfants catholiques, pour les empêcher de fréquenter les écoles protestantes. Au mois d'Avril, il y avait ainsi une vingtaine de garçons, auxquels il donnait quelques leçons. C'est un petit

noyan, qui s'accroitra quand le Frere destiné à cette mission pourra y être envoyé.

S'année dernière, il n'y avait en que sept communions pascals. Cette année, il y en a eu dix-huit. Fuisse ce petit grain de Sénévé s'accroître et se multiplier toujours davantage ! (lett. du 20 avril 1865.)

— 3. Nous avons parlé au dernier Bulletin du projet qu'avaient nos Frères de Sierra. L'idée d'acheter un nouveau local pour y établir une maison pour les Sœurs, et en même temps y construire une chapelle provisoire. L'affaire a traîné un peu en longueur, cependant elle est aujourd'hui heureusement terminée. Le Fr. Blanchet a pu obtenir l'acquisition de la maison qu'il désirait, au prix de 12,000 francs, tandis qu'on en voulait d'abord 15,000\$. Elle est grande, dit-il, pas vieille, et située dans un endroit convenable. A droite se trouve un joli jardin; et à gauche, une place suffisante pour la construction d'une chapelle.

Le Fr. Blanchet a fait également l'acquisition d'une partie du matériel nécessaire à cette construction, et tout à très-bon marché. Il a cru devoir faire acheter la maison sous le nom du Fr. Florentin de la Côte de Gambie, les français ne pouvant posséder, paraît-il, à Free Town. (lett. du 20 juin 65.)

— 4. Le Gouvernement local est toujours bien favorable à nos Frères. Le désintéressement et le dévouement que l'on voit en eux, en face de la conduite des ministres protestants, leur ont acquis l'estime publique.

D'ailleurs Free-Town est la ville libre par excellence. Et nos chers confères peuvent s'acquitter, en toute liberté et sans contrôle aucun, de

toutes les fonctions de leur St. ministère. Ils ont même obtenu, comme les prédicants protestants, la franchise à la douane pour tous les objets de culte qui leur arrivent d'Europe, ce qui, vu l'exiguïté des ressources de la Mission naissante, est un avantage important.

— 5. Sierra - Léone a eu, cette année, comme Paris et Londres, son exposition. Le Gouvernement anglais avait invité la colonie du Sénégal à y participer et à s'y faire représenter par une députation. Le Gouverneur de St-Louis a exprimé à Mgr Hobé le désir de voir un des membres de la Mission, et spécialement du clergé indigène, faire partie de cette députation. Sa Grandeur a cru, dans l'intérêt du bien, ne pas devoir se refuser à cette demande, et Elle a désigné pour cela le Fr. Saccombe. Ce cher Père s'est donc embarqué, au commencement de février, à Gorée, à bord du vapeur mis à la disposition de la députation sénégalaise.

Il paraît que les anglais, qui avaient pris l'initiative de cette exposition n'ont pas été très-flattés du résultat. Car la colonie française primait pour tous les produits. Tous n'avaient qu'une voix pour dire que, sans la participation du Sénégal, l'exposition eût été insignifiante.

Ce voyage a procuré au Fr. Saccombe le plaisir et la joie de passer près d'un mois avec nos chers confères de Free-Town. Il exprime beaucoup d'espérance pour cette mission naissante.

Avant de revenir, le Fr. Saccombe a profité du départ du vapeur français pour le Sherbo, poste à 50 lieues au dessous de Free-Town, pour aller visiter les catholiques qui se trouvent de ce

côté. Il a eu la douce consolation d'y faire une demi-douzaine de baptêmes. (lett. du P. Lacombe, 28 janv. et 28 avril 65 — P. Roederé, 18 mars 65.)

— J. (Nous ajoutons, en terminant, les nouvelles suivantes, que nous donne le P. Blanchet de la Mission du Dahomey, desservie par le séminaire des Missions Africaines de Lyon : « Au moment où je vous écris (22 juin 65.), arrive un prêtre de la mission de Widadah partant pour France. Cette pauvre mission est bien éprouvée. Ses deux meilleurs sujets sont morts d'un coup de soleil; et le gouvernement du Portugal vient de reprendre le fort portugais qu'ils occupaient, et où ils avaient déjà fait de grandes dépenses en constructions et réparations. Le Portugal y a envoyé un gouverneur avec six soldats et un prêtre noir. Les Missionnaires de Lyon ont du moins demandé une indemnité; mais on ne paraît pas disposé, loin de là, à la leur accorder, — si le P. le Berre écrivait cependant qu'ils avaient pu heureusement trouver un autre établissement bien convenable. .... Fions le Ciel de bénir les travaux de ces Missionnaires, pour le salut de ces pauvres noirs. »)

## Guinée.

### Côte de S<sup>e</sup> Marie du Gabon.

1. Retour en France du P. Stoffel, avec 2 petits noirs — 2. Petites véroles et famine dans le pays. Préservation de la Mission. Impression salutaire sur les infidèles. — 3. Cloche, statues et tableaux p. l'église. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> de 18 enfants — 4. Bienveillance du Gouv<sup>l</sup> local — Traitem<sup>t</sup> p. 2 Frères instituteurs — Titre définitif de propriété — 5. Jésuites de Corisco.

— 1. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, le P. Stoffel a dû revenir en France, au commencement de l'année, pour réparer ses forces épuisées. Sans avoir précisément

de maladie particulière, ce cher Père s'est trouvé, après un certain temps, réduit à un état de faiblesse extrême; et les Docteurs ont déclaré la nécessité pour lui d'un prompt changement d'air. Il lui a donc fallu, malgré son regret et les regrets aussi de la C<sup>te</sup>, s'éloigner de la chère Mission du Gabon. S'Amiral Commandant supérieur de la station, a bien voulu lui offrir une place à bord de son navire, la Frégate l'Aormorique, qui l'a conduit à Gorée. Et de là il est revenu plus tard en France après quelque temps de séjour à Dakar.

Il a laissé tous les Pères et Frères en bonne santé; et depuis, leurs forces se sont, grâce à Dieu, bien soutenues. Ils en ont bien besoin pour suffire à leurs travaux.

Le Fr. Stoffel a amené avec lui deux élèves de la Mission, pour leur faire terminer en France leur instruction. L'un d'eux nommé Rémi, fils de Mgr. Bessieux, exprime le désir de se faire missionnaire et doit apprendre le latin; l'autre est un apprenti et a déjà commencé l'état de cordonnier. Tous deux ont été envoyés à la maison de M. L. de Langonet, où l'on a été heureux de les recevoir. Espérons qu'ils profiteront des soins qui leur seront donnés.

— Pendant plusieurs mois la petite vérole a cruellement sévi dans le pays du Gabon et les îles environnantes. A l'île du Prince, il y a eu plus de 2 000 morts en peu de temps. Nos Pères ont bien prié pour écarter ce fléau de la Mission; car si l'épidémie s'y était déclarée, tous les indigènes eussent retiré leurs enfants. Grâce à la protection du Cœur immaculé de Marie, ils n'ont pas eu une seule victime à regretter.

Ce fléau en a amené un autre après lui, la famine. Par suite de l'épidémie, les indigènes ont négligé leurs plantations, abandonné leurs relations commerciales; beaucoup même se sont enfu pour éviter les atteintes de la maladie. Et de là il est arrivé que le pays s'est trouvé sans vivres. Nos Frères ont eu même, pendant les premiers mois de l'année, beaucoup de difficultés pour se procurer de quoi nourrir tous leurs enfants, au nombre de près de 200. Heureusement ils ont reçu fort à propos, de la Maison Mère, quelques pièces de tissus, au moyen desquelles ils ont pu se procurer tout ce qui leur était nécessaire.

Cela a montré une fois de plus l'importance des cultures pour l'Etablissement. Aussi s'est-on mis avec une nouvelle ardeur à la culture du riz, afin que l'Etablissement puisse, au besoin, se suffire à lui-même ou à peu-près pour sa subsistance.

Ce double fléau a produit, paraît-il, une impression salutaire sur les indigènes. C'est une juste punition qu'ils avaient méritée pour n'avoir pas jusqu'ici écouté les Missionnaires; et ils semblent un peu mieux disposés à recevoir la vraie Religion. (Voir à ce sujet une lettre intéressante d'un Soeur de l'Immaculée Conception, publiée dans la semaine catholique d'Alby et reproduite par le journal Le Monde, N° du 22 juill. 65.)

3. Sa belle église de la Mission se monte et s'embellit peu-à-peu. Sur la demande du Fr. Le Berre, le C. R. Frère lui a fait expédier quatre belles statues, dont deux plus grandes de St. Pierre et de St. Paul, et deux autres plus petites, de St. Jean-Baptiste et St. Jean l'Évangéliste. A cet envoi se trouvaient joints trois tableaux, dont l'un représentant le baptême

de Notre Seigneur, le second St. François-Xavier, et l'autre le Bz. Pierre Claver, l'apôtre des noirs. Une belle et grande cloche complétait le ballot.

Tous ces objets ont été reçus avec joie; et, le jour de l'Annonciation, Mgr. Bessieux en a fait la bénédiction solennelle.

En cette même fête, le Fr. Valentin, admis en principe aux vœux perpétuels, les a renouvelés entre les mains de Sa Grandeur, jusqu'au jour où il lui sera permis de les émettre à perpétuité.

Le mois suivant, à la Fête du Bz. Pierre Claver, une autre cérémonie bien touchante avait lieu dans la Côte. 18 enfants de la Mission, les uns élèves et les autres apprentis, s'approchaient pour la 1<sup>re</sup> fois de la Table sainte et allaient recevoir dans leur cœur le Dieu d'amour, qu'on leur avait appris à connaître et à adorer. Soissons ces chers enfants perséverer toujours, et répandre un jour parmi leurs compatriotes le don qu'ils ont reçu! (Lett. d'un enfant du Gabon à Rémi. 21 mai 1865.)

— A l'Amiral Saffon de Sadébat, Commandant supérieur de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, se montre toujours bien disposé envers nos Frères. « Il ne manque jamais, écrit le Fr. le Berne, à chaque voyage qu'il fait, de venir faire visite à Mgr. Bessieux, avant son départ et après son arrivée. » (Lett. du 4 juillet 65.)

Sur sa demande et celle de l'Ordonnatrice, le Ministère a définitivement accordé à la Mission deux traitements de plus pour les Frères, au titre de Frères instituteurs. (Lett. du 23 juin 65.)

— Il avait paru l'an dernier, en date 30 nov. 1864, un nouvel arrêté touchant la vente et concessions de terres au Gabon. « Nos Frères ont fait à cette occasion

les démarches nécessaires pour assurer à la Mission le terrain qu'elle possède, et que le 1<sup>er</sup> acte de concession, en date du 27 décembre 1855, ne lui avait concédé qu'à titre provisoire. Sur la demande de Mgr. Bessieux, l'Amiral a fait délivrer à Sa Grandeur un titre authentique et définitif de propriété en date du 17 février 1865. Le terrain concédé par cet acte comprend environ 20 hectares.

— 5. Nous avons dit au dernier Bulletin que les Frères Jésuites de la Préfecture apostolique de Fernando Po venaient d'occuper l'île de Corisco en face du cap Estérias. « Ces bons Frères, écrit le P. Le Berre, en date du 3 février, sont venus passer trois jours avec nous. Nous en avons été bien édifiés, et ils ont parmi eux-mêmes entièrement satisfaits de leur séjour à St. Marie du Gabon. Le P. Supérieur, qui est un fort bon musicien, avait un plaisir indicible avec notre musique. Comme ils se trouvaient dépourvus de tout, nous leur avons cédé quelques provisions. (lett. du 3 fév.)

« J'ai cru devoir moi-même, ajoute le P. Le Berre dans une lettre subséquente, aller leur rendre la visite que nous leur devions. J'ai passé deux jours chez eux. Ils m'ont reçu avec toute la bonté et cordialité possible. Ils sont entretenus en tout aux frais du Gouvernement espagnol, qui a le dessin d'établir aussi en la même île ou dans une des îles voisines un poste militaire.

« Ils ne sont encore que deux et n'ont qu'un commencement de Mission. Ils n'ont pas encore été autorisés jusqu'à présent à ouvrir leur école. Ils la préparent et pensent pouvoir commencer prochainement. Ils regrettent, et avec raison, d'avoir été dérangés par un nombre assez grand de ministres protestants, qui

malheureusement, n'ont que trop usurpé la confiance des insatiables. Mais ils espèrent que le gouvernement les en expulsera, comme il l'a fait déjà pour Fernando-  
E. Cette Mission paraît offrir des espérances. (Lett. du  
24 juillet 1865)

### Province de la mer des Indes.

#### Ile Maurice.

#### Côte de la Cathédrale, au Port-Louis.

1. Projet de Mausolée à la mémoire du P. Laval. Grâces extraord. attribuées à son intercession — 2. Trombe et inondation — 3. Carême. Prédication par M. Fava, ses fruits — 4. mois de Marie et Jubilé. Leurs consolants résultats — 5. arrivée du P. Horner à Maurice. Somme recueillie p<sup>r</sup> achat d'esclaves — 6. Filles de Marie. arrivée de la Mère Madelin

— 1. La vénération de toute la population de Maurice pour le bon et saint Père Laval se conserve et s'accroît chaque jour. Son portrait se répand partout; chacun aime à voir et à contempler encore les traits du bon Père des Noirs.

Il s'est même formé peu de temps après sa mort, un comité composé des hommes les plus respectables du pays, sous la présidence du maire de la ville de Port-Louis, afin d'aviser au moyen d'élever un mausolée à la mémoire de l'humble et zélé Missionnaire, en témoignage de reconnaissance pour tout le bien qu'il a fait dans la colonie. Sa 1<sup>re</sup> assemblée du Comité décida qu'il fallait ouvrir de nombreuses listes de souscription pour les répandre dans tout le pays. Chaque souscripteur ne doit pas mettre plus d'une piastre, afin qu'il y ait un plus grand nombre à y participer, et qu'ainsi le monument soit réellement l'œuvre de la population toute entière. (Lett. du P. Chevau. 6 janv. 1865.)

Si c. l'hiver nous raconte, en d'autres lettres, plusieurs guérisons miraculeuses ou extraordinaires attribuées à l'intercession du saint-missionnaire, en particulier celle d'une jeune fille, malade depuis plusieurs années et abandonnée de tous les médecins. « Nous nous bornons ici à en faire mention. Nos chers confrères pourront bientôt, nous l'espérons, lire tous ces faits en détail dans la vie du Rév. Frère Laval dont on s'occupé longtemps.

— 2. le 17 février, écrit-on dans le Bulletin de la Cé, la ville du Fort-Louis a été affligée par une grande inondation, chose bien surprenante pour qui connaît cette ville. Elle est assise pour ainsi dire tout au pieds des montagnes et sur les bords de la mer. Ces petits ruisseaux qui la traversent ont à peine une 1/2 lieue ou 3/4 de lieue de parcours; et pourtant, pendant 2 heures, ces petits ruisseaux sont devenus de grands courants qui ont tout emporté sur leur passage ponts, murailler, maisons.

Cette inondation est due à une trombe épouvantable qui est tombée dans la partie haute de la ville et qui a causé tout à coup un véritable déluge. Et avait fait jusqu'à ce chameau extraordinaire, telle qu'on n'en avait pas vue, disait-on, de mémoire d'hommes.

« C'est la partie la plus riche de la ville qui a le plus souffert, peut-être parcequ'elle était plus couverte. Ses pertes ont été immenses; on les estimait à 1 million de piastres. Il a péri même une vingtaine de personnes dans cette terrible catastrophe. »

(Bull. lett. du 18 fév. '55.)

— 3. Si Bon Dieu avait fait éclater sa puissance & sa justice; il a fait plus encore éclater sa miséricorde.

Ce désastre a ramené beaucoup de monde à la pratique de leurs devoirs. Le carême qui s'ouvrail peu après, a été remarquable par un grand mouvement de retour vers Dieu, qui rappelait, disait-on, la ferveur des premiers temps de la Mission. Les communions pastorales préparées par nos Frères, se sont élévées, à elles seules, au nombre de 3,630. On a attribué ces grâces extraordinaires à l'intercession au Ciel du bon Père Laval.

Ce mouvement a été aussi secondé par les prédications de M. l'abbé Fava, vicaire général de Bourbon, que Mgr. Hankinson avait invité pour le carême. Outre ses trois instructions par semaine, aux offices de la Cathédrale, et deux autres qu'il faisait encore à l'église de l'Immaculée Conception, il accepta en outre avec zèle, sur la demande du Fr. Chevaux, de faire tous les dimanches soirs, à neuf heures, une instruction spéciale aux offices des noirs. Monseigneur qui aime beaucoup ces pieux offices, voulut bien aller lui-même deux fois donner la bénédiction du S. Sacrement. C'est la 5<sup>e</sup> fois que ces pauvres gens avaient l'honneur et la joie de voir au milieu d'eux, à leurs offices, le bien-aimé Pâlit. Il nous comme ils en étaient heureux!

Le mardi de l'Assomption, sa Grandeur voulut bien accepter à dîner à la Côte avec M. Fava. Elle montre toujours pour nos Frères les dispositions les plus bienveillantes (lett. du 6 mai 65.)

— 4. Le mois de Marie a été suivi avec autant ou même plus de ferveur encore que le carême. C'était aussi le temps que Monseigneur avait assigné pour le Jubilé. « Il y a eu, pendant tout ce saint temp-

érit le S. Chevaux, une affluence considérable de monde, et surtout une masse de confessions. Un grand nombre d'âmes, éloignées de Dieu depuis bien longtemps ont profité de ce temps de grâces pour se réconcilier avec Lui; et les autres se sont retrouvées et fortifiées. Nos pauvres enfants (les noirs) ont montré les meilleures dispositions. Plaist au Seigneur de les conserver en eux! » (Lett. du 18 mai et du 6 juin 65.)

— 5. Pour les travaux extraordinaires des Fêtes et du Jubilé, nos chers frères de Maurice avaient bien besoin de renforts. Le S. Chevaux souffrait de douleurs rhumatismales à la hanche. Le S. François devait revenir en Europe. La Providence leur a envoyé fort à propos, pour les seconder, le S. Horner, venu précédemment de Zanzibar à Bourbon pour cause de santé. « Ce cher Père, écrit le S. Chevaux, est venu tout providentiellement le samedi, veille du dimanche de Quasimodo. j'étais contraint de garder le lit, et beaucoup de nos pauvres enfants attendaient en vain pour se confesser. Le S. Horner arrive tout-à-coup, avec sa longue barbe, vers 2 h. après midi. Il se logea aussitôt dans mon confessionnal, où il resta jusqu'à 8 h au soir..

« Monseigneur l'a reçu avec beaucoup de bonté, et l'a autorisé à faire quelques quêtes, pour racheter des esclaves sur le marché de Zanzibar. Ce cher Père, sans rien refuser, n'avait pas non plus intention de demander. Il ambitionnait au plus quelques centaines de francs, et il a pu collecter près de 1200 piastres (6000 f.). Il est parti de Maurice sur la fin de juin, laissant après lui les impressions les plus favorables, et le désir de le revoir. » (Lett. des 6 mai et 7 juillet 65.)

— 6. Les œuvres des Filles de Marie prospèrent de plus en plus à Maurice. Elles ont ouvert deux écoles de filles, dont l'une dans l'usine dans leur établissement, qui compte plus de 80 enfants, et l'autre à une petite distance de là, qui en compte 60. Monseigneur a confié entièrement

leur direction au Fr. Chevauz. Sa Grandeur leur a donné toute sa bienveillance.

Le Révérend Mère Madeleine est allée elle-même à Maurice conduire d'autres de ses filles, pour y fonder un nouvel Etablissement au Grand-Port. Elle a été reçue avec la plus grande sympathie. Il est survenu certaines difficultés entre l'Évêque de Bourbon et l'Évêque de Maurice sur leurs droits respectifs vis-à-vis l'Institut; mais il est à croire qu'elles se dénoueront favorablement.

### Côte de l'Immaculée Conception.

3<sup>e</sup> Vicaire pour la paroisse. No. O'Farrel - Fruits du Jubilé.

— Mr l'abbé Mayay, curé de cette paroisse, a pu avoir un autre prêtre irlandais, Mr. l'abbé O'Farrel, pour l'aider avec les Fr. S. Guilmin et Maistre.

C'était un secours bien nécessaire pour les Fêtes et le Jubilé. A l'Immaculée Conception, comme à la paroisse de la Cathédrale, ce temps a été une époque de grâces tout extraordinaires. « Tout le monde écrit le Fr. Guilmin, voulait faire son Jubilé, même les protestants; j'ai eu le bonheur d'en faire rentrer plusieurs, à cette occasion, dans le sein de l'Eglise. grand nombre de vieux pécheurs sont aussi revenus à leurs devoirs. Pour ma part, j'ai en environ 1200 personnes qui se sont approchées de la Sainte Table. » (lett du 18 juin 1865) — « Vous espérons que le cher Fr. Guilmin voudra bien, pour la prochaine fois, nous envoyer de plus amples détails sur les œuvres de sa petite Côte.

### Côte de St. Julien de Flacy.

Le Fr. Chevauz a été, le 20 février, visiter cette côte, composée des Fr. J. Lambert et Buguel, pour y présider

le chapitre des Règles. C'est tout ce que nous en savons pour ce semestre; mais en compensation, nous comptons pour la prochaine fois sur un long Rapport du Fr. Buguet.

### C<sup>o</sup>de N. D. du Grand-Port.

Travaux p<sup>r</sup> l'Installation des Filles de Marie — 2. Fruits consolants du St. min. : misère! Carême; mois de Marie, jubilé — Départ et arrivée en France du Fr. François.

— 1. Depuis 15 mois, écrit le Fr. Etiersé, oultre les travaux du saint ministère, qui augmentent chaque jour, je suis occupé de la fondation de l'<sup>e</sup> Etablissement des Filles de Marie. Il est difficile de s'imaginer toutes les difficultés que j'ai eu à surmonter. Sans parler de l'opposition du Gouvernement, des protestants, et de quelques impiés du quartier, il me fallait aller dans les forêts et les carrières pour avoir les matériaux de construction, diriger les différentes bandes d'ouvriers, tracer l'ouvrage à chacun; et avec cela trouver encore les 26,000 <sup>f</sup>. que le tout a coûté.

— Mais il y a encore l'hôpital à établir. En ce moment même, je suis occupé à faire une assemblée de tous les habitants pour faire imposer une taxe, et obtenir les fonds nécessaires pour la construction de cet hôpital et l'entretien de toutes les œuvres. Il y aura encore là une fameuse lutte à soutenir, espérant depuis un an les esprits sont en général bien disposés, et j'espére que tout réussira.

— 2. Le Bon Dieu, dans sa miséricorde, nous a bien consolez de toutes nos fatigues par les bénédictions qu'il a répandues avec abondance pendant le Carême, le mois de Marie et le Jubilé. Nous avons eu un plus grand nombre de communions pascals que l'année dernière. Le Dimanche de Quasimodo, nous

en avions déjà 1746; et depuis il y en a eu un bon nom  
bre encore. (lett. du 4 mai 1865.)

« Pendant le Jubilé, que nous terminons aujourd'-  
hui à la ville de Mahébourg et demain dans les  
campagnes, il y a eu beaucoup de conversions, dont  
quelquesunes parmi les plus riches habitants du pays,  
ce qui a produit un excellent effet. Ce qui m'a le plus  
fatigued, ce sont les enfants qui n'ont pas encore fait leur  
première communion; mais ça été là aussi une des  
plus grandes consolations. J'ai fait faire le Jubilé  
à plus de 400 de ces enfants.

« Le Fr. Stervennou est aussi très-content de son  
côté. Il a trouvé lui-même un grand changement  
dans les dispositions générales des habitants. »

— 3. « Le bien aurait été plus grand encore si le Fr. François, qui était venu nous aider depuis son retour  
de l'île Rodrigues, avait pu prolonger encore son  
séjour au milieu de nous. Tout le monde a été dé-  
sole de son départ. Heureusement que le Fr. Horner  
a pu venir le remplacer provisoirement. »

Pour compléter ce Bulletin, nous ajoutons que  
le Fr. François, parti de Maurice le 18 mai, est arrivé  
à la Maison-Mère le 20 juin, après un heureux voy-  
age. Il se repose pour quelque temps de ses travaux  
à la Maison du St. Cœur de Marie, pour se préparer  
à la Mission d'Haïti à laquelle il est destiné.

## Île de la Réunion.

### Côte de la Providence.

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 1. Maladies des P.P. Vincent, Thierry etc.                               | 2. Bon état des œuvres de l'Etat! |
| 3. Direction spirituelle des Soeurs de St Joseph confiée au Fr. Théodore | 4. Bonnes dispositions            |

du Gouvernement — 5. Chûte de Mgr Marquette.

— 1. Depuis l'année dernière, nos chers frères de Bourbon ont été bien éprouvés par la maladie.

Le Fr. Vincent, d'abord, s'est trouvé gravement atteint de la poitrine, ainsi qu'on l'a vu au précédent Bulletin. Pour couper le mal, le Fr. Duboin a cru devoir l'envoyer en changement d'air aux colonies, dans une des meilleures familles du pays, toute dévouée à nos Sœurs, la famille de Villele, où on lui a prodigé tous les soins possibles. Ce cher Frère a eu quelques semaines de mieux, mais au mois de février, il a éprouvé une nouvelle crise qui a failli l'emporter. Cependant il s'est de nouveau un peu remis, et le Fr. Duboin en a profité pour l'envoyer en France. Il est heureusement arrivé à la Maison-Mère au milieu du mois de mai, et se trouve un peu mieux ; sans être pourtant rétabli.

(lett. du 18 janv., 18 fev., 17 mars 1865.)

Le Fr. D'Hièvre a été lui-même obligé, à diverses reprises, de garder le lit, par suite de maux d'estomac. Au mois de juin, il a eu une attaque plus grave, qui n'a pas été sans donner beaucoup d'inquiétudes.

(lett. du 16 juin 1865.)

Les Frères ont été aussi plus ou moins éprouvés. Cependant aux dernières nouvelles tous allaient un peu mieux, à l'exception du Fr. Alphonse qui doit de nouveau revenir en France.

— 2. Au milieu de ces épreuves, les œuvres de l'Établissement : l'École professionnelle, le Séminaire, l'Hospice des vieillards etc., continuent à prospérer.

« Je suis très-heureux de vous dire, écrivait le Fr. Duboin au Fr. Père, que nous sommes très-satisfait de l'esprit qui anime les enfants de l'École. Ce sont en général les grands qui se montrent les plus pieux ; et cela

nous donne beaucoup d'espoir. Nous préparons une nombreuse 1<sup>re</sup> communion parmi les moyens. Ils vont bien aussi.

« Les ateliers marchent de mieux en mieux. Nous avons de très-grands travaux. Fuisse notre bon Père, et Protecteur, St Joseph, nous continuer toujours sa protection.

« J'ai envoyé à l'Île, au mois de janvier, deux Frères avec une escouade d'une trentaine de jeunes détenus du Dépénitencier, pour y faire les premiers travaux d'exploitation. J'espère pouvoir bientôt y fonder une petite Côte avec votre autorisation. Ce sera une chose des plus avantageuses sous tous les rapports. » (lett. du 18 mai 65.)

— 3. En outre des œuvres que nos Frères ont à la Providence, Mgr Maupoint a bien voulu leur confier la direction spirituelle de la Maison principale des Sœurs de St Joseph à St Denis, sur la demande de la Supérieure. On a cru devoir accepter ce ministère, tant à cause des rapports existants entre les deux Congrégations, qu'à cause du bien que l'on peut faire, par ailleurs, par ce moyen.

Le P. Chièvre a été chargé de cette fonction, qui remplissait précédemment M. Lambert, Vicaire général. Il a commencé dans le courant de janvier; et déjà son ministère n'a pas été sans fruit.

— 4. Le nouveau Gouverneur, M. Dupré, est allé visiter l'Etablissement au mois de février. Il paraît avoir rapporté de cette visite les meilleures impressions. Il a félicité nos Frères de tout ce qu'ils avaient pu faire, et leur a promis tout son concours. (lett. du 17 fév. 65.)

C'est, dit le P. Duboin, un homme droit et loyal, et qui veut le bien. Il a fait une tournée dans la colonie, il a été partout d'une grande bienveillance pour le clergé. Il a écrit une lettre de félicitation aux Frères de la doctrine

chrétienne, aux Soeurs de St Joseph et aux Filles de Marie... Et se montre bien disposé envers la religion, car c'est elle seule, dit-il, qui ait fait dans la colonne ce que j'y trouve» (lett. du 18 juin 65.)

— 5. Depuis son retour dans son diocèse, Mgr Maupoint s'est trouvé plusieurs fois pour la maladie qui l'avait si long-temps retenu en France. Mais, le 24 janvier, en descendant de St François; il a fait une chute de cheval, où il a failli perdre la vie. Il a eu l'épaule froissée et s'est blessé à la tête. Mais cette chute, heureusement, n'a pas eu de suites graves. Sa grandeur montre toujours pour nos Frères, comme pour la Congrégation, la plus grande bienveillance.

### Côte de la Neuville.

1. Retraites données par le P. Moricet - Visite aux parents du R. P. Levarasseur - 2. Installation à la Neuville - 1<sup>re</sup> communion et baptêmes - Visites au Gouvernement et à l'Évêque.

Le P. Moricet rend compte ainsi au C. R. Féerie de ses premiers travaux à Bourbon :

— 1. « A mon arrivée à Bourbon, après quelques semaines de repos à la Providence, je prêchais la retraite annuelle des Frères; et dès le dimanche de la clôture, je montais en voiture pour aller donner une retraite de 1<sup>re</sup> communion à St André, paroisse importante et forte. Je crois que Dieu a bien cette petite mission que j'avais placée entièrement dans le Saint Cœur de Marie..

« A cette occasion, j'allai visiter la famille du R. P. Levarasseur. On avait envoyé la voiture me chercher; et il y avait une grande réunion de prêtres et de laïcs. Cette petite visite a été pour les parents du R. P. Levarasseur d'une grande consolation, surtout pour son bon vieux père, et son excellente mère.

— Q. « Au retour, je suis allé à la Montagne, où le  
P. L'hièvre se trouvait malade depuis plusieurs semai-  
nes, et où je devais le remplacer. Ce n'était pas sans crain-  
tes que j'allais à ce poste. Mais la confiance en Marie  
fait surmonter bien des difficultés. Aujourd'hui donc,  
me voilà, par l'obéissance, à la tête de la petite Côte de  
la Neuville ; de par Monseigneur, curé de la paroisse  
St. Bernard, et Cumonier de la Léproserie, ce qui mo-  
blige à bénir tous les dimanches ; et de par le Gouverneur  
Dupré, Directeur comptable de l'Hospice. »

« L'élevation et les ondulations des montagnes effray-  
aient bien un peu aussi mes jambes, car elles ont déjà du  
service. Mais un bon petit mulet d'Abyssinie me  
prête heureusement les siennes ; et avec cela je puis voir  
tous les malades. »

« Peu après mon arrivée, j'ai fait faire une 1<sup>re</sup>  
communion de 15 personnes. Ça été une occasion de re-  
nouvellement pour toute la paroisse, un père, une mère,  
et une grand'mère, les trois fort en retard, accompagna-  
ient leur jeune fille de 15 ans à la St. Table. » (lett. 17 juil. 1865.)

« Depuis, j'ai eu plusieurs autres 1<sup>res</sup> communions  
d'adultes à la paroisse et à la Léproserie. Il n'y a  
guère de grandes fêtes où je n'en ai quelquesunes. J'ai  
aussi baptisé près d'une vingtaine de pauvres lépreux,  
qui n'avaient pas encore le bonheur d'être chrétiens. »

« Au mois de mai, j'ai eu pour la 1<sup>re</sup> fois la visite  
de Mr. le Gouverneur, qui a témoigné un grand intérêt  
à l'œuvre. Le mois suivant, M<sup>r</sup>. Maupoint est venu  
donner la Confirmation à 130 personnes. Cette belle cér-  
émonie a clos pour le moment les grands travaux  
du ministère. » (lett. du 18 juil. 1865.)



## Côte orientale d'Afrique.

### Côté de Zanzibar.

1. Pauvres esclaves recueillis et baptisés — 2. Ouvre des enfants. Leur piété, zèle —
- Ateliers — 4. Visite du Sultan à la Mission — 5. Subvention des affaires étrangères.
- 6. Sympathie générale. Dons du Baron de Decken etc. — 7. Voyage du Fr. Baum à Bagamoyo.
- 8. Mission anglaise — 9. question de la cession zanzibar aux Anglais — 9. Maladie et guérison du Fr. Celestin — 10. Voyage et guérison du Fr. Horner.

La Maison-Mère n'a pu recevoir de Zanzibar que trois lettres pendant ce semestre, par suite de l'irrégularité du service postal. Mais en revanche, ces lettres renferment les plus intéressants détails.

— 1. La plus douce consolation du Missionnaire; c'est de pouvoir ouvrir le Ciel à de pauvres âmes abandonnées, qui sans lui se seraient perdues pour l'éternité. Nos chers frères de Zanzibar ont assez souvent ce bonheur. Dans ces derniers temps, le Fr. Baum trouva un jour au cimetière quatre pauvres malheureux esclaves, qui avaient été jetés là par leur maître, comme étant désormais hors de service. Il les recueillit avec empressement, et il eut la joie de leur ouvrir le Ciel par le saint baptême.

Quelques jours après, il ramassait encore un jeune homme tout couvert de plaies. Plus tard, c'était une petite fille qui, tombée dans le feu, avait été jetée à la rue par sa maîtresse. Une autre fois, c'était un pauvre enfant tout difforme, abandonné par son maître avec horreur, et qu'il recueillait avec tendresse. Ce sont de ces trésors que nos chers frères ont souvent le bonheur de rencontrer à Zanzibar. On trouvera à la 3<sup>e</sup> partie le récit intéressant de quelques uns de ces faits que nous ne pouvons qu'indiquer ici (voir lett. du 23 janv. 12 mars. mai 1863.)

— 2. En dehors de ces heureuses occasions, l'œuvre la plus intéressante de la C.É. de Zanzibar, et celle aussi sur laquelle se fondent les espérances de l'avenir, c'est comme dans toutes nos autres Missions, surtout celles d'Afrique, l'œuvre des enfants. La Mission de Zanzibar en possède actuellement 11, dont 3 garçons élevés par les Missionnaires, et 26 petites filles confiées à la C.É. des Filles de Marie. Presque tous ces enfants, ce sont de petits esclaves achetés par nos chers frères sur le marché de Zanzibar, marché inhumain toujours en activité, mais qui du moins permet à la Mission d'arracher bien des âmes à l'enfer.

Ces chers enfants donnent beaucoup de consolation par leur piété, leur attachement aux missionnaires, qui sont en effet vraiment leurs pères de toute manière.

Heureux de vivre à la Mission, ils voudraient faire partager ce même bonheur à beaucoup d'autres de leurs pauvres compatriotes. Le Fr. Baur n'ayant plus de ressources pour de nouveaux achats, les enfants vinrent un jour le trouver avec tristesse : « Père, pour quoi donc tu n'achètes plus d'enfants ? » — « Mais, mes enfants, je n'ai plus d'argent, j'ai à peine de quoi vous nourrir vous mêmes au jour le jour. » — Et tous aussitôt réunissent les fruits de leurs petites économies, les dons qu'ils avaient reçus etc.; et, à force de s'ingénier, ils purent ramasser une somme de 70 francs qu'ils apportèrent tout triumphants, pour faire acheter de nouveaux petits camarades. (lett. du 30 juin 65.)

— 3. Les ateliers de la Mission sont maintenant assez bien installés. Le Fr. Baur a établi une scie mécanique circulaire et un petit four qui fonctionnent parfaitement, à la grande admiration des arabes. Les enfants

commencent à apprendre à travailler. Et c'est là un moyen de ressources utiles pour la Mission.

— 4. Le Sultan est venu, avec plusieurs princes de sa famille, visiter la Maison au mois de Mai. Son Altesse n'avait pas encore vu les ateliers depuis la nouvelle installation. Elle est restée plus de 20 minutes à tout examiner, et en a été émerveillée.

Quelques jours après, le Sultan envoya sa fille unique, la princesse Camphoura, âgée de 12 ans, faire visite aux Sœurs. Elle était accompagnée de sa tante et d'autres princesses.

Les Filles de Marie sont très-bien vues à Zanzibar, ainsi que les Missionnaires. On leur envoie continuellement des cadeaux, cabus, fruits etc. On commence même à les appeler à domicile pour visiter les malades. Elles ont eu ainsi dernièrement le bonheur de baptiser deux enfants moribonds. Leur chasteté étonne singulièrement les femmes arabes, et commande le respect. Mais ce qui dépasse surtout toutes les conceptions des musulmans, c'est de voir que les religieuses, comme les Missionnaires, ne travaillent pas pour de l'argent. C'est en effet la charité qui porte à se sacrifier ainsi pour le prochain, c'est une charité toute chrétienne. (lett. 23 juil. 65.)

— 5. On a vu dans le dernier Bulletin que la Mission de Zanzibar avait reçu, du Ministère des Affaires étrangères, une subvention de 3000<sup>f</sup>; sur la recommandation de M. Dupré, alors Commandant de la division navale de la Côte orientale d'Afrique. Cette année, cette subvention a été portée à 4000<sup>f</sup>. Le Gérant du Consulat français, M. Jablonski, toujours tout dévoué aux Missionnaires, a été on ne peut plus heureux de leur annoncer cette nouvelle.

— 6. La Mission conserve d'ailleurs les sympathies

générales de tous les Consuls et européens de Zanzibar, français et étrangers, catholiques et protestants. Et la meilleure marque, ce sont les généreux secours qu'elle en reçoit.

Le célèbre explorateur de l'Afrique orientale, le Baron de Decken, aime à visiter les Missions chaque fois qu'il passe à Zanzibar, qui est ordinairement le point de départ de ses explorations géographiques. Il avait déjà donné 1200<sup>f.</sup> à M. Tava pour la chapelle, bien que protestant. À son dernier voyage, il a donné pour les enfants un cours complet de cahiers de dessin, d'écriture; et leur a fait cadeau d'une lanterne magique. À son départ, il a laissé à la mission ses fonds de magasin, plus une somme de 800<sup>f.</sup> qu'il priait d'accepter pour l'établissement avec ses sincères remerciements pour les services qu'on lui avait rendus. Il doit même, dit-on, laisser plus tard à la Mission sa chaloupe à vapeur.

Un de ses compagnons, le Comte de Gactzen, avait perdu un pari. La somme en fut apportée au Père Baur pour acheter un esclave. C'était un Louis de 40<sup>f.</sup> Le lendemain, on vient présenter un enfant que le P. Baur regarda comme envoyé par le Bon Dieu, et acheta pour 32<sup>f.</sup>

Plus tard, le Consul anglais remettait au Père la somme de 500 Roupies (1250<sup>f.</sup>), de la part de la maison Nicoll de Londres, comme témoignage de gratitude pour les soins donnés à l'hôpital à ses employés.

Mais le plus généreux, c'est un commerçant français, M. Charles, fournisseur de la Mission, et qui est comme le père nourricier des enfants. Biscuits, vin, farine, il a tout fourni à la Mission pendant

plusieurs mois, et en grande partie gratuitement. (lett. du

21 janv. et du 30 juin 1865.)

— J. Au mois de février, le Fr. Baur est allé faire un petit voyage sur le continent, à Bagamoyo, sur un navire français, le Loiret, chargé de dresser le plan hydrographique de la côte. Parti le 23, il est rentré le 28, ne pouvant plus longtemps prolonger son voyage, à cause de l'absence du Fr. Horner. "J'ai reçu partout, écrit-il au C. R. Ère, l'accueil le plus empressé. Plus de 200 noirs se sont attroupés autour de moi, et ils m'ont suivi partout. Vous ne sauriez croire, Mon Ères-Révérend Ère, avec quelle impatience on nous attend à Bagamoyo. On soupire pour ainsi dire après notre arrivée. J'ai bien parcouru le pays; je suis allé à 5 lieues au moins à l'intérieur. Il me paraît aussi sain que Zanzibar, bien qu'il y fasse plus chaud. La campagne est très-belle, le terrain excellent. Il ya là de quoi faire une œuvre agricole magnifique . . ." (lett. du 8 mai 65.)

— La mission anglaise, écrit encore le Fr. Baur, a été privée quelque temps de son évêque, le Rév<sup>e</sup> Cozer. Mais, au mois de juin, il est revenu des Seychelles avec sa sœur, diaconesse, une autre demoiselle et un catéchiste. Le chapelain attend aussi sa Dame, qui doit faire, avec les précédentes, l'office de Sœurs de charité. On les verra à l'œuvre.

Ils cherchent aussi des enfants. Ils n'en avaient, au mois de mai, que 9; ils en ont actuellement 24, tous vivant pèle-mêle, garçons et filles, avec le même costume, ce qui étonne un peu, même les arabes.

Ils ont monté une imprimerie pour imprimer du Sahoukhili. Il n'y a pas lieu d'en être fâchés,

... la servira pour la vraie religion. Ils ont acheté une petite campagne à côté de celle de notre Mission, ce qui n'arrange guère nos chers frères. ils sont cependant toujours en bon termes avec eux.

La mission anglaise de Bombay, sur la côte, a perdu, un mois d'avril, un de ses ministres, jeune pasteur de 28 ans. il passait à Zanzibar pour aller à Maurice chercher sa fiancée, quand il est mort subitement d'une insolation. (lett. du 23 janv. à moi et de juin 65.)

— 9. On a parlé beaucoup dans ces derniers temps de la cession de Zanzibar aux anglais. Le Gouverneur des Indes a écrit au Sultan pour l'inviter à aller à Bombay reposer sa santé fatiguée, mais en vain pour le gagner et obtenir son consentement.

Cette nouvelle, écrit le Fr. Baur, a mis tout Zanzibar en émoi. Arabes et européens, tout le monde est furieux contre le Sultan. Les princes lui ont fait dire que s'il partait, ce serait pour toujours, et qu'il n'aurait plus à revenir. (lett. du 30 juin 65.)

On ne sait encore au juste ce qui arrivera. Cependant d'après de nouvelles informations du Ministère des affaires étrangères à Paris, il aurait été dit qu'il n'y avait pas à s'inquiéter à ce sujet.

— Pendant tout ce semestre, le Bon Dieu a bien soutenu la santé de nos chers frères de Zanzibar, malgré leurs fatigues et la chaleur extraordinaire qu'il y a eu aussi, parrait-il, dans cette région. Cependant le Fr. Célestin a eu, au mois de janvier, une attaque de fluxion de poitrine qui a mis ses jours en danger. Il s'est un peu remis, mais au mois de juin, il a eu une réchute plus grave « je pensais, dit le Fr. Baur, qu'il allait mourir. Le catarrhe l'étouffait, il n'avait pas un moment

de repos. Son estomac ne pouvait rien supporter. Dans cette extrémité, nous avons recours au Vénéré Père; j'ai fait faire une neuvaine en son honneur, à laquelle se sont unies avec ferveur les Filles de Marie. Ce bien-aimé Père a eu pitié de ses pauvres enfants. Le Frère a commencé à aller mieux dès le premier jour, et aujourd'hui il y a une grande amélioration.

Cependant on sera probablement obligé de l'envoyer en France ou à Bourbon, ainsi que le Fr. Steurer, qui a eu également beaucoup à souffrir du climat.

Le choléra, qui a sévi si cruellement en Arabie et dans l'Egypte, a menacé aussi Zanzibar de bien près. Il s'est étendu jusqu'à Brava et Marha, à peu de distance au nord sur la côte. Cependant il s'est heureusement arrêté là.

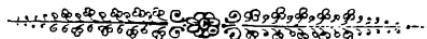
— 11. Le Fr. Horner qui était allé, sur la fin de l'an-née dernière, à Bourbon, pour se remettre, a retrouvé dans cette colonie toute son ancienne vigueur, grâce surtout aux eaux thermales de Salazie et au bon air de la campagne des Colimaçons de Madame de Villele, où il a été quelque temps avec le Fr. Vincent.

Tout en prenant les soins nécessaires pour sa san-té, ce cher Père n'a pas oublié sa mission. On a déjà vu qu'il était allé à Maurice, afin d'y cher-cher quelques secours pour racheter de pauvres es-claves. Mgr. Hankinson, évêque du Fort-Louis, a pris à cette œuvre le plus vif intérêt, lui a permis de collecter à son aise, et lui a même fait espérer, pour chaque année, d'autres secours pour entretenir les enfants qu'il aurait achetés. (lett. du 7 mai 65.)

Le Fr. Horner a visité aussi à Bourbon Mr. Dupré, Gouverneur de l'île, qui lui a exprimé de nouveau toute sa bienveillance et tout son intérêt.

pour la Mission de Zanzibar. Il lui dit, qu'il avait fait pour elle un rapport des plus favorables au Ministre, et qu'il avait ~~avait~~ même écrit en sa faveur à l'Impératrice.

Il y avait plusieurs mois déjà que le Fr. Horner se trouvait éloigné de sa chère Mission; il avait hâte d'y retourner. Il a pu trouver enfin un navire marchand anglais allant de ce côté; et il en a profité. Il s'est embarqué sur la fin du mois de juin, emmenant avec lui deux religieuses de la Cong<sup>r</sup> des Filles de Marie, destinées à renforcer le personnel de l'Établissement des Soeurs.



## Indes Orientales.

### C<sup>te</sup> de Chandernagor.

1. Nouveau local réunissant, avec les écoles, toute la C<sup>te</sup> - Oratoire y inauguré le 20 mars, Fête de St Joseph — 2. Santeés - Maladies - Mort du Fr. François-Joseph, le 3 mai — 3. Oeuvres des écoles - nombre de cours et d'enfants p<sup>r</sup> chacun — 4. St. ministère - succès du Jubilé. Baptêmes d'adultes. conversions — 5. Visité du Prie<sup>t</sup> app<sup>r</sup> de Pondichéry, M<sup>r</sup>. Brume - bid. de M<sup>r</sup>. Hartmann Vic. ap. de Patna.

Bulletin de la C<sup>te</sup> 1<sup>e</sup>. Jusqu'ici notre C<sup>te</sup> avait été obligée de se scinder, pour ainsi dire, en deux, et d'habiter, au moins la nuit, deux demeures différentes, la cure et la maison d'école, aucune de ces deux maisons n'étant assez grande pour nous fournir un logement à tous. Cet état irrégulier et anormal a heureusement fini avec l'année 1864. Dès les premiers jours de janvier de cette année, nous avons pu avec l'autorisation de M<sup>r</sup>. l'Administrateur, transférer notre école dans une habitation assez vaste, sur laquelle nous avions des vues depuis longtemps, et où nous nous sommes tous établis

nous-mêmes, en attendant du moins que la maison de la cure puisse être agrandie suffisamment pour la Cité et ses différentes œuvres

„ La grandeur de notre nouvelle habitation et la disposition des pièces qui la composent, tout en nous permettant d'y demeurer ensemble, nous offre encore un autre avantage, qu'on ne saurait trop apprécier dans ce pays c'est celui de pouvoir séparer nos différentes catégories d'enfants, de sorte que maintenant les élèves chrétiens et les écoliers payens n'auront entre eux aucune espèce de rapports.

„ Mais ce qui nous rend surtout heureux dans notre nouvelle demeure, c'est que nous avons pu y installer un petit oratoire, où, avec la permission de M<sup>r</sup> le Tréfet apostolique de Tondichéry, nous conservons le Très-Saint Sacrement. L'inauguration de cette chapelle eut lieu dans le beau jour de la fête de St. Joseph. Le Fr<sup>e</sup> Supérieur, après avoir bénit le modeste sanctuaire, adressa à nos enfants réunis autour de l'autel, une courte et simple mais touchante allocution, toute de circonstance. Il leur montra comment St. Joseph acquérait en ce jour, un nouveau droit à notre amour et à notre reconnaissance, puisqu'il nous donnait l'Enfant Jésus, le même Enfant Jésus qu'il avait eu le bonheur de porter lui-même dans ses bras etc. .... Cette instruction fut suivie de la St. Messe, célébrée également par le Fr<sup>e</sup> Supérieur, et à laquelle presque tous nos enfants, avec les Frères, eurent le bonheur de faire la sainte communion.

„ St. Joseph nous avait accordé une bien grande faveur; nous lui devions en retour une marque particulière de vénération et de gratitude. Or, nous venions de recevoir en cadeau, d'une pieuse personne

de Chandernagor, une jolie petite couronne d'or pur. Cette couronne sera pour St. Joseph, avions nous dit tous, elle ornera la tête de la statue du glorieux Saint placée à côté de celle de la Ste Vierge déjà couronnée. L'élegant diadème, bénit par le Fr. Supérieur, fut donc déposé sur la tête de l'époux de Marie, au moment même où nos enfants réunis en chœur, sous la direction du Fr. Alphonse, chantaient ce refrain : Joseph reçoit cette couronne, — Et qu'elle soit le gage heureux — de celle qui' auprès de ton trône — Tu nous réserves dans les cieux...»

— 2. Le Fr. Alphonse, dont a appris la maladie et la convalescence dans le dernier Bulletin, a rechuté assez gravement, au mois de février. Sur l'ordre de notre Docteur, il a été obligé de s'astreindre à un repos complet pendant un mois. Maintenant, grâce à Dieu, il est mieux, et il a recommencé, sur la fin de mars, à reprendre ses fonctions dans l'école.

« Mais peu de temps après, nous avons été bien cruellement éprouvés par la perte du cher Fr. François-Joseph, que la Sainte Vierge a voulu appeler à elle, le 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix.

« Ce bon Frère est mort d'une attaque de Choléra, après quelques heures seulement de maladie. Mais il était bien préparé depuis longtemps par une vie pieuse, édifiante et régulière. Ce fut vers les 8 heures du matin qu'il ressentit les premières atteintes du mal, il put cependant encore faire sa classe, et il vint à 11<sup>h</sup> déjeuner avec la Cte. Vers midi, le mal se déclara entièrement. Le Fr. Barthet le confessa, lui administra devant toute la Cte le St. Viatique et l'extrême-Onction, et lui fit faire les vœux perpétuels. Peu de temps après, sur les 4<sup>h</sup>. 1/2, il rendait doucement sa belle âme à Dieu, en prononçant les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph....

« Impossible de dépeindre l'impression que produisit sur la Côte, les enfants des écoles et toute la population, ce coup si douloureux. On l'enterra dès le soir. Tout Chandernagor assistait aux obsèques. La fabrique voulut bien accorder que le corps de ce cher Frère fut déposé dans la chapelle du cimetière, lieu réservé à la dernière demeure des curés de la paroisse. » (lett. du 7 mai 1865.)

« Depuis lors, notre santé à tous se soutient assez bien. Le Fr. Guérin s'acclimate on ne peut mieux. — Jamais, dit-il, il ne s'est porté aussi bien en France qu'à Chandernagor. Il n'a pas eu encore à souffrir la moindre indisposition. Il profite de ses loisirs pour étudier l'anglais et le bengali sous la direction de deux maîtres indigènes. »

— 3. « La rentrée des classes, cette année, a eu lieu le jeudi, 25 janvier. Elle avait été avancée d'une semaine, afin de pouvoir donner un peu plus de vacances au mois d'août, époque à laquelle devront avoir lieu désormais, comme en Europe, les examens et la distribution des prix. »

Afin de faire connaître davantage nos écoles, nous avons fait imprimer dans les trois langues, anglaise, française et bengalie, des prospectus pour nos différentes catégories d'élèves. Ces prospectus ont été partout bien reçus, et nous espérons que par ce moyen le nombre de nos enfants augmentera toujours de plus en plus. Le nombre total de nos élèves, pendant ce semestre, est de 126, répartis ainsi qu'il suit:

Ecole gratuite . . . . .	30	— Cours d'anglais payant, pour les natifs . . . . .	65	— Ecole catholique . . . . .	11	— Cours d'anglais pour les Européens . . . . .	11	Tensionnat. — Orphelinat . . . . .	2	= total 126.
--------------------------	----	---	----	------------------------------	----	--	----	------------------------------------	---	--------------

Les élèves des deux catégories d'euro péens, école

payante et école gratuite, sont peu nombreux en comparaison des natifs. Mais c'est tout ce que nous pourrons avoir, les familles catholiques et européennes ne formant que la plus petite partie de la population de Chandernagor. Quoiqu'en petit nombre, les élèves de cette catégorie sont toujours pour nous une grande source de consolation. Ils assistent très régulièrement aux offices, le dimanche, le jeudi et le samedi. Ceux d'entre eux qui ont eu déjà le bonheur de faire leur 1<sup>re</sup> communion, ne laissent passer aucune fête de N. S. et de la Ste Vierge sans s'approcher de la sainte Table. Comme nous n'avons plus de chantres à la paroisse, ce sont nos élèves qui les remplacent, non seulement pour les offices des dimanches et fêtes, mais encore pour les enterrements, services funèbres etc.

Le petit cours d'anglais, annexé l'année dernière à l'école gratuite est en grande voie de progrès. L'année qui vient de s'écouler s'est close avec le nombre maximum de 25 élèves, et cette année, la fin du premier trimestre voit le nombre de 65 sur nos registres. Nous avons l'espoir de pouvoir compter sous peu, au moins 80. Si ce cours continue à bien aller, il deviendra plus tard pour notre C. T. une petite ressource, et nous fournira les moyens de travailler plus efficacement à la régénération de ce peuple. »

— 4. Pour ce qui est du St. ministère, le Bon Dieu nous a réservé pendant ce dernier mois de bien douces consolations, qui nous ont largement dédommages des peines et des fatigues qui sont l'apanage indispensable du Missionnaire. Entre autres traits de la miséricorde de Dieu, nous mentionnerons: 1<sup>o</sup> le baptême de quelques enfants nés de parents payens, et dont les uns ont déjà quitté la terre pour le Ciel; 2<sup>o</sup> Cinq baptêmes d'adultes.

que nous avons faits le Samedi-saint; 3<sup>e</sup>: la légitimation de deux unions scandaleuses depuis un grand nombre d'années; 4<sup>e</sup>: la première Communion d'un des hommes les plus marquants de Chandernagor par sa fortune et ses talents, qui, âgé de plus de quarante ans, ne s'était pas encore approché de la Table sainte; 5<sup>e</sup>: le retour à Dieu d'un vieillard de soixante et quelques années, qui, à la fête de la Trinité, s'agenouillait, également pour la première fois, au pied des saints autels.

Ces grâces extraordinaires sont dues surtout au mois de Marie et au jubilé qui ont eu lieu simultanément. Les exercices en ont été suivis avec une grande ferveur; et plus d'une fois, nous avons vu la chapelle de la B. S. Vierge devenue trop petite pour contenir les fidèles. Toute la population catholique de Chandernagor, à peu près, s'est approchée des 5<sup>es</sup> Sacrements.

— 5. « Nous avons eu tout dernièrement le bonheur de posséder au milieu de nous, pendant quelques jours, M. le Trésorier apostolique de Pondichéry. C'est le 20 juillet, à 4<sup>h</sup> de l'après midi, qu'il a fait son entrée à Chandernagor. Au premier signal annonçant sa voiture, les cloches de notre église, sonnant à toute volée, avertirent la population de son arrivée. Tout le monde aussitôt se presser aux portes pour le voir passer; car c'était le premier Trésorier apostolique qui, de mémoire d'homme, venait visiter notre pauvre mission. Après quelques moments de repos à la cure, M. le Trésorier fut conduit processionnellement à l'église, au chant solennel du Bénédic-tus. À la porte de l'église, le Supérieur lui adressa quelques mots, auxquels il répondit avec un propos parfait. Arrivé au sanctuaire, M. le Trésorier put de nouveau la parole pour exprimer à la population tout le bonheur qu'il éprouvait de se trouver au

milieu d'elle, et l'en rappeler l'unique nécessaire - porro unum est necessarium. Cette instruction fut suivie de la bénédiction solennelle du E. S. Sacrement.

Tout le temps que M. le Préfet à passé à Chandernagor a été consacré aux intérêts de la Mission. Il nous a fait concevoir l'espérance d'avoir, sans trop tarder, près de l'église, une belle maison d'école. Il a paru très-satisfait de l'état dans lequel il a trouvé notre Mission, nous a fait compliment sur la propreté de notre petite église, la tenue de notre sacristie, des ornements et vases sacrés, etc.

— 6. « Nous devons également mentionner, en terminant, une autre visite que nous avons reçue au mois de mai : c'est celle de Mgr Hartmann, vicaire apostolique de Satna, de l'Ordre des capucins, auxquels est confié ce vicariat.

« Ce bon évêque était dans la désolation. Il a là une mission immense en étendue et en population, et à peine quelques missionnaires. Son espérance était les écoles, et il n'a pas même de personnel pour éléver et instruire les enfants chrétiens, sans parler des indigènes. Il avait demandé et essayé quelques Frères des écoles chrétiennes d'un Institut de Calcutta, mais sans succès. Nos œuvres de Chandernagor, bien petites encore, cependant en comparaison de ce qu'il y aurait à faire, excitaient son admiration et aussi son envie. Ce bon évêque voudrait bien nous avoir dans son vicariat, et il se se propose bien d'écrire à ce sujet au E. R. Frère. ah! qu'il y aurait du bien à faire s'il y avait assez d'ouvrants!!! » (lett. du 8 mai 1863.)



## Province d'Amérique.

### Martinique.

#### Clé de St. Pierre.

1. Retour du P. Emonet en France - id. du P. Grasser, remplacé par le P. Maîtrejean — 2. id. de Mr Guédon, et de Mgr Boutonnet — 3. Prospérité du collège, chute des pensions laïques — 4. agrandissement de la chapelle — 5. Inondation de la ville.

— 1. Ainsi qu'on l'a vu au précédent Bulletin, le S. Ternot avait été envoyé, sur la fin de l'année dernière, à la Martinique, pour prêter secours aux Sœurs du Séminaire-collegé de St. Pierre, et remplacer au besoin le P. Emonet pendant le voyage que celui-ci pourroit avoir à faire en France, afin d'y traiter, près du C. R. Sœur, des intérêts des C. S. et des œuvres de cette vice-Province. Le P. Emonet s'est, en effet, embarqué pour France le 27 février, et il est arrivé heureusement le 19 mars à la Maison-Mère, où il doit rester jusqu'à la retraite annuelle.

Son départ a été en quelque sorte tout un évènement pour la colonie, car on craignait de ne plus le voir revenir. Le journal les Antilles, en annonçant cette nouvelle, rappelait avec éloge tout ce qu'il avait fait pour le bien du pays, avec l'aide de nos autres confrères; et exprimait ainsi le désir de le voir revenir au plus tôt: « La Cong. du St. Esprit, dont nous sommes les fils aînés, entendra nos regrets et nos plaintes; elle prêtera l'oreille à nos vœux, à nos réclamations; elle comprendra notre légitime appréhension par cette œuvre laissée inachevée; elle nous rendra donc le Supérieur

sur lequel repose l'éducation de nos enfants, c'est-à-dire  
l'avenir de notre pays.» (Journal des Antilles, N° des 15 et 22 fév. 1865.)

Peu de temps après l'arrivée du P. Emonet, le  
P. Maîtrejean, destiné comme on l'a vu à la seconde  
partie, pour le Séminaire collège de St. Pierre, s'est  
embarqué, au commencement du mois de mai, sur  
un navire de l'Etat, à Toulon. Il est arrivé heureu-  
sement, le 29 du même mois, après une bonne traver-  
sée. Il doit remplacer le P. Grasser, appelé en France  
pour y faire ses vœux perpétuels, et se retrouver à la  
Maison-Mère.

Tous nos chers confrères de la Martinique se  
portent assez bien, à l'exception du P. Le Bozec,  
qui, sur les derniers mois, s'est trouvé réduit à un  
grand état de faiblesse, qui l'obligea sans doute  
à revenir en France puiser de nouvelles forces.

— 2. M. l'abbé Guesdon, Administrateur ecclésias-  
tique du diocèse, est également revenu en France pour  
quelques mois. Il est venu, comme on l'a vu précédem-  
ment, dans le courant de l'été, passer plusieurs jours  
à notre maison de Paris et à celle du St. Cœur de  
Marie.

Mgr. Bontommet, évêque de la Guadeloupe, est  
aussi rentré en Europe, à peu près à la même épo-  
que pour se reposer un peu de la fatigue des cha-  
leurs tropicales.

— 3. L'Etablissement du Séminaire - collège de  
St. Pierre est toujours dans l'état le plus prospère.  
Il réunit en ce moment près de 300 élèves. Aucune  
des institutions laïques n'a pu soutenir la lutte  
avec lui. Il y en avait une très-florisante avant  
l'arrivée de nos Filles; elle vient de se fermer, faute  
d'élèves; elle n'en avait eu que 12 à la rentrée.

— aussi le Conseil général de la colonie a-t-il décidé la suppression de toutes les bourses précédemment accordées aux diverses institutions laïques de la colonie, avec l'intention de les déverser sur nos deux Établissements de St. Pierre et de Fort-de-France, comme étant, a-t-on dit, les seuls établissements sérieux de la colonie . „ (lett. du 10 fév. 1865.)

— 4. Le grand nombre d'élèves a obligé d'agrandir la chapelle. Elle n'avait été faite que pour 200 élèves. On l'a allongée de près de moitié.

Ce n'est cependant encore qu'une chapelle provisoire. L'administration ecclésiastique se propose plus tard d'en construire une autre qui réponde mieux à l'importance de l'Établissement.

— 5. Tous nos chers confères ont pu lire dans les journaux, le récit de l'inondation désastreuse qui a désolé la Martinique au mois d'avril. De toutes les parties de l'île, c'est la ville de St. Pierre qui a le plus souffert; mais le séminaire-collegé a été heureusement préservé par sa situation élevée.

Cette inondation a été causée par une pluie torrentielle tombée tout-à-coup dans la nuit du 22 au 23 avril, sur la vallée de St. Pierre. La rivière Roxelane qui partage la ville dans ses deux quartiers du Fort et du Mouillage, a débordé de tout côté. Les eaux ont ravagé toutes les propriétés situées sur les deux rives, rompu les digues et barrages, enlevé les ponts, bouleversé les quais et sape plusieurs maisons et établissements publics. Cependant les ravages de l'inondation se sont heureusement bornés à des pertes matérielles, personne n'a péri . (Journal le Monde n° du 18 mai 1863 — Journal les Antilles n° des 26 et 29 avril ; 3, 6 et 10 mai 1865.)

## Côte du Trou-Vaillant.

— Personnel — Séminaristes — Ordination d'un prêtre.

Bulletin de la Côte — Au commencement de l'année, le Fr. Le Bozec a été appelé au séminaire collège pour y professer la rhétorique; depuis lors le Fr. Simonet est resté seul avec le Fr. Anselme.

Un des élèves du Grand Séminaire a été ordonné prêtre, le 25 février, par Mgr de Roseau, qui se trouvait alors à St. Pierre. Il restait encore six séminaristes.

## Côte de N.D. de la Délivrande.

1. Pèlerinage. Visite du Gouverneur. Médailles et images de N.D. de la Délivrande — 2. Retraites diverses prêchées par le Fr. Dufrien.

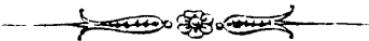
— 1. Le Pèlerinage de N.D. de la Délivrande est toujours très-fréquenté et opère le plus grand bien dans la colonie. Le nouveau Gouverneur, dans sa tournée, n'avait pu s'y arrêter, il a voulu ensuite y aller passer toute une journée, et il a plus d'une fois félicité nos Frères de leur zèle et de leur dévouement.

Le Fr. Dufrien a fait frapper des médailles de N.D. de la Délivrande. On voit d'un côté l'image miraculeuse de Marie, et de l'autre apparaît la chapelle avec sa flèche élancée. On s'occupe aussi de faire graver des images. On espère que cela servira à répandre de plus en plus dans la colonie la dévotion envers la E. Ste Vierge.

Chaque année, pour le mois de Marie, on orne d'une manière particulière la chapelle de la Bonne Mère. Cette année, l'ornementation représentait un portail gothique d'un très-bon effet, qui a attiré de nombreux visiteurs.

— 2. Le Fr. Dufrien ne borne pas son zèle à la

paroisse et au pèlerinage de St. D. de la Délivrande, au mois d'octobre dernier, il avait donné une mission dans la paroisse du Fort. Cette année, il a prêché d'abord une retraite spéciale aux Dames de la paroisse du Centre. Deux mois après, sur la fin du Carême, on l'a invitée à en prêcher une pour les hommes à la paroisse de la cathédrale; et lui a fallu, sur les instances du curé, s'exécuter aussi pour les Dames de la même paroisse. Le matin, à 7<sup>h</sup> 1/4, il prêchait aux femmes; et le soir à 8<sup>h</sup> pour les hommes. C'était beaucoup pour la faible santé de notre cher confesseur. Mais le Bon Dieu a soutenu ses forces et bénit sa parole. Le succès a été complet, même pour les hommes. La foule se pressait chaque jour, et dans ses rangs on remarquait les hommes les plus notables. Et plus d'une fois l'émotion de l'auditoire a prouvé que la parole du prédicateur avait pénétré jusqu'aux coeurs. Le journal de la colonie a publié un petit compte-rendu de ces conférences que nous donnerons à la 3<sup>e</sup> partie.



### (Cté de Ste Marie (Fort-de-France))

1. Personnel de la Cté. Nombre croissant des élèves. — 2. Retraite des élèves.

Messe du St. Esprit par M. Blanger Vic. qf. — 3. Visites de M. Guédon, Adm<sup>r</sup>; de St. St.

S.S. Poirier, Romirez, Bouloumet — 4. Petites vacances. Retraite de la Pentecôte.

Extrait du Bulletin de la Cté. — 1. La seconde année scolaire de l'Institution Ste. Marie de Fort-de-France est ouverte le jeudi 12 janvier. Le personnel de la Cté se compose, outre le Fr. Brunette, Supérieur de la maison, des Fr. F. Buisson, Gignet et Babet et de trois aspirants, M. M. Lencour, Lombrières et Vermont.

• Parmi les élèves, nous avions, dès la rentrée, un grand nombre de nouveaux. Leur nombre atteignait bientôt le chiffre de 95. Le collège St. Louis, qui nous faisait concurrence, avait l'an dernier 160 élèves environ; il n'en a plus, cette année, que la moitié, et encore quels élèves?... C'est un rude coup porté à celle maison laïque; et elle n'est plus sans grandes craintes de nous voir hériter bientôt et de tous ses élèves et des bourses que lui donne l'administration.

— 2. « La retraite du Collège s'est ouverte le 1<sup>er</sup> fev., veille de la fête de la Purification de la B.<sup>e</sup> Saincte-Vierge et de la Présentation de N<sup>o</sup> S. au temple, pour se terminer le dimanche suivant. Elle a été prêchée par le S<sup>r</sup>. Supérieur. Pendant les quatre jours qu'ont duré ces pieux exercices, on a pu se réjouir du bon esprit et de la piété des élèves. »

« M. l'abbé Blanger, Grand Vicaire et Curé de Fort-de-France, a bien voulu célébrer la Messe du St. Esprit pour l'ouverture des classes, et adresser aux enfants quelques paroles sur les avantages et la nécessité du travail. »

— 3. « Nous avons eu, dans ce même mois de février, plusieurs visites que nous devons mentionner. La première est celle de M. l'abbé Guesdon, Administrateur du Diocèse, le 15 février. Il exprima sa satisfaction et du nombre et de la bonne tenue des élèves. »

« Quelques jours après, le 23 février, Mgr. Poirier, Ev. de Roseau, débarquait à Fort-de-France; et le dimanche suivant, sa Grandeur voulut bien venir, à l'invitation du S<sup>r</sup>. Emonet que nous avions alors au milieu de nous, nous donner sa bénédiction et partager le repas de la Côte. »

« Le 1<sup>er</sup> mars, c'était Mgr. Ramirer, aumônier

de l'Empereur du Mexique. Après avoir reçu les hommages de la Cé, le Frélat voulut voir les élèves. D'une bienveillance sans pareille, il sut trouver pour tous une parole agréable ou un affectueux sourire.

Sur la fin du même mois, M. Boutomet vint aussi visiter l'Etablissement, en attendant son départ pour France. Sa Grandeur, qui a peine à soutenir son Petit séminaire en décadence, porte bien envie au diocèse de la Martinique pour notre Institution et surtout le Séminaire-college de St. Pierre. Aussi visita-t-elle avec beaucoup d'intérêt notre Etablissement.

— 4. « Le Bulletin de ce premier semestre, commencé par la rentrée des élèves, se termine par les petites vacances, fixées du 19 juin au 4 juillet.

Notre C<sup>e</sup> en profita pour aller, le 21 juin, faire en commun les deux jours de retraite de la Tente à la maison du Rion-Vaillant, sous les auspices de St. Louis de Gonzague. »

## Guyane Française,

### C<sup>e</sup> de Cayenne.

- 1. Dispositions favorables du nouveau Gouverneur envers la Religion catholique — 2. Oppositions, pamphlets communiqués du Govt. — 3. Oeuvres, Santé.
- 1. Le nouveau Gouverneur de la Guyane, Monsieur Hennique, est arrivé à Cayenne le 10 janvier. Quatre jours après, il est venu faire à l'Eglise sa première entrée. Mgr Dossat, Trifet apostolique, assisté de nos Frères et de tout le clergé de la ville, l'a reçu chaleureusement. C'est un homme qui paraît bien religieux; dans son discours il a dit: « qu'il soutiendrait la Religion plus que tout le reste, parce

qui il sait que sur elle repose avant tout le bien du pays. L'opinion, appuyée sur sa conduite antérieure et ses paroles, le donne comme sévère dans le service mais juste. Monseigneur en augure bien.

(lett. du 14 janv. 1865.)

Quelques jours après, le Fr. Guyodo est allé lui faire visite. Il lui a parlé de sa chère œuvre de Mondéléice, et lui a exprimé le désir d'avoir un atelier de noirs pour la culture. Le Gouverneur l'a très-bien accueilli. « Je vais en conférer, a-t-il répondu, avec le Directeur de l'Intérieur, et je ferai pour l'œuvre tout ce que je pourrai. Le Ministre approuvera tout ce que je lui proposerai — Du reste, a-t-il ajouté, je favoriserai votre Cong. et les Frères Jésuites de tout mon pouvoir, dans les œuvres qui seront pour le bien de la Colonie, et qui entreront dans les vues du Ministère. » (lett. du 30 janv. 65.)

— 2. La colonie avait bien besoin d'un homme énergique et dévoué au bien, car les intrigues et les oppositions ne font pas défaut. Depuis le pamphlet, intitulé parti clérical, pamphlet dont il a été parlé au dernier Bulletin, il en a paru trois autres dans le même genre. Nous y avons eu encore, écrit le Fr. Guyodo, quelques coups de griffe par ci par là; mais ce n'a été presque rien, et nous avons passé presque inaperçus. L'Administration, avec ses actes, est passée toute entière en revue, jusqu'au nouveau Gouverneur lui-même, et avec un si mauvais esprit, que c'est vraiment intolérable. La fête du 8 décembre a provoqué des propos révoltants au sujet du dogme de l'Immaculée Conception; tout le monde, on peut dire, en a été indigné; et ceux là même qui en étaient regardés comme les auteurs se sont vus forcés de protéger les premiers contre de pareils outrages à la Religion,

si à l'honneur public que cela a paru si grave que l'administration a dû s'en mêler. Une enquête est ouverte, et deux des coupables soupçonnés ont été arrêtés et mis en prison. Par décision du conseil privé, la justice est descendue à la poste et a déchiré les lettres. Au moment où je vous écris, tout est dans une grande agitation... (lett. du 5 juillet 65.)

Le même jour, la feuille officielle publiait le communiqué suivant de la part du Gouvernement de la colonie. « Ces textes écrits, publiés sous le voile de l'anonyme, ont été depuis quelque temps, répandus dans la ville de Cayenne où ils sont, il faut se hâter de le dire, excités la répulsion et le dégoût de la population.

« Les auteurs de ces libelles ont à la fois, violé les lois sur la presse, outragé la religion, attenté à la considération due à l'autorité, attaqué les institutions (particulièrement notre Cour et l'œuvre de Monseigneur); ils ont fait enfin, pour la justification de la mission qu'ils se sont donnée, appel aux plus mauvaises passions.

« Le Gouvernement ne faillira pas à l'obligation qui lui est imposée de faire rechercher et punir les auteurs et les complices de pareils délits.

« Le Gouverneur fait donc, à son tour, un appel, mais un appel à tous les hommes; gens, en les engageant, en tant que de besoin, non seulement à continuer de fêter des œuvres regrettables qui ne peuvent que nuire aux véritables intérêts de la colonie, mais encore à s'abstenir de toute démarche de nature à aider à leur publication.

— 3. Au milieu de toutes ces difficultés, nos chers frères de Cayenne continuent toujours avec courage et persévérance leurs œuvres de zèle et de dévouement, et le Bon Dieu continue aussi à les bénir... Mais nous regrettons de n'avoir reçu aucun bulletin, et dans la

correspondance nous ne trouvons non plus aucun détail à ce sujet.

Le P. Lestrat, qui est toujours d'une santé bien faible, a dû passer, dans les premiers mois de l'année, plus de six semaines à l'hôpital, par suite d'un mal à la jambe. Cependant il s'est un peu remis, et au mois de mai, il est parti pour accompagner Mgr. Dossat dans une visite à Sinamary.

Le bon P. Fabrocle a bien souffert, quoique avec des alternatives de mieux. Mais par sa patience et sa résignation, il s'efforce du moins d'attirer sur les travaux des autres membres de la C.E. les bénédictions divines.

Quant au P. Guyodo, inutile de parler de sa santé. Il est à Cayenne comme dans la Bretagne toujours infatigable.

### Résidence de Connégrande.

1. Mort du P. Durand — 2. Habitation de Kerckove — le P. Krammer remplaçant le P. Durand.

— 1. On a déjà annoncé à la 1<sup>re</sup> partie la mort regrettée du P. Durand. Ce cher confère avait eu une première attaque de fièvre bilieuse, le 20 février, à la suite d'une insolation. Après quelques repos à l'hôpital, il s'empressa un peu trop tôt peut-être, de retourner à sa chère Mission de Connégrande. Il avait obtenu de Mgr. le Préfet apostolique l'autorisation d'ériger le chemin de croix dans sa nouvelle église, le mercredi des cendres; et il voulait y préparer ses paroissiens.

Cette pieuse cérémonie fut faite, en effet, au jour indiqué, par le P. Guyodo, au milieu d'une grande affluence. Le samedi suivant, 4 mars, le P. Durand fit lui-même publiquement l'exercice du chemin de la croix; mais à la fin ses forces trahirent son coura-

Aux dernières stations, il eut une faiblesse à l'église; le lendemain, 1<sup>er</sup> dimanche du Carême, il put à peine dire une messe basse; et, le lundi, il rentrait de nouveau à l'hôpital, pour y recevoir tous les soins possibles.

Mais il eut bientôt le pressentiment de sa mort prochaine; et il ne pensa plus qu'à s'y préparer. Le vendredi, il reçut des mains du P. Guyodo, le S. via-ligue, avec les plus vifs sentiments de piété. Le lendemain, samedi 11 mars, on lui donna, vers midi et demi, l'Extreme-Onction, et il expira doucement vers les 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> heure.

La mort de ce cher Frère fut pour toute la ville un deuil général, mais surtout pour les noirs de Connégrande. Ils accoururent de suite en grand nombre, pour redemander au moins le corps de leur bon Frère, qui depuis 10 ans, s'était donné tout à eux. « Ni ma plume, ni mon cœur, écrit le P. Guyodo, ne saurait dépeindre la scène déchirante qui se passa durant l'enterrement du cher Frère. C'était de tous côtés des cris et sanglots déchirants. Ces bons noirs de Connégrande se jetaient sur le cercueil. Tous voulaient voir encore leur père, et le toucher une dernière fois! ... »

— 3. À la mort du P. Durand, les noirs qui il avait réunis sur l'habitation de Kerchove furent d'abord tentés de se décourager. Ils demandèrent un autre Frère à cordon, c'est le nom sous lequel nos Frères sont désignés par les noirs, pour les distinguer des prêtres séculiers. On leur en donna l'espoir, et aussitôt les travaux furent repris avec une nouvelle ardeur.

Il y a déjà de belles plantations de cocou, de riz, de bananes. Les noirs sont maintenant à construire

578

la maison du Père, pour lui servir de pied-à-terre quand il viendra les voir, puis ils bâtront leurs propres cases.

(lett. du 31 mai 1863.)

S. et Guyodo a appelé le Fr. Kramer de Manu, pour remplacer, du moins provisoirement, le Fr. Durand.

### Côte de Mondélice.

1. Personnel-chapelle Fête de St. Joseph — 2. Oeuvre des enfants — 3. Paroisse de déminie — 1<sup>re</sup> Comm. Confirm. — 4. Paroisse du Comte de l'île visitée par le Père Sommepuy.

Extrait du Bulletin local — 1. Le Personnel de la Côte de Mondélice se compose des Fr. J. Ledhuy et Sommepuy, et des Fr. Louis de Gonzague, Emmanuel et Fabrocle. Cependant un de ces Frères reste habituellement à Cayenne pour prêter secours aux Frères pour les œuvres de la ville.

Une petite chapelle, bien pauvre encore, a été disposée dans l'Etablissement. Ces jours avons depuis le mois de février, le bonheur d'y posséder le St. Sacrement. Tous les dimanches et fêtes nous avons les offices; il y vient bon nombre de personnes des habitations voisines.

Trois approches du mois de St. Joseph, le Père Guyodo nous envoya une relique de notre Saint Patron, sacrifice qui, pour ce cher Père, n'était pas sans mérite; car c'était, nous disait-il, en l'envoyant, ce qu'il avait de plus précieux. Cela ne servit qu'à exciter encore davantage notre dévotion envers St. Joseph. Ces jours qui précédèrent sa fête furent tout entiers consacrés aux préparatifs nécessaires pour orner aussi convenablement que possible notre modeste oratoire. Point de riches tentures, d'éclatantes draperies; mais partout des guirlandes de fleurs, des branches

meilleur, et qui valent mieux encore, des cours bien disposés. Le Fr. Guyodo vint nous dire la 1<sup>re</sup> Messe et passa avec nous cette douce fête de famille.

— 2. Nos enfants sont encore peu nombreux. On s'attache avant tout à bien former ce petit noyau. Le Fr. Louis de Gonzague les mène à l'ouvrage, et le Fr. Dommepruy leur fait ordinairement la classe. Tous deux en sont généralement satisfaits.

— 3. Le Fr. Ledhuy, supérieur de la été, est chargé spécialement de desservir la paroisse de Rémire, dont le chef lieu est Beauregard. Le dimanche de la septuagésime, il y a eu une nombreuse 1<sup>re</sup> communion. Mgr. Dossat a bien voulu venir présider cette belle cérémonie, que Mr. le Directeur de l'Intérieur et plusieurs autres personnages notables de Cayenne honoraient aussi de leur présence. Mgr. le Préfet apostolique a officié pontificalement à la Grand' Messe, au milieu d'une nombreuse assistance; et, le soir, il a conféré aux premiers communiant le Sacrement de Confirmation.

Les exercices du Carême ont été bien suivis, et nos chers frères ont été bien consolés aux fêtes pascales en voyant les fidèles s'approcher en grand nombre de la Table sainte.

— 4. Sur la fin du carême, le Fr. Dommepruy a été chargé d'aller évangéliser pour les Frères le quartier du Cour-de-File, vulgairement appelé du nom de la Maternie, à côté de Mendilice. C'est une paroisse d'une grande étendue, qui depuis plus de deux ans se trouvait sans pasteur. Les gens paraissent simples et bons; il est à espérer qu'ils seraient bientôt revenus à leurs devoirs s'ils pouvaient avoir un prêtre demeurant au milieu d'eux.

Il n'y a pour église qu'une misérable baraque ouverte à tous les vents. Si sur une population de mille âmes environ, 50 à 60 à peine ont jusqu'ici fait leur première communion. Ils ont été heureux de voir le P. Sommepuy venir les visiter. Grand nombre se sont fait inscrire pour se préparer à faire leur première communion. Mais ils voudraient voir le Père résider d'une manière fixe parmi eux.

### Côte de Mana.

1. Départ du P. Krammer pr. Connégrande. Maladie du P. Neu — 2. Défections, retours à Dieu. Comm<sup>es</sup> pascales. Mois de Marie. Mariages bénits — 3. Loterie pour une horloge au clocher — 4. Transfert de la Séprosérie à la Montagne d'argent.

— 1. Par suite du départ du P. Krammer, appelé pour remplacer à Connégrande le regretté Père Durand, le P. Neu s'est trouvé seul à Mana depuis le mois de mars. C'est une position bien pénible pour ce cher Père, vu surtout les difficultés de toute sorte que l'on rencontre pour faire le bien. Aussi faut-il espérer qu'elle ne se prolongera que le moins de temps possible.

Pour comble d'épreuve, le C<sup>r</sup>. Neu fut pris au commencement de juin, d'une mauvaise fièvre, avec une fluxion d'oreille et une toux sèche. De mauvais symptômes donnerent de l'inquiétude dès le second jour. Un Père jésuite du Séminier de la Pointe-française, apprit cette nouvelle; il s'empressa d'accourir près de notre cher confrière. Il avait fait pour cela un pénible trajet de 7 lieues à travers les bois, par un sentier à peine tracé et très-sablonneux. C'est un acte de charité vraiment religieux que nous sommes heureux de rappeler dans le Bulletin. Grâce à Dieu, cette maladie du C<sup>r</sup>. Neu ne dura que deux semaines.

Le jour de la Fête-Dieu, il était, bien qu'à grand'peine encore, faire la procession du C. S. Sacrement; et depuis il s'est bien rétabli. (Bulletin de la C<sup>te</sup>.)

— 2. Il est des épreuves plus pénibles encore pour le Missionnaire que la maladie, ce sont les obstacles au bien, les défections, les scandales. Nos frères confiés ont eu à Mana, dans les premiers mois de l'année surtout, plus d'une épreuve de ce genre, parmi les personnes qui composent leurs pieuses réunions de persévérance. Où, d'ailleurs n'y en-t-il pas? Cependant, au temps des cérémonies, il y a eu plusieurs retours vers Dieu, et l'on a complé 130 communions pasciales.

Le mois de Marie s'est fait comme d'habitude, et le plus grand nombre des personnes qui avaient rempli le devoir pascal sont venues de nouveau faire la communion du mois de Marie.

Au mois de janvier, nos Frères avaient bénit les mariages des filles de la réunion de la persévérance, qui formeront, il faut l'espérer, des familles chrétiennes et pieuses. (Bulletin de la C<sup>te</sup>.)

— 3. Il y a deux ans, nos Frères de Mana avaient couronné leur église d'une élégant clocher en bois. Cette année, il s'agissait d'y placer une horloge. Ils ont pour cela organisé, dans la paroisse, une loterie. Le tirage en a eu lieu au mois de février, elle a produit un bénéfice de 365 f. (Bulletin de la C<sup>te</sup>.)

— 4. Nos Frères desservraient aussi près de Mana, la Séprosérie de l'Acarouany. 19'après une décision du Gouvernement, cet Etablissement doit être transféré de l'autre côté de Cayenne, à la Montagne-d'ancast, sur la baie de l'Oyapock; et le Génie civil déposé est établi en ce dernier lieu, doit être, en échange, placé à l'Acarouany. (lett. du P. Guyodo, des 17 et 31 mai 1865.)

# Trinidad.

## Clé de Port-d'Espagne.

1. Personnel. Acquisition d'un autre local et préparatifs de constructions. —
  2. Sympathie générale pour l'œuvre. Extrait d'une lettre du Maire de la ville.
- 1. Nous n'avons pas encore reçu, à notre regret, de Bulletin de la Trinidad, et la correspondance, un peu rare, de la Clé ne nous offre non plus aucune nouvelle particulière. Il est vrai que nos chers confères sont jusqu'ici bien surchargés d'occupations, nous espérons cependant une compensation pour les prochains numéros du Bulletin.

La Clé se compose, outre le Fr. Guilloux qui en est le Supérieur, des Fr. Sundhauser et Müller, des Fr. Théodore, Arcade et Edmond, et d'un grand Scolaste irlandais, Mr. Brown. Celui-ci a été envoyé l'année dernière en remplacement d'un autre scolastique, Mr. Cummins, qui a été rappelé en France au commencement de cette année.

Conformément au Décret inséré à la première partie, le Fr. Guilloux s'est mis immédiatement à l'œuvre pour agrandir l'Etablissement en proportion du nombre toujours croissant d'élèves. Il a pu acquérir, en face du local actuel, une maison assez convenable à ce but; et déjà les matériaux se préparent avec activité pour les constructions.

— 2. Ce qui soutient le zèle de nos chers confères, c'est surtout la sympathie générale de la population pour l'œuvre, que tous regardent avec raison comme moyen de préserver la foi de leurs enfants contre les envahissements de l'hérésie anglicane.

Le Maire de la ville de Port-d'Espagne, résiden-

des comités catholiques, M. de Verhaert, décerné à ce sujet au C. R. Ère, en date du 29 juin dernier, témoignes sui-  
vantes que nous donnons à distinct des bulletins de l'Ère.

« Mon Révérend Ère, vous reçiez avec plaisir  
de recevoir une lettre de moi, vous connaissez bien l'acception  
comme il le prouve, du très vif intérêt que je prends  
au succès du collège de l'Immaculée Conception éta-  
blie en ce pays par les Frères de l'Ordre dont vous êtes  
Supérieur. Nous vous rappelz sans délit d'avoir eu  
à Paris, au mois d'octobre 1866, et que je m'interroge-  
ais auprès de vous pour vous parler de l'établisse-  
ment du collège que nous avions le bonheur d'espérer  
d'être bientôt installé à Port St. L'Espagne où nous  
avions fait tout ce que nous pouvions pour venir en  
aide à cette bonne œuvre, moins que nous aurions  
eu de malentendus. mais j'espérais que Dieu nous  
tiendrait compte de notre bonne volonté, en faisant réussir  
ce propos d'un établissement si nécessaire, non  
pas seulement comme institution libre, mais comme  
fondation catholique. C'est là que notre jeunesse do-  
ura de se former à la connaissance des livres, mais sur-  
tout à la science et à la pratique de la Religion. Mais  
si il n'y a point de catholicisme, il n'y a point de  
Ère de famille attaché à l'Eglise qui ne souhaite  
du fond de son cœur une ample réussite aux Frères  
du St. Esprit et du St. Coeur de Marie. Et si j'en juge  
par les apparences, ils n'ont point suivi d'être mécon-  
tents des résultats obtenus. » (lett. du 29 juin 1865.)

---

## Haiti.

---

### Côte de Port-au-Prince.

1. Direction des Sœurs de St. Joseph confiée au P. Pascal. Station du Carême aux

Cayes - 2. le P. Chenay à St. Marc - 3. Paroisse de Saleron destinée à nos Frères par Mgr. - 3. Incendie à Port au Prince - Insurrection au Cap-Haïtien.

— 1. Après la grave maladie qu'il avait faite l'année dernière, le P. Pascal s'était assez bien rétabli. Sur la demande des Frères de St. Joseph, Mgr. du Bosquier l'a chargé de la direction de leur école et du pensionnat qu'elles ont commencé.

Pendant le carême, Sa Grandeur l'a envoyé prêcher une Mission aux Cayes, dans le département du Sud. Il a dû rester là jusqu'à la fin d'avril, faute de moyens de transport pour revenir à Port au Prince. Une prolongation de séjour lui a permis de compléter cette Mission, qui lui a donné, au milieu de ses difficultés et de ses épreuves, une grande abondance de consolations.

— 2. Le P. Chenay a été envoyé de son côté, au commencement de janvier, dans la paroisse de St. Marc, où il est resté jusqu'en mai de juin pour y remplacer provisoirement le curé et le vicaire qui se trouvaient tous deux malades. Imaginez-vous, écrivait ce cher Confesseur, une charmante petite ville de 5 à 6,000 âmes au fond d'une baie magnifique, d'une salubrité proverbiale. Puis les habitants passent pour les plus polis et les plus religieux d'Haïti, et cette réputation est presque méritée. Sur la religion, le terrain est depuis longtemps négligé; mais les coeurs sont bien disposés. Le carême a déjà excité un grand mouvement, et j'espère une récolte abondante.

Outre St. Marc, j'ai encore à décrire trois autres villes à plusieurs lieux d'ici : la Grande-Saline, ville riche et très-commercante de 2,000 âmes, à l'embranchure de l'Artibonite; une autre ville à peu près aussi considérable mais plus champêtre, appelée

Desdunes, et enfin les Vénétés, ville d'un millier d'habitants. Je ne compte pas plusieurs centaines de hameaux, plus ou moins peuplés, qui se rencontrent ça et là, tantôt s'étalant dans les plaines ou le long de nos deux plus grands cours d'eaux, l'Artibonite et l'Ester, tantôt perchés sur la crête ardue des montagnes, ou gisant à leurs pieds au fond des précipices.

Voilà bien de quoi m'exercer. Fort heureusement que le Bon Dieu, pour le moment, me rendu un peu d'oreille. (lett. du 23 mars 1865.)

— 3. Après une si longue séparation, nos chers confrères soupiraient vers le moment de pouvoir se réunir, pour ranimer dans la vie de Côte leurs forces et leur courage. Monseigneur désirait, de son côté, confier à leur zèle la paroisse de Saletron, tout en y donnant d'autres de nos frères près de lui à Tétonville, pour aller donner ça et là au besoin des missions et des retraites.

Ce prays de Saletron est un des plus abandonnés, sous le rapport religieux, comme on a pu le voir par un Rapport du S. Aymonin qui le visita en 1863. (voir le Bull. n° 27. Tom. III. p. 628.) A ce point de vue, c'était bien ce qui convenait au but de la Cong'. dévouée aux âmes les plus nécessitantes et les plus délaissées. La seule difficulté, c'était le grand éloignement de Tétonville et le défaut de communication entre les deux points. Saletron se trouve à plus de 40 lieues au sud-est de Fort-au-Prince, et en est séparé par des forêts et des montagnes presque inaccessibles.

Cependant, sur les instances de Mgr du Cosquer, le S. R. Père a cru devoir accepter ce poste; le S. Chenay s'y est déjà rendu sur la fin du mois de juin, et le S. Pascal se disposait également à l'y rejoindre. Le

J. Aymonin reste, comme l'aussi, à Pétionville, attendant d'autres confères.

— 4. Haïti a été bien désoleé ces derniers temps. Il y a eu au commencement de l'année un incendie considérable qui a consumé tout un quartier de Port-au-Prince. Le feu a pris dans la soirée du 18 février, dans un théâtre. Huit îlots entiers ont été la proie des flammes, et trois autres plus ou moins endommagés. Plus de 350 maisons n'étaient plus que des ruines fumantes. Les Fr. J. Pascal et Aymonin ont apporté dans ce sinistre le secours de leur dévouement. La Providence a heureusement préservé les maisons religieuses. (Lettre du 21 mars 65. — Journal le Monde N° du 4 avril 65.)

Au mois de mai, une nouvelle insurrection a éclaté, et elle n'est pas encore terminée. Le général Galnave, déjà condamné, il y a huit mois pour rébellion, est sorti du séminaire dominicain, à la tête d'une nouvelle bande, et s'est rendu maître ~~de la ville~~ du Cap-Haïtien, l'une des villes principales de la République. « Nous devons prier pour qu'une nouvelle révolution ne vienne pas replonger ce malheureux pays dans le désordre et l'anarchie. »

### Résidence de Pétionville.

1. Paroisse de Pétionville — 2. 3<sup>e</sup> excursion à Salletron.

— 1. Le Fr. Aymonin continue à desservir la paroisse de Pétionville. Il y a toujours beaucoup à y faire, tant le Démon tient enchaînés ces pauvres habitants par les plus hideuses superstitions.

L'église est très-pauvre. L'œuvre apostolique a bien voulu, sur la demande du Fr. Pascal, lui venir un peu en aide. Son Excellence le Président Geffrard s'est offert à fournir un baptistère avec des vases pour

Les sécoulas meritis. (lett. du 23 janv. 1864.)

— 2. Pour la moitié janvier, le Fr. Léonardus s'est allé faire une nouvelle excursion du côté de Salzburg. Le voyage, de près de 100 lieues de circonférence, à travers monts et vallées, n'a duré que trois semaines; malgré de graves peines, ce chef-d'œuvre n'est revenu sans être mort.

Il est vers le mois de juin qu'il a été pris d'une dysenterie qui a donné beaucoup d'inquiétudes, et sans cependant une guérison.

## Croisième Partie,

Lettres - Rapports - Célélations diverses.

### I.

Union mutuelle de prières et bonnes œuvres,  
entre l'Ordre des Chartreux et notre Congrég<sup>e</sup>

Extrait d'une lettre du Fr. Maurice Marie Borel au G. R. Père.

Grande Chartreuse, le 11 janv. 1863.

Mon très-vénérable Père,                    Dieu soit bénit!....  
J'ai reçu avec bonheur les pièces importantes que  
votre ingénieuse charité a bien voulu m'envoyer pour la  
biographie du St. Ami de Mr. Libermann, & Jean Sallier.  
J'en vous remercie du fond du cœur...

Bussifort après la réception de votre bonne lettre du  
28 septembre 1863, je demandai à notre R. Père Général,  
selon votre désir, la participation aux biens spirituels de  
notre Ordre, ce qu'il accorda avec la meilleure grâce.  
Mais il me semblait que cette affiliation intentionnelle

ne correspondeoit pas suffisamment à l'éainte union de nos vénérés serviteurs de Dieu; je suis revenu à la charge, et notre R. Ètre Général, qui a la plus grande vénération envers votre S. Fondateur, et sa bienheureuse famille, vous a accordé à perpétuité, à tous, la participation la plus formelle, et cela précisément le jour du quatrième anniversaire de la mort de D. Jean-Sallier, comme vous verrez dans la feuille que je suis heureux de vous envoyer.

Cependant, mon Ères-Érérend Ètre, cette large concession, si rare dans les usages de l'Ordre, n'est pas gracieuse; notre R. Ètre Général entrant dans les vues présumées de Dom Jean, désire pour tout l'Ordre Cartusien la participation à toutes vos saintes œuvres, œuvres, prières, sacrifices, selon la formule que vous tirerez des trésors de votre bon cœur. Oui, Mon Ères-Érérend Ètre, nous tenons tous beaucoup à cet échange mystique, et les pièces qui le constatent seront sans mentionnée dans la pauvre vie du Vénérable S. Sallier. — Je vous demande cette grâce au nom de l'Immaculé Cœur de Marie, selon toutes les intentions de votre saint Fondateur, et du S. Sallier pour l'amour de Dieu; et vous en remercie d'avance au nom de notre R. Ètre Général et de tous les Religieux de notre Ordre, présents et futurs.

Je n'ose presque pas vous dire, mon Ères-Érérend Ètre, combien je désire voir imprimer ou lithographier les manuscrits de votre Vénérable Fondateur; ils renferment une solidité, une clarté, une onction, que l'on trouve difficilement dans les productions du même genre. Ils sont appellés, sans doute, à faire le plus grand bien aux âmes, surtout consacrées. Le R. Ètre Pierre-Marie a emporté en Italie, où il réside, la copie partielle de ces précieux manuscrits.

Signé: Maurice-Marie Borel, Chartreux

Acte d'union spirituelle de notre Cong<sup>r</sup> à l'Ordre des Chartreux.

Nous Fr<sup>r</sup> Charles-Marie, Prieur de Chartreuse et Ministre Général de l'Ordre des Chartreux.

Au Très-Révérend Père Schwindenhammer, supérieur Général de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, ainsi qu'à tous les Religieux de la même Cong<sup>r</sup> présents et futurs, salut en Notre-Seigneur.

Voulant transmettre à la postérité la mémoire de la sacrée Vénération qui unissait spécialement la belle âme de votre Vénéré Fondateur, Mr<sup>r</sup> Libermann, à celle de notre cher frère D<sup>r</sup>. Jean Sallier, et satisfaire la dévotion et le saint empressement que vous avez de participer aux biens spirituels de notre Ordre, nous vous accordons de grand cœur une pleine et entière participation à toutes les Messes, Offices, prières, veilles, jeûnes, abstinences, aumônes, et généralement à tous les exercices de pénitence et de piété qui se pratiquent par la miséricorde de Dieu dans les différentes Maisons de notre Ordre, tant pendant votre vie qu'après votre mort—que nous souhaitons être un jour présente devant Dieu.

Donné en Chartreuse, le 2 janvier 1865, quatrième anniversaire de la sainte mort de D<sup>r</sup>. Jean Sallier

signé: Fr<sup>r</sup> Charles-Marie, pr<sup>r</sup> de Ch<sup>r</sup>.

Acte d'union spirituelle accordée réciproquement aux Chartreux.

Nous Louis-Sigmar Schwindenhammer, Supérieur Général de la Cong<sup>r</sup> du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie

Au Très-Révérend Père Charles-Marie, Prieur de Chartreuse et Ministre Général de l'Ordre des Chartreux, ainsi qu'à tous les Religieux du même Ordre, présents et futurs, salut en Notre-Seigneur.

Désirant perpétuer autant qu'il est en nous le souvenir de cette amitié si formée par Dieu lui-même, qui unissait depuis longtemps par les liens de la plus pure charité votre pieux et Vénéré Confrère, D<sup>r</sup>. Jean Sallier, Religieux de la grande Chartreuse et notre bien-aimé Père et Vénéré Fondateur, le R.P. Libermann;

Et plein éta plus vive reconnaissance, pour le bienfait si précieux que vous avez bien voulu, sur notre demande, accorder, à Nous et à notre Cong<sup>r</sup>, pour le présent et pour l'avenir, de la participation à toutes les Messes, Offices, prières, veilles,

jeunes, aumônes etc. en une mot, à toutes les bonnes œuvres et à tous les mérites de notre Ordre. si Vénérable dans la St<sup>e</sup> Eglise de Dieu;

Nous vous accorrons pareillement, à Nous, et à tous les Religieux de l'Ordre des Chartreux, la participation pleine et entière, présentement et pour toujours, à tous les S.S. sacrifices, prières, mérites, bonnes œuvres de toutes sortes, travaux apostoliques dans les pays étrangers de tous nos Missionnaires; et cela de grand cœur, et en suppliant le divin Esprit et le Coeur Immaculé de Marie, par nos bien-aimés et Vénérés Pères et Protecteurs, G. Jean Sallier et le P. Libermann, de rendre cette union et participation fructueuse parmi Nous, pour notre plus grande sanctification et la plus grande gloire de Dieu, pour le temps et pour l'éternité.

(Donné en notre Maison-Mère, le 2 février 1865, treizième anniversaire de la mort-précieuse devant le Seigneur de notre Vénéré Père Libermann)

signé: Schwindenhammer, Sup<sup>r</sup> Général.

Lettre de remerciement du P. Maurice-Marie Borel au C.R. Père.

Grande Chartreuse, 5 mai 1865.

Mon très-vénérable Père,

Le Votre d. Père Général me charge de vous témoigner sa bien grande satisfaction et sa vive reconnaissance pour vos très-chères lettres d'affiliation; elles ont non-seulement rempli nos désirs, mais je dois dire qu'elles dépassent notre attente, et que par le fond et par la forme elles deviennent un monument dans l'Ordre et comme un précieux membre de famille qui sera soigneusement transmis à la postérité Cartusienne. Dieu soit bénit, puis encore bénit!

J'ai saisi avec empressement l'opportunité d'une instruction pour communiquer à nos chers frères l'échange d'affiliation qui vient d'avoir lieu, et les précieux avantages que nous pouvons en retirer.

Je puis dire qu'à cette occasion chacun était heureux, sentant que cette sainte communication des œuvres si sanctifiantes et si méritoires des heureux Missionnaires

du St Esprit et de l'Immaculé Coeur de Marie, nous avions comme un précieux vêtement pour couvrir et diminuer la pauvreté de nos âmes. — Je ne suis pas le seul à voir en tout cela le doigt de Dieu et l'intercession de nos vénérés Frères Libermann et Gallier; aussi je ne suis pas encore au bout de mon action de grâces à ce sujet, et ce matin encore, je bénissais l'extrême bonté de notre Ètre céleste qui daigne récrier ainsi ses enfants de la vallée de larmes.

Dom Jean lisait avec dévotion la vie de St. Libermann jusque dans sa dernière maladie, quelques jours avant sa mort voyant que je prenais ce livre à côté de son lit, il le retira brusquement de mes mains, en me disant à peu près ces paroles pour répondre à ma surprise:

« Je crois que mon St. ami Libermann jout largement de la gloire, céleste, mais vous avez tant d'autres bons livres à lire. » Je sus plus tard que cette vie renfermait un mot qui alarmait son humilité; c'est une vraie Providence qu'il ne soit plus là, vous lauriez martyrisé en allongant ce mot, surtout si la tournure avait été tant soit peu laudative.

Depuis bien des années, mon Très-Dévoué Frère, nous suivons avec un intérêt spécial les traces de vos Missionnaires d'outre-mer, admirant les grandes bénédicitions qui descendent sur tout ce qu'ils touchent. — Dieu soit bénit! — D'oresavant cet intérêt grandira beaucoup, nous verrons dans le bien que ils font, la besogne la besogne de nos très-chers frères et la notre propre. — C'est ainsi que nous entendons les droits de la participation que vous avez en la condescendance de nous donner.

J'oubliais, mon Très-Dévoué Frère, de vous dire l'agréable surprise que nous a causé l'anniversaire de votre Vénérerie Frère; ce rapprochement du 2 février au 2 janvier, ne s'effacera plus de notre mémoire. Dieu soit bénit!

Signé: F. Maurice-Marie Borel, Chartre.

## II.

Extrait du Messager du Sacré-Cœur  
sur l'union de la Cong<sup>r</sup>. à l'Apostolat de la prière.

(Bulletin de mars 1865. Tom VII. page 117.)

Deux vaillantes phalanges viennent encore de s'adjoindre à notre sainte ligue. La première est celle qui marche sous la bannière de St. Bruno, et qui depuis tant de siècles, exerce, dans l'Eglise, avec une si admirable ferveur, l'Apostolat de la Prière.

La seconde recrue importante que l'Apostolat a faite dans ces derniers temps est la Congrégation du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, qui se voue spécialement à l'évangélisation des noirs. Le E. R. Frère Schwindenhammer, Supérieur général de cette Cong<sup>r</sup>, nous avait écrit, il ya déjà quelque temps, une lettre où il nous témoignait la plus grande bienveillance en faveur de notre Oeuvre. Nous avons répondu à des avances assez gracieuses par la demande d'une union plus étroite entre nos Associations et les courageux apôtres dont le E. R. Frère Schwindenhammer est le chef. Voici la lettre que nous venons de recevoir.

Paris, le 40 janvier 1865.

Mon Révérend Père;

J'ai reçu quelques jours avant votre lettre, les livraisons du Messager du Sacré-Cœur que vous avez bien voulu m'envoyer, et je m'imprèse de nous en témoigner toute ma reconnaissance. Votre Oeuvre, si belle et si catholique, de l'Apostolat de la Prière était déjà connue parmi nous, et spécialement au Séminaire colonial. Ce sera pour nous un moyen de la faire mieux connaître encore, et de contribuer à la propager. Dans ces temps, plus que jamais, on a besoin de s'unir tous par la prière, pour conjurer le mal qui menacent la société.

Vous me demandez pour vos Associations, mon Révérend Père, une participation spéciale aux prières et bonnes œuvres de nos

\*\*\*

missionnaires. Je vous l'accorde bien volontiers. Mais, en retour, je vous demanderais aussi une part spéciale dans les prières de votre Association, pour toutes nos Missions, et particulièrement pour nos chères Missions des Noirs. Depuis longtemps déjà, en face de toutes les difficultés que présentent de toutes parts ces missions pénibles et difficiles, nous avons senti le besoin tout spécial que nous ayons des prières des âmes ferventes; et nous avions même établi en ce but, une Association de prières pour la conversion des noirs, en union avec l'Archiconfrérie de St. 19. des Victoires, association que le Saint Siège a bien voulu bénir et enrichir d'indulgences. Je vous serais bien reconnaissant, mon élévérend Père, de vouloir faire connaître et recommander cette œuvre dans votre Bulletin mensuel. Je vous adresse, à cet effet, sous bande, quelques billets de cette Association, imprimés dans nos missions, qui vous la feront connaître.

Veuillez bien recevoir de nouveau, mon élévérend Père, l'expression de ma reconnaissance et de mon dévouement en Notre Seigneur.

Votre très humble serviteur,  
Schwindenhammer, Sup. gal.

— On trouvera plus bas la reproduction de cette notice sur l'Association de prières pour la conversion des noirs. En la lisant nos Sociétés comprendront dans quelle importance de l'œuvre que le R. Père Schwindenhammer recommande à leur zèle. Cette œuvre, comme celle de St. 19. d'Afrique, de la Conversion du Japon, etc., a une parenté trop étroite avec l'apostolat, pour ne pas obtenir nos sympathies et notre concours.

---

III.

Notice sur Mr. Drach,  
ancien caléchiste de notre Vénéré Père.

(Extrait du Journal de Monde n° du 14 janv. 1865)

Le savant et célèbre rabbin converti, Paul-Louis Drach,

est mort à Rome le 3 de ce mois, à l'Hôpital de S. Spirito in Saffia. Voici sur ce jeune converti, les quelques détails que nous donne le Journal de Rome.

— Né dans la religion juive, il embrassa le catholicisme, y demeura très-attaché et en pratiqua scrupuleusement les préceptes.

Il léguera à la Sacré Congrégation de la Propagation, tout en pourvoyant à l'avenir de ses deux enfants, le fruit qu'il a retiré de ses travaux littéraires et de sa connaissance des langues orientales. La teneur de son testament témoigne de la plus vive confiance en Dieu et dans l'intercession de la Vierge Marie, pour laquelle il professait une dévotion sans bornes : il renouvela dans cet acte la profession de foi de Dieu pour attester une dernière fois son attachement à l'Eglise catholique.

Prisé par de longues et pénibles études, plus encore que par les années, le Chevalier Drach passa les derniers mois de sa vie dans un état de souffrance qu'une chute récente est venu aggraver. Ayant alors le pressentiment de sa fin prochaine, il a voulu être transporté à l'Hôpital de San. Spirito, afin de finir ses jours dans un asile ouvert aux pauvres par la charité chrétienne. La tendresse et les soins affectueux que lui prodiguait sa fille ont été impuissants à le détourner d'une détermination qui lui était inspirée par un sentiment de profonde humilité. Tendant qu'on le transportait à l'Hospice il exprimait sa joie. Quelques heures après son arrivée, il a rendu tranquillement son âme à Dieu, au milieu de l'édification qu'une verba si éminente répandait sur l'assistance.

La Propagande qui n'a eu connaissance du projet de M. Drach qu'après sa mise à exécution, s'est

d'abord empressé de pourvoir à tous les besoins du malade, puis après sa mort, de faire célébrer des messes pour le repos de son âme, et rendre à sa dépouille les honneurs qui lui étaient dus.

« Le Chevalier Drach fut bibliothécaire de la Propagande pendant les années qu'il passa à Rome après sa conversion, après son départ pour la France, il conserva le titre de bibliothécaire émérite. »

— La Correspondance de la Gazette du Midi, ajoute dans son récit quelques détails dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs.

« Dans son testament, le Chevalier Drach renouvela sa profession de foi catholique de Pie IV; il y invoca la fille des rois de Judée, la Vierge Immaculée promise à ses pères, dans les termes les plus tendres et les plus touchants. Il a rendu l'âme à Dieu en appelant ce Jésus qu'une éclaircie de science joint à un rayon de grâce lui avait révélé, et en lui criant de sa voix affaiblie par l'agonie : Fili-David, miserere nobis. »



#### IV.

### Notice sur M<sup>r</sup>. Brun,

Vic. q<sup>ue</sup> de Clermont, bienfaiteur de notre Etabl<sup>s</sup>t. de Cellule.

(Extrait de la semaine de St-Sauveur, n<sup>o</sup> 22 et 29 avril 1863.)

M<sup>r</sup>. Brun naquit en 1802 à Clermont-Ferrand. Depuis sa plus tendre enfance d'un caractère pieux et candide, ses premières aspirations de son âme se tournèrent vers le sacerdoce. Après le rétablissement des écoles ecclésiastiques, il entra au petit séminaire de Clermont et s'adonna avec une grande ardeur à l'étude des lettres profanes et saintes. Cet amour du travail ne l'abandonna pas dans la vie; et plus tard, nous le verrons y consacrer tous les rares

loisirs de sa veillesse. Une application ardente jointe à une intelligence vive et précoce, lui obtint les plus brillants succès. Maîtres et condisciples avaient les yeux fixés sur lui. Après l'achèvement du cours de théologie, ses Supérieurs le nommèrent maître des conférences au grand séminaire, en attendant qu'il pût recevoir le sacerdoce. Ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, ses éminentes qualités lui méritèrent la place de vicaire à l'Eglise paroissiale de N. D. du Fort. Il remplit ce poste avec un zèle remarquable, et dirigea ensuite dans les voies de la perfection les Pauvres du Bon-Pasteur dont il fut nommé administrateur.

Lorsqu'en 1839 Mgr. Féron releva l'œuvre des Missions diocésaines, œuvre qui avait compté précédemment parmi ses membres, Son Eminence le Card. Giraud, Arches. de Cambrai, Mgr. l'Evêque de Brodez et M. Mercier, Vicaire général depuis 1834, ce fut M. Brun qui en fut nommé Supérieur. Il s'acquitta pendant 10 ans de cette charge si difficile, parcourant toutes les montagnes de la haute Auvergne, donna de nombreuses missions dans les Arrondissements d'Ambert et d'Issoire, et ranima la foi parmi les populations villageoises. Le plus grand succès couronna ses travaux apostoliques, et Monseigneur ne sut mieux le récompenser de son zèle, qu'en le nommant son second Vicaire général en 1849. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant l'espace de près de 16 ans, il administra le diocèse de Clermont. Il améliora l'état des églises anciennes, travailla à l'érection de nouvelles paroisses, veilla avec la plus grande sollicitude sur les intérêts religieux des campagnes et favorisa le développement des communautés religieuses.....

Il n'apportait pas moins de soins et de dévouement

à l'éducation de la jeunesse cléricale. Il encourageait les prêtres des campagnes à développer dans leurs paroisses les vocations ecclésiastiques. Il encourageait aussi les établissements d'instruction déjà fondés et contribuait à la fondation de nouveaux. Ainsi, pour ne parler que du petit séminaire de St-Sauveur, dès sa fondation, M. Brun le prend sous sa protection, en favorise le développement, le recommande au clergé du diocèse, et interrompt souvent ses travaux pour venir le visiter et s'intéresser de plus près à sa prospérité. Il en était alors vraiment le père; il visitait chacune des étés de l'établissement avec une condescendance admirable. Aux uns il parlait de la grandeur du sacerdoce, aux autres du dévouement religieux et du rôle apostolique; pour tous il avait des paroles d'encouragement et de conseil. Plusieurs fois il donna des instructions aux enfants de la Congrégation de Marie, soit à leur fondation, soit plus tard; et vint présider la séance d'installation de notre petite et chère Académie de l'Immaculé-Cœur de Marie. Dans ses fréquentes visites, nous eûmes souvent occasion de remarquer sa vertu, sa piété et son caractère affable et prévenant.

La douceur fut propre à M. Brun dès ses plus tendres années, aussi se vit-il sans cesse entouré de stime et de l'affection de ses condisciples. Il ne pouvait rien refuser aux pauvres, et il se serait dépouillé de son habit plutôt que de ne pas faire l'aumône. quelque temps avant sa mort, il venait de donner la somme de 100 francs à un pauvre. Enfin quel plus bel usage pourrions-nous faire de son désintéressement, sinon de dire qu'en mourant il n'a pas même laissé une volonté en succession. A cette générosité d'âme il

joignait la plus grande condescendance et simplicité. Les paroisses où il donna ses missions en conservent encore le souvenir.

Il ne nous est pas permis de passer sous silence le dévouement sans bornes qu'il avait pour le successeur de St. Pierre. Encore Vicaire à N. D. du Fort, il avait puisé dans les entretiens de son curé le plus vif attachement pour le St. Siège, et souhaitait vivement de voir retourner au rit romain l'ancienne Eglise de Clermont illustrée par tant de saints évêques. En son particulier, il se servait toujours du breviaire romain. Il avait reçu en testament le breviaire dont se servait le Cardinal Giraud. Il travaillait avec ardeur à l'introduire dans le diocèse. De graves difficultés entravèrent longtemps les vœux de Mgr. Féron et de son Vicaire général. M. Brun néanmoins comptait sur la Providence, et assuré d'un retour prochain, passa ses dernières années à la rédaction du propre du diocèse que le Souverain Pontife a approuvé.

Dieu couronna ses généreux efforts. Le Grand Séminaire chanta pour la première fois, selon ce rit, les ténèbres du Jeudi-Saint, le 12 avril 1865. M. Brun voyait accompli le vœu de toute sa vie. Depuis 15 jours, sa santé s'était affaiblie de plus en plus et ne lui permettait plus de quitter sa chambre. Il ne perdit pas cependant sa sérénité habituelle, et dans le plus fort de ses souffrances, il trouvait toujours quelques mots pour égayer les personnes qui le soignaient. Jamais, au témoignage de sa sœur, on n'entendit sortir une plainte de sa bouche; il se laissait conduire comme un enfant.

Le Dimanche des Rameaux, il manifesta le regret de ne pouvoir assister à la procession: « Espérons que ça ira mieux, ajouta-t-il, mais que la volonté de Dieu

soit faite : j'ai bien prêché la patience aux autres, maintenant il faut bien l'avoir moi-même...».

Le mardi suivant, Mgr. Céron vint lui-même lui rendre visite. Rien ne saurait exprimer l'émotion de Mgr. Brun à la vue de cette marque d'attention et d'amitié de la part de son évêque. Le lendemain, il reçut les derniers sacrements, gagna en même temps l'indulgence du Jubilé : « Maintenant, dit-il, je suis content ». Tendant qu'il prononçait cette parole, sa physionomie avait revêtu une douce sérénité. Il conserva sa comaisance pendant toute la soirée du mercredi. Vers minuit, sa voix s'éteignit, sa respiration s'affaiblissait peu à peu, et il expira peu après sans effort, sans agonie, le jeudi Saint, vers deux heures du matin. Sa mort fut aussi sereine que sa vie. « Beati qui in Domino moriuntur ! »

signé H. Humbrecht, scol.

## V.

### Notice sur l'Abbaye de Marienstadt<sup>(1)</sup>.

(Traduction d'une ancienne notice allemande.)

Sur les domaines de l'ancien Comté de Sayn, dans la vallée que forme le Heisterbach, on voit l'ancienne abbaye des Cisterciens de Marienstadt, dont les remarquables bâtiments méritent toute notre attention.

D'après divers documents, il existait dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, mais dans un autre endroit de la vallée, qu'on nomme encore Alten Kloster (ou vieux monastère, brin altn Klostn) un couvent sous le nom de Marienstadt. Les généreuses largesses du Bourgmestre Everard d'Orberg et d'Adelaïde, son épouse, donnèrent lieu, en 1215, aux premières constructions dans cet endroit. Douze moines de l'abbaye de Heisterbach voulurent commencer

(1) Nous avions différé cette notice annoncée au dernier bulletin, attendant d'autres renseignements promis par le P. Lachar mais non encore parvenus.

le nouvel établissement, mais ne pouvant vaincre les difficultés que la nature du sol et du climat leur opposait; ces Religieux, éprouvés par les privations et les fatigues, se virent forcés de regagner leur maison-mère, où ils exposèrent à l'abbé Hermans les obstacles qui avaient rendu toutes leurs tentatives vaines et inutiles. Le saint abbé, rapporte la chronique, malade en ce moment, loin de se décourager par l'insuccès de cette première tentative, ordonna aux frères des jeûnes et des prières, afin qu'il pût au Ciel de marquer lui-même l'endroit propre pour le nouveau monastère. Et le troisième jour, la divine Protection de l'Ordre, la Vierge Marie, apparut au malade, tenant à la main une branche d'aubépine en fleurs, et lui ordonna de reprendre les travaux de fondation à un endroit exposé au soleil, là où l'on trouverait un buisson d'aubépine en fleurs. On était au mois de février, encore au cœur de l'hiver. Cependant les douze religieux pleins de confiance, quittent leur monastère; bientôt ils aperçoivent au milieu des neiges le buisson fleuri. C'était le lieu désigné par le Ciel; ils y bâtirent une chapelle en l'honneur de Ste Anne: ce furent les premiers commencements de Marienstadt.

Le buisson miraculeux se voit encore tout verdoyant dans le jardin du monastère, bien que son écorce ridée porte les traces de six siècles. Grâces aux largesses du Comte Henri de Sayn, et de son épouse Guder de Greifenstein, le couvent fut être terminé en entier: et lorsqu'en 1227 les Religieux prirent solennellement possession de leur nouveau séjour, Henri de Vînebourg, archevêque de Cologne, leur témoigna sa joie en les comblant des dons de sa bonté.

L'Eglise surtout attire les regards et l'admiration du visiteur. Le vaste édifice construit dans ce style pur et élégant, qui distingue tous les monuments religieux des Cisterciens du XIII<sup>e</sup> siècle, est encore parfaitement conservé.

dans son entier. Dans toute l'étendue de notre pays, il est peu de monuments d'architecture de cette époque qui lui soient comparables pour l'élegance, la justesse des proportions, et la hardiesse de l'exécution; et il n'en est pas un peut-être qui le surpassé. Les principes du style gothique y sont appliqués, au dedans comme au dehors, avec une pureté et une hardiesse, qui ne recule devant aucune difficulté, quelque nombreuses qu'elles soient. C'est ce qu'on admire surtout dans le chœur à sept côtés qui forme la tête du monument. Des faisceaux de colonnes élancées soutiennent l'édifice, et forment une galerie, qui prolonge les nef latérales tout autour de l'abside. Aux sept angles du chœur correspondent autant de petites chapelles, dont les toits sont élégamment couronnés par les ornements gothiques qui terminent les contre-forts de l'église.

Nous n'entreprendrons point ici de faire voir, comment la construction extérieure est en parfaite harmonie avec la noble simplicité de l'intérieur. Si n'y a pas de clocher indépendant de l'édifice, on sait que, selon la coutume de l'ordre, un simple échafaudage en bois, élevé à la ligne de séparation du chœur et de la nef, servait pour les cloches. Nous ne dirons rien non plus du modeste mobilier, qui orne l'intérieur de l'église, et dont la simplicité est conforme aux plus saines traditions de l'antiquité.

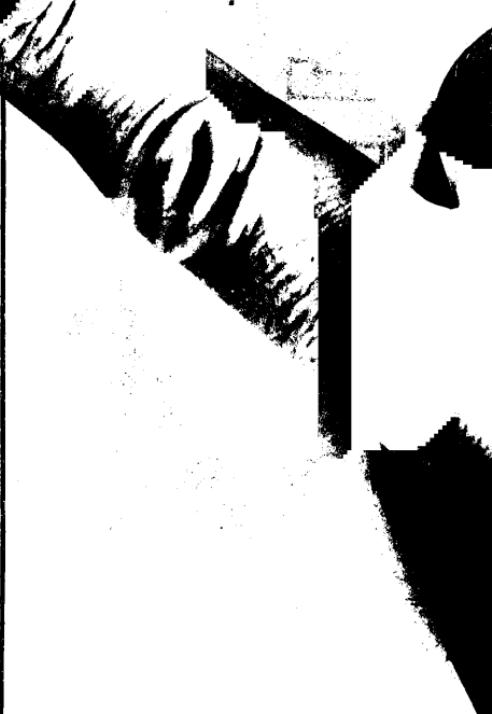
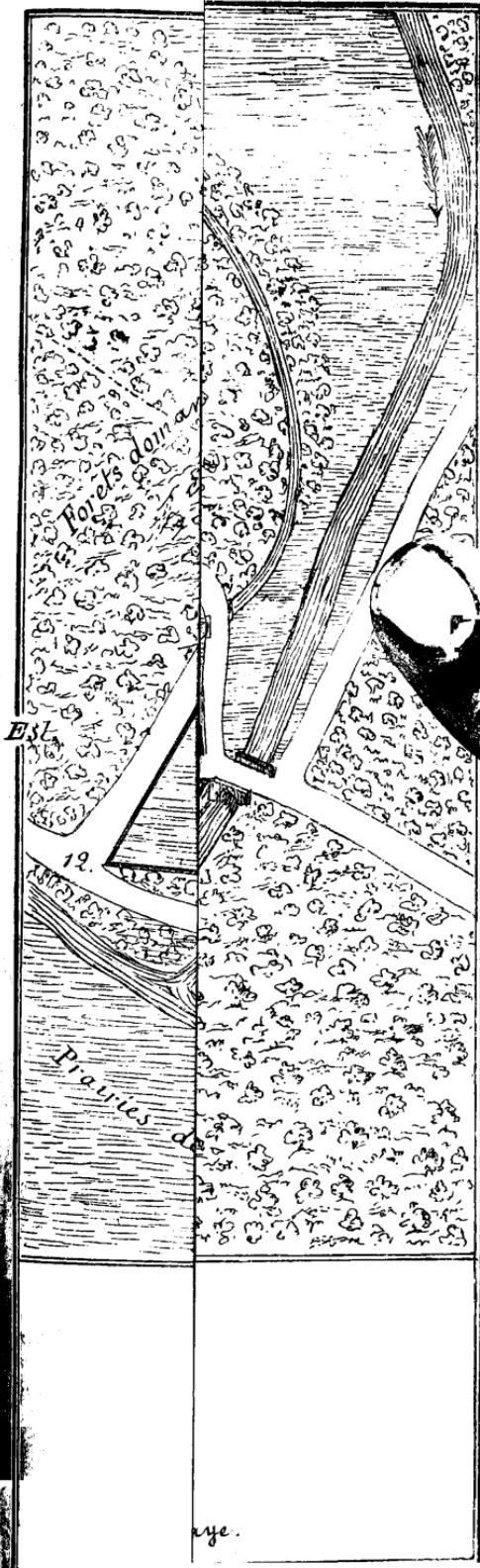
Revenons donc à l'historique du couvent. Tous piennes liberalités des Seigneurs de Sayn envers le monastère, répondait, du côté des enfants de St. Bernard, la sainteté de leur vie, leur ferveur et leur piété.

Tous les frais de la construction du monastère et de la magnifique église, les champs, prairies, paturages, forêts dont les Religieux eurent besoin, tout leur fut donné par la générosité du Comte Henri, le zélé fondateur du nouvel établissement. Ses descendants non moins généreux, accor-

de nouveaux bénéfices au monastère. Ils eurent soin également d'en écarter tout ce qui eût pu troubler le religieux silence et la tranquillité du couvent et des environs. Ainsi en 1343, le Comte Jean de Sayn donna aux religieux, par acte écrit, l'assurance que ni lui, ni ses héritiers, ne laisseraient jamais occuper la colline située devant le monastère et ne permettraient à personne de s'y établir. Les religieux, de leur côté, pour se montrer dignes de ces bienfaits, s'adonnaient avec ferveur aux devoirs de leur état et suivirent fidèlement les règles de leur St. fondateur. Ainsi l'accord le plus parfait et le plus amical régnait-il entre les nobles protecteurs du monastère et ses habitants, dont les professions s'étendaient au loin jusqu'aux environs de Coblenz et d'autres villes sur les bords du Rhin.

Mais avec l'opulence, le relâchement de l'ancienne discipline s'introduisit dans le couvent, et les désordres, suite inévitable de la décadence des anciennes institutions monastiques, ont dû causer quelque fois de profonds chagrins aux zélés protecteurs de Marienstadt, ainsi qu'aux abbés visiteurs qui venaient de temps à autre de la maison-mère, pour entretenir les bonnes relations entre les deux. Néanmoins, l'affection quasi héréditaire des Comtes de Sayn pour le monastère ne diminua point: et le même Gerhard, en l'année 1479, lui fit de nouveaux dons et des concessions considérables, à la seule condition: « de célébrer tous les jours une messe pour lui, le Comte Gerhard, pour ses ancêtres, pour ses enfants et tous ses descendants, les Comtes et Comtesses de Sayn; et en outre de chanter l'office des morts, tous les ans, les quatre vendredis des quatre-temps, avec messe et vigile jusqu'à la fin du monde.»

— Mais plus vite que le pieux Seigneur ne le soupçonnait,



eye.



cette fin de l'ancien monde arriva pour Marienstadt, en même temps que la ruine intérieure et extérieure du beau monastère. Depuis 1573, des dissensions avaient éclaté entre les moines et les Comtes de Sayn. quelques années après, survint l'irruption des Guédois, qui pillerent l'abbaye et confisquèrent tous ses biens meubles et immeubles, pour tirer vengeance de la résistance que les moines de Marienstadt avaient opposée aux alliés de Gustave-Adolphe. Ilustard cependant, les Religieux purent rentrer dans leur antique demeure et recouvrir en grande partie leurs possessions; mais, pour en être bientôt expulsés de nouveau, au commencement de ce siècle.

Le journal Le Catholique de Mayence, dans une notice publiée l'année dernière sur Marienstadt, continue ainsi l'historique de cette abbaye. (N° 45, 146-6 et 13 novembre 1864.)

L'histoire de la Passion de Marienstadt commence avec la Révolution française.

Déjà en 1790, cette abbaye fut, à plusieurs reprises différentes, pillée et mise à contribution par les français. Après le départ de ceux-ci, les Religieux purent rentrer dans leurs cellules dévastées; mais la paix ne dura que peu de temps. Par suite du traité de Lunéville, en 1801, les princes allemands, qui avaient eu des possessions sur la rive gauche du Rhin, dirent être indemnisés de leurs pertes; et les électorats ecclésiastiques, les évêchés, et les abbayes, en un mot, tous les biens appartenant à l'Eglise furent pris, pour servir d'indemnité à ces princes. C'est ce qu'on appelait la sécularisation des biens ecclésiastiques. C'est ainsi que Marienstadt fut donné à la Maison de Nassau, qui en a été maîtresse jusqu'à nos jours.

Personne ne pourra ni ne voudra reconnaître la sécularisation comme juste et légitime; personne aujourd'hui

n'oserait entreprendre sérieusement de la justifier. Car expulser une Communauté de ses possessions, pour s'en emparer, n'est certes pas une moindre injustice, que si l'Etat voulait tout d'un coup dissoudre les sociétés de chemins de fer, ou de mines, pour s'emparer de leurs biens. Du moins Marienstadt sécularisée aurait au moins dû rester aux catholiques; mais non, elle est jointe aux domaines d'un maître protestant: c'est évidemment souverainement injuste.

Privé de ses maîtres légitimes, le vaste établissement resta inoccupé, abandonné à une ruine complète. Car encouragés par l'exemple du gouvernement, des spoliateurs privés se火灾 également le droit de bénéficier au détriment du monastère. De là les déprédations continues auxquelles il fut en but. On défonça les planchers, soit pour avoir le bois, soit pour chercher des trésors cachés; on enleva les fenêtres avec leurs montures, et jusqu'aux châssis en pierre; on emporta même le plomb des toits.

L'orgue de l'église avait été enlevé et détruit par les français; mais la plus grande perte fut celle du magnifique maître-autel en style gothique, qui se trouve aujourd'hui dans le musée de Wiesbaden.

Enfin, le gouvernement de Nassau crut plus avantageux de vendre à une société anglaise pour 30,000 florins (65,000 £) les bâtiments qui se trouvaient inutiles et lui devenaient très-dispendieux à cause des frais d'entretien. Le terrain attenant fut également vendu, et quant aux autres possessions considérables que l'ancienne abbaye avait sur tous les points du Duché, elles sont toutes restées au domaine.

La société anglaise n'eut guère à se féliciter de son acquisition - preuve de plus que posséder injustement les biens de l'Eglise, n'a jamais porté bonheur. - Après douze

ans de possession, elle se vit réduite à revendre l'abbaye au gouvernement pour le prix de 19,500 florins (40,000 f.).

• D'abord l'Etat pensa en faire une maison de correction pour les vagabonds et autres gens nuisibles à la société; mais on recula devant l'exécution de ce projet, surtout à cause des dépenses énormes de réparation et d'arrangement qui il eût fallu faire pour cela. Le projet fut donc abandonné; mais par cela même le capital d'acquisition se trouvait sans aucune utilité; et cette abbaye devenait une charge pour l'Etat à cause des frais indispensables d'entretien des bâtiments qui dépassaient de beaucoup le produit de la propriété. C'il n'y avait donc rien de mieux à faire que de vendre l'abbaye. C'est ce qui a eu lieu, en effet, le 18 mai de cette année 1864. Marienstadt a été vendue aux enchères, pour le prix de 20,900 florins (44,785 f.) à Mgr l'Évêque de Limbourg, qui se propose d'en faire une maison de secours et de correction pour des garçons catholiques.

Les Catholiques, avant tous, se réjouissent de voir enfin rendu à une destination religieuse, cette vénérable abbaye dont la profanation et la ruine remplissaient tous les coeurs d'affliction. De plus, ils vont enfin voir s'accomplir un de leurs plus grands désirs, celui d'avoir un établissement de charité pour les pauvres enfants orphelins.

## VI.

Situation de la Colonie agricole  
de St. Joseph de N'Gazobil au 1<sup>er</sup> avril 1865 - 2<sup>me</sup> année.

(Rapport fait par Mgr Kobé.)

Colonie agricole de St. Joseph, le 28 av. 65.

La colonie agricole de St. Joseph compte actuellement

deux ans depuis son existence. Un premier compte rendu a fait connaître sa situation au 1<sup>er</sup> janvier 1864. Constater la marche du développement de l'œuvre depuis cette époque est l'objet du présent rapport. Le résultat progressif déjà obtenu permettra d'apprecier les espérances ultérieures.

### I. But général de l'œuvre.

Pour juger exactement les détails qui vont suivre, il importe de ne point perdre de vue le but général de l'entreprise de la Colonie agricole de St-Joseph. Ce n'est point une spéculation, ni commerciale, ni industrielle. Le gain financier n'est jamais le mobile des travaux et des sacrifices du Missionnaire. Répandre l'instruction morale et l'amour du travail, constituer la famille régulière et la propriété, bases fondamentales de la société humaine, comme aussi de la véritable religion; tel est le but de la colonie agricole de St-Joseph. Les travaux de culture cotonnière et autres, l'égrenage du coton par une locomobile, les ateliers et l'enseignement professionnel des métiers les plus utiles, la formation des jeunes indigènes à la direction des cultures, l'organisation des villages, les concessions partielles du terrain à des familles indigènes, sont autant de moyens pour atteindre ce but général.

### II. Personnel de St-Joseph.

Le Vicaire apostolique de la Sénégambie, réside presque habituellement à St-Joseph depuis la fondation, et s'en est réservé jusqu'à présent la direction générale.

Dans le courant de la deuxième année, la colonie agricole a perdu deux Frères coadjuteurs, un maçon et un mécanicien, plus un ouvrier européen. Tous trois ont été enlevés par la fièvre puericelle.

Actuellement, la C.º des Missionnaires se compose

de 4 prêtres et 7 Frères coadjuteurs.

Les élèves de l'établissement, sont partagés en deux catégories: les apprenants dans les ateliers, et ceux appliqués à l'agriculture et à l'élevage du coton, ces derniers sont ou internes ou externes. En dehors des temps du travail tous fréquentent des classes pour l'instruction primaire et religieuse. Ils sont au nombre de 125 savoir 50<sup>e</sup> catégorie - 25 - 3<sup>e</sup> catégorie 100. Le personnel des employés à la direction des travaux extérieurs se compose de: 2 agents, chefs de culture - 3 agents sous-chefs, - 3 chefs de villages surveillant les travaux, - quelques chefs de corvées.

Le nombre des ouvriers est en moyenne de 200 hommes, sans compter les femmes et les enfants.

Tout ce personnel, excepté les missionnaires, est indigène. Parmi les missionnaires, deux sont également indigènes.

### III. Personnel de St-Antoine de Sarene.

Pendant l'année 1864, une nouvelle exploitation cotonnière a été fondée, sous le vocable de St-Antoine de Sarene, à dix kilomètres au nord de St-Joseph, par M. Hecq, du Haut-Chir, et gérée sous la haute direction de Mgr le Vicar apostolique. Deux agents y dirigent un personnel de deux cents travailleurs, en moyenne.

### IV. Villages.

Deux nouveaux groupes de famille ou villages se sont formés pendant l'année 1864, à l'instar de celui de St-Joseph fondé précédemment. Ces trois villages, sous les titres de St-Joseph, St-Benoit (le Maure) et St-Michel, sont placés à distance sur les terrains de la colonie agricole, et présidés chacun par un chef indigène. Chaque chef de village surveille également

les travaux des champs qui s'exécutent dans les alentours.

Deux autres villages semblables ont été formés à St. Antoine dans la concession de Mr. Herzog. To la pointe de Dioucté (sud de St. Joseph), Mr. Boubit, commerçant à Gorée, a également fondé un centre de familles, dans la concession qui lui a été récemment accordée par le Gouvernement.

En tout six nouveaux villages sont disséminés aujourd'hui le long de la mer, sur un espace de 25 kilomètres, qui sépare Yanning de Joal, et qui était inhabité jusqu'ici. Le chiffre total de la population de ces nouveaux villages s'élève, en moyenne, à deux mille âmes; et tout ce monde vit aujourd'hui en paix et sécurité du fruit de son travail, sous la protection de la France, et sans avoir aucun rapport de dépendance ou de subordination vis-à-vis les autorités indigènes.

#### V. Matériel.

La Colonie agricole de St. Joseph, vu son isolement des villes coloniales, est obligée de pouvoir se suffire à elle-même pour tous les besoins de son exploitation. L'œuvre étant toute récente, son matériel laisse nécessairement à désirer. Toutefois, il ne manque pas d'importance relative, pour quiconque connaît et sait apprécier les difficultés locales inhérentes à l'entreprise.

Pour atteindre son développement actuel, l'établissement a puisé ses ressources: 1° Dans la maison de Dakar, qui, comme établissement d'éducation pour les indigènes, possédait déjà les principaux ateliers. Tout le matériel a été transporté à St. Joseph. - 2° Dans les fonds ordinaires et extraordinaires de la Mission. L'œuvre de la St. Enfance a pris à cœur cette entreprise dès le début, en vue des orphelinats, ateliers et ferme-école que la Mission y a fondés, et a accordé généreusement

des allocations extraordinaires pour les installations.  
3<sup>e</sup>: Dans le concours généreux de Mr Herzog, puissant industriel du Haut-Rhin, qui a bien voulu avancer des fonds considérables spécialement destinés et appliqués à la culture et à l'égrainage du coton.

L'ensemble des constructions, en pierres ou en bois, tant pour le logement du personnel directeur et des élèves de l'établissement, que pour les magasins, les ateliers, la locomobile, la scie circulaire, les égrenneuses et les autres dépendances de l'établissement, peut-être estimé à une valeur intrinsèque de 110,000 F.

Le matériel proprement dit, de forge, de menuiserie, d'atelage, d'embarcation; la locomobile, les égrenneuses, les presses à coton, la scie circulaire, la scie verticale, le chemin de fer américain etc., peuvent être évalués à 50,000 F.

#### V. Ateliers.

Si l'instruction professionnelle est utile quelque part, c'est sans contredit parmi les peuples tout primitifs encore de S. Afrique occidentale, où les principes les plus élémentaires des arts et des métiers les plus utiles à la vie sont à peu-près inconnus et où certaines professions, malgré leur nécessité et leur utilité, sont un objet de mépris qui retombe sur ceux qui les exercent. Les forgerons, les tisserands, les cordonniers sont autant de castes de parias vis-à-vis de leurs compatriotes.

D'autre part, les travaux exécutés dans les ateliers de forge, de menuiserie, de charpenterie, de taillerie, de cordonnerie etc., sont indispensables, tant pour la fondation que pour l'entretien et le développement d'une colonie agricole, dans une contrée complètement dépourvue de semblables ressources. Si les ateliers d'imprimerie et de reliure figurent à S. Joseph, ce n'est pas qu'ils soient

considérés comme indispensables à une colonie agricole; mais ils sont le complément de toutes les œuvres des Missionnaires dans les pays où les langues ne sont point encore écrites.

### VII. Culture.

Avant de parler de la culture proprement dite, il est permis de mentionner d'autres travaux qui se rattachent nécessairement à toute exploitation agricole, et qui sont un service important rendu au public, notamment aux populations environnantes. Des voies de communications ont été ouvertes non seulement dans les terrains de l'exploitation, mais encore à travers les forêts inhabitées, à un périmètre de 20 à 25 Kilomètres. Les travaux d'apportement et les préparatifs d'un débarcadère sont en voie d'exécution. Le gouvernement du Sénégal a déjà été à même d'apprécier l'utilité de ces voies de communications praticables pendant 9 à 10 mois de l'année et le Gouverneur a fait espérer son concours pour l'établissement d'un débarcadère.

Pour la culture proprement dite, voici ce qui a été fait: 100 hectares ont été plantés de mil à St. Joseph; mais une maladie qui a attaqué les épis avant leur maturité, n'a permis d'en retirer qu'une récolte partielle; 200 hectares plantés en cotonniers sont en plein rapport, et des défrichements considérables sont en pleine voie d'exécution pour être ensemencés à la prochaine saison, partie en coton, partie en mil.

À St. Antoine de Sarine, 200 hectares ont été également défrichés et sont en plein rapport.

Le rendement de la récolte s'élèvera à St. Joseph, à 40,000 Kilos, et à 50,000 à St. Antoine de Sarine. La récolte commence en fin novembre et dure toute l'année; seulement elle est plus abondante à deux époques: 1<sup>e</sup> en

janvier et en février, 2<sup>e</sup> en mai, et en juin. Le rendement par hectare planté dans de bonnes conditions, semble devoir s'élèver, la 1<sup>ère</sup> année, à 300 kilos bruts; ce résultat n'est pas d'accord avec les documents sur les essais qui ont été tentés en l'an 1820 et suivants. D'après ces documents, la première année était nulle. Le rendement de 2<sup>ème</sup> année; d'après le dire des indigènes, doit s'élèver au double et même au triple de celui de 1<sup>ère</sup> année. Les débris des champs ensemencés la 1<sup>ère</sup> année, à St. Joseph, malgré la sécheresse, semblent confirmer cette estimation.

La colonie agricole de St. Joseph est heureusement située sur un terrain jurassique où une excellente eau, chose précieuse en ces plages torrides, ne manque jamais. La terre végétale, d'un mètre de profondeur en moyenne, est avantageusement composée de granules solytiques, d'argile plus ou moins plastique et de sable siliceux. Le carbonate de chaux, tantôt sous forme de rognons, et tantôt sous forme de blocs friables, constitue le sous-sol. La partie élevée du terrain où se trouvent les bâtiments, est un emplacement très-favorable à l'habitation; mais semble l'être moins aux plantations cotonnières, trop directement exposées aux grandes brises de la mer. Le coton a mieux réussi dans les endroits abrités.

La question la plus importante est celle des graines. Sous l'empire du discrédit général jeté sur la graine indigène, on a employé, la 1<sup>ère</sup> année, des graines étrangères comme fond de culture. C'était une faute que fut reconnue trop tard la première année, mais dont on a profité pour la seconde. Tous les cotonniers provenant de graines étrangères ont produit une toute petite récolte, et se sont desséchés par après. Les quelques champs ensemencés avec des graines indigènes, et dans les plus mauvaises conditions, ont seuls survécu et ont

rendu abondamment en deuxième année. Du reste, les graines indigènes n'ont pas tous les défauts qui leur ont été imputés.

Le CNdargon, aussi appelé Ségon dans le pays, est l'espèce qui rapporte le plus abondamment. Elle renferme des variétés qui s'égrenent parfaitement bien. Son rendement à l'égrénage est de 28 p. %, dans l'état de mélange de graines adhérentes et lisses dans lequel les indigènes le récoltent. Il est à présumer que les graines lisses semées et plantées séparément, produiront un rendement plus considérable. Le Ségon fait le fond de culture à St. Joseph et à St. Antoine.

Le coton dit des Ferrères, qui semble n'être qu'une variété du Louisianae courte-soie, produit moins abondamment, mais donne un rendement de 33 p. % à l'égrénage.

Le Mokho, espèce indigène à graines très-adhérentes et à soie très-blanche, courte et laineuse, le Rquiné, espèce de couleur nantin, ne se sont trouvés mêlés qu'accidentellement et en quantité trop insignifiante dans les plantations de St. Joseph, pour être l'objet d'une appréciation expérimentale et pratique. Quelques espèces étrangères pourront peut-être s'accorder avec le temps; c'est aux essais à le prouver.

Quant au genre de culture, quelque primitif que soit le mode indigène, il est constaté qu'il est suffisant pour une production abondante et rémunératrice. L'application des systèmes de culture raisonnée devra sans doute modifier et améliorer les habitudes routinières et élémentaires des naturels; mais ce ne sera point chose facile.

Pendant 8 mois de l'année, le sol est desséché et dur comme de la terre gelée. Tandis que pendant les

quatre mois de pluie, les champs sont tellement imprégnés d'eau que le cheval ne peut y marcher sans s'enfoncer.

Une des observations les plus curieuses est que, après la première récolte, quatre mois après les pluies, sans aucun labour ni soin quelconque, le cotonnier pousse des branches nouvelles, fortes et longues, qui se chargent de capsules, tandis que, pendant les temps de pluies, le même cotonnier reste complètement stationnaire, pour reprendre sa végétation à la cessation des pluies.

### VIII. Sœurs indigènes ..

Une œuvre toute indigène qui n'a pas peu contribué à nous faire gagner la confiance publique, c'est la congrégation des Filles du St. Coeur de Marie. Toutes originaires de la Sénégambie, elles se sont, presque sous les yeux de leurs parents et amis, réunies en congrégation sous la direction de Mgr le Vicaire Ap<sup>gme</sup>. Elles sont actuellement 10 professes, 6 novices et 3 postulantes. Après peu d'années d'existence, cette association a déjà 3 établissements : le 1<sup>er</sup> à Dakar, qui comprend une crèche, une salle d'asile sous la direction de 4 sœurs; le 2<sup>me</sup> à Joal, où 3 sœurs s'occupent à faire l'école et à soigner les malades; le 3<sup>e</sup> à St. Joseph, où le Noviciat a été transféré depuis la création de la colonie agricole.

À St. Joseph, les sœurs sont le complément nécessaire à l'œuvre de la colonie; elles élèvent et instruisent les filles, s'occupent plus particulièrement des femmes, soignent les malades, et enfin rendent de signalés services à la Mission par la spécialité de leurs travaux.

Il n'appartient sans doute qu'à Dieu seul de prévoir l'avenir, mais qu'il nous soit permis d'espérer dans les vocations qui s'annoncent, et dans le déve-

actuel de l'œuvre des filles du St. Coeur de Marie, un puissant concours que la Providence prépare pour l'extension de la Mission.

#### IX. Résultat moral et religieux

Le résultat moral produit par l'existence de la colonie agricole de St. Joseph est palpable. C'est après une visite des premiers essais de culture à St. Joseph que M. Drouet et M. Boutit se sont décidés définitivement à mettre la main à l'œuvre dans deux nouvelles concessions. Les nouvelles publiées par le Moniteur du Sénégal sur les cultures de St. Joseph ne sont certainement pas étrangères à la fondation de la compagnie du Cap Vert.

Les communications établies entre le Hôdiégnem, ont fait désirer aux habitants de cette province l'influence civilisatrice des blancs, et plusieurs chefs de village ont demandé formellement leur annexion à la France.

Les enfants de l'établissement sont, pour la plupart, des orphelins arrachés, ou à l'esclavage par le rachat, ou à une mort précoce à laquelle la famine a conduit, dans des proportions effrayantes, les habitants exilés du Saloum.

La population groupée autour de l'établissement semble devoir former, en un temps plus ou moins éloigné, un véritable centre de colonisation. Les familles trouvant leur subsistance et la sécurité, s'attachent au sol, et tandis que le père gagne sa vie en cultivant alternativement du mil à son propre compte et du coton pour la colonie agricole, moyennant rémunération, les enfants, à titres d'externes, reçoivent l'instruction morale et religieuse et sont initiés de bonne heure à des travaux utiles, soit à la colonie agricole pour

les garçons, soit chez les sœurs indigènes pour les filles.

Un nombre considérable de matelots et d'affranchis ont été sauvés depuis deux ans, et beaucoup d'enfants et d'adultes mourants ont été baptisés. Les orphelinats intérieurs sont tout heureux de recevoir, avec le baptême, une éducation chrétienne. Quant aux adultes des villages, à mesure qu'ils s'habituent et se familiarisent avec nous, ils cherchent non-seulement à nous imiter dans les usages de la vie sociale, mais encore ils manifestent le désir et font des efforts pour être initiés aux pratiques de la vie chrétienne. Déjà quelques uns sont de fervents chrétiens, et d'autres, en grand nombre, regardent comme une faveur leur admission aux instructions religieuses et au baptême. Ce qui paraît évident, c'est que, en résultat définitif, 1° ces familles resteront attachées au sol français, 2° qu'en peu de temps elles seront catholiques.



## VII.

Lettre du P. Duby au P. Leureux,  
sur la Mission de Ste Marie de Gambie

Exorde en faveur des Procureurs — Remerciements de la statue de M. V. des Victoires qui lui a été envoyée. Mois de Marie et Jubilé — Visite de Monseigneur — Réception de la statue — Effets de la protection de Marie. Conversions. Vocations de sœurs indigènes, de prêtres et de Frères — Visite du Gouvernement aux écoles. Sa satisfaction — Projets de réunion des colonies anglaises sous un Gouvernement gal résidant à Sierra-Léone — Antipathie des noirs contre les européens — Changement prochain du Colonel d'Orcy. Ses bonnes dispositions.

Sté Marie de Gambie, 23 juil. 1865.

Mon bien cher Frère,

Fermettez-moi, je vous prie, de venir vous interrompre un instant au milieu de vos comptes et de vos chiffres, si les chiffres et les comptes veulent bien vous permettre, à

vous-mêmes une petite interruption, car ce sont, ma-t-on dit, des êtres fort-intractables. Aussi je suis plein de compassion envers les Procureurs et Économies de tout grade. Si du moins ils trouvaient quelque compensation du côté des hommes; mais malheureusement, le plus souvent ceux-ci ne viennent à eux qu'escortés d'autres comptes et d'autres chiffres. Pour moi, j'ai hâte de vous rassurer. Je ne viens point seul, il est vrai; mais je viens accompagné d'une garde plus douce et plus aimable. Plus d'une fois il m'est arrivé d'entendre des économies de nos confrères s'attendrir sur leur malheureux sort et regretter amèrement d'avoir à faire des additions, des soustractions, des multiplications, des divisions, etc., etc., pendant que les autres confrères, en Mission et ailleurs, avaient le bonheur de travailler au salut des âmes et de s'occuper ainsi à ce qui faisait l'occupation de notre divin Sauveur sur la terre. Ils avaient oublié, ces bons confrères, que notre divin Maître lui aussi s'est occupé de comptes et qu'il s'en occupe encore. Il compte ses élus; il a compté ses Apôtres, il compte les bonnes œuvres, y compris même les travaux des Économies. Il emploie dans ses comptes toutes les quatre règles avec toutes leurs combinaisons. Il soustrait sa grâce aux superbes. Il a fait la grande multiplication des pains; il a fait une division admirable en les partageant entre 5000 ou 7000 hommes, et il a fait encore la même opération en rompant le pain au milieu de ses chers disciples. Cognoverunt eum in fractione panis. En voilà bien assez, je crois, mon cher frère Procureur, pour vous consoler et vous encourager, supposé que vous en ayez besoin. Mais il n'est, sans doute, nullement nécessaire de vous citer toutes ces belles choses; elles font, j'en suis convaincu, l'objet le plus cher et le plus doux de vos méditations. C'est donc par une vilaine méchanceté que

cetains mal-avisés voudraient désigner comme patron des Économés le disciple infidèle et traiître à son Maître. Il économisait pour lui, et non pas pour les autres; au lieu de se sacrifier par dessus ses chiffres, il a sacrilégiement sacrifié son divin Maître pour faire une addition à son profit. Le véritable Patron des Économés, c'est Notre-Seigneur lui-même; c'est lui qui est le grand Procureur général: *Oculi omnium in te sperant Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno.* Je vote pour ce Patron là. Que n'aurais-je pas à vous dire encore si je ne craignais pas de vous écrire des choses que vous savez mieux que moi, et d'impatienter par là vos additions, vos soustractions et toute la compagnie qui entend être obéie et qui vous le ferait payer cher par après. Je me bornerai donc à ne vous entreténir dans cette lettre plus que d'une seule chose bien bonne et bien belle que vous ne savez pas encore, et que très-certainement vous serez heureux d'apprendre; je vous l'ai promis, et je veux tenir parole.

— Malgré les nombreux envois que vous faites pour aider et soutenir vos frères qui travaillent au salut des âmes dans toutes les parties du monde, vous n'avez pas oublié celui que vous nous avez adressé au mois de mars ou d'avril passé: la magnifique statue de N. D. des Victoires qui fait maintenant le plus bel ornement de notre église, et, je dois dire, de tout le pays. Vous connaissez assez les circonstances édifiantes qui ont accompagné l'acquisition de cette nouvelle statue, après que l'ancienne se fut détériorée par suite de la grande humidité de la saison des pluies. Cet accident, qui affligea nos chers chrétiens, fut un sujet de joie pour les protestants et autres ennemis de celle qui a détruit toutes les herésies, et qui détruira aussi la leur. Une quête fut organisée spontanément

par nos chrétiens pour se procurer une image de N. D. des Victoires; et cette quête fut si heureuse et si abondante qu'on peut l'appeler à juste titre une véritable victoire; et ce ne sera point la dernière.

Le mois de mai, mois consacré à Marie et où nos chrétiens aiment à se réunir sous les jours aux pieds de la Bonne Mère, pendant que je faisais la première instruction pour exhorter les fidèles à la confiance envers Marie, il m'échappa de dire que cette année-ci la St. Trinité nous préparait quelque grâce toute particulière. Je me sentais porté à dire cela, à cause de la dévotion bien grande qu'ils ont envers la Mère de Dieu. Je ne pensais presque plus à ces paroles, quand, au milieu du mois de mai, nous arrivâmes à l'improviste le Fr. Lacombe, pour nous annoncer, de la part de Monseigneur, la grâce du Jubilé accordé par le St. Père à l'occasion de l'encyclique. Ses exercices du jubilé commencèrent le 31 mai, pour finir le 21 du mois suivant. La plupart de nos fidèles voulaient se préparer à gagner l'indulgence du jubilé pendant la première quinzaine, qui finissait par la fête de la Pentecôte. Il y eut tous les jours cinq exercices; nos chrétiens les suivirent avec une exactitude et un empressement des plus édifiants, malgré les chaleurs extraordinaires qui régnait alors. À six heures du matin, ils venaient à la St. Messe et à la prière suivie d'un catéchisme. À dix heures, on venait dire le chapelet en commun, à trois heures de l'après-midi on faisait le chemin de Croix; et le soir, à six heures, il y avait une instruction suivie du Salut du St. Sacrement. On finissait la journée, comme à l'ordinaire, par la prière du soir en commun. C'est le cher Fr. Lacombe qui voulut bien préciser à tous ces exercices et qui dut aussi, comme de juste, accepter les frais de la prédication. Sa parole,

si aimée de nos fidèles de St<sup>e</sup> Marie de Gambie, semblait avoir revêtu, en cette circonstance un charme tout particulier. La langue Wolofe, que l'on est porté si facilement à regarder comme une langue sauvage, devenait dans sa bouche une langue si belle, et les choses qui il exposait devenaient si intéressantes et si aimables que je ne me rappelle qu'avec plaisir avoir éprouvé des impressions plus douces que celles que m'ont laissées ces pieux entretiens. Le Bon Dieu et la Bonne Mère guidaient sa langue, et voulaient s'en servir pour remuer et ébranler les coeurs de ses nombreux auditeurs et y produire les plus consolants fruits de salut. Le temps qui restait entre les différents exercices communs était employé aux instructions particulières des deux communiant<sup>s</sup>, et aux confessions. Il y avait beaucoup de travail; mais qu'il est consolant d'avoir à faire à des âmes si bien disposées! C'est un véritable bonheur, et le bonheur ne fatigue pas.

Monseigneur avait fait annoncer à ces chers chrétiens de St<sup>e</sup> Marie qu'il viendrait passer les Fêtes de l'entecôte au milieu d'eux. Sa grandeur, attendue avec impatience, arriva à bord du bâcheau S.<sup>t</sup> Joseph le 2 juillet. Elle ne put s'empêcher d'exprimer sa consolation, en voyant les bonnes dispositions de nos fidèles. La joie fut grande de part et d'autre, la grâce par laquelle que j'avais cru devoir promettre de la part de la E. St<sup>e</sup> Vierge au commencement du mois de Marie, était devenue visible en quelque sorte et se touchait au doigt. Cependant la générosité de la Bonne Mère n'était point encore satisfaite. Elle voulut, par une marque de bonté toute inattendue et toute spéciale, récompenser notre petite chrétienté, de sa fermeur à profiter de la grâce du Jubilé et de sa dévotion envers Elle.

La veille de la fête de l'Ascension, samedi pour consacré à Marie, arrive un navire de France, ayant à bord la statue de N. D. des Victoires, fruit de la quête dont je vous ai parlé plus haut. Figurez-vous, si vous pouvez, le bonheur et la jubilation que causa cette arrivée, dont la nouvelle se répandit immédiatement. Que n'avez-vous pu être témoin de la joie de nos chrétiens et de la mienne aussi ! Je pensais alors à vous, et au cher M. Eugène, car c'est vous deux, mon cher Père Procureur, qui nous avez procuré cette magnifique image, et c'est vous qui avez contribué à nous causer une surprise si agréable et si extraordinaire. Le soir même, Monseigneur plaça la statue sur le maître-autel, et mit sur la tête de Marie et sur celle de l'Enfant Jésus les beaux diadèmes dont vous aviez eu l'attention d'accompagner votre envoi. — Qu'elle est belle, disaient nos chrétiens, qu'elle est admirable ! On ne pouvait se lasser de la regarder. C'est Marie qui vient présider à notre fête, ajoutaient-ils ! . . .

Aussi, comme vous pouvez bien le penser, la fête fut-elle des plus belles. Monseigneur dit la Messe principale, à laquelle il y eut Communion générale, y compris 22 premières communions. Après la Messe, Sa Grandeur administra le Sacrement de confirmation. Il eut 25 confirmants. Toutes ces grâces furent distribuées aux pieds de l'image vénérée de Marie, dont Monseigneur fit aussi la bénédiction le même jour. Le bien-aimé Pontife semblait avoir repris de nouvelles forces. Il prêcha jusqu'à trois fois en ce beau jour et presida pontificalement tous les offices. La clôture de la fête se fit par la rénovation des voaux du baptême ; et plusieurs voulurent s'unir aux premiers communicants, pour jurer fidélité à Jésus et à Marie. Quel beau spectacle

pour les Anges! et pour nous quelle consolation! Quelle belle victoire sur le démon!

J'ai eu le bonheur d'être témoin de bien des belles choses dans notre Mission de Sta. Marie de Gambie depuis 1849 et depuis l'érection du premier autel en l'honneur de la Mère de Dieu (5 décembre 1851); mais jamais je n'avais rien vu de si beau. C'était là réellement un jour du Ciel passé sur la terre; j'aurais je ne l'oublierai. Le Fr. Lacombe partagea notre joie; mais à notre regret il dut repartir pour St. Joseph de Ngazobil, où il se rendit avec Monseigneur trois jours après cette fête.

Pendant toute l'octave, la Statue vénérée resta exposée sur le Grand-autel. Elle fut ensuite placée dans la nef latérale où se trouve l'ancien autel de la Sta. Vierge. Cet autel est simple, mais bien. Néanmoins nos chrétiens ne semblent pas le trouver assez beau, et bientôt peut-être ils s'aviseront de se cotiser et de quérir de nouveau, pour procurer à Marie un autel plus digne d'Elle et plus en rapport avec l'admirable et aimable image. Mais n'anticipons pas, ce sera à vous dire une autre fois, car ce sera encore à vous, cher Frère, que nous nous adresserons pour l'acquisition. En attendant, la Statue reste là comme un souvenir permanent du Jubilé de 1865 et des grâces dont le Bon Dieu nous a comblés à la fête de la Pentecôte, cette année. Elle est l'objet d'une grande dévotion de la part de nos fidèles. Ce n'est pas en vain que notre Mission est appelée du nom de Sta. Marie, que notre île a toujours portée, depuis qu'elle est connue des Européens. Marie y avait jeté ses regards avant qu'elle n'y fut connue, et maintenant elle doit les jeter avec plus d'amour encore sur ceux qui l'honorent ici et sur ceux qui ont contribué avec tant d'empressement et d'attention à l'y faire.

honorer. Merci, mon bien cher Père; Merci aussi, bien cher M<sup>e</sup> Eugène, merci de la part de tous nos fidèles. La Bonne Mère saura vous récompenser.

— je devrois maintenant vous raconter quelques traits pour vous montrer comment Marie est la protectrice et la patronne de notre chère Mission, je dirais mieux de sa chère Mission. J'aurrois à vous citer aussi quelques conversions récentes qui sont évidemment l'œuvre de N. D. des Victoires; car nous l'invoquons ici tous les Dimanches aux exercices de l'Accèsconfrérie, à laquelle nous sommes affiliés depuis longtemps.

J'aurais de plus à vous parler de vocations religieuses. Vous savez que nous avons déjà plusieurs de nos jeunes chrétiennes chez les Filles du St. Coeur de Marie. Dix autres ont exprimé pendant le jubilé le désir de les suivre. Elles persévérent toujours, et ne cherchent qu'une occasion favorable, pour se rendre à Saint-josyph au Noviciat. Priez pour ces bonnes âmes, qui rencontrent des difficultés extraordinaires pour aller où Dieu les appelle. Il y a quelque temps qu'une d'elles, après avoir invoqué la St. Vierge avec ferveur, a vaincu tous les obstacles et a pu s'en aller en toute liberté. Le démon avait épuisé ses ressources, et il fut vaincu par une pauvre jeune fille qui avait invoqué Marie. Trois autres, pour ne pas dire six ou huit, sont à prier en ce moment. Marie saura les protéger et les conduire.

Il y a aussi, à ce qu'il paraît, quelques uns de nos élèves de l'école qui ont le désir de devenir Frères ou Frères comme ils sont bien heureux, cela pourra réussir avec le secours de Dieu. Je vous parle de cela pour que vous priez et fassiez prier pour ces pauvres âmes.

— En ces derniers temps, M. le Gouverneur, le colonel d'Arcy, dont vous connaissez déjà la bienveillance à

notre égard, est venu faire sa visite annuelle à notre école. C'est un bon et aimable à son ordinaire. Il a exprimé sa satisfaction, après avoir examiné nos élèves, qui étaient réunis au nombre de 60 à 70 environ. Plusieurs ont répondu avec distinction. C'est resté presque deux heures au milieu de ces enfants, les interrogant sur toutes les matières qui font le programme de leurs études. Leur simplicité et leur naïveté semblaient le charmer. Il demanda à l'un d'entre eux ce que signifiait le mot beauté; et le voyant un peu embarrassé pour répondre, il lui dit de nommer quelque chose ayant cette qualité. Alors l'enfant de répondre aussitôt: la Ste Vierge. Il pensait à la belle statue de N. D. des Victoires que vous nous avez envoyée.

M. le Gouverneur ne voulut pas nous quitter sans faire un compliment à notre Maître d'école le cher Frère Florentin. Il a su apprécier cet excellent Frère qui, outre qu'il sait bien sa langue anglaise et tout ce qu'un Maître d'école doit savoir, sait parfaitement bien communiquer à ses élèves ce qu'il sait et faire observer une discipline régulière et exacte dans son école. Le compliment dont M. le Gouverneur l'honora était donc bien mérité.

Il est à regretter que M. le Colonel d'Arcy soit sur le point de quitter le Gouvernement; son temps est écoulé. Le gouvernement de la colonie doit même être complètement bouleversé. Il va y avoir un Gouverneur général de toutes les professions anglaises de la côte. Il aura son siège à Sierra-Léone, qui deviendra ainsi comme le chef-lieu dont dépendront toutes les autres colonies, y compris celle de Ste Marie de Gambie. Il y aura dans ces postes

des lieutenants-gouverneurs relevant du Gouverneur général de Sierra-Léone, au lieu que, par le passé, ils relevaient directement de la Métropole.

— Depuis longtemps, il existe une antipathie plus ou moins prononcée dans une foule de noirs contre les négociants et parfois les magistrats. Cette mauvaise disposition, loin de diminuer, ne fait qu'augmenter de plus en plus. Les noirs prétendent être lésés dans leurs droits, et accusent les blancs d'injustice envers eux. Un journal, imprimé à Londres, The African Times, qui paraît tous les mois, et qui presque dans chaque numéro reproduit des rapports plus ou moins défavorables de ses correspondants africains de cette côte, favorise beaucoup cette tendance. Ce journal paraît être un organe méthodiste.

Quant à nous, nous nous montrons catholiques, c'est-à-dire bons et charitables envers tout le monde. Comme M<sup>e</sup> le Colonel d'Arcy doit être remplacé, nous prions Dieu et la Bonne Mère que son remplaçant nous devienne aussi favorable, et en même temps qu'il veuille récompenser le Colonel d'Arcy pour le bien qu'il n'a cessé de nous faire jusqu'à son départ.

Comme il n'avait pu aller faire sa visite à l'école des Sœurs, à l'époque ordinaire, il voulut du moins aller à leur côté et leur faire en quelque sorte ses excuses de ce qu'il les a journé à la quinzaine. Malheureusement il fut pris de la fièvre et dut se rendre à l'île de l'Énergie en convalescence. Il est attendu ici d'un jour à l'autre... Il a fait placer à la porte de notre église une lanterne à réverbère, montée sur une colonne de fer; cette lanterne est entretenue et allumée la nuit aux frais du gouvernement. Il a fait planter une

autre à l'entrée de la maison des Religieuses. Il professe à leur égard le plus profond respect pour le bien qu'elles font dans la colonie . . . .

Il est temps, mon cher Frère Procureur, que je vous laisse retourner à vos registres de comptes. Vous ne m'en voudrez pas, j'espére, de ce que je vous ai fait lire une si longue lettre. Elle serait peut-être plus longue encore si je n'en avais pas à achever une autre que j'ai commencée, il y a déjà quelques jours, pour notre Très-Révérend Frère. Je ne sais même si je pourrai l'achever car voici que le packet va donner dans un instant le signal pour fermer la poste. Du reste, je pourrai peut-être profiter du packet français de Gorée. Mais vous, quand viendrez-vous faire un pèlerinage à N°. 19. de Gambie?... En attendant, veuillez être auprès de nos frères du Séminaire et du St-Cœur de Marie. L'interprète de mes sentiments respectueux et affectueux.

Je vous embrasse dans les St-S. Coeurs de J. M. J. votre tout affectionné frère.

Mo<sup>r</sup> Duby.



### VIII.

Extrait d'une Lettre du P. Baur au Très-Rév. Père sur la Mission de Zanzibar.

Pauvre enfant recueilli sur la rue—Petite fille ramassée dans le même état—Conversion et baptême d'un jeune homme.

Zanzibar, le 3 mai 1865

Mon Très-Révérend Frère,

Au milieu de toutes nos difficultés, le Bon Dieu nous minage bien des consolations, et les plus douces pour le cœur du Missionnaire. Ce qui fait notre joie

surtout, c'est de pouvoir recueillir et sauver de pauvres petits enfants esclaves abandonnés; et ce bonheur nous l'avons souvent, moi en particulier qui ai presque toujours eu la bonne fortune de faire ces précieuses trouvailles.

— Avant hier encore, pour inaugurer le beau mois de Marie, j'ai eu la consolation de baptiser un pauvre enfant bien miserable, ~~d'environ 4 ans~~ que j'ai trouvé dans la rue le jour de la J.<sup>e</sup> Marc. Je traversais une ruelle, par laquelle je n'avais encore jamais passé. J'aperçois sous une varangue quelque chose qui avait l'air moitié humain, moitié animal. Je m'approche, et je vois avec douleur un enfant tout difforme; ayant à peine un pied et demi de taille, une tête très-grosse, des bras démesurés, des jambes raccourcies, ressemblant plutôt à une sorte de singe qu'à une créature humaine. Je demande à qui il appartient et où sont ses parents. On me dit que c'est un pauvre Orphelin, que sa mère était morte depuis deux ou trois jours, et que si je voulais l'acheter, je devais madresser à son maître, qui me le céderait sans doute à bon compte.... Sauve petit! son triste état me fit pitié. Je demande la maison de son maître. On m'y conduit. C'était un arabe de haut parage et qui a des milliers d'esclaves. Je lui parlai de l'enfant que j'avais rencontré; il ne le connaît pas, il envoya un esclave le chercher — Sa mère lui fit horreur — « Tu le veux, me dit-il, tout étonné?.... Eh bien! prends-le. — Il se tournant vers l'esclave, va-t-en avec le Fadre... Et moi aussitôt de recueillir cette infortunée créature, heureux d'arracher son âme au démon.

Ce pauvre enfant fait pitié à tout le monde, il a au moins 4 ans et demi; il ne peut ni marcher ni

parler, c'ies bras très longs n'ont pas trois centimètres de diamètre. C'est lui que j'ai consacré à Marie, le premier jour de son mois béni. Elle est la bonne Mère des plus misérables, et j'espére qu'Elle en fera un bel ange dans le Ciel.

— La veille du mois de Marie, traversant une autre rue, je trouvai encore une petite fille de 9 ans environ. Cette enfant était tombée dans le feu; elle avait encore la main toute brûlée. La voyant inutile pour son service, sa maîtresse, sans cœur et sans entraîles, l'avait jetée dans la rue parmi les ordures, et elle était là, cette pauvre créature, depuis deux mois, vivant je ne sais comment. J'ai eu de la peine à trouver quelqu'un pour la porter à la maison, tellement elle inspirait de dégoût, et tellement aussi la compassion est ici inconnue. Mais les Filles de Marie l'ont reçue avec bonheur et avec joie.

— Pendant la semaine sainte, j'ai eu également le bonheur de baptiser un jeune homme de 17 ans, que nous avions aussi ramassé. Il est resté près de deux mois avec nous. Je l'avais instruit autant que possible, mais voyant qu'il allait mourir d'un moment à l'autre, je me décidai à lui proposer sans délai le St. baptême. Vous ne sauriez croire combien j'eus de peine à y arriver. Il me fallut longtemps batailler avec lui, ou plutôt avec le démon; car je crois que c'était le démon qui le possédait et parlait par sa bouche. Il était tellement faible qu'il pouvait à peine remuer la langue; et cependant à toutes mes instances pour le faire consentir à recevoir le St. baptême, il me répondit longtemps d'une manière forte et en même temps insolente.

Après l'avoir l'avoir l'avoir exhorté doucement, je lui dis qu'il allait mourir à l'instant, que son corps allait

être mis dans la terre, mais que son âme paraîtrait devant le Bon Dieu pour être jugée et condamnée pour jamais s'il ne voulait pas se faire chrétien. — Il me répondit froidement : « Non. je ne mourrai jamais, à moi ; je suis éternel ; mon corps n'ira pas en terre, et mon âme ira droit au Ciel. C'est toi qui mourras. — Mais, mon enfant, repris-je encore avec douceur, tu vois bien que tu ne peux plus rien faire, pas même te remuer, et que tu vas mourir. J'ai à te donner un remède qui ne te fera pas de mal, et qui du moins sauvera ton âme. — Non, dit-il encore ; et quand je mourrais j'irais là haut, tandis que toi tu mourras et tu iras en enfer s'il y en a un. Je n'ai pas besoin de ton remède, c'est pour me tuer, je n'en veux pas, laisse-moi.... » Plus d'une heure se passa ainsi en discussion. Je ne puis redire tout ce qui il me répondit. Le démon seul pouvait vraiment le lui inspirer.

C'était vers les huit heures du soir. Ses sœurs étaient à la chapelle, elles entendaient ses paroles, et en étaient tout émuves et tremblantes. Je leur recommandai de prier avec ferveur, et je ne doute pas que ce ne soit à ces bonnes prières qu'est due le salut de cette pauvre âme.

Voyant inutiles mes douces exhortations, je le pris par la gorge, en le serrant un petit peu, et je lui dis : « Tu es malheureux, si je voulais te tuer, ce ne serait pas la peine pour cela de recourir au baptême. Tu sais comme font les arabes ; je t'étoufferais comme eux, je te couperais la tête ; et je n'ai pas besoin pour cela de mon remède.... »

Alors tout stupefait, il demeura un instant tranquille, puis vaincu par la grâce, il laissa enfin échapper de ses lèvres ces mots que j'attendais depuis si longtemps : « Huelli ! oui, c'est vrai ! tu ne veux pas me tuer. Et

... bien ! donne - moi ton remède pour mon âme, afin  
 " que je puisse aller avec le Bon Dieu .... Eui j'ai fait,  
 " je l'avoue , bien des péchés.... » — Fuis m'énumérant  
 de lui-même toutes les fautes de sa vie il me demanda  
 le St. baptême pour les expier . Je le lui donnai avec bon-  
 heur . Ce fut pour moi et pour toute la Côte une bien douce  
 consolation .

Peu de temps après ce jeune homme tomba en ago-  
 nie et mourut avec l'espérance du Ciel . Je lui ai donné  
 le nom de St. François-Xavier . Fuisse - t - il du haut du  
 Ciel , où il est je l'espère , obtenu les mêmes grâces de  
 conversion pour tant de pauvres infidèles encore assis  
 dans l'ombre de la mort !!!

---

#### IX.

Analyse des conférences religieuses  
 prêchées par le P. Dufrien à la Cathédrale de St-Pierre (Miquée).  
 donnée par le Rédacteur du journal les Antilles (N° du 8 avril 1865).

#### Fulget crucis mysterium....

Une retraite a été prêchée durant cette semaine à la Cathédrale du Diocèse par le Cl. P. Dufrien, missionnaire; une affluence considérable d'hommes de toutes les conditions s'est réunie chaque soir, à huit heures, pour entendre la parole inspirée et obtenir la grâce du salut!

La ville de St. Pierre participe au mouvement reli-  
 gieux imprimé à toute la chrétienté par l'impulsion  
 du Vénérable Vicaire de Jésus-Christ.

Nous sommes de la grande famille et nous fai-  
 sons preuve de catholicité en manifestant pieusement  
 notre adhésion à la foi enseignée par la St. Eglise Catho-  
 lique.

La première Conférence a expliqué la fécondité de la foi et la nécessité de la pratique de cette vertu.

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère!..

S'ardente méditation du missionnaire a été entendue par plus d'un cœur généreux, et sa conviction toute puissante a faite impression sur l'auditoire recueilli et sympathique qui entourait la chaire de vérité.

La seconde Conférence sur la crainte de Dieu, ce don du St. Esprit, indispensable au salut des âmes, a été magnifique et pleine d'enseignements féconds. L'Orateur s'est montré à la hauteur de ce grand sujet; sa parole déborrait de réminiscence des docteurs et prophètes qui remplissent sa mémoire exercée.

La troisième Conférence a mis en parallèle l'impuissance philosophique et l'imposante unité des témoignages irrécusables de la foi catholique.

Ce tableau que la plume peut réduire, est, de sa nature, d'une perspective trop vaste pour l'orateur, qui ne peut donner que des développements restreints par la limite de son discours d'une heure de durée; néanmoins, des aperçus brillants et des entraînements d'éloquence ont suspendu les coeurs aux accents qui jaillissaient des profondeurs de l'âme du prédicateur, et l'assistance en a gardé une salutaire impression.

La quatrième conférence avait pour sujet les dangers des richesses comme obstacle à la conversion.

L'orateur sacré a d'abord déclaré que la Religion ne proscrivait pas l'acquisition des biens temporels et les richesses matérielles, qu'elles pouvaient même être une récompense, et que Dieu en accorde aussi bien pour le bonheur que pour la punition des hommes.

Mais l'amour désordonné des richesses, la soif de l'or sont la plaie des temps présents et ont perdu

bon des empêtres par la corruption qui engendre la satisfaction des besoins matériels.

Il a cité des exemples consignés dans l'histoire des peuples, et s'autorisant des Prophéties et des Ecrits de l'Eglise, il a stigmatisé l'insouciance des riches avec la loi de Dieu.

Sa prédication, tirée de St. Alphonse de Liguori traitant le tableau du riche mourant délaissé de Dieu qu'il a méconnu, a frappé l'auditoire peu accoutumé à entendre ces vérités sévères. Job résistant dans l'adversité, alors qu'Adam a succombé dans la prospérité aux suggestions de l'esprit tentateur, a rendu sensible la démonstration que il est plus difficile de supporter le poids des richesses que la pauvreté et les peines de la vie.

La cinquième Conférence a noblement couronné l'œuvre de sanctification, évidemment acceptée par la population qui se pressait dans la vaste enceinte de la Cathédrale, plus nombreuse que précédemment, et touchée d'une manière visible par l'action de la grâce.

L'Orateur avait pris pour texte ces paroles qu'un savant du siècle dernier, converti à la foi catholique, adressait à son confesseur: « J'ai été impie, parceque j'ai été corrompu; mon cœur, plus que mon esprit, a besoin d'être guéri. » Plein de son sujet, il a démontré rapidement et à grands traits, que le sensualisme est destructif de la dignité, de l'honneur et de la liberté des hommes; qu'il l'assimile à la brute, abaisse son âme sur naturelle et divine, en la réduisant à l'esclavage des passions et à la dépendance des instincts. Silerant ensuite à de hautes considérations, le R. P. Guérin a profondément remué les coeurs et a dissipé un des nuages dans l'esprit des libres penseurs de

l'auditoire. Il a terminé par un touchant appel à Notre-Dame de la Délivrande, la patronne de la Martinique, et par des paroles émues de reconnaissance pour le bienveillant accueil fait à un humble missionnaire par cette assemblée d'élite.

M. le Curé de la Cathédrale a pris alors la parole pour remercier l'assistance et payer un juste tribut d'éloges au zèle infatigable du R. P. Dupien, il a pareillement témoigné le désir de revoir souvent cette foule d'hommes aux cérémonies de l'Eglise, puis a clos la retraite par la bénédiction solennelle du S. Sacrement.

Cette distribution des semences de la foi ne manquera pas d'accroissement et produira des fruits nombreux, Dieu aidant! Il faut l'espérer, il faut le demander au Ciel pour le bonheur de notre Martinique, qui ne peut le rencontrer que dans la pratique de la sainte Religion. Ne l'oublions pas!

signé: Carles.



# Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie

---

TOME. IV.

IX<sup>e</sup> Année — 2<sup>e</sup> Semestre 1865.

N<sup>o</sup>s 35 et 36.

---

## Première Partie.

Actes officiels,

Avis et Recommandations,

Nouvelles diverses de l'Institut et de la Maison-Mère.

---

### Actes officiels.

---

I.

Actes relatifs aux Provinces en Côte.

I. Décret décidant l'acceptation d'une nouvelle Mission sur la côte occidentale d'Afrique, la Préfecture apostolique du Congo. (Vicariat du 1<sup>er</sup> oct. Fête du St. Rosaire 1865.)

En acceptant la Mission du Congo, la Congrégation ne fait que réaliser une pensée concue depuis long-temps déjà, et entièrement dans les fins et les œuvres de l'Institut. On voit, en effet, par la correspondance du premier Vicaire apostolique de la Guinée, Mgr. Barron, qu'il avait eu, dès 1842, le dessein d'envoyer

en ce pays quelques uns de ses Missionnaires. Peut-être plus tard, en 1850 et 1851, Mgr Bessonex exprimait encore la même pensée en plusieurs de ses lettres. (Cell. au 2. Cammien) et à Mgr Kobis, comme de 1850-5 Fév. 1851.) Et notre Vénérable Père lui-même embrassait dans ses plans d'évangélisation les possessions portugaises, non moins que les colonies françaises et anglaises.

Mais, à cette époque, il n'était pas possible de donner suite à ces projets. Il fallait tout d'abord pourvoir aux postes français de la Sénégambie et du Gabon; et leurs nombreux besoins absorbent le personnel relativement si restreint dont on pouvait disposer. On se réservait cependant toujours de s'étendre peu à peu sur les autres points les plus importants de la côte, comme de fait la chose s'est réalisée, en son temps, d'abord en entreprenant la Mission de Sierra- Leone, puis en accentuant cette nouvelle Mission du Congo.

Nullé œuvre ne rentre plus spécialement et plus entièrement dans les fins de la Congo, puisqu'il a pour sujet les noirs, et les noirs les plus abandonnés. Depuis bien des années en effet cette Mission, autrefois si belle et si florissante, l'a complètement horblée. En 1852, une de nos Missionnaires eut occasion d'aller à St. Paul de Loanda et rendit visite à l'évêque. Il déclara : Totalement, Mgr Moreau y dès lors se mit à verser des sommes en parlant de l'état religieux de ce pays. Il n'avait à sa disposition que cinq prêtres, dont 4 à Loanda et 1 à Benguela, les deux villes principales de la côte. Quant au Congo proprement dit, depuis longtemps déjà il ne s'y trouvait plus aucun Missionnaire.

Cependant, les services de foi qui ont été et y sont faits n'ont pas entièrement péri. Le souvenir des anciens Missionnaires est encore vivace. Les populations

ont plusieurs fois exprimé le désir de voir de nouveaux missionnaires réunis parmi eux, pour baptiser leurs enfants et les instruire eux-mêmes. Ce sont là pour l'avenir de cette Mission, autant de gages d'espérances; et c'est aussi un des principaux motifs qui ont porté le E. R. Père et le Conseil à entreprendre cette Mission, malgré les œuvres bien nombreuses dont nous sommes déjà chargés. Sur les autres points de la côte, bien des préjugés, bien des obstacles retardent la conversion des populations. Là, au contraire, d'après les renseignements que l'on a pu recueillir, on a l'espoir de trouver un terrain mieux préparé, et qui pourra produire des fruits plus abondants.

Une autre considération qui a décidé surtout l'entreprise de cette nouvelle œuvre, c'est l'espoir des résultats qu'elle peut avoir, tant pour la Congrégation que pour nos autres Missions, et spécialement celles d'Afrique. La Mission du Congo paraît, en effet, devoir exciter l'intérêt et la sympathie, et par là nous attirer peut-être plus de vocations. De plus les germes de religion qui s'y sont conservés dans la population permettent d'espérer que l'on pourra y trouver plus d'éléments pour l'œuvre si importante du clergé indigène; et ainsi, un jour, si le Bon Dieu la bénit, cette Mission pourra peut-être aussi venir au secours d'autres Missions plus stériles et plus difficiles.

Le E. R. Père a soumis ces diverses considérations à Son Eminence le Card. Tréfet de la Propagande dans dans un rapport spécial, en date du 17 mars 1865, rédigé surtout pour la partie historique, d'après les recherches zélées du S. Duparquet. Son Eminence a bien voulu accueillir favorablement ce rapport en exprimant toute sa satisfaction pour les renseignements précieux qui s'y trouvaient réunis et que l'on n'avait pas aux Archives de la Propagande.

Or, par une rencontre qui paraît vraiment toute providentielle, il y avait quelques années déjà que l'on se préoccupait à Rome du dessein de rétablir cette Mission abandonnée. En 1855, le roi du Congo avait demandé des Missionnaires à Lisbonne; et le St. Siège cherchait vainement depuis lors, une Congrégation religieuse qui pût ou voulût se dévouer à cette œuvre. Les S. L. F. J. Capucins qui savaient autrefois, ne se trouvaient plus en mesure de la reprendre par suite des malheurs de la révolution; la Société des Sacré-Cœurs de Naples, après avoir d'abord accepté, avait également fini par y renoncer. Son Eminence, le Cardinal Barnabò vit donc avec joie notre Congrégation venir s'offrir pour cette Mission. Elle présenta ce projet au St. Père, dans une audience du 10 août; et d'après les ordres de sa Sainteté, la S. C. de la Propagande rendit, en date du 9 Septembre, Fête du B. Pierre Claver, un Décret qui nous confiait la Préfecture apostolique du Congo, avec la possession et les droits qu'avaient autrefois les Capucins.

En conséquence, et d'après l'avis du Conseil (Séance du 2 Sept.) le St. S. Père a décidé, en date du 1<sup>er</sup> oct. Fête du St. Rosaire, l'entreprise de cette nouvelle œuvre, et l'émission d'une Céd. à l'endroit qui sera ultérieurement désigné, d'après examen fait sur les lieux par les premiers Missionnaires.

Le St. S. Père fait en outre insérer ici la traduction française du Décret précisé de la S. C. de la Propagande, afin de le promulguer dans la Congr. On en trouvera le texte latin à la 3<sup>e</sup> partie.

---

Décret de la S. C. de la Propagande  
confiant à notre Institut la Mission du Congo.

Nous la fin du 15<sup>me</sup> siècle, la lumière de l'Evangile fut-

apportée aux peuples du royaume du Congo en Afrique, et le roi lui-même étant entré dans le sein de l'Eglise catholique, implora du St. Siège l'érection d'un évêché dans ses états. Le siège épiscopal fut placé à San. Salvador, capitale du royaume ; mais soit à cause de son éloignement de la mer, soit à cause de la difficulté des communications avec les Européens, les évêques jugèrent à propos de transférer leur résidence dans la ville de St. Paul de Loanda, que les Portugais avaient élevée sur le rivage, après la conquête du pays d'Angola. Avec la grâce de Dieu, la Religion se propagea si merveilleusement dans ces contrées, que les ouvriers évangéliques se trouvèrent en nombre insuffisant pour cultiver partout la vigne du Seigneur. Cela étant, les évêques employèrent principalement leurs soins à l'instruction des populations soumises au Gouvernement portugais ; et les peuples du royaume du Congo, manquant de pasteurs, recoururent au St. Siège pour en obtenir.

En l'année 1640, Urbain VIII., accédant à leurs désirs, ordonna d'envoyer des Missionnaires italiens, pour évangéliser ces peuples, sous la dépendance immédiate de la S.C. de la Propagande. Une nouvelle Mission fut donc érigée en ces contrées sous le titre de Préfecture apostolique, et confiée à l'ordre des Frères Mineurs Capucins, et l'un des Religieux du même Ordre qui y furent envoyés, fut revêtu du titre et des privilégiés de Préfet apostolique. Grâce aux travaux des Missionnaires et aux bénédictions divines, la Mission fit de tels progrès, qu'elle étendit au loin ses limites et embrassa même des pays soumis à la juridiction de l'évêque d'Angola. Pour prévenir les conflits qui auraient pu naître entre l'évêque et les Missionnaires, au détriment du bien et de la prospérité de la Mission, ainsi que pour entretenir entre eux l'union et la bonne harmonie, la S.C. de la Propagande donna une instruction, en date du 14 Janvier 1726, réglant les rapports des deux jurisdictions.

Cependant, cette mission qui avait produit de si merveilleux fruits dès le commencement, tomba dans la suite en décadence, soit par suite du refus de papage pour les Missionnaires, et surtout ceux d'Italie, sur les navires portugais, soit par suite de l'abolition des Ordres religieux en Portugal, ou pour autres causes des plus fâcheuses, de telle sorte qu'en 1835, elle se trouva complètement abandonnée. Les fidèles qui restaient en ce

pays se trouvant ainsi privés de tout secours religieux ; le roi du Congo écrivit lui-même, en 1855, au Gouvernement portugais d'Angola, pour le prier d'envoyer un prêtre catholique baptiser ses enfants et ceux de ses sujets qui étaient nés depuis le départ des Missionnaires ; ce qui eut lieu en effet. Le Gouvernement portugais et le St. Siège lui-même songèrent en outre à rétablir cette Mission. Mais ce projet ne put alors se réaliser. Vainement la S. C. de la Propagande, pour accomplir les ordres du Souverain Pontife, fit appel à des Ordres religieux et à des Congrégations de prêtres séculiers ; elle ne put trouver d'ouvriers évangéliques. Enfin récemment cette Mission fut proposée au Supérieur général de la Congr. du St. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, Congrégation qui possède déjà la Mission limitrophe des Deux-Guinées ; et répondant à cette offre, le même Supérieur général de la Congr. du St. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, demanda cette Mission au St. Siège par un rapport daté du 14 mars de cette année<sup>(1)</sup>.

La S. C. de la Propagande eut devoir accueillir favorablement cette demande inattendue ; mais avant de donner une décision, elle en informa le Ministre général des Capucins et lui demanda catégoriquement s'il voulait et pouvait envoyer des Religieux en cette Mission confiée autrefois à son Ordre, comme il a été dit plus haut, et en reprendre de nouveau la charge. Après avoir minrement examiné cette affaire et pris l'avis du Procureur général des Missions, celui-ci répondit, le 31 du mois de juillet dernier, que, vu le malheur des temps, son Ordre n'était pas en état de pourvoir suffisamment aux besoins spirituels de ces peuples, et qu'il renonçait en conséquence à cette Mission pour en laisser le soin à d'autres ouvriers.

En conséquence, la S. C. de la Propagande décréta qu'il y avait lieu de supplier S. Sainteté de recevoir cette renonciation faite par le Ministre général des Capucins, et de daigner confier la Mission du Congo à la Congrégation

(1) M. B. La rédaction de ce passage pourrait faire supposer que l'initiative pour cette Mission du Congo, est venue d'ailleurs : ce qui serait inexact. C'est le G. R. Père qui a fait faire à Rome les premières démarches au mois de novembre 1864, après avoir soigneusement étudié la question, mais sans avoir encore aucune connaissance des offres faites précédemment à d'autres Congrégations, et d'ailleurs alors tombées dans l'oubli. Son Em. le Card. Barnabò, accueillant favorablement ces premières communications, nous offrit lui-même la Mission ; et ce fut à la suite de cette réponse bienveillante que le G. R. Père fit son rapport du 14 mars pour la demander.

du St Esprit et de l'Immaculée Conception de Marie, sous la Dépendance immédiate du St. Siège; en conservant la juridiction de l'Évêque d'Angola, aux termes de l'Instruction du 1<sup>er</sup> Janvier cette plus hant.

Cet avis de la S. C. de la Propagande fut présenté par moi, nuntiugé, Card. Trifet, à M. le Père le Suprême Titre IX, dans l'audience du 10 Avril 1865; et Sa Sainteté voulut bien l'approuver en tout, et ordonna d'expédier le présent Décret, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, au Palais de la S. C. de la Propagande,  
le 9 Décembre 1865.

+

H. Card. Barnabò, Préfet.

Place du Sceau  
(J. Ch. envoyant ses apôtres  
prêcher l'Évangile).

H. Capatti Secrétaire

## II. Décrets fixant à Marienstadt le Noviciat des Frères créés en Allemagne. (Décret du 25 juillet 1865.)

Le Décret érigant la Vice-Province d'Allemagne, publié dans l'avant dernier Bulletin, instituait en même temps, pour ce pays, un Postulat et un noviciat de Frères, mais sans en fixer encore le lieu définitif, à cause des circonstances encore plus ou moins éventuelles où l'on se trouvait alors. (N° 31. page 219.)

Ce Postulat et Noviciat de Frères furent d'abord commencés à Marienthal, ainsi qu'on l'a vu dans les derniers Bulletins, mais avec la pensée de les transférer ultérieurement à Marienstadt. Cette antique abbaye offre en effet, sous tous rapports, beaucoup plus d'avantages pour cette œuvre, à cause de ses vastes bâtiments, d'autant plus qu'elle nous appartient, tandis que Marienthal n'est qu'une maison confiée à notre direction. Et c'est même en grande partie pour y établir les maisons de formations qu'on en a fait l'acquisition.

Le Fr. Chén. Père a donc décidé, par Décret du 26 juillet 1865, fête de St Anne, la fixation à la

Clé de Marienstadt du Estulat et deme - Noviciat de Frères de la Vice - Province d'Allemagne.

M. Décret érigeant un Petit-Scolasticat à N. D. de Rockwell.

(Irlande) et autorisant d'ajouter un externat au Petit-Séminaire écossais. (Décr. du 8 Sept. 1865.)

La seule œuvre juridiquement établie jusqu'à ce jour à N. D. de Rockwell, était la direction du Petit-Séminaire écossais, ainsi qu'il résulte des Décrets du 7 juillet et du 8 septembre 1865, publiés dans l'avant-dernier Bulletin. Sur la demande du P. Houvétys et de l'avis des autres Pères d'Irlande, le C. R. Père a autorisé à y ajouter, par un nouveau Décret du 8 Septembre, deux autres œuvres, à savoir un externat et un petit-Scolasticat.

L'externat avait déjà été commencé en petit dans le cours de cette année, comme on l'a vu au dernier Bulletin. Les espérances et les avantages que présente cette œuvre ont porté le C. R. Père à l'autoriser formellement.

Mais la plus importante pour la Congrégation, c'est le Petit-Scolasticat. Le P. Houvétys a fait, au mois de juillet dernier, un voyage dans la ville voisine de Waterford, et ce voyage lui a donné l'espérance qu'il pourra trouver de ces côtés de bonnes vocations. Il pense aussi en avoir de l'Ecosse, vu les relations que le Petit-Séminaire écossais nous donne l'occasion d'avoir avec ce pays. D'un autre côté, cette œuvre ne demande pas, pour le moment du moins, de dépenses particulières. Les bâtiments sont suffisants pour commencer; et l'on espère pouvoir trouver, dans l'établissement même, les ressources nécessaires. Le C. R. Père a donc cru devoir, par Décret du 8 Septembre, fête de la Nativité de la B. V. M., ériger à N. D. de Rockwell un second Petit-Scolasticat pour l'Irlande et l'Ecosse.

## II.

## Actes relatifs aux Pères.

I Admissions aux vœux — Par Décret du 20 août 1865, rendu d'après l'avis du Conseil, le C. R. Père a décidé l'admission aux vœux perpétuels des huit Pères dont les noms suivent:

Les Fr. François, revenu de la Mission de Maurice,  
Ebenrechts et Houvetys, des Cts de Blackrock et Docksell;  
Grizard et Richaud, de la Cte de Cellule,  
Jouan, de la maison de Paris;  
Thomas, de la Cte de St. Iean,  
Barthet, de la Cte de Chandernagoz.

Par un autre Décret du 17 novembre 1865, le C. R. Père a également admis à la même faveur :

le Fr. Vandel, de la Cte de St. Marie de Gambie;  
et les Fr. Guilloux, Sundhausen et Müller, de la Cte de Port-d'Espagne, Trinité.

Par d'autres décisions, le C. R. Père a autorisé à renouveler leurs vœux pour cinq ans:

le Fr. Maillet, de la Cte de Blackrock, (rec. du 20 août);  
et le Fr. Duprat, de la Cte de St. Marie du Gabon, (— du 31 août).

— Par Décret du 20 août, ont été admis à la Profess., pour la fête suivante du St. Coeur de Marie, sept Novices, à savoir M. Mo.

J. Baptiste Bangratz, en rel. Arbogast, du dioc. de Strasbourg,  
Amel-Marie Limbour, en rel. J. Corentin, du dioc. de Quimper,  
Fr. Cyprien Le Donarin, en rel. Jean-de-Dieu, du dioc. de Lannion,  
François Vidal, en rel. Dominique, du dioc. du Puy,  
Élophile-J. Klaine, en rel. Pierre-Célestin, du dioc. de Nancy,  
Fr. Prosper Renoux, en rel. Philippe de Nére, du dioc. de Strasbg.,  
Alain-Marcisse Richard, en rel. Marie-Joseph, du dioc. de Beauvais.

II. Nominations et confirmations de Supérieurs et Fonctionnaires —

Par diverses Décisions rendues en leur temps, le C. R. Père

a sécreté les correspondances suivantes de Sociétés et Fraternités marianes :  
Le P. A. Vire Fourier, Supérieur de l'Ét. de Marienthal,  
en place du P. Collin, et Vice-Président des novices  
d'Allemagne ; (Dir. du 8 sept.)

Le P. A. Vire Collin, Supérieur de la Côte du St. Cœur de  
Marie en remplacement du P. A. Vire, et de plus, Directeur  
du Marianat-Central des Frères de la même Côte, et Vice-Direc-  
teur général des Frères, pour exercer sa cette charge. Le R. P.  
A. Vire Fourier qui conserve toujours le titre de Trifet gal-  
lois Frères; (Dir. du 8 sept.)

Et le P. A. Ebermann, Directeur et la vice-Côte des Novi-  
ciat au St. Cœur de Marie, et Maître des Novices-clercs,  
en place du R. P. Burg, et 1<sup>er</sup> Assistant de la Côte; (Dir. du 8 sept.)

Le P. Grizard, Directeur de la vice-Côte du G<sup>e</sup> Scholasticat  
au St. Cœur de Marie et Trifet des Grands-Scolastiques, en  
place du R. P. Ebermann; (Dir. du 8 sept.)

Le P. Haugier, Supérieur de la Côte de N. D. de Langon-  
net, en place du R. P. Collin, en conservant en même temps  
la charge de Trifet du Petit-Scolasticat de la même Côte  
qu'il remplissait jusqu'ici; (Dir. du 1<sup>er</sup> oct. fete du R. V. Mire.)

Le P. Jéguie, Trifet des postulants-Frères, en place du  
R. P. Collin, qui exerçait précédemment cette charge.

Le P. Calle, Supérieur par intérim de la Côte de St  
Elan; (Dir. du 9 juill. 1865.)

Le P. Strub, Maître des Novices-Frères à Marienstadt,  
comme il l'était auparavant à Marienthal, et en même  
temps Supérieur de la même Côte, en place du P. Socher,  
nommé 1<sup>er</sup> Assistant de la Côte; (Dir. du 8 sept.)

Le P. Houvetys, Trifet du Petit-Scolasticat nouvelle-  
ment érigé à N. D. de Rockwell;

Le P. Pineau, Vice Supérieur de la nouvelle Côte de  
St. Guillaume, établie en île de Bourbon; (Dir. du 8 oct. 1865.)

Le P. Chyvère, Maître des Novices-Frères de la Côte  
de la Providence dans la même colonie. (Dir. du 8 sept.)

Le P<sup>r</sup> D<sup>r</sup> Ennessot, Supérieur de l'<sup>e</sup> Cl<sup>e</sup> à établir en la neuve  
nouvelle Mission du Congo (Décr. du 8 sept. 1865.)

- Enfin par un Décret du 8 juillet 1865, fait des Égyptes,  
le C. d. Ècre a confirmé pour 3 nouvelles années, les Su-  
périeurs et autres fonctionnaires tant généraux que provin-  
ciaux et locaux, nommés par le Décret du 3 janv. 1863,  
publiés dans la Circulaire N° 24, et autres nommés depuis  
lors, sauf les mutations opérées depuis et prononcées dans  
les Bulletins subséquents.

III. Placement des nouveaux Profés - Par Décret du 8 sept.  
fête de la Nativité de la St<sup>e</sup> Vierge, le C. d. Ècre a fixé, com-  
me il suit, la destination des nouveaux Frères Profés:

Le P. Bangratz, à la Cl<sup>e</sup> de Marienthal, où il était  
déjà précédemment, avec l<sup>e</sup> charge d'apostolat de la Cl<sup>e</sup>

Le P. Limbour, à la Cl<sup>e</sup> de la Providence (Bourbon),

Le P. Le Donerain, à la Martinique,

Le P. Richard, à la Cl<sup>e</sup> de St-Louis (Sénégal),

Le P. Hélaine, à la Cl<sup>e</sup> de St<sup>e</sup> Marie du Gabon,

Les P. C<sup>r</sup> Renoux et Vidal, en Sénégambie

IV. Mutations - Par d'autres Décrets rendus dans  
les mois de septembre et octobre, le C. d. Ècre a décidé  
divers changements et mutations demandés par les  
circonstances, en outre des nominations indiquées  
plus haut.

Le P. Grasser, revenu de la Martinique, a été  
placé comme économie et Professeur au séminaire  
colonial

Les P. J. Le Bozec et Chenay, revenus également  
en France un peu plus tard, ont été destinés, le 1<sup>er</sup> à  
N<sup>o</sup>. 19. de Langonet et le second à la maison de Cellule;

En retour, ont reçu leur destination pour la  
Martinique, le P. Richomme, qui était resté missionnaire à  
Cellule, et le P. Maillet auparavant à Blackrock  
en Irlande;

Le Fr. Stoffel, revenu dernièrement d'Afrique, a été placé à Rockwell, avec la charge d'Assistant de la Côte; et le Fr. Marot a été envoyé de Cellule à Blackrock, en remplacement du Fr. Maillet.

Ont été placés à la Côte de Marienstadt, le Fr. Hoffbauer, précédemment à Blackrock, et le Fr. Heurer, revenu nouvellement de la Mission de Zanzibar.

Le Fr. Chauvière a reçu son obédience pour la Mission de Sierra-Séone, en remplacement du Fr. Kieberlé décédé au mois de juillet.

Le Fr. Espitalié a été destiné à accompagner le Père Faussot dans la nouvelle Mission du Congo; et le Père Duparquet est allé provisoirement le remplacer à la Côte de Cellule pour cette année.

Enfin le Fr. François, revenu précédemment de l'île Maurice, a reçu sa destination pour la Mission d'Haïti.

### III.

#### Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux vœux — Ont été admis aux Vœux perpétuels, par Décret du 1<sup>er</sup> Septembre, rendu par le Fr. R. Père d'accord avec le Conseil, le Fr. Georges Degner, de la Mission de la Sénégambie, revenu dernièrement à la maison-Mère pour cause de santé; et le Fr. Guillaume Ninguy, de la Comm<sup>e</sup> de St. Iean.

— Par un autre Décret du même jour, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans.  
Les Fr. Luc Contoz, de la maison de Paris,

Alexis Jouan, de la Côte de Cellule,

Vincent-de-Paul Mac-Nally, de la Côte de N. D. de dockwee,  
Laurent Sevey, de la Côte de Blackrock,

Mathurin Bourmiol, et Calixte Cansot, de la Côte de Lang.

— Par Décret du 20 août, ont été admis à la Profession, quatre Novices-Frères du Noviciat de la Providence à

Bourbon, avec autorisation du Fr. Duboin, supérieur de la Clé, de recevoir au nom du C. d. Frère, leurs saints engagements. Ce sont les

F. Fr. Narcisse Coinet, du dioc. de Poitiers (Deux-Sèvres),

Olympe Smith, de l'île de la Réunion,

Vital Selleme, du dioc. de Beauvais, envoyé l'an dernier à Bourbon,

Eucher Sime, de l'île de la Réunion

Par un Décret subséquent du 31 août ont été admis également à faire les premiers vœux les huit Novices-Tréries suivants.

Les F. Fr. Louis-Stanislas Contoz, du dioc. d'Annecy (H.<sup>e</sup> Savoie),

Romuald Lameul, du dioc. de St-Brieuc,

Caddee Judge, du dioc. de Tuam (Irlande),

Faustin Lerasseur,

Hugues Heidt,

Ephrem Coulon,

Eude Grusoz,

Isaac Guillerme, du dioc. de Quimper.

Ce dernier a été spécialement autorisé à faire sa Profession à N.-D. de Langonnet, entre les mains du Fr. J. Collin, délégué à cet effet par le C. d. Frère. Les autres l'ont faite au Noviciat central du St-Cœur de Marie.

Enfin par un dernier Décret, daté du 17 nov. 1865, le C. d. Frère a également admis à la Profession au Noviciat central du St-Cœur de Marie, le Fr. Innocent Bobau, du dioc. de Soissons.

II. Placement des nouveaux Profés — La destination de ces nouveaux Profés a été fixée comme il suit, par Décret du 14 Septembre.

Les F. Fr. Narcisse, Olympe, Eucher et Vital ont été attachés à la C. t. de la Providence, où ils se trouvaient déjà, avec trois autres Frères du Noviciat du St-Cœur de

Marie. Les Fr. J. Louis-Stanislas, Austin et Etienne ; les Fr. J. de Monvald et Georges ont été placés à la Côte de Célinde.

Le Fr. Brode, à la maison de Rome,

Le Fr. Cadet, à la Côte de Blackrock (Irlande),

Le Fr. Ephrem, à la maison du St. Cour de Marie,

Le Fr. Innocent, à la colonie de St. Michel, Langonnet.

III. Mutations — En divers autres décretions du C. d. Côte ont eu lieu parmi les Frères les autres placements et changements qui suivent :

Le Fr. Coquain, qui était à la Côte de Blackrock, a reçu son obéissance pour la Mission de la Sénégaline, avec le Fr. Georges appelé de nouveau en cette Mission, (Bic. du 14 sept.)

Les Fr. Marie-Augustin et Augustin, également de la Côte de Blackrock, ont été envoyés à la Guadeloupe,

Le Fr. Arnaud a été envoyé de son côté, de la Côte de la Trinité à celle de St. Pierre (Bic. du 1<sup>er</sup> oct. et 10<sup>e</sup> nov.)

Ont été appelés à la Maison-Mère, pour être employés à la Côte de Paris ou à celle du St. Cour à Marie, les Fr. François-Marie et Véron de la Côte de Langonnet, Raphaël et Donat des Côtés de Marienstadt et Marienthal en Allemagne, Camille de la Côte de Célinde, (Bic. d'août et sept.)

En retour, la Maison-Mère a envoyé le Fr. Dugrand à St. Michel et le Fr. Onésime à Célinde ; et le Fr. Séraphin est allé de St. Hilaire dans les marais d'Allemagne, (Bic. du 1<sup>er</sup> avril.)

Le Fr. Augustin a été placé de la Côte de St. Hilaire à celle de No. 68. de Langonnet, (Bic. du 1<sup>er</sup> oct.)

Le Fr. Célestin a été autorisé à quitter de Langonnet à Bourgoin pour raison de santé ; et le Fr. Mercelin, de la Côte de la Providence a été destiné pour remplacer ce dernier à Langonnet. (Bic. du 25 nov.)

## Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

**I. Admissions.** — Ont été admis en qualité de Novices ou Scolastiques titulaires, dans les différentes maisons de formation, les postulants qui suivent :

1<sup>e</sup>: Au Noviciat, par Décret du 26 décembre :

M. M. Clainpanain, du dioc. de Cambrai, État. de rel. St. Joseph,  
Robo, du dioc. de Vannes, État. de rel. Jean-Marie,  
Raoux, du dioc. de Strasbourg, État. de rel. St. Ignace de Loyola.

A été également admis en qualité de Novice par un  
Décret précédent du 20 oct. M. Jouga, prêtre indigène de la  
Mission de Ténéréguibie, avec autorisation de commencer son  
Noviciat en cette Mission, État. de rel. St. Joseph.

2<sup>e</sup>: Au Grand-Scolasticat, par Décret du 3<sup>e</sup> octobre :

M. M. Clauss, du dioc. de Strasbourg, État. de rel. Marie-Joseph,  
Disach, du dioc. de Cologne (corse ottomane), État. de religion  
St. Alphonse-de-Liguori.

Corette de Talluel, du dioc. de Paris, État. de rel. Louis-Joseph.

3<sup>e</sup>: Au Petit-Scolasticat de Langonnet, par Décr. du 19 octobre :

M. M. Etienet, du dioc. de Strasbourg, État. de rel. B. Berchmans,  
Moniel, du dioc. de Clermont, État. de rel. St. Joseph,  
Delpierre-Fontenot, du dioc. de Laval, État. de rel. B. Pierre-Claver,  
Fontaine, du dioc. de Lézignan, État. de rel. St. François-Xavier,  
Guth, du dioc. de Strasbourg, État. de rel. St. Louis de Gonzague,  
Garnier, du dioc. de Strasbourg, État. de rel. St. Louis de Gonzague.

**II. Environs en maision.** — Ont été envoyés provisoirement en mai-  
son, pour y être employés selon les besoins des œuvres,  
par Décret du 14 sept.

1<sup>e</sup>: à la C<sup>e</sup> de N. 19 de Langonnet : M. M. Lhuere, Sénuy,  
Mauger et Ricarda.

2<sup>e</sup>: à la C<sup>e</sup> de Cellule, M. M. Falquier et Capdeville ;

3<sup>e</sup>: au collège français de Blackrock, M. le Quintrec Novice.

4<sup>e</sup>: Au Séminaire-Collège de St. Pierre d'Artigues, M. M. Duss,  
Effiffe, et Tarles.

## V.

## Actes relatifs aux Novices-Frères.

Ont été admis en qualité de Novices-Frères :

1<sup>e</sup>: Au Noviciat central du St. Cœur de Marie, par Décr. du 1<sup>er</sup> sept. 1821. Se Post. Sébastien, en rel. Fr. Claver (Sierre) du dioc. de Port-Louis (Maurice);

Houillé, en rel. Fr. Barthélémy, du dioc. de Lourdes,

2<sup>e</sup>: à N. D. de Langonnet, par Décret du 15 sept.,

Le Jouan, en rel. Fr. Bernardin, du dioc. de Quimper,

3<sup>e</sup>: à Marienstadt, par Décret du 4 nov.

Senger, en rel. Fr. Wenceslas, du dioc. de Hildesheim (Hanovre),

Emmachers, en rel. Fr. Jacob, ...

Glaeckler, en rel. Fr. Rodolphe, du dioc. de Paderborn (Prusse dlt.)

4<sup>e</sup>: au Nov. de la Providence (Bourbon), par Décr. du 26 aout,

Se post. Roger, en rel. Fr. Marie-Emmanuel, du dioc. de Port-Louis (Maurice)

— Par Décret du 21 oct., le Fr. Odéric, novice, a été attaché à la Mission de St. Marie du Gabon avec le Fr. Blaine

## II.

## Avis et Recommandations

I. Du zèle pour la dévotion au St. Esprit — Livres nouveaux sur ce sujet.

— Dans les derniers Chapitres tenus à la Maison-Mère après la retraite annuelle, on a exprimé le vœu de voir établir dans la Congrégation quelques pratiques de dévotion envers le St. Esprit, que l'on pourrait en même temps propager parmi les fidèles. Le Fr. E. J. a été heureux de voir se produire parmi les Frères cette pieuse manifestation de zèle et de vénération à l'égard de l'adorable Personne de la Très-Sainte Trinité, à laquelle nous sommes spécialement consacrés, et dont nous avons l'honneur de porter le nom, uni à celui du Coeur Immaculé de Marie. Il se propose en effet plus tard,

lorsqu'il devra régler ce qui concerne les prières et dévotions à établir définitivement parmi nous, de fixer quelque chose de spécial pour la manière dont le culte envers le St. Esprit doit être compris et pratiqué dans la Congrégation.

En attendant, il a engagé les Frères présents à ranimer leur zèle et leur piété envers la Personne adorable du divin Esprit, et de plus à voir s'ils ne trouveraient pas quelques pieuses et anciennes pratiques que l'on pourrait adopter pour la Congr., et, s'il y avait lieu, proposer parmi les fidèles, ou même quelque chose de nouveau, comme confrérie, association à créer et à établir par nous. Et cette recommandation, il la renouvelle dans le Bulletin pour toutes les Clés et tous les membres de l'Institut.

Nous ne doutons pas que tous nos chers frères n'accueillent avec bonheur cette recommandation. Nos Règles et Constitutions nous font d'ailleurs un devoir de pratiquer un culte spécial envers le St. Esprit. Et ce devoir est aujourd'hui d'autant plus pressant pour nous, que ce culte est, on peut dire, généralement peu en honneur, même parmi les personnes pieuses. Le culte envers la St. Eucharistie se renouvelle; la dévotion envers la St. Vierge s'accroît chaque jour; mais le Saint-Esprit est presque oublié, si nous pouvons dire. Et cependant il semble que cette dévotion réponde plus particulièrement aux besoins et aspirations de notre époque qui, d'un côté, se plonge de plus en plus dans le matérialisme et le sensualisme, et d'un autre côté, sous le rapport religieux, tend à se dégager davantage du formalisme extérieur, pour rapprocher de cette adoration en esprit et en vérité, qui est l'essence même du Christianisme.

Quoiqu'il en soit, la dévotion au St. Esprit, nous le répétons, est peu en vigueur; ses dons précieux sont à

peine connus de nom; les merveilles de sa grâce ne sont pas moins ignorés; et les ineffables trésors de cette vie supérieure et divine qu'il apporte en nos âmes, en y venant demeurer lui-même, sont plus incouus encore. C'est à nous du moins, Religieux du St. Esprit et de l'Immaculé Coeur de Marie, à faire notre possible pour comprendre et réparer cet oubli et cette ingratitude des hommes, en entrant davantage dans l'esprit de nos règles et Constitutions à cet égard.

— Nous sommes heureux, à ce sujet, de pouvoir faire connaître à nos chers confrères deux livres nouveaux qui pourront leur être utiles pour se renouveler eux-mêmes dans la dévotion au St. Esprit et la répandre parmi les fidèles.

Le 1<sup>e</sup> est de Mgr. Gaume, le célèbre auteur du Véronique, etc., et l'un des amis dévoués de la Congr., et en particulier du R. P. Gaultier, qui le confesse depuis longues années déjà. Ces liens avec la maison n'auront peut-être pas été sans quelque influence dans la première pensée de ce travail. Cet ouvrage a pour titre : Craté du St. Esprit, comprenant l'histoire générale des deux esprits qui se disputent l'empire du monde et des deux cités où ils ont formées, avec les preuves de la divinité du St. Esprit, la nature et l'étendue de son action sur l'homme et sur le monde, par Mgr. Gaume, Protonotaire apostolique, Docteur en théologie etc. — Il comprend deux forts volumes, in-8°. Le premier expose parallèlement l'histoire religieuse, sociale et politique des deux cités ennemis et des deux esprits qui les dirigent. Le second est spécialement consacré au St. Esprit et montre successivement sa divinité, sa procession des Père et du Fils, avec l'exposé des hérésies qui s'y rapportent; puis son action spéciale dans l'humanité. L'auteur nous présente ici quatre grandes créations du St. Esprit: la St. Vierge, Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise, le

chrétiens. On sujet du chrétien, il traite des vertus, des dons, des beatitudes, des fruits du St. Esprit, de l'éternité bienheureuse que en est la conséquence, et développe ainsi toute l'admirable économie de ces grands mystères de la grâce et de la vie surnaturelle.

Le second ouvrage est d'un Père jésuite, le d. P. Belot, et est intitulé : les sept dons du St. Esprit, traité arctique, d'après les saints Docteurs. — Cela ressemble que le précédent, ce livre se borne, comme l'indique son titre, à parler des dons du St. Esprit. Ce n'est au fond que la reproduction de celles du P. St. Jurez selon que l'auteur en avoue lui-même. Les dons du St. Esprit y sont exposés avec une science profonde et une piété pleine d'orction.

Plusieurs de nos confrères connaissent déjà ces ouvrages. On pourra les procurer aux Cœurs qui en feraient la demande.

Le E. R. Père recommande aussi à cette occasion, de faire connaître à la maison. Même les autres ouvrages sur le St. Esprit que l'on pourrait trouver dans les dans les différents pays, ou même seulement des passages d'ouvrages se rapportant à cette matière et qui mériteraient d'être connus. D'autant que cela pourrait servir pour le travail que le E. R. Père se propose de faire un jour lui-même pour la Congrégation sur le St. Esprit dans ses rapports avec le St. et Immaculé Coeur de Marie, comme principe de vie surnaturelle. C'est même à cause de ce travail projeté, que le E. R. Père, dans ses Circulaires sur la vie surnaturelle, n'a point traité de l'Esprit St. comme auteur de cette vie sainte et divine dans nos âmes, se réservant d'en parler plus tard ex professo.

III. Dévotion au St. Coeur de Marie — Archiconfirerie — Echo du R. C. des Victoires — Il est moins besoin que pour le

St Esprit d'exciter notre zèle pour la dévotion au St. Cœur de Marie ; on sait assez combien cette dévotion est chère à tous les membres de la Congrégation. Le P. E. D. Frère se propose seulement de faire dire ici quelques mots de l'archiconfrérie de M. L. des Victoires et de son bulletin mensuel.

— Nous sommes les fils ainés de l'archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. C'est donc un devoir filial pour nous de la propager selon notre pouvoir « Je vous en supplie par l'amour de Dieu et de Marie, » écrivait Notre Vénérable Frère à un de ses premiers enfants, « en 1844, je vous en supplie, ne négligez pas l'archiconfrérie. Tous les Missionnaires travaillent avec ferveur et efficacité à la gloire de l'aimable Cœur, nous qui devons tant à ses bontés, nous ne ferions rien pour lui ? J'en suis confus et ne sais que lui dire. » (lett. du 10 mars 1844.)

Afin de conserver toujours ces pieuses traditions, le P. E. D. Frère a décidé qu'on lirait chaque année au Noviciat, après la vie de notre St. Fondateur, la Notice sur rapports avec l'archiconfrérie ; et il fait insérer ici cette décision pour la faire connaître et mettre à exécution dans toutes les maisons de Noviciat tant de Frères que de Frères. Dans les pays où l'on ne parle pas le français, comme en Allemagne et en Irlande, on devra faire traduire cette notice en la langue du pays, pour la faire lire aussi tous les ans.

Le P. E. D. Frère exhorte de même tous les Frères à établir et propager autour d'eux, selon leur pouvoir, l'archiconfrérie du St. Cœur de Marie, à l'exemple de nos premiers Missionnaires. On tient à la disposition de ceux qui en auraient besoin, des diplômes d'agrégation et des cachets d'admission.

— Pour entretenir et propager l'archiconfrérie de M. L. des Victoires et la dévotion du St. Cœur de Marie,

le Sous-Directeur Général de l'Archiconfrérie, M. l'abbé Dumax a établie une petite revue mensuelle, sous le titre d'Echo de l'G. D. des Victoires, qui fait suite aux Annales si intéressantes et si bénies de Dieu du Vénérable M. des Genettes. Le Père engage beaucoup à répandre ce recueil parmi les personnes pieuses. Il a fait prendre dans ce but plusieurs abonnements pour cette année, afin de le faire connaître dans les diverses Célés.

Il recommande en outre à ceux de nos chers confrères qui trouveraient à recueillir quelques faits intéressants en l'honneur du Coeur Immaculé de Marie, d'en envoyer la relation à la Maison-Mère pour l'Echo de l'G. D. des Victoires. Le Rédacteur sera heureux de les recevoir, et leur publication pourra aussi, d'un autre côté, être utile à la Congr. et à nos Missions. Nous avons déjà eu des lettres intéressantes de ce genre, de St-Louis, Sénégal, de Chandernagor et de Zanzibar, qui ont été lues avec beaucoup d'intérêt et ont valu à celle dernière mission plusieurs offrandes pour le rachat de pauvres esclaves, ainsi qu'on le racontera plus loin.

### III.

#### Nouvelles diverses de l'Institut et de la Maison-Mère.

I. Décès arrivés pendant le semestre. Pendant la première partie de l'année 1865, nous n'avions eu que trois décès à déplorer, dont un Père, un Frère et un Scolastique. Durant le Semestre qui vient de s'écouler, nous en avons eu six, dont quatre Pères et deux Frères. La mort de ces chers confrères, pour la plupart des Céres, a été une grande perte, aussi bien pour la Congrégation que pour les diverses Missions auxquelles ils appartenient. . Cependant, que dire? sinon que la St. volonté

de Dieu soit faite et son saint nom bénit !

quelques uns de ces chers frères ont été bien promptement enlevés, comme on le verra par les quelques détails qui seront donnés ailleurs; mais ils étaient depuis longtemps bien préparés, nous en avons la confiance, par une vie toute de dévouement et de sacrifice pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nous mentionnons ici leurs noms, pour rappeler de nouveau leur souvenir dans les prières de Céleste selon les prescriptions de nos Règles et Constitutions.

Le P. Haeberté, emporté dans un accès de fièvre pernicieuse, le vendredi 21 juillet 1865, à Free-Town ou Sierra-Léone;

Le P. Chenay (ainé), décédé, comme P. Stanislas Hostka, le jour même de l'Assomption, le 15 août 1865, à Jac-m'l. (Korrik) par suite de ses travaux et aussi de ses peines dans cette Mission;

Le P. Pascal, frappé lui-même, le lendemain, à Salétron, où il venait de se rendre, abattu également par les fatigues de son zèle pour la même mission, et de grandes souffrances morales;

Le P. Schmiederer, mort à la Maison-Mère, à Paris, le lendemain de la Présentation de la Ste Vierge, le 22 novembre, peu de jours après son arrivée d'Afrique, d'une sorte de fièvre biliuse contractée en ce pays.

Le P. Mathurin Courviol, décédé quelques jours après, à St. Michel (Langonnet), le dimanche 26 novembre, d'une congestion cérébrale;

Le P. Nil auffret, mort en la même Céleste, le 19 décembre, fête de la Translation de la St. Maison de Lorette, d'une atteinte de petite-vérole.

II. Tombau du Vénérable Père — Don de ses reliques — Sa photographie — Sa vie dans l'ouvrage de la vie des Saints de Giry — Le P. d'Eure a voulu lui-même annoncer à toute la Congrégation, par une Circulaire

spéciale; l'heureuse translation des restes mortels de Notre St. Fondateur à la Céle du St. Coeur de Marie à Chevilly. Tous nos chers confrères ont lu avec bonheur cet intéressant récit, et surtout les considérations et réflexions si belles et si consolantes pour nous qui le précédent. Et le E. R. Père a été heureux lui-même de recevoir de presque toutes les Céles l'expression du contentement et de la joie qu'avait fait naître dans tous les caurs la nouvelle de cet événement tout exceptionnel pour la Congr.

Depuis lors, Notre Vénéré Père est en quelque sorte plus vivant au milieu de nous. Nous n'avons plus seulement son souvenir, nous avons ses restes précieux, nous l'avons lui-même, autant que nous pouvons le posséder ici bas. Aussi à la retraite annuelle, c'était un pèlerinage presque continu, chaque jour, à son modeste tombeau. Chacun aimait à aller là prier et invoquer ce bien-aimé Père et méditer les exemples de ses vertus. Lorsqu'on ouvrit le cercueil, la veille de la retraite, tous, par un pieux élan spontané, accompagné de vénération, d'amour et de confiance, firent toucher à son crâne vénéré divers objets de piété, pour les conserver comme souvenirs.

— Le E. R. Père n'a pas voulu que les membres et les Céles éloignées fussent entièrement privés de toute participation à ce précieux trésor. Dans sa Circulaire il a offert de procurer des reliques du Vénéré Père à ceux qui en feraient la demande. Et bientôt sont arrivées des suppliques de de diverses Céles. Aucune ne sera oubliée. On ne pourra donner des ossements mêmes, mais on donnera soit des cendres imprégnées de la substance du Vénéré Père, soit des parcelles du bois du premier cercueil où son corps fut renfermé soit des parties de ses langes et vêtements etc. Afin que ces reliques puissent être conservées

avec plus de soin, on s'est procuré de petits reliquaires, où on les arrangerà en les scellant du sceau de la "Cong.", pour en assurer l'authenticité dans l'avenir.

— Le E. S. Père a voulu en outre, faire tirer de nouveaux portraits de Notre Vénéré Père. Ses lithographies que l'on avait fait faire pour sa vie étaient épuisées; et d'ailleurs elles ne représentaient pas exactement ses traits, ni surtout son expression de figure. On a choisi pour type le dessin d'après nature de Mgr de Séur. Ce dessin, de l'avis de tous ceux qui ont connu le Vénéré Père et l'ont vu à son lit de mort au moment où il a été tiré, ne laisse rien à désirer, ni pour la ressemblance, ni pour l'expression. C'est même, au dire des artistes, un petit chef-d'œuvre. M<sup>e</sup> Eugène le fait, en ce moment, reproduire par la photographie. Il sera tiré en trois grandeurs différentes: en miniature pour les reliquaires, en grain-deur d'image pour mettre et poser dans les livres, et enfin en forme de tableau pour mettre dans les chambres. On espère que tout pourra être prêt sans trop tarder, et que tous en seront satisfaits.

— Il vient aussi de paraître une vie abrégée du Vénéré Père dans la vie des Saints du St. Giry, rééditée à Paris, par les soins de M. l'abbé Guérin, prêtre de St. Immaculée Conception de St. Dizier. Cette vie se trouve dans le XII<sup>e</sup> et dernier volume de l'ouvrage: elle comprend 28 pages de l'édition in 8. (Tom. XII. de 232 à 258.). Ce n'est qu'un abrégé de la vie écrite par Son Eminence le Cardinal Titra. Cependant l'auteur, M. l'abbé Guérin, a su, sans entrer dans les détails, choisir et faire ressortir les traits principaux de Notre St. Fondateur, et principalement ses vertus, selon le but de l'ouvrage.

Il a été question, au dernier chapitre tenu à la Mai-Son-Mère, de faire tirer à part, cette vie abrégée comme édition

populaire. Tant-être la Mission de Sénégambie pourra-t-elle se charger de son impression.

III. Supplique du C. R. Père pour la canonisation de la B. Marguerite-Marie Alacoque — On sait que dernièrement le St Siège a bien voulu prononcer le Décret de béatification de la Vénérable Marguerite-Marie Alacoque. Lors du Criduo solennel qui a eu lieu à cette occasion, au 1<sup>er</sup> monastère de la Visitation à Paris, la Supérieure de la Clé a invité le C. R. Père à aller célébrer une fois la messe principale. Il y est allé, en effet, le samedi 29 avril, heureux d'offrir au Coeur sacré de Jésus les vœux de tous les membres de la Congr. par la médiation de sa fidèle amante.

Depuis lors, les Sœurs de la Visitation travaillent avec zèle à obtenir la canonisation de cette Bienheureuse. Et dans ce but, elles se sont adressées aux Evêques et aux Chefs d'Ordres, afin d'obtenir qu'ils voulussent bien unir leurs demandes aux leurs près du St Siège. Notre très-honoré Père, à la prière des Religieuses de la Visitation, s'est associé lui-même à cette pieuse ligue; il a adressé au St Siège, au nom de la Congr., une Supplique que nous reproduirons à la 3<sup>e</sup> Partie, afin que tous nos chers frères puissent s'unir à ces vœux.

IV. Affiliation spirituelle à la Congr. de M. le Mercier, Vic. gal de Clermont, et de M. Chibault — Cette faveur de l'affiliation spirituelle renferme, comme on le sait, une participation aux prières, travaux et bonnes œuvres de la Congr. C'est un témoignage de reconnaissance et d'affection que le C. R. Père a déjà accordé à plusieurs personnes, à cause des liens qui les unissaient à l'Institut. Il l'a dernièrement accordée pour les mêmes motifs, à M. l'abbé Le Mercier, Vicaire général de Clermont et à M. Chibault, le fondateur de notre Maison de Rockwell.

— M. le Mercier est un des protecteurs les plus dévoués

de notre Etablissement de Cellule. Dès les commencements il voulut bien prendre cette maison, d'une manière particulière, sous sa bienveillante protection, et depuis cette bienveillance ne s'est jamais démentie. C'est en reconnaissance de ces bienfaits que le E. L. Père lui a accordé, à la demande du T. Hubert, Supérieur de la Cl<sup>e</sup> de Cellule, un acte d'affiliation spirituelle à l'Institut, en date du 8 sept. 1865.

« Ce vénérable et saint prêtre, écrivait ensuite le T. Hubert, a reçu cette feuille avec cet esprit de reconnaissance et cette foi que nous lui connaissons. Je vous remercie bien, me dit-il, après l'avoir parcouru. On est bien bon et il barre avec un respect plein de foi la signature du E. L. Père. » (lett. du 15 sept. 1865.)

— Il le Vicaire général écrivit lui-même peu après au E. L. Père une lettre de remerciement pour cette faveur qu'il regardait comme une récompense bien au dessus de son dévouement pour l'Etabl<sup>t</sup> de Cellule. Etabl<sup>t</sup>, ajoutait-il, si avantageux pour le diocèse de Clermont, que tout membre du clergé doit l'aimer et faire des vœux pour sa prospérité. » (lett. du 22 sept. 1865.)

— Quant à M. Chiebault, on sait assez ce qu'il a fait pour notre maison de Rockwell dont il est le fondateur et le bienfaiteur, comme pour le bien de la Religion en Ecosse. Mais la Providence, dans ses adorables lessains, ménage souvent aux hommes de bien, des difficultés et des épreuves. C'est ce qui est arrivé dernièrement pour M. Chiebault, qui a vu sa réputation noircie de la manière la plus indigne et la plus calomnieuse, et cela de la part de personnes dont il devrait attendre une toute autre conduite. Pour lui témoigner la part qu'il prenait à ses peines, et lui donner un gage de notre affection et de notre

reconnaissance; le St. S. Fère lui a envoyé une feuille d'affiliation spirituelle à la "Cong.", en date du 21 novembre, fête de la Présentation de la St<sup>e</sup> Vierge au Temple. Il est difficile de dire combien cet excellent M<sup>r</sup>. Glibeault a été touché de cette marque de sympathie. Aussi s'est-il empressé d'en exprimer sa vive reconnaissance. (V. H. du 30 déc. '03.)

V. Concession de livres du Ministère. — Nous avons obtenu cette année une double concession de livres, de la part du Gouvernement, l'une du Ministère de l'Instruction publique, et l'autre de celui des Beaux arts.

Les ouvrages, venant du Ministère de l'Instruction publique, étaient pour la plupart des livres élémentaires sur l'histoire, les sciences et l'agriculture. Ils ont été partagés par le St. S. Fère entre la maison du St. Sacré-Cœur de Marie, et les maisons de Cellule, Sanguinet, et St. Clau; sans compter la mission du Congo qui a eu aussi sa petite part.

Les ouvrages offerts par le Ministère de la Maison de l'Empereur et des beaux arts sont plus importants et renferment pour la plupart des gravures ou des dessins d'un prix élevé. Ainsi il y avait entre autres le spicilege de Solesmes, une revue archéologique, la légende de St. Ursule illustrée de magnifiques dessins, la description des ruines de Ninive et de l'Assyrie, du temple de Jérusalem, avec de grandes et belles gravures etc., etc. Le St. S. Gaultier a été heureux d'en enrichir sa bibliothèque. Ce don nous a été offert spontanément par le Ministère, à l'occasion de la Fête du 15 Août..

VI. Don du St. S. Fère d'un grand ouvrage sur le pouvoir Kémaré. — On a déjà eu occasion de parler, dans un des Bulletins précédents, d'un ouvrage monumental imprimé à dome par les ordres du St. S. Fère, et renfermant la

collection complète de tous les documents relatifs au pouvoir temporel du St<sup>e</sup> Siège. Cet ouvrage vient d'être terminé; et Son Eminence le Cardinal Barnabò en a offert un exemplaire à nos deux missions de la Sénégambie et des Deux Guinées, de la part du Souverain Tontife. Le E. d. Père en a fait demander aussi un troisième exemplaire pour la Cong<sup>o</sup>, ce que Sa Sainteté a bien voulu généreusement accorder.

Cette collection forme 16 grands volumes in-4, d'une très belle impression, comme en général tous les ouvrages importants qui sortent des presses romaines. On y trouve parmi les diverses lettres des évêques du monde entier, la lettre du E. d. Père, celles de Mgr Bessieux, de Mgr Kobès et du d. J. Duret, et l'adresse du Séminaire français. Ce sera, pour la postérité, un témoignage de notre union commune à tout l'univers catholique pour la défense et le maintien de la souveraineté temporelle du St<sup>e</sup> Siège, si admirablement établie par la Providence pour garantir l'exercice suprême de sa souveraineté spirituelle.

VII Rapports sur nos missions Dous divers. — Dans un des derniers numéros de la Ste Enfance (n<sup>o</sup> 3 d'avril 1865) il a été publié un rapport général de M. de Tresne, l'un des principaux membres du Conseil central, sur les missions secourues par l'Oeuvre. Nous avons remarqué avec plaisir que nos Missions d'Afrique n'y occupaient pas une place inférieure. Ses travaux et les efforts de nos chers frères sont appréciés avec éloge. Oussi la Commission de répartition a-t-elle proposé pour toutes une augmentation d'allocation.

Cette faveur est due en grande partie au soin qu'on a mis en ces derniers temps à envoyer les rapports et Comptes-rendus. C'est un engagement de plus pour

nos chers confrères des missions à continuer, selon qu'il a été recommandé plusieurs fois

— Le dernier Numéro des Annales de la Propagation de la foi (janvier 1866.), contient aussi un Rapport assez détaillé et intéressant sur la mission de la Sénégambie, et notamment sur la colonie agricole de St. Joseph de Nogazobil. Toutes les personnes qui prennent intérêt à nos œuvres des noirs, ont lu cette relation avec satisfaction, d'autant plus qu'il y avait déjà quelque temps que nous n'avions paru dans les Annales. On nous a annoncé aussi la publication prochaine d'un Rapport historique envoyé par le E. R. Père sur l'origine, les vicissitudes et l'état actuel de la Mission du Congo, afin d'intéresser les âmes zélées à cette nouvelle entreprise.

— Nous devons également mentionner ici une lettre intéressante adressée par le P. Horner à M. le Directeur Général de l'Archiconfrérie de St. D. des Victoires, à l'occasion de l'érection d'une confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie à la Mission de Zanzibar. Cette lettre a été lue en chaire à l'office du dimanche 10 septembre, puis publiée par M. l'abbé Dumax dans un des numéros suivants de l'Echo de St. D. des Victoires. Le jour où a été lue la lettre, la quête d'usage a été consacrée à la Mission de Zanzibar; elle a produit une somme de 160 francs. Quelque temps après, M. l'abbé Dumax nous remettait encore environ 900 francs, produit de dons divers offerts divers offerts par plusieurs abonnés du pieux Bulletin de l'Archiconfrérie. Plusieurs de ces dons étaient accompagnés de lettres vraiment touchantes de sympathique intérêt pour les pauvres esclaves de Zanzibar.

Tout dernièrement encore, le 9 novembre, un pauvre trappeur en passage à Paris, demandait à parler au

3<sup>e</sup>: Procureur. C'était le Sr l'abbé de la Grande Crapou de Montigny qui venait présenter une somme destinée à racheter des petits noirs à Zanzibar. « J'ai lu, dit ce vénérable ecclésiastique, avec le plus vif intérêt la lettre publiée il y a quelque temps, dans le Messager du Sacré-Cœur, par vos missionnaires de Zanzibar. Nous n'avons pas beaucoup à offrir; nous vous offrons du moins nos prières, et nous serons heureux de vous offrir aussi le fruit de nos restées économies pour le rachat de ces pauvres enfants esclaves. »

VIII<sup>e</sup>: Oeuvres proposées et non acceptées. — À mesure que la Congrégation s'étend, à mesure aussi s'augmente le nombre des Oeuvres qu'on nous propose. C'est une preuve de l'estime dont jouit, grâce à Dieu, notre cher Institut. Puissons-nous nous multiplier encore davantage, pour pouvoir faire plus de bien!

1<sup>e</sup>: Oeuvre agricole près de Vichy. — Cette œuvre nous a été offerte par M. l'abbé Gibert, Vicaire général de Moulins, de la part d'un grand propriétaire, M. le Comte Bourbon Busset. On aurait eu pour l'œuvre, en métayage, une centaine d'hectares de terre, tout près de Vichy, voisinage qui pouvait rendre l'entreprise plus intéressante. Ce qui a fait penser à nous offrir est établissement, c'est la réputation de notre maison de Célibule, qui n'eût pas été juchée sans doute d'avoir en Auvergne une succursale. Mais les conditions n'étaient pas de nature à pouvoir être acceptées.

2<sup>e</sup>: Etablissement à Londres. — On nous a offert dans cette grande ville deux établissements. L'École Sainte-Marie, établie par le comité catholique dans le but de former des instituteurs pour les écoles pauvres, et un Orphelinat, connu sous le nom d'Institution de St-Joseph. Ces deux maisons étaient sous la direction des Frères de l'Oratoire.

de Londres, qui se trouvaient aidés, pour la partie matérielle, par une Communauté de Frères. Une congrégation composée, comme la nôtre, de Frères et de Frères, aurait mieux convenu à ces deux œuvres, et le R. P. Rose, qui en était le Supérieur a écrit à diverses reprises au R. P. Frère et au R. P. Seman pour nous en céder le soin, particulièrement de l'Orphelinat. C'était pour nous une heureuse occasion de nous établir dans la capitale de la Grande Bretagne. Mais la mort du Card. Wisemann a suspendu les négociations qui, depuis, sont restées sans suite.

3<sup>e</sup>. Eglise près de Birmingham — Les Frères de St-Paul de Birmingham ont également tâché de nous attirer en cette ville. Le Supérieur avait eu occasion de communiquer les écrits spirituels de Notre Vénéré Frère; elle a supplié le R. P. Frère de vouloir bien lui en céder un exemplaire pour sa Communauté, ou du moins de le lui prêter pour quelque temps, les demandant « comme une aumône spirituelle, afin qu'elles puissent se penétrer de l'esprit de Notre St-Fondateur » (lett du 30 avril 1863). De là aussi le désir de voir une maison de nos Frères en cet endroit, pour se placer sous notre direction. Elle en a parlé à l'archevêque qui a écrit au R. P. Frère, en date du 22 juillet 1865, pour proposer la desserte de l'église de Nechell, gros village à cinq milles de Birmingham, où se trouve le cimetière catholique. Mais le R. P. Frère n'a pas cru devoir donner suite à cette affaire.

4<sup>e</sup>. Séminaire de Longfort (Irlande) — La première offre de cette maison date déjà de la fin de 1864. Elle était due en partie aux succès obtenus à l'université par notre collège français, et en partie aussi au souvenir de notre St-Fondateur. Mgr l'Évêque de Longfort étant encore que prêtre, l'avait rencontré en rêve

de Rome, en 1848. Le Vénérable Père lui servit de guide dans une partie de son passage en France. Et le Frélat en a conservé le meilleur souvenir. Il vint-lui-même à notre maison de Blackrock, le 27 décembre 1864, pour nous offrir son séminaire. Mais après diverses négociations, l'affaire a été remise à un temps indéterminé.

5<sup>e</sup>: Oeuvre de Kupar en Ecosse — Cette maison nous a été proposée par une Dame du pays, Madame Douglas, alors en France. On eût eu à desservir un district abandonné, véritable mission. Le Fr. Lemire a été chargé de traiter l'affaire, qui n'a pas eu de suite.

6<sup>e</sup>: Séminaire Collège de Kingstown. (N.<sup>o</sup> Canada) — C'est à Rome que nous ont été faites les premières ouvertures de cette œuvre. L'évêque de Kingstown était venu dans la ville Ste avec son Vicaire g<sup>al</sup>, M<sup>r</sup>. l'abbé Taschereau, ancien élève du Séminaire français, et aujourd'hui docteur de l'Université de Québec. Le Frélat désirait beaucoup avoir une Congrégation religieuse pour diriger son séminaire. La connaissance de nos Pères l'a porté à diriger son choix vers notre Institut. À son retour de Rome, au mois d'Août, il est venu dîner au Séminaire du St. Esprit et a renouvelé, à diverses reprises, près du R.R. Père, ses vives instances. Il y aurait eu bien des raisons pour accepter. conditions assez avantageuses; climat un peu froid, mais salubre; espoir de vocations q<sup>e</sup> q<sup>e</sup>. Et à ces raisons s'ajoutaient encore les souvenirs du passé, car autrefois le Séminaire du St. Esprit envoyait au Canada bon nombre de ses élèves. Monseigneur nous offrait en outre pour l'avenir, quand on le pourrait, diverses œuvres pour les pauvres et les âmes abandonnées. Mais malgré toutes ces raisons, et malgré les pressantes et attendrissantes instances du jeune Frélat, il n'était pas possible d'accepter, vu notre peu de personnel

relativement à nos œuvres.

Cependant ce refus n'a pas découragé Mgr Horan; et de retour à Kingston, il est de nouveau revenu à la charge, se voyant, disait-il, dans l'impossibilité de maintenir son séminaire sur un bon pied, s'il n'est entre les mains d'une Congrégation religieuse. (lett. du 11 août 1865.)

7<sup>e</sup> Oeuvre des Noirs dans la Floride (Etats-Unis du Sud) — Cette œuvre nous a été offerte par Mgr Veriot, évêque de Savannah, (État de la Géorgie) et Administrateur apostolique de la Floride, dans les Etats-Unis du Sud. Ce prélat avait été autrefois condisciple de Notre Vénérable Père et des premiers membres de la Société du St Cœur de Marie, au séminaire de St Sulpice. Il est venu dernièrement en France, à la fin de juin, pour chercher des Missionnaires, et ces anciens souvenirs l'ont naturellement dirigé vers nous. Il a, dans le territoire qui lui est confié, de 6 à 700,000 noirs. Depuis l'émancipation prononcée à Washington, il y aurait plus de facilité à les instruire. Mais pas de ressources, et surtout pas de missionnaires. Et la grande protestante menace de tout envahir. (Voir un extrait du journal Le Monde à ce sujet. N° du 29 juin 1865.)

C'eût été là une œuvre bien belle et bien intéressante, une œuvre pleinement dans les fins de la Congrégation. Et vraiment il a dû en coûter aux supérieurs majeurs pour refuser. Oh! prions donc de nouveau et avec plus de ferveur encore, le Maître de la Vigne d'envoyer de nombreux et valeureux ouvriers!!!

IX. Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère — Cette année, la retraite annuelle des Pères de la Province de France a pu avoir lieu pour la première fois, à la nouvelle Communauté Mère du St Cœur de Marie, à Cherville. Et tout le monde s'est si bien trouvé du silence, du recueillement et de la tranquillité de cette piace.

cette pieuse solitude, que désormais il n'y aura plus d'autre lieu de choisir pour faire ces saints exercices.

Le jour même de l'ouverture, le 20 août, fête de St. Bernard, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle du St. Coeur de Marie, bâtie, comme on sait, dans l'ancien manège du haras, sous l'habile direction de M. Eugène, qui a su le transformer en un sanctuaire vraiment digne et convenable, d'un style gothique très-pur et très-beau.

La Bénédiction se fit à 8 h. 1/2 par le E. R. Père, en présence des Pères arrivés pour la retraite, des Novices, des Scolastiques, des Frères, en un mot de toute la C. réunie. Après la cérémonie, la grand' Messe fut chantée, pour la 1<sup>re</sup> fois, par M. le Curé de Chevilly, à qui l'on eut d'voir faire cet honneur, comme à l'instrument principal dont la divine Providence s'était servi pour nous faire avoir la propriété du St. Coeur de Marie.

Après les offices célébrés solennellement, la retraite suivrit à 5 h. 1/2. Ses retreatants étaient plus nombreux encore que l'année dernière ; il y avait 44 Pères et 8 novices, savoir : outre le E. R. Père, les R. R. S. J. Levavasseur, Collin, Gravière, Burg, Libermann, les E. J. Blanpain, Léon Levavasseur, Seuseux, Delaplace, Leman, Suillaud, Barillec, Duparquet, Hubert, Fritsch, Hofbauer, Artain, Lejeune, Dauger, Speisser, Hervé, Siehl, Orinel, Corbet, Cochier, Daum, Eschbach, Maillet, Jouan, Thomas, Ebenreicht, Richaume, Grizard, Houvélys, Marcot, Jégou, Lejeune (Eugène), Espitalié, puis les E. J. François, de Maurice, destiné à Haïti, Foussot du Gabon, destiné à la nouvelle Mission du Congo, Emonet et Grasser à la C. de la Martinique, Kieffer et Stoffel de la Mission d'Afrique.

Les 8 Novices étaient M. M. Bangratz, Simbour, Le Douarin, Vidal, Klaine, Renoux et Richard, devant faire leur Profession et M. Barbaud qui se trouvait aussi ayant achevé son Noviciat.

Le sujet des instructions du C. R. Père a été la la vie surnaturelle, matière aussi élevée et profonde, qu'utile et importante, pour nous surtout, prêtres, Religieux et Missionnaires du St. Esprit et du St. Coeur de Marie. C'est avec le plus grand et le plus pieux intérêt que, pendant huit jours, nous avons entendu notre C. R. Père nous entretenir de cette vie sainte, surnaturelle et divine, dont l'épanouissement plus ou moins grand dans nos âmes fait toute notre grandeur, toute notre gloire, toute notre sainteté, tout notre mérite devant Dieu, comme aussi toute notre vertu et notre force auprès des âmes pour aider à les sauver et à les sanctifier. Aussi tous nos chers frères qui n'ont pas eu le bonheur d'entendre, comme nous, ces conférences, auraient-ils grandement lieu d'être jaloux à cet égard, si notre C. R. Père n'avait traité sinon avec autant de développement et de détails, du moins en substance, cette même matière dans une Circulaire toute spéciale (n° 39) adressée à toute la Congr.

Pendant les repas, on fit lecture de la Circulaire n° 37 sur l'esprit de renoncement et de sacrifice, et cette lecture produisit sur tous de ces impressions vives qui ne s'effacent et ne s'oublient jamais, surtout lorsqu'elles sont accompagnées, comme il arrive ordinaire dans une retraite, de certaines lumières et touches de la grâce plus vives et plus pénétrantes.

Commencée le Dimanche 20 aout, fête de Saint Bernard, la retraite s'est terminée le Dimanche suivant 27 aout, fête du St. Coeur de Marie.

La veille de la clôture, avant le chant des premières Vépres de la solennité, eut lieu une cérémonie bien touchante : le couronnement de la statue de la Vierge dans la nouvelle et belle chapelle de la Communauté. On fit l'entrée solennelle au chœur, comme autrefois à N. D. du Gard, au chant du cantique Reine des Cieux ; puis quand tous les scolastiques, les Novices, les Frères, revêtus de l'habit de chœur, eurent défilé et pris place dans les deux longues rangées de stalles, le P. d. Frère fit la bénédiction des couronnes, et du Coeur de Vermeil devant être suspendue au cou de la St. Vierge.

Ces couronnes sont celles données, en 1853, par M. des Genettes après la réception des couronnes de Rome, envoyées par le Chapitre du Vatican, au nom du St. Esprit, pour le couronnement de N. D. des Victoires, elles ont servi longtemps à décorer la statue miraculeuse ; c'étaient des plus belles, elles sont enrichies de plusieurs pierreries, et on ne les mettait qu'aux grandes fêtes. C'était un témoignage particulier d'affection qui avait voulu nous donner le Vénérable Fondateur de l'archiconfrérie ; précieux souvenir pour nous, et de ce grand serviteur de Marie, et du pieux sanctuaire du C. S. et Cm<sup>e</sup> Coeur de Marie à N. D. des Victoires, doux souvenir aussi de N. D. du Gard, car depuis 1853 jusqu'à l'année 1856, où nous quittâmes cette pieuse solitude, ces mêmes couronnes ornèrent, aux jours de fête, la belle statue qui s'élevait au fond du sanctuaire de la chapelle de l'antique abbaye. A notre départ du Gard, cette statue fut, comme on le sait, transportée, d'abord à St. Iean, puis à Gourin, et enfin à N. D. de Langonnet, dont elle orne depuis le pieux sanctuaire ; mais les couronnes, confiées à M. Eugène, furent réservées pour la maison que l'on

pensait de l'ouvrir établir un jour comme maison centrale de formation et communauté Mère de l'Institut. Elles devraient donc tout naturellement revenir à la Côte du St. Cœur de Marie.

Après les avoir bénies, les E. R. Mère, monta déposer ces couronnes sur la tête de la St. Vierge et de l'Enfant Jésus, pendant que le chœur, avec les accents de l'amour, de la confiance et de la joie, chantait de concert le plaidit gentil, plaidit, plaidit de la belle hymne, O gloria Domina. Il était aidé de M<sup>r</sup> Eugène, heureux de couronner ainsi son œuvre. Il suspendit en même temps le cœur de vermeil au cou de la St. Vierge, pour le faire retomber entre les mains du divin Enfant, semblant l'offrir ainsi à sa St. Mère.

Notre Très-Rév. Mère nous annonça ensuite : « qu'il avait fait renfermer dans ce cœur les noms des Frères et des Sœurs, vivants et morts\* ; qu'à mesure qu'un nouveau membre entrerait dans le sein de la "Côte", son nom y serait ajouté ; mais aussi, qu'à la sortie ou au renvoi de quelque membre, (ce qu'à Dieu ne plaît !) son nom serait rayé, comme n'appartenant plus à la famille spéciale des enfants du St. et Immaculé Coeur de Marie. » — Que d'entre nous voudra jamais consentir à voir sortir son nom de ce cœur maternel de Marie ?

Le lendemain, fête du St. Cœur de Marie, la grande Messe fut chantée, par le St. Père lui-même, ainsi que les Vépres solennelles ; et, selon l'usage, les diverses fonctions des offices furent remplies par des Sœurs. Sur ces entrefaites arriva s'abord le Dr. F. Gaultier, qui ayant été empêché par sa santé, et un peu par l'affection de Son Em. le Cardinal de Reims, de venir à la retraite, voulut du moins venir participer à la fête qui la termina et aux Chapitres qui la suivent. —

\* Il fut fait quatre listes distinctes : 1<sup>e</sup> celle des Frères vivants, au nombre de 123, 2<sup>e</sup> des Frères décédés, au nombre de 60 ; 3<sup>e</sup> des Frères vivants, au nombre de 132 ; 4<sup>e</sup> des Frères morts, au nombre de 24.

Après lui arriva aussi d'Allemagne, le Fr. Strub, qui, n'ayant pu s'absenter en même temps que les autres frères pour la retraite, avait été appelé pour prendre part du moins aux réunions de Chapitres.

À 4 h. 1/2 eut lieu la Cérémonie des vœux. Après le chant du Veni Creator, le C. d. Frère fit une allocution, dont il suffit de rappeler ici les principales idées pour voir combien elle était propre à faire rentrer sérieusement en soi-même -

S'adressant d'abord aux Novices appelés à la Profession, il leur a fait considérer que, selon la loi de la transformation des choses dans l'ordre physique et naturel, pour devenir vraiment et en réalité ce qu'ils allaient devenir, dans l'ordre moral et spirituel, par la Profession; il leur fallait de toute nécessité cesser d'être ce qui ils étaient ou avaient été par le passé. — Or, qui étaient-ils avant leur entrée au postulat de la Congr.? — Sont-êtres, à une époque de leur vie passée, de grands pécheurs, certainement du moins des hommes naturels, des hommes pleins de défauts, et cela, même encore durant une partie de leur noviciat. — Et maintenant, que devaient-ils devenir par la Profession? — Des hommes de C.º, des Religieux, des apôtres!! — Mais, leur demande ensuite le C. d. Frère, ont-ils bien cessé d'être, à la fin de leur noviciat, ce qu'ils étaient ou ont été jusqu'ici?.... Se sont-ils bien dépouillés du vieux homme, c'est-à-dire de leurs défauts et habitudes d'autrefois; et sont-ils devenus des hommes nouveaux, transformés en Jésus-Christ, novus homo, nova creatura? — Sont-ils bien disposés et bien résolus à être et à rester surtout et toujours des hommes surnaturels, selon ce qui leur a été montré dans les conférences de la retraite, et selon que le doivent être, d'une manière spéciale,

les enfants et les disciples de notre Vénéré Père ? . . .

Tous les Frères qui allaient émettre les vœux perpétuels, le E. R. Père leur a rappelé l'importance et la gravité de l'acte qu'eux, de leur côté, devaient faire, les obligations particulières qu'ils allaient par là assumer devant Dieu et devant la Congrégation ; et il les a exhortés à faire de nouveaux et plus grands efforts encore que par le passé, pour être et devenir de plus en plus, eux surtout, des hommes surnaturels, afin de pouvoir partout et toujours servir de modèles à leurs frères ne jouissant pas encore de la faveur des vœux perpétuels dans la Congrégation.

Et enfin, s'adressant à tous, le E. R. Père nous a exhortés à raviver en nous nos bonnes résolutions du passé, à nous retrémper et nous renouveler efficacement selon cette première forme et ces dispositions saintes et surnaturelles, que la Congrégation, par ses premiers Supérieurs, s'était efforcée de nous imprimer, — forme religieuse et surnaturelle plus ou moins affaiblie, altérée, peut-être même perdue pour l'un ou l'autre, au lieu de s'être perfectionnée de jour en jour. . . . Enfin, il a terminé par ce vœu le plus ardent de son cœur, qu'il y ait en tous une rénovation entière, une vie véritablement nouvelle, et que tous nous devenions de plus en plus de dignes fils du V. Père, de dignes enfants du St. Esprit et de l'Immaculé Coeur de Marie !!!

— Après cette allocution, les sept Novices dont les noms ont été donnés plus haut ont prononcé leurs premiers vœux, selon le cérémonial accoutumé. Puis ont émis leurs vœux perpétuels, les Fr. François, Grasser, Diehl, Daum, Eschbach, Stoffel, Jouan, Thomas, Ebenrecht, Richaume, Grizard et Houwetys. Le Fr. Maillet a ensuite renouvelé ses vœux pour 5 ans; et enfin tous les autres Frères ont fait, d'une même voix, la rénovation annuelle de leurs saints engagements.

Après la rénovation des voeux, les chanteurs enton-  
nèrent la belle strophe du Monstra te esse Matrem, consacrée  
par le T. R. Père, pour cette douce fête, à laquelle elle est si  
bien appropriée; et la cérémonie se termina par le Salut  
solemnel du E. S. Sacrement. M. le Curé de Chevilly assista  
à la Bénédiction, il fut invité aussi à notre souper de  
fête et de famille. La joie, la ferveur dilataient tous les  
cœurs.

Le lendemain, eut lieu le service anniversaire pour  
les défunt's de la "Cong.", chanté par le R. P. Gaultier, puis  
commencèrent les réunions du Chapitre des Pères, qui  
se terminèrent le mercredi avant midi, pour être sui-  
vis de celles des Supérieurs.

X. Cérémonie de Consécration à l'apostolat et d'adieu à la  
Maison-Mère. — Ses réunions générales de la retraite et  
du Chapitre des Pères furent terminées, cette année, par  
une cérémonie spéciale bien belle et bien touchante,  
sur laquelle nous devons ajouter quelques détails. C'est  
la Cérémonie de Consécration à l'apostolat et d'adieu  
à la Maison-Mère de tous les nouveaux Frères.

Depuis l'origine, il était d'usage, comme on le  
sait, de célébrer des saluts de départ pour les Pères par-  
tant en Mission. Ces cérémonies exprimaient une dou-  
ble pensée, comme le montre la formule composée pour  
cette circonstance par notre Vénérable Père. la consécra-  
tion de soi-même au salut des âmes, et les adieux à  
la Maison-Mère, au pied des Sts autels.

Dans les commencements, où tous les membres  
à peu-près étaient envoyés en pays de mission,  
presque tous se trouvaient à avoir part à cette céré-  
monie. Plus tard, quand on fonda des Établissements dans les  
colonies, tous les Pères qui y étaient destinés, même  
ceux qui devaient être employés uniquement à des

fonctions d'intérieur, ou dans des maisons d'éducation, firent également la même consécration au salut des âmes.

Mais alors on se devait naturellement se demander pourquoi les Frères destinés aux maisons de Rome, d'Écosse ou autres contrées, ne la feraient pas également. Car tous, les uns comme les autres, nous sommes voués de la même manière au salut des âmes abandonnées. Et souvent même, il arrive que ceux qui restent en Europe, y sont occupés d'une manière plus directe que ceux envoyés dans les maisons d'outre-mer.

Un autre inconvénient, jusqu'ici, c'était la multiplicité de ces cérémonies. Comme elles se faisaient séparément à chaque départ pour les missions ou les colonies, il s'en trouvait quelque fois plusieurs à des intervalles plus ou moins rapprochés, vu en particulier l'absence : des uns ou des autres : ce qui en diminuait naturellement le prestige.

Cela étant, le Fr. de Père a cru plus convenable, de l'avis du Chapitre des Supérieurs et du Conseil, consultés à ce sujet dans les réunions tenues après la retraite, d'abord en 1863, puis en 1864, de faire, au lieu de ces cérémonies particulières, une seule cérémonie commune pour tous les nouveaux Frères, par laquelle ils se consacraient tous d'une manière spéciale au salut du prochain, et plus particulièrement des âmes abandonnées, en faisant en même temps, au pied des saints autels, leurs adieux à la Maison-Mère, aux Supérieurs majeurs et aux Maîtres qui les avaient formés.

Cette cérémonie s'est faite, en conséquence, cette année pour la 1<sup>re</sup> fois. Elle a eu lieu à la fin des réunions générales de la retraite et des chapitres,

afin que tous les Frères pussent y assister et se renouveler tous eux-mêmes, à cette occasion, dans les sentiments de zèle et dévouement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, avant de se séparer de nouveau de la Maison Mère, pour rentrer dans leurs Célés respectives.

Elle a commencé à 5 h. 1/2 du soir. Pendant qu'on entrait solennellement au chœur, les chantres entonnèrent à l'orgue un motet composé pour la circonstance, dont les paroles avaient été indiquées par le E. R. Frère, et mises en musique par un Scolastique. C'étaient ces paroles prophétiques d'Isaïe : « Quam pulchri super montes pides annuntiantis et pradicantis pacem, annuntiantis et pradicantis salutem, dicentes sicut Regnabit Deus natus » (Is. xvi. 1. f.) Paroles qui s'appliquaient d'une manière sensible à la Cérémonie qu'on allait commencer.

Après le chant accoutumé du Veni Creator, le E. R. Frère a prononcé une allocution appropriée à la circonstance, où il a parfaitement expliqué les motifs et la signification de la cérémonie qui devait s'accomplir. Nous nous faisons un devoir de la reproduire, autant que possible intégralement à la 3<sup>e</sup> partie. Ceux de nos Confrères qui n'ont pas eu le bonheur de l'entendre pourront ainsi, les années suivantes, s'unir d'esprit et d'intention à la Maison-Mère.

Après l'allocution du E. R. Frère, tous les nouveaux Frères, agenouillés au pied des autels, ont donc prononcé d'une commune voix, l'acte de consécration à l'apostolat et d'adieu à la Maison-Mère rédigé pour la circonstance, et que nous donnerons également à la 3<sup>e</sup> partie. C'est, au fond, la formule composée par notre Vénéré Frère lui-même et insérée dans les Règlements constitutifs. Le E. R. Frère a cru cependant devoir y faire certaines modifications, en ajoutant quelques paroles pour mieux faire encore ressortir la double

## Signification de la cérémonie.

La récitation de cet acte de consécration et d'adieu fut suivie du Salut. Après un morceau au St. Sacrement, on chanta en choeur le psaume Levavi oculos meos in montes, pour implorer les bénédictions du Seigneur sur les départs qui allaient avoir lieu. Tuis on invoqua la Céleste Etoile des mers par le chant de l'ave maris stella.

Après avoir reçu la bénédiction du divin Maître, il ne restait plus qu'à se faire les derniers adieux au pied des Sts autels. Tous allèrent donner aux nouveaux frères le baiser fraternel, au chant si doux de l'Ecc quam bonum. Oh! puissions-nous tous, selon ces belles paroles, tout en nous séparant de corps pour aller, chacun de son côté, travailler au champ si vaste du Père de famille! puissions-nous rester toujours étroitement unis d'esprit et de cœur, demeurant ensemble dans le cœur Immaculé de Marie, notre asile à tous! C'est là surtout cette union qui adoucit pour les Missionnaires les reines de la séparation: union sainte et surnaturelle; que la distance et l'espace ne peuvent briser, qui est ici bas la plus douce consolation du religieux missionnaire, et pour le Ciel le gage de ses espérances Ecc quam bonum et quam suendum habitate fratres in unum!!!

X. Prédications de retraites. — La retraite et le chapitre étaient à peine terminés, que plusieurs des Frères allaient commencer, à leur tour, une série de retraites dans différentes Communautés religieuses.

C'est ainsi que le Fr. Blanpin a prêché la retraite des Soeurs de Louvencourt à Amiens; le Fr. Emonet celle des Soeurs de l'Immaculée Conception à Castres, où se trouveront réunies quatre vingt et quelques religieuses; le Fr. Tritsch celle des mêmes Soeurs à Paris,

puis ensuite celle des Sœurs de St-Joseph à Sensis, où il y avait 220 sœurs réunies, le 3<sup>e</sup> Octobre, selon l'usage, celle des Institutrices du diocèse de Beauvais, chez les Sœurs de St-Joseph en cette ville; le 8<sup>e</sup> Octobre celle des Sœurs de St-Joseph, d'abord à Rouen, puis à Guevilly près Rouen.

Le P. François a été de son côté, prêcher la retraite annuelle à la maison des Sœurs de Marie-Joseph, à Bléonçon, pour les 80 jeunes filles repenties qu'elles y dirigent, et en même temps pour les sœurs elles-mêmes. Ce sont ces religieuses qui sont chargées de la grande maison de correction de St-Lazare à Paris, et en général des maisons centrales; c'est même leur but spécial. Après cette retraite, il a prêché également celle des Sœurs de St-Joseph dans la même ville. Le R. P. Favasseur Fr. a été donner ces saints exercices à la Côte des Sœurs de St-Joseph à Chilly; plus de 200 sœurs y prirent part.

Enfin, le R. P. Frère lui-même a, comme toutes les années précédentes, prêché la retraite générale de leur Maison-Mère à Paris, dont nous avons la direction. Il s'y trouvait 250 sœurs, la plupart des Supérieures des maisons de France, plus une centaine de Novices et Postulantes; et si une partie de la maison n'eût été alors en réparation et construction, ce qui diminua d'autant le local disponible, le nombre des retrai- tantes eut été plus considérable encore. Cette fois, comme toujours, la parole du R. P. Frère, si bien versé dans les matières de la vie religieuse, et jouissant d'une grande autorité morale dans la Congrégation de St-Joseph, a produit les plus heureux fruits dans ces âmes, d'ailleurs bien désireuses de profiter de la grande grâce de la retrai- te. Il donnait, selon l'usage, deux instructions par jour, l'une le matin et l'autre dans l'après-midi;

--

et le soir une dernière instruction était faite par le R. P. S. le Vénérable.

En général toutes les retraites ci-dessus, prêchées par nos Frères ont été bénies de Dieu. Tousse le St. Esprit vivificateur des âmes, et le Coeur Ch. de Marie, canal de toutes les grâces, féconder ces travaux et en conserver les fruits !

XI. Missions du R. P. Löwenbrück. — Le R. P. Löwenbrück, à lui seul, a prêché encore plus de retraites et de missions que n'en ont pu donner tous les Frères sus-nommés ensemble. Mais c'est sa vocation spéciale. Cette année a été même pour lui une année exceptionnelle, à cause du jubilé. C'était aussi pour ce cher Frère sa grande année jubilaire à lui, sa cinquantième année de mission. Elle a dignement couronné les précédentes. Depuis le mois d'octobre 1864, il a prêché 29 grandes missions. Il en est, en ce moment, à la 30<sup>e</sup>. Toutes ont eu, grâce à Dieu, un grand succès. Et dans les endroits mêmes où l'indifférence avait plus ou moins pénétré, il y a eu des grâces remarquables de retour à Dieu et de conversions. Le R. P. Löwenbrück résumait ainsi ses divers travaux de l'année, dans une lettre du 15 décembre au E. R. Frère :

« J'ai eu tant et tant de jubilés à prêcher que je n'ai pas eu le temps de vous écrire depuis longtemps déjà. Je n'ai eu d'autre repos que le voyage d'une paroisse à une autre. Plus d'une fois je finissais à midi dans une localité; puis, tout en nage, je faisais de cinq à dix lieues pour recommencer ailleurs, à Vépres, une nouvelle mission.

« Je viens d'en terminer une bien belle et consolante, à Servon.. Le Curé, jeune encore et robuste, était mort subitement, à l'église, quelques jours avant l'ouverture.

Ce coup fit une profonde impression, et la mission a eu, grâce à Dieu, un plein succès. Demain je commence ici à St. Laurent, puis j'irai à Ste Colombe-de-la-Fleche, dans le diocèse du Mans, en prêcher une autre très importante, que j'ai promise depuis longtemps déjà

« Un peu de repos après le premier de l'an, à la suite de 30 missions ou jubilés successifs, m'eût fait beau coup de bien. Mais heureusement ma santé, même après mes incessantes tracasse et mes incroyables fatigues de ce année jubilaire, est meilleure que précédemment. C'est prodigieux. Dieu en soit loué et bénî ! Au mois de février cependant, j'ai couru un grand danger de mort, en me rendant d'une mission à l'autre. Mais j'en ai été quitte pour la peur. » (lett. du 19 mars et du 15 fév. 1865.)

Ce cher Frère espérait venir nous voir au mois de janvier de la nouvelle année, et se reposer un peu dans la retraite, à la maison du Sacré-Cœur de Marie qu'il n'a pas encore vue. Mais ses nombreuses demandes de missions l'ont forcé, à notre regret, de reculer encore ce voyage. Nous espérons néanmoins le revoir pendant quelques jours, après les fêtes de Pâques.



# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

---

### Province d'Europe.

---

#### Côte du St. Cœur de Marie.

---

Nouvelles concernant la Côte en général.

1. Changement du Personnel des Directeurs — 2. Départ des Frères en passage — 3. Séjour et santé du G.R. Frère — 4. Gravans. Chapelle. Vivier. Bulletin de la Côte — A l'abre commencement de la nouvelle année scolaire et religieuse 1865-1866, des changements importants ont eu lieu dans le personnel des Frères attachés à la direction de la Communauté du St. Cœur de Marie. Le d. J. Burg, appelé par le E.d. Frère à la charge de Vice- Provincial de nos nouvelles maisons d'Allemagne, nous a quittés le 24 septembre, fête de N. D. de la Merci, non sans de vifs regrets de la part de toute la Communauté. Le d. J. Collin, nommé pour le remplacer comme supérieur, et chargé en même temps de la direction du Noviciat central des Frères, avait dû retourner à Langonnet pour remettre à son successeur la charge de cette dernière Côte; et ce ne fut que le 19 octobre qu'il put revenir prendre possession de ses nouvelles fonctions au St. Cœur de Marie.

Le d. K. C. Sibermann, placé au Noviciat des Frères qu'il avait déjà dirigé autrefois pendant quelques temps,

a repris de nouveau cette charge le 16 septembre; et le Fr. Grizard, qui était précédemment chargé des Petits Scolastiques à Cellule, la remplacé en qualité de Fré-  
fet du Grand-Scolasticat.»

— 2. « Pendant ce second semestre, la plupart des Frères qui étaient revenus des missions se reposent quelque temps à la Communauté mère du St. Cœur de Marie, sont partis de nouveau, les uns à leurs anciens postes, les autres pour de nouvelles destinations. C'est ainsi que le Fr. Emonet est retourné à la Martinique par le Saquebot du 16 septembre, le Fr. Kieffer, à la Mission de la Sénégambie, par celui du 25 octobre; le Fr. Stof-  
fel a été envoyé à Rockwell (Islande), le Fr. François à Haïti, où, par suite de la mort des Fr. J. J. Pascal et Chenay, il ne restait plus que le Fr. Aymonin. Enfin le Fr. Vincent ayant été autorisé à aller passer quelque temps dans son pays près de son frère curé de Nanc, dans le diocèse de St. Claude, dans l'espérance en particu-  
lier que l'air natal pourrait lui faire quelque bien pour sa santé, s'est au contraire trouvé si fatigué et si ma-  
lade qu'il n'a pu venir assister à la retraite, ni même depuis lors revenir à la Maison-Mère. Son état donne même de sérieuses inquiétudes.»

— 3. « Nous avons eu le bonheur de posséder au milieu de nous Notre Très-Hévérend Frère pendant presque toute cette année. Ce n'est qu'après la mi-décembre, qu'il est allé se fixer à Paris, où l'approch du premier de l'an et les visites obligatoires de cette épo-  
que rendaient sa présence indispensable.

« Sa vue se trouve toujours assez fatiguée: ce qui lui rend la lecture difficile et pénible. Prions donc avec ferveur le Cœur Immaculé de Marie de nous conserver une santé si précieuse pour la Congr.»

111

— 4. « Les travaux d'installation et d'arrangement de la Côte se sont poursuivis avec activité, et les plus importants se trouvent en ce moment à peu près terminés. La grande chapelle, bénie le dimanche de l'ouverture de la retraite annuelle des Frères, ainsi qu'on l'a vu plus haut, nous sert depuis pour les offices solennels des dimanches et fêtes, et pour les exercices ordinaires du Grand-Scolasticat. Le Maître-autel n'est cependant encore que provisoire. On en prépare un autre plus approprié au style de la chapelle, et auquel le Fr. Antoine met tout son talent sous la direction de M. Eugène. »

« Le Fr. Duparquet a fait venir d'Angers de nouveaux plants d'arbres, pour remplacer ceux qui avaient péri, et compléter ses plantations. Tout est déjà bien transformé. Il a fait aussi vider le vivier qui se trouve dans la propriété pour le faire nettoyer, ce qui n'a pas été une petite besogne, car il est encore assez profond. Puis on y a mis de nouveaux petits poissons de tout genre, anguilles, carpes etc., qui l'auront bientôt repeuplé, pourvu que Dieu leur prête vie, et qui pourront procurer aux scolastiques, dans leurs loisirs des vacances, les plaisirs de la pêche. »

### Maison du Noviciat.

1. Personnel des Novices — 2. Retraite. Ordination. Réception de Novices — 3. Ministère extérieur à Chevilly, au Fort de Châlons, à l'Orphelinat de M. D. de Nazareth.

Bulletin de la Côte — 1. « Les sept Novices (mentionnés plus haut), qui ont fait leur Profession à la fête du Fr. Cœur de Marie, ont été remplacés, et au delà, par dix autres: M. M. Lapeyre, Tellierin, Graff, Stoll, Braken, Fower, Hoeizmann, Machon, O'Hanlon, venus du Grand-Scolasticat, et Delorme, revenue de Bellville où il avait été placé temporairement par le E. S. Frère.

Par contre, M. M. Barbaud et le quintal, Novices ont été envoyés, le 2<sup>e</sup> en Irlande et le 1<sup>er</sup> en Afrique, à l'effet d'examiner et de minir d'avantage leur vocation.

Depuis lors nous avons eu quatre nouveaux, à savoir : M. M. Ritter, grand Scolastique, M. Cyprien, qui a déjà exercé pendant 18 ans, le St. ministère à Bourbon, M. Robo, postulant Scolastique et M. Daoua élève du séminaire colonial, qui avaient été envoyés par le E. R. Père à la Martinique en 1863. Tous les quatre sont entrés au Noviciat pendant le mois de novembre. Il se trouve donc en ce moment 95 novices, en ajoutant à ceux qu'on vient de nommer, M. Clainpanain, qui reste de l'année dernière.»

« Le dimanche 17 sept., fete de N. D. des Sept-douleurs, la nouvelle année religieuse a été ouverte, au Noviciat, comme de coutume, par les exercices de la retraite, qui a été prêchée par le A. F. Sibermann ; le C. Grasse a fait les conférences.

« La veille de la clôture, dix Novices ont pris part à l'ordination faite par Son Excellence le Nonce, Mgr Chigi, aux Quatre-Temps de septembre, dans la chapelle du Séminaire colonial. M. M. Lapeyre, Tellerin, Graff, Stoll, Bracken, Fower, Heizmann et Machon ont reçu le Diaconat, M. M. Delorme et O'Hanlon, le sous Diaconat.

« Aux Quatre-Temps de Décembre, treize novices ont de nouveau participé à l'ordination, qui a eu lieu à St. Sulpice ; Sept d'entre eux ont été ordonnés prêtres, M. M. Lapeyre, Tellerin, Graff, Stoll, Bracken, Heizmann, Machon ; trois ont été promus au Diaconat, M. M. Delorme, O'Hanlon, Clainpanain ; deux autres au sous-Diaconat, M. M. Robo et Daoua.

— « Le 27 décembre M. M. Clainpanain, Robo et Daoua

ont fait leur première Consécration à Dieu dans la Congrégation les mains du R. P. Provincial qui les a reçus Novices au nom du R. P. Père, retenu à Paris pour affaires.»

— 4. « Pour le ministère extérieur, les novices sont chargés d'aider M. le Curé de Chevilly dans le service de la paroisse. Mais leur œuvre principale est toujours celle des militaires, quoiqu'ils n'aient plus à desservir que le Fort de Bicêtre. »

« Ils ont également accepté avec joie d'aller dire la St. Messe et faire le catéchisme aux petites orphelines du S. Delaplace, dans notre ancienne maison de Monsivry, aujourd'hui appelée Notre-Dame de Nazareth, en souvenir de la Sainte Famille, à laquelle l'œuvre est consacrée. Depuis longtemps déjà, le S. Delaplace ambitionnait, sans trop oser la demander à l'Archevêché, la faveur d'avoir la messe, au moins le dimanche, dans cette maison. Et dans cette intention il conservait toujours intacte l'ancienne petite chapelle du Noviciat. Lors de la dernière visite de M. l'abbé Véron, Vicaire général, à la paroisse de Villejuif, il le conduisit à N.-D. de Nazareth et, au moment favorable lui exprima son désir. « Mais certainement l'on répondit tout de suite M. l'archidiacre, il y a mille raisons pour une. » — Le cher Père, au comble de ses vœux, alla lui-même y célébrer la 1<sup>re</sup> Messe le grand jour de la Toussaint, et depuis on la dit tous les dimanches. Il espère même bientôt avoir la faveur d'y conserver le S. Sacrement. »

#### Maison du Scolastical.

1. Examens, vacances, travaux d'installation p<sup>r</sup> recevoir les Pères à la trahita — 2. Passage du R. P. Libermann au Noviciat — 3. Personnel des Scolastiques — 4. L'éminage à M. D. des Vict. Retraite et adm<sup>re</sup> de Scolastiques — 5. par le C. R. Père — La Toussaint.

Bulletin de C<sup>te</sup> — 1. <sup>o</sup> Après les examens de fin

d'année, ont commencé, le 3 août, les vacances du Scolasticat. L'ouverture en a été faite, comme l'année précédente, par un pieux pèlerinage à Longpont, pour placer sous la protection de la E. Ste Vierge ces quelques semaines de repos..»

— « Ses Frères devaient bientôt arriver pour la retraite. Dès le commencement de la semaine suivante, les Scolastiques se mirent à l'œuvre pour leur préparer des logements. Ils transformèrent pour eux-mêmes en dortoir provisoire la partie du Scolasticat servant de réfectoire aux élèves du séminaire colonial dans les jours de promenade. De cette manière ils purent, avec bonheur céder leurs cellules aux Frères, pour lesquels il n'y avait pas de local suffisant ailleurs dans la maison ..»

— 2. « Peu de jours après la retraite, le 16 Septembre, le R. P. Libermann quittait le Scolasticat pour passer au Noviciat où l'appelaient ses nouvelles fonctions. Avant de nous quitter, il voulut bien, sur la demande qui lui en fut faite, nous adresser quelques mots d'adieu. Après nous avoir fait considérer que nous aurions peut-être souvent à changer de Directeurs, ou de Supérieurs, il nous exhorte à voir en toutes choses la volonté de Dieu, et ne voir que lui en ceux qui sont chargés de nous diriger ; et il nous laissa comme dernier souhait celui de nous voir avancer toujours dans cet esprit de foi et renoncement ..»

— 3. « Il nous fallut aussi bientôt voir se séparer de nous plusieurs confrères. Au mois de Septembre, le Grand Scolasticat avait donné au Noviciat neuf Novices. Dans le même mois, six autres Scolastiques furent envoyés par le E. D. Père tant à N. D. de Langonnet qu'à celle de

et un septième, à la Martinique, au mois d'octobre, pour aider les Frères de ces îles.

„ Mais ces vides furent remplis, et surabondamment, d'abord par les recrues de N. D. de Langonnet et de Cellule, puis par les entrées des postulants venus d'ailleurs. Langonnet nous a envoyé quatre petits scolastiques titulaires et deux postulants; Cellule cinq scolastiques titulaires; et du dehors il est entré huit nouveaux postulants; en tout vingt-trois nouveaux pendant ce Séminestre. Le nombre total approche de la soixantaine..”

— 4. „ Les vacances du Scolasticat se sont terminées, comme les années précédentes par un pieux pèlerinage à N. D. des Victoires, où tous les Scolastiques reçurent la Sainte Communion de la main de leur nouveau Directeur, le P. Grizard, qui eut la consolation de dire la Sainte messe à l'autel mille fois bénit du C. St. Coeur de Marie.

„ Trois jours après, le Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre, fête du St. Rosaire, s'est ouvert la retraite annuelle. Les instructions ont été données par le P. Tritsch, qui s'est appliqué à nous développer les divins enseignements de St. Paul sur la mortification de la nature mauvaise et ceux de l'Apôtre bien-aimé sur la vie de Jésus en nos âmes: ce qui constitue le sens et l'esprit chrétien et religieux.

— . Le 8 oct. fête de la Maternité de la T. St. Vierge, la retraite s'est terminée par une touchante cérémonie. Après l'instruction de clôture, trois postulants: H. H. Clauss, Risach et Crette de Falluel ont eu le bonheur d'émettre leurs premiers engagements entre les mains de notre E. et. Frère, qui avait bien voulu venir présider la Cérémonie. Tous les Scolastiques titulaires ont ensuite prononcé la rénovation de leurs engagements, et le salut solennel du C. St. Sacrement a clos cette belle- et St. journée.

« Au souper et à la récréation qui suivit, nous avons eu le bonheur de proférer le E. R. Frère. Après avoir adressé quelques questions à tous les nouveaux Scolastiques et postulants arrivés de Langonnet, de Cellule et du monde, il nous adit à tous: " j'ai été heureux de la ferveur et de l'entrain avec lequel vous avez prononcé vos engagements. J'aime à croire que vous avez pris tous de fortes et sincères résolutions; et que vous les mettrez à profit pour travailler avec plus d'ardeur encore que par le passé à votre sanctification. " Et sur la demande du S. Directeur, il nous a donné sa Bénédiction.

« Ce Bien-aimé Frère a bien voulu venir de nouveau assister à notre repas le jour de la Coussaint, et passer la récréation de midi avec nous. Ce fut une grande joie pour tous. Il a ensuite officié aux Vêpres solennelles de cette Fête. »

### Cte et Noviciat des Frères.

1. Recrues des maisons p. le Noviciat central des Frères — 2. Retraite annuelle des Frères à la M. Mire. Professions étes. — 3. Personnel des Frères au St. Cœur de Marie — 4. Nouvelle Profess. et adm. — Personnel du Noviciat des Frères.

Extrait du Bulletin — 1. « Depuis la création de Noviciat central des Frères au St. Cœur de Marie, les autres Noviciats de Frères nous envoient de temps à autres quelques recrues. Ainsi, pendant ce semestre, il nous est arrivé huit Novices Frères et deux Postulants, savoir : le 9 août 1865, les deux Novices-Frères Faustin et Evode de Cellule ; le 13 août, le Fr. Cadet de Blackrock, le 3 octobre, les cinq novices, Clément, Denys, Bérard, Marie-Auguste et Bernardin de N. D. de Langonnet ; le 20 août, le postulant Albert Lebon, de la Providence (Bourbon), le 26 décembre le postulant Hermann, de Cellule. »

— 2. « La nouvelle année religieuse s'est ouverte le dimanche 10 sept. par la retraite annuelle, qui a servi en même temps pour tous les Frères Profés de la Maison-Mère et pour le Noviciat. Elle a été prêchée par le R. P. Collin, qui commença ainsi l'exercice de ses nouvelles fonctions à la Côte et au Noviciat-central des Frères. Assisterent à cette retraite, 21 Frères Profés, 11 novices et 3 postulants, en tout 45.

Le Dimanche suivant, 17 sept., fête de M. L. des Sept-douleurs, a eu lieu la clôture, présidée par le R. P. Fére. Après l'instruction, faite par le R. P. Collin sur l'importance de conserver la grâce de ces saints jours et d'en profiter, le Postulant noir de Bourbon a fait sa première Consécration en qualité de Novice, sous le nom de Frère Claver. Ensuite, les Novices-Frères: Louis-Stanislas, Romuald, Faustin, Eaddée, Ephrem, Hugues et Evode ont eu le bonheur de faire leur Profession. Le Fr. Georges Régner, venu depuis quelques mois d'Afrique, a émis ensuite ses vœux perpétuels, et le Fr. Luc a renouvelé ses vœux pour 5 ans. Enfin tous les Frères Profés alors présents ont fait la rénovation annuelle de leurs vœux, savoir: les Fr. Fr. J. Baptiste, Marie, Jean, Honore, Eugène, François, Joseph, Luc, Georges, Bernard, Antoine, Yves, Stanislas, Albert, Maurice, Joseph d'Arimathie, Odéphonse, Donat, Agajit, Daniel et Onésime.

Le R. P. Fére termina la cérémonie des vœux par quelques paroles toutes paternelles pour servir comme de bouquet spirituel de la retraite. Après avoir exprimé aux Frères son contentement de la piété et de la ferveur qu'on avait remarquées pendant la retraite, il les a exhortés de nouveau « à en bien conserver les fruits, à bien garder toujours les vues et les pensées salutaires que la grâce leur avait suggérées pendant ces 5<sup>es</sup> jours,

„bien que le sentiment et l'impression dussent s'effacer plus ou moins de leur sensibilité. — Et, comme moyens de persévérance, il leur a donné ces trois pratiques; „1: se remettre, chaque matin, à son oraison, dans les mêmes dispositions que l'on a eues pendant la retraite „2: chaque semaine, dans sa confession, s'y renouveler encore, en regrettant et réparant ses fautes; 3: chaque mois enfin, dans la retraite mensuelle, se retrouver de nouveau; et ainsi, comme d'étapes en étapes, ten- dre à avancer toujours jusqu'à la fin.»

„Après ces quelques paroles, le Salut solennel fut donné par le E. R. Père, et ainsi se termina cette belle et pieuse cérémonie. Après le Salut, le E. R. Père voulut bien aller partager le souper des Frères, accompa- gné des R. R. F. Collin et Burg et du F. Speisser. On s'imagine sans peine combien dût être grande la joie de ces bons Frères, ainsi que leur reconnaissance envers le E. R. Père, pour cette marque sensible de son af- fection paternelle à leur égard.»

— 3. „Deux jours après la retraite, les nouveaux Frères Profés ont reçu tous leur nouvelle destination. quatre Frères ont été attachés en plus à la Côte du St. Cœur de Marie, dont le personnel était beaucoup trop restreint, au égard à tous les emplois à y remplir et à tous les travaux à y exécuter. Ce sont les F. F. François-Marie, Daniel, Donat et Ephrem.»

— 4. „Deux mois après, le 27 novembre autre Novice Frère, le F. Innocent a eu le bonheur de faire sa Profession. Il est parti peu après pour la Maison de St-Michel à laquelle il était destiné.

„Le 27 décembre, fête de St. Jean, un Postulant Frère a été reçu novice, sous le nom de F. Barthélémy Houle, „A la fin du semestre, le nombre des novices-

Frères s'élevait au nombre de 13, dont 11 titulaires et 2 postulants. C'est assez peu, bien peu même, en égard aux besoins de Frères qui se font sentir de toutes parts dans l'Institut. Il faut donc prier pour leur augmentation. On fonde, et non sans raison, des espérances à cet effet, sur nos nouvelles maisons d'Allemagne en particulier.

### Maison du Séminaire Colonial.

1. Première Com<sup>e</sup> et Conf<sup>e</sup> d'enfants pauvres du quartier, par Mgr. Massaya —
2. Ordin<sup>e</sup> au Séminaire par Mgr. le nonce — 3. Réparation au réfectoire, au parlour. Calorifère etc. — 4. Rentrée retroussée — 5. Personnel des Frères. Fonctions — 6. Office de la Toussaint par Mgr. Boutonnat. Félicitations p: les prêtres formés au Séminaire — 7. Protection contre le choléra — 8. Mort du Fr. Schmiederer, venu d'Afrique — 9. Ordin<sup>e</sup> de Noël. Protestant converti.

Bulletin de la C<sup>e</sup>. — 1. On sait que, chaque année, les séminaristes préparent à la 1<sup>re</sup> communion, sous la direction de l'un des Frères de la C<sup>e</sup>, quelques enfants pauvres du quartier qui ne peuvent suivre les catéchismes des paroisses. Cette petite fête a eu lieu, cette année, le 12 juillet, avec une solennité particulière. On avait choisi le jour de congé de la semaine, afin que les séminaristes puissent s'en occuper sans dérangement pour leurs études. Le Fr. Barillec, chargé de diriger l'œuvre, avait invité Mgr. Massaya, évêque capucin, Vicaire ap<sup>r</sup> des Gallas, à venir dire la messe de communion et donner en même temps aux enfants le Sacrement de Confirmation. Le pieux et zélé Frélat leur a adressé à cette occasion quelques paroles; sa dignité, l'énergie de sa voix, les souvenirs de missions qu'il a rappelés ont vivement impressionné tous ceux qui assistaient à la cérémonie. La Grandeur a bien voulu ensuite partager notre dîner de C<sup>e</sup>, avec le Fr. Capucin qui l'accompagnait.

„ Les enfants étaient au nombre de 22. Un veillard, ramené à Dieu il y a quelques années par le S. Freyd et depuis chrétien des plus fervents et très-assidu à notre chapelle, profita aussi de cette occasion pour recevoir le Sacrement de confirmation.

„ Le S. Supérieur avait permis de préparer pour les 1<sup>ers</sup> communians un petit déjeuner. Ceux des séminaristes qui s'en occupaient ont été heureux de les servir et d'y ajouter un petit supplément de fête et quelques récompenses, afin de rendre plus memorable, pour ces pauvres enfants, ce jour le plus beau de leur vie. Aussi étaient-ils tous contents et joyeux, et leurs parents pleins de reconnaissance. „

— 2. „ Sur la fin du même mois, ont eu lieu les examens de fin d'année, qui ont été généralement satisfaisants. Une quinzaine d'élèves sont restés au séminaire pendant les vacances.

„ Le samedi des Quatre-Temps de Septembre, Mgr Chigi, a bien voulu, à la demande du C. S. Père, venir faire une ordination à la chapelle du séminaire. Cette acceptation témoigne de sa bienveillance particulière envers nous, car il n'accepte pas facilement ces sortes de cérémonies; et on le comprend assez vu ses occupations.

„ L'ordination avait été demandée particulièrement pour les Novices tous, à peu près y participèrent. Un séminariste, M. Bouchez, y prit également part et reçut la prêtrise; deux élèves de Picpus et un de S. Lazare profitèrent aussi de cette occasion pour recevoir le Diaconat. „

— 3. „ On a profité du temps des vacances pour faire au réfectoire divers travaux de réparation. La peinture n'avait pas été renouvelée depuis près de

de dix ans. On l'a repeint tout à neuf, couleur marbrée. Le tableau remarquable du jugement dernier qui se trouve du côté de la table des Frères, a été redoré et restauré. Et aux deux côtés latéraux de la salle, on a placé deux statues, l'une de la E. St. Vierge, l'autre de St. Joseph.

Le grand parloir a subi également diverses réparations dont il avait besoin. La peinture a été rafraîchie, et la boisserie du mur intérieur renouvelée. On a établi un nouveau calorifère, meilleur et plus économique à la fois, qui chauffe avec très peu de charbon le parloir, la porterie, le salon de réception, le cabinet du C. d. Frère, et les chambres du P. Feureux et du P. Delaplace ..

— 4. — La rentrée des Séminaristes s'est effectuée selon l'usage, le second mardi d'octobre. Elle a été de 99 élèves, dont 32 pour la philosophie. Sur ce nombre, 22 sont destinés pour la Mission d'Haïti, 2, pour la nouvelle Zélande sur les bourses offertes par Mgr. Sompallier, et les autres pour les diverses colonies franç.<sup>es</sup>.

.. La retraite du commencement de l'année a été prêchée par le P. Fritsch, qui séjourne à la maison du séminaire en attendant sa destination. Les nouveaux dont le nombre a été assez considérable, ont contribué en général à donner un nouvel entrain pour la priété et la fermeur ..

— 5. — Le personnel des Frères est le même à l'exception du P. Grasser revenu de la Martinique et que le P. R. Frère a destiné à remplacer le P. Corbet. C'était d'autant plus nécessaire que M. St. Colombe ne devait plus faire de cours cette année, à cause de sa mauvaise santé. Le P. Grasser est chargé des cours de dogme et d'écriture sainte, sans compter quelques autres fonctions accessoires; le P. Orinel fait la philosophie et le droit canon, le

J. Hervé l'Historie ecclésiastique et la morale, comme suppléant du R. P. Gaultier. On voit par là que les Frères du Séminaire ne sont pas sans travail.

„ Le R. P. Gaultier, qui était rentré à Reims après la retraite annuelle des Frères, est revenue au mois d'octobre. Bien qu'il ait souvent une toux très-fatigante, la santé de ce bon Frère va cependant notablement mieux. „

— C. „ Le jour de la Toussaint, Mgr. Evêque de la Basse-Terre, Mgr. Boutonnet, qui était en France depuis le mois de mai, est venu officier au séminaire. Sa Grandeur a chanté la Grand'Messe, donné le salut et a passé avec nous toute la journée, en témoignant la plus grande bienveillance. „

„ Après Vépres, le Frélat a adressé quelques paroles de félicitations et d'encouragement aux séminaristes réunis au grand parloir. Après avoir exprimé sa satisfaction d'avoir célébré avec nous cette solennité et complimenté les élèves sur l'exécution du chant et des cérémonies, Monseigneur a fait l'éloge des prêtres que le séminaire du St. Esprit lui avait envoyés, à la Guadeloupe, de leur bonne formation, de leur zèle et de leur piété; et il en a félicité les Frères. Il a encouragé les séminaristes à continuer ainsi, à être toujours bien dociles à la sage direction de leur maîtres, si dévoués et si zélés, et à s'appliquer surtout à la piété, si nécessaire au prêtre pour faire le bien spécialement dans les colonies etc.. La bonté et la simplicité du Frélat ont laissé parmi tous une excellente impression. „

„ Mgr. Boutonnet, déjà bien âgé pour retourner aux colonies, n'était pas alors sans quelque pensée de recevoir un autre siège en France; mais bientôt on reçut la nouvelle que le choléra, franchissant les mers, sévissait à la Guadeloupe. Sa Grandeur

105.

savait que le Bon Pasteur doit se sacrifier pour ses brebis; et il s'embarqua bientôt pour aller soutenir et soulager ses lointaines ouailles si cruellement éprouvées depuis ces dernières années. »

— 7. « On sait que le choléra après avoir ravagé l'orient et plusieurs villes du midi s'est étendu jusqu'à Paris. Il a même sévi assez cruellement dans certaines parties de la capitale pendant les mois de septembre et octobre. On n'a pas été sans une certaine inquiétude pour la santé des élèves. On a pris tous les soins les plus minutieux en se recommandant d'une manière toute particulière à N. D. des Victoires; et grâce à Dieu on en a été quitte pour quelques légères cholérines sans suites graves. »

« Lors du dernier choléra plus cruel que aucun de cette année, qui sévit à Paris en 1848, le Vénéré Frère avait fait placer au vestibule de la porte-cochère la statue de la St<sup>e</sup> Vierge, comme pour en garder l'entrée, avec cette inscription: Venite filii, audi me. Cette Bonne Mère avait en effet gardé et protégé alors la maison pour obtenir plus sûrement encore la continuation de sa maternelle protection, le R. P. Supérieur a fait repeindre et redorer, par le Fr. Eugène, cette même statue ainsi que celle qui se trouve en face de la porte du réfectoire. Et aujourd'hui, comme alors, Marie a été notre sauvegarde. »

— 8. « Nous avons eu cependant le deuil dans la maison, mais c'était pour un Frère arrivant malade et épuisé de la Sénégambie, le Fr. Schmiederer.

« Ce cher confesseur était parti pour l'Afrique l'an dernier, à peu près vers cette même époque. Le Fr. R. Frère l'avait envoyé spécialement pour aider Mgr. Hobé dans la direction des cultures de St. Joseph, à

cause de l'expérience qu'il avait acquise à St. Iean pour ces sortes de travaux. Après des fievres assez longues, il se trouvait un peu mieux et avait l'espoir de s'acclimater. Mais, au mois de septembre, les fievres sont revenues plus fortes, faute peut-être d'assez de prudence malgré les sages avis qui lui étaient donnés; et Mgr. Hobis, pour prévenir toute rechute, le renvoya en France. C'était avec le désir et la pensée de le revoir sans beaucoup de retard. Mais la Providence en avait disposé autrement.

« Ce cher Père nous est arrivé à Paris le jeudi 16 novembre dans un état de santé bien déplorable. Le Bon Dieu semblait avoir soutenu ses forces dans le voyage pour lui donner la consolation de voir encore la Maison-Mère. Mais dès son arrivée il tomba épuisé, et alla s'affaiblissant de plus en plus. Le samedi à 3 h., on lui donna le St. Viatique et l'Extreme-Onction. Il reçut ces derniers sacrements avec les sentiments de la plus vive piété, et surtout d'un complet abandon entre les mains de Dieu. Le lendemain, la grand Messe, célébrée par le Fr. Grasser, fut offerte à son intention. Il unit de nouveau son sacrifice à celui de la Ste Victime. On lui donna le crucifix du Saint Père Laval; il aimait à le baisser fréquemment. Il regardait aussi avec amour l'image de M. D. des Victoires, et le portrait du Vénéré Père.

« Il passa ainsi entre la vie et la mort les trois jours du dimanche, du lundi et du mardi. En ce jour, tombait la fête de la présentation de la B. St. Vierge au temple. Il put encore s'unir à la C. dans la célébration de cette Fête; et il expira doucement la nuit suivante, le 29 novembre, vers les 1 h. 1/2 du matin.

« Les élèves se relevèrent près du corps jusqu'à

d'inhumation. Le lendemain, après le service funèbre, on le transporta à Chevilly. Une dernière absoute fut célébrée par le C. R. Père dans la chapelle du St-Cœur de Marie, et les restes de ce cher confesseur furent déposés dans le cimetière de la paroisse, à côté des autres Pères qui y reposent déjà. »

— 9. — Le 17 décembre, s'ouvrit la retraite préparatoire à l'ordination de Noël. Elle a eu lieu le 23, dans l'église de St-Sulpice, et a été faite par Mgr. Amantion, de l'ordre des Frères prêcheurs, ancien Délégué apostolique en Mésopotamie. Le séminaire y présentait 11 élèves pour la prêtrise, 12 pour le Diaconat, 4 pour le sous-Diaconat, 14 pour les Ordres mineurs, et 9 pour la tonsure.

Le lendemain, a eu lieu le Salut de départ pour les nouveaux prêtres, après une instruction du P. Léon Le Vavasseur. Un de ces nouveaux prêtres avait la consolation, à sa 1<sup>re</sup> Messe, de donner de sa main la 1<sup>re</sup> Communion à un protestant converti qu'il inscrivait depuis plusieurs semaines. »

### Côte de N.D. de Langonnec.

1. Modification dans le personnel des Pères. — 2. Retraite annuelle des Frères par le P. Collin. Cérémonie des Vaux. — 3. Entrée du Collège. — Retraite des Scol. — Leur nombre. — 4. Mort du P. Mathurin. — 5. id. du P. Efil. — 6. Maladie de petite vérole etc. — 7. Mission à la paroisse de Langonnec.

— 1. Par suite du départ du P. P. Collin de Langonnec d'où il a emporté tous les regrets, il s'est fait dans la Côte plusieurs changements. Le P. Dauger a été nommé supérieur, ainsi qu'il a été dit à la 1<sup>re</sup> partie, tout en gardant la direction du Petit-Scolasticat; et le P. Jégo a été chargé du postulat des aspirants-créoles, peu nombreux du reste, vu qu'on les fait venir au

St Cœur de Marie pour y faire leur Noviciat. En outre, le Fr. Le Bozec, revenu de la Martinique pour cause de santé, au mois de novembre, a été attaché à l'Or. Clé de Langonnet, pour laquelle il est parti le 7 décembre, après avoir fait sa retraite annuelle au St. Cœur de Marie. Ce cher Frère se trouvait assez bien remis déjà, et l'on espère que l'air natal de la Bretagne lui rendra son ancienne vigueur. Quatre Grands Scolastiques et un élève du Séminaire colonial ont complété le personnel des Professeurs et surveillants nécessaires.

— 2. Avant de quitter St. L. de Langonnet, où il venait de passer trois années, le Fr. Fr. Collin a prêché la retraite annuelle des Frères, qui s'est terminée le Dimanche du St. Rosaire, 1<sup>er</sup> octobre. A la cérémonie de clôture, il a fait une dernière instruction, laquelle, vu le choix du sujet, était le plus excellent adieu et souhait qu'il put faire à ces chers Frères avant de les quitter; c'était la vie intérieure. Il leur proposa pour modèle de cette vie, notre Vénéré Père; comme règles pour la bien pratiquer, celles même qu'a laissées à ses enfants notre St. Fondateur; et pour moyen principal de l'acquérir, l'esprit d'abnégation et de renoncement, tant recommandé par lui, et après lui, par notre E. R. Père.

Après cette exhortation, le Fr. Bernardin fit sa première consécration et reçut l'habit de Novice. Le Fr. Isaac eut ensuite le bonheur de faire sa Profession et d'émettre ses premiers vœux; puis le Fr. Guillaume, de la Clé de St. Olan, émit les vœux perpétuels; et enfin les Fr. Fr. Calixte et Mathurin firent les vœux de 5 ans. La cérémonie se termina par la rénovation générale des vœux.

Quelques jours après la retraite, partirent en compagnie du Fr. Guyot, pour la Maison-Mère, les Fr. Fr. François-Marie et Baac, et cinq Novices pour le Noviciat central du St. Cœur de Marie: les Fr. Clément, Denis, Bérard, Marie-Augustin et Bernardin.

— 3. La retraite de rentrée des élèves du collège a été préparée avec beaucoup de fruit, par le Fr. Sejeune. Les élèves sont à peu près aussi nombreux que l'année dernière, c'est-à-dire environ 130.

La retraite des Petits-Scolastiques a eu lieu en même temps, et les frais des instructions en ont été faits par plusieurs des Filles à la fois. A la fête de la Consécration de la clôture, six postulants scolastiques, M. M. Etuet, Montel, Depierrepoint, Fontaine, Guth et Guérinier ont eu le bonheur de faire à Dieu leur première oblation.

Leur admission a porté à 22 le nombre des Scolastiques titulaires. Il y a en outre 30 Postulants: ce qui fait un total de 52 aspirants pour le Petit-Scolasticat. Il y a eu, cette année, bon nombre de nouveaux.

— 4. La Côte de N. 19. de Sangonnet a été bien éprouvée sur la fin de cette année. Nous avons eu la douleur d'y perdre deux Frères, coup sur coup, le Frère Mathurin et le Fr. Vil, ainsi qu'en la vu à la première partie. Ils étaient tous les deux des anciens Frères Séministes, que M. du Clesieux avait voulu fonder pour la direction de l'Etablissement de St-Elan, et étaient à la colonie de St-Michel.

Le Fr. Mathurin avait servi autrefois comme soldat dans l'infanterie de Marine. Il aimait à raconter ses voyages et ses exploits. Devenu Frère et appliquant au jardinage, il maniait la bêche aussi bien qu'autrefois la carabine. Il avait toujours conservé dans le caractère quelque chose de son ancien état;

mais qui recouvrailt un cœur excellent et une vive foi bretonne. quelque temps après sa Profession dans notre Congrégation, qui eut lieu le 2 février 1856, il fut appelé de St-Ilan à la maison de Monsivry; et malgré son age avancé, il remplissait avec zèle la fonction de jardinier. Après que l'on eût quitté Monsivry, il fut envoyé à Langonnet pour se reposer. Il avait près de 75 ans. Rien cependant, dans son état de santé, ne faisait prévoir que Dieu l'appellerait à lui si promptement. Il fut seulement quelques jours un peu indisposé lorsque tout-à-coup, il parut atteint d'une congestion cérébrale et son état s'agrava tellement que le Frère Guyot crut devoir préparer le bon Frère à l'heure suprême par une dernière confession, qu'il fit avec un grand esprit de foi. Après sa confession un mieux sensible se déclara; et l'on crut devoir remettre à plus tard l'administration du St-Viatique et de l'Extrême-Onction. Mais ce mieux fut de courte durée; et à peine s'était-on mis à table que l'Infirmier accusa-t-il prévenir que le Frère se mourait; une nouvelle attaque était survenue. Déjà il n'avait plus de connaissance, et à la dernière Onction des Stes huiles, il rendit son âme à Dieu.

Il n'avait pu exprimer les sentiments que l'animait en ces derniers moments, parceque sa langue était à peu près paralysée depuis sa 1<sup>re</sup> crise, mais il paraissait bien calme et bien résigné à la St. Volonté de Dieu. Espérons que ce bon Frère, le plus ancien (comme âge) de la "Cong.", est allé augmenter au ciel, dans la compagnie de notre V. Fr. la famille du St-Cœur de Marie. Il avait une dévotion tendre pour la St-Vierge, et les anciens Novices qui l'ont connu autrefois au Noviciat de Monsivry,

n'ont pas oublié qu'il ne faisait pas bon cueillir les fleurs qu'il faisait ou laissait croître le long et dans les fissures des murs de la petite chapelle. « Elles sont là, ces belles belles fleurs, disait-il, pour orner le sanctuaire de la Bonne Mère, non coupées par le pied, mais vivantes et animées. Il avait aussi un profond respect et une grande affection pour le C. R. Père Général, et son plus grand bonheur, à Monsivay, était de lui offrir les premiers et les plus beaux de ses fruits.

— 4. Le Fr. Nil suivit le Fr. Mathurin trois semaines après dans la tombe, le 19 décembre, par suite de la petite vérole. Voici comment les Fr. P. Dauger et Guyot rendent compte de ses derniers moments au C. R. Père le jour même de sa mort, ainsi que de la grande perte éprouvée en lui par l'œuvre de la colonie :

« L'état du Fr. Nil nous inquiétait vivement depuis quelques jours; nous ne nous attendions cependant pas à nous le voir enlever si subitement. Ce matin encore, il paraissait dans le même état qu'hier. On se succédait sans cesse près de lui pour le veiller. A 9 h., le Fr. Guyot alla le visiter et ne trouva pas en lui un changement bien notable. Il gardait toujours l'espoir de le voir revenir. Cependant, après le dîner, il me fit prévenir de venir à la colonie pendant la récréation de midi: c'était pour me consulter s'il ne fallait pas lui administrer le Sacrement de l'Extrême-onction. Je pars immédiatement, et en chemin je rencontre le Fr. Théodule qui descendait au pas de course de la colonie pour chercher les Sts huiles à l'abbaye. Notre cher malade s'était affaibli tout d'un coup. Le Fr. Guyot, pressé à la hâte, n'avait pu lui donner qu'une dernière absolution; et quelques secondes après, il rendit le dernier soupir, sans les signes ordinaires de l'agonie.

„ Personne ne s'attendait à un aussi prompt dénouement de cette cruelle maladie. Mais nous avons la consolation de penser que le cher Frère était prêt, car lorsqu'on lui parlait de mourir il ne paraissait nullement affecté. Il semblait au contraire tout disposé comme de coutume, à faire et à subir ce que le Bon Dieu voudrait. Il a beaucoup souffert, et cependant la résignation ne l'abandonna pas. Il suffisait, pour le calmer, dans ses souffrances, de lui suggérer une pensée de foi, et cela lui faisait beaucoup de bien.

„ L'œuvre de la colonie perd en lui un soutien précieux, car il lui rendait de grands services par le zèle et l'intelligence avec lesquels il s'acquittait des commissions dont il était chargé. C'était un ancien Frère de St-Léon, tout dévoué aux intérêts de la Cong. Il n'était en core que Novice quand nous prîmes cette œuvre; il fit sa Profession le 14 Sept. 1856; et sa régularité lui obtint la faveur de faire ses vœux perpétuels, après ses premiers vœux de trois ans, le 25 Sept. 1859.

„ Il vint à Langonnet dès la première année de l'existence de la colonie à la ferme de St-Jean-Baptiste. Dans les longues et nombreuses difficultés que l'on a eu à vaincre, surtout dans ses premières années d'installation, il ne se découragea jamais. Ardent, trop ardent même au travail, puisqu'il y a épuisé sa santé, il ne faisait jamais les choses à demi. Doué d'une grande énergie, secondée par un bon jugement pratique, il aimait à faire prospérer l'œuvre à laquelle il était appliqu; et il peut être, sous ce rapport, proposé pour modèle d'un bon Frère, remplissant ses fonctions avec un grand zèle et un courage quelquefois au dessus de ses forces. Depuis deux ans sa santé assez faible, n'en permettant pas de prendre

part aux rudes travaux des champs; il avait à la colonie la charge de Commissionnaire, principalement pour la boucherie-industrie dont il a été pour ainsi dire le créateur et que est une de nos principales ressources. Dans les courses fréquentes aux foires et marchés, dans le contact journalier que ses fonctions lui occasionnaient avec toute espèce de gens, il n'oubliait pas sa qualité de Religieux. Il agissait en tout par principe surnaturel, regardant et remplissant ces fonctions comme la volonté du Bon Dieu; et il savait garder toujours la réserve et la retenue religieuses.

• Aussi était-il aimé et estimé de tout le monde. On a pu le voir à son enterrement, auquel il y avait une grande affluence des paroisses voisines. Il repose à côté de nos chers frères dans notre cimetière de Communauté. •

— 5. En outre de ces deux morts du Fr. Nil et du Fr. Mathurin, la Côte de M. L. de Langonnet a été bien éprouvée par diverses maladies. Le Fr. Odilon, qui avait soigné le Fr. Nil avec le plus grand zèle, tomba lui-même malade la veille de la mort de ce dernier, et eut une forte fièvre bilieuse.

Plusieurs autres Frères, un Scolastique et des colons ont été atteint gravement de la petite vérole. On avait de plus à craindre les fièvres typhoïdes qui sévissaient dans les environs. Nous nous hâtons cependant d'ajouter qu'il n'y a eu, grâce à Dieu, aucune nouvelle victime à déplorer, et dans les premiers jours de la nouvelle année, tous les malades se trouvaient en pleine convalescence.

— 6. À l'occasion du jubilé, la paroisse de Langonnet a été favorisée d'une grande mission en règle, qui a duré deux semaines. Elle a eu lieu au mois de

juillet. La 1<sup>re</sup> semaine, il y avait 28 prêtres, et la seconde 24. Ça été un renouvellement complet dans le pays. Tous, à l'exception d'une dizaine, ont participé aux grâces de la Mission.

### Maison de St-Michel.

1. Offre par le Ministère de 112 colons de la colonie supprimée du Petit-Querville près Rouen — 2. Le Fr. Guyot va les chercher. Sa réception par M. Adam ch. hon. jupe en robe des enfants. Elèves des restants — 3. Leur transfert de Rouen à Langonnet — 4. Augmentation du Personnel des Frères — 5. Épidémie de variole — 6. Marche générale de l'Œuvre. Résultat heureux près des nouveaux — 7. Récoltes et nouveaux travaux de culture et constructions.

— 1. La colonie agricole de M. D. de Langonnet s'est augmentée tout d'un coup, pendant ce dernier semestre, de 112 jeunes détenus, provenant de la Colonie du Petit Querville près Rouen. Cette Colonie a été supprimée par le Gouvernement, par suite de sa mauvaise direction, et tous les enfants en ont été réunis à ceux de St-Michel, par ordre ministériel en date du 25 Sept. 1865. Le choix que le Ministère a fait de Langonnet, malgré sa distance du Petit-Querville, est la meilleure preuve de l'estime dont jouit la Colonie de St-Michel auprès de l'administration.

— 2. Le Fr. Guyot est allé lui-même, dans les premiers jours d'octobre, avec les Fr. F. Colomban et Didier, chercher à Rouen ses nouveaux colons, pour les conduire à Langonnet. Il a été reçu avec la plus grande affection par M. L'abbé Adam, chanoine honoraire de Rouen, qui autrefois avait été aumônier de la Colonie du Petit-Querville pendant sept ans. Ce respectable prêtre, tout pénétré de vénération pour notre Vénérable Père, était heureux de nous voir confier ces pauvres enfants, jusqu'à la plus grande négligé, sous le rapport reli-

Les Colons avaient déjà été retirés de leur colonie, par dépêche télégraphique du Ministère et conduits à la maison d'arrêt de Rouen. C'est là que le Fr. Guyot est allé les trouver le 2 octobre. « Je viens de voir les enfants, écrivait-il le soir même.. Les uns ont pleuré; les autres ont chanté, dansé, si bien que le Sous-chef a cru à une émeute..... A la prison et à la Préfecture, j'ai excité l'admiration générale pour Languomet..... Le Préfet de Rouen, ajoute-t-il dans une lettre subséquente, a demandé au Ministère, la veille de mon départ, par dépêche télégraphique, l'autorisation d'adjoindre aux 112 colons 25 autres de la grande prison de Rouen. Ces pauvres malheureux suppliaient en pleurant qu'il leur fût permis d'accompagner leurs camarades. Mais la réponse du Ministère n'est pas arrivée à temps; et j'ai dû laisser après moi ces pauvres enfants. Ils étaient tout en pleurs, me baisaient les mains devant les hauts personnages de la ville convoqués à la prison pour organiser le départ. » (lett. du 8 nov. 1865.)

— 3. Ce n'était pas petite affaire que de conduire tous ces 112 petits détenus normands, de Rouen à Paris, et de Paris à St. Michel. Le voyage cependant s'est heureusement effectué. Le Nouvelliste de Rouen en rendait compte en ces termes dans un article du 22 oct.: « Confiscaux soins du R. Fr. Guyot, Supérieur de cette colonie, qui était venu les chercher, les enfants sont arrivés à bon port à leur destination. Pas un n'a manqué à l'appel. Ils étaient tous engagés à suivre leur bon et pieux Directeur. Arrivés à Paris, rue St. Lazare, ils ont été conduits par des Omnibus à la gare de Mont-Sainte-Maxime, où ils ont trouvé un Frère de la Congrégation de leur Directeur, ainsi que quelques domestiques de la Maison-Mère de Paris, qui leur apportaient des provisions. Partis de Paris à huit heures du soir, ils sont arrivés à St. Brievé

le lendemain, vers neuf heures. De là ils se sont rendus à pied jusqu'à St-Clan, autre colonie distante de 4 kilom.<sup>m</sup> de cette dernière ville et dirigée par la même Cong<sup>re</sup> que celle de Langonnet. On y a passé la journée. Le lendemain, des voitures les attendaient, et ce n'est que vers 2 h. du matin qu'ils sont arrivés à Langonnet tous bien portants.

— 4. Par suite de cette augmentation de l'effectif des colons, on a dû augmenter aussi le nombre de Frères Chefs de section. La suppression de Carlan avait eu lieu, comme on le voit, fort à propos pour St-Michel; et on a pu y envoyer les Fr. Clacide, Grégoire et Arsène. Les deux premiers sont Chefs de section, et le 3<sup>e</sup> est chargé du soin du bétail. De plus, la Maison-Mère a envoyé plus tard le Fr. Innocent, comme Chef de section, et le Fr. Aignan, comme cuisinier, en remplacement du Fr. Nérié appelé à Paris; et le Fr. Lysimaque, un des derniers novices de Langonnet, remplace le Fr. Isaac envoyé à Bourbon.

— 5. Aussitôt après la mort du Fr. Nil, une épidémie, la variole, s'est déclarée fortement parmi le personnel de la Colonie; un vingtième de la population: Frères, domestiques, colons, a été atteint en quelques jours. L'alarme a été grande, surtout n'ayant qu'une infirmerie de six lits; mais, grâce à Dieu, personne n'a succombé. Le Bon Dieu s'est contenté du sacrifice des Fr. Mathurin et Nil. Mais la fatigue a été grande, d'autant qu'en général le personnel dirigeant a dû aussi payer plus ou moins son tribu.

— 6. Quant à la marche générale de l'œuvre, le Fr. Guyot en est aussi satisfait qu'il peut l'être, vu les éléments nouveaux de Frères et d'enfants. — Les nouveaux colons, dit-il, sortis d'une colonie fort ma-

100.

dirigé, surtout sous le rapport moral, nous ont donné d'abord beaucoup à craindre; aussi les a-t-on logés à part, et leur travail est aussi séparé. Nous espérons que cette séparation, dictée par la prudence, ne durera pas. Car ces nouveaux semblent vouloir dépasser les anciens par leur bon esprit, leur caractère, et surtout leur attrait pour la piété.» (Bulletin de la C<sup>i</sup>)

« Il n'y a en parmi eux, ajoute le S<sup>r</sup>. Guyot dans ses lettres, qu'un seul espoir d'évasion. Or, l'hiver dernier, au Petit-Quevilly, 13 de ces petits malheureux s'étaient révoltés, avaient mis le feu à la colonie, et s'étaient bravement dirigés, en chantant, vers Rouen, d'où il fallut les ramener par force. Vous voyez qu'il y a déjà du changement parmi eux. En général ils vont beaucoup mieux qu'on ne pensait d'abord. » (lett. du 8 oct. 1865).

« Un de ces enfants, déjà malade au Petit-Quevilly, patinaire et éprouvé de souffrances, a succombé un mois environ après leur arrivée. » Il est venu ici, disait le S<sup>r</sup>. Guyot, rendre sa belle âme à Dieu. Il est mort comme un petit ange. On ne pouvait se défendre d'une certaine joie en le voyant dans sa petite chapelle funèbre.

— J. La Colonie de St. Michel a fait de grands grands défrichements en 1865, et heureusement, car sans la plus grande quantité de terre mise en culture, les récoltes, vu les chaleurs excessives de l'été, n'auraient pas atteint celles de l'année précédente.

L'année 1866 sera employée, tant à améliorer ces premiers défrichements qu'à en faire de nouveaux. Les efforts seront concentrés sur le bois taillé à l'extrémité de la forêt contenant 10 hectares. La recrue des 112 nouveaux colons est venue bien

à propos pour ces grands travaux de cultare, sans parler de certaines constructions devenues nécessaires pour loger convenablement ce nouveau personnel, que l'on a installé en attendant, du mieux qu'on a pu.  
(Dimanche 10 juill. 1866.)

### Côté de St. Ilan.

1. Partie de la colonie à la Fête du Couronnement de N. D. d'Esperance à St. Briac. Bonne tenue des enfants — 2. Visite de M<sup>r</sup> Le Cellier, inspect<sup>r</sup> g<sup>al</sup>. sa satisfaction.

Extrait du Bulletin de la Côte — 1. « Nous avons assisté le dimanche 30 juillet, à une belle fête à St. Briac, le couronnement solennel de N. D. d'Esperance. Nous y avions été invités officiellement, ainsi que toutes les Côte du diocèse. Tous nos enfants s'y rendirent, dès le matin, tambour et musique en tête. Pour traverser la ville, ils formèrent une colonne serrée et bien alignée, de 4 hommes de front, et se rendirent ainsi en bon ordre à l'endroit que leur était assigné.

La cérémonie du Couronnement se fit sur la grande place de la Préfecture, au milieu d'une foule immense, accourue de tous les points de la Bretagne. Quelque temps après commença la procession, qui fut des plus magnifiques et des plus pieuses que se soient vues. La statue de N. D. d' Esperance était portée sous un riche dais par six marins, et entourée de six tritons et d'un grand nombre de prêtres. La musique de St. Ilan avait l'honneur de figurer avec celles de l'Institution St. Charles et des pompiers de la ville, échelonnées sur l'immense étendue du cortège, et alternait avec le chant sacré de l'Eglise et avec le pas solennel des tambours.

Il nous fut impossible d'entrer dans l'Eglise

de M<sup>r</sup>. d' Esperance où se dirigeait la procession, depuis longtemps déjà elle était pleine au comble. Mais après notre dîner, que nous prîmes dans des ateliers mis à notre disposition par un des amis de la maison, nous prîmes satisfaction notre dévotion. On avait bien voulu mettre pour quelque temps le peu sanctuaire de Marie à notre disposition. Nos enfants y chantèrent de tout cœur l'Ave Maris Stella, puis nos musiciens saluèrent une dernière fois la Reine du Ciel par une belle symphonie.

" Cette brillante journée a augmenté beaucoup la bonne opinion du public en faveur de l'Etablissement. On nous félicitait partout : du bon ordre qui régnait parmi nos enfants, et leur humble fanfare a éclipsé la musique sonore des pompiers de la ville... Ce qui m'a touché le plus dans la procession, disait un homme de distinction, ce sont les enfants de St. Stan. Est-il possible qu'avec des gamins qui naquirent courraient le pays et se préparaient aux bagnes, on puisse faire ce que nous avons présentement sous les yeux ? C'est là en effet, une transformation dont la Religion seule a le secret. Fuisse M<sup>r</sup>. d' Esperance nous aider à continuer et perfectionner encore son œuvre ! "

— 2. — Vers la mi-septembre, l'Inspecteur général, M<sup>r</sup>. Auguste Le Cellier, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat, est venu visiter St. Stan. Il a paru entièrement satisfait de la colonie, et nous a témoigné l'amitié la plus cordiale. Il a passé 7 heures avec nous, mais tout ce temps n'était pas pour le ministre, disait-il, c'était aussi en grande partie pour lui. Il nous a demandé l'adresse de la Maison-Mère et nous a vivement engagés à aller le voir à notre voyage à Paris.

« St. Olan lui a tellement plu qu'il a demandé la permission d'y venir l'an prochain, passer huit jours pour son propre compte. Il n'est pas marié et paraît avoir 50 ans. Il semble fatigué des affaires et sentit le besoin de se retirer.

« Nous lui avons montré les correspondances qu'entretennent avec nous nos anciens colons, après leur départ. Il a été charmé d'y voir les sentiments de reconnaissance et d'affection que conservent pour nous ces pauvres enfants. Nous avons donc lieu de croire que St. Olan ne sera pas, cette année, près du Ministère la Colonie la plus mal notée. » (lett. du Frère Callu, 23 Sept 68.)



### Côte de St-Sauveur à Cellule.

1. Visite du D. J. Gaultier — 2. Distribution des prix, avancée à la prière de l'Evêché — 3. Retraite préchée à la Congrégation de Jésus et de Marie à Clermont, celle de M. Meydat, son Sup.; pour l'œuvre des Noirs — 4. Retraite annuelle des Frères, celle de 5 ans du Fr. Alexis — 5. Commencement d'incendie — 6. Personnel des Frères — Nombre croissant des élèves, des Orphelins, du Noviciat des Frères, du Scolasticat — 7. Retraite par le Fr. Trikiels — 8. maladies.

— 1. La Côte de Cellule a eu la joie, au commencement de juillet, de recevoir la visite du R. P. Gaultier. Ce bon Père était allé, comme on le sait, prendre les eaux de Vichy, au mois de juin, avec son Eminence le Cardinal Gousset. De là, sur l'invitation du Fr. Hubert, il s'est rendu, le 7 juillet, à Cellule, qui n'est qu'à une petite distance. C'était la première visite qu'il faisait à l'Etablissement. Inutile de dire la grande joie de tous: Frères, Scolastiques et élèves. Nous devons dire aussi que le R. P. Gaultier a rapporté de son côté, le meilleur souvenir de l'Etablissement, et de la journée qu'il y a passée.

— 2. La distribution des prix a été avancée, cette année, au lundi 31 juillet, à la prière de l'autorité diocésaine, à cause de celles du Petit-Séminaire et du Collège de Billom, qui devaient avoir lieu le lendemain 1<sup>er</sup> août. Le bon et Vénérable M<sup>r</sup>. Lemercier tenait, disait-il, à ne pas manquer la fête de Cellule, et, cependant en l'absence de Monseigneur, il était tenu de présider la distribution de Clermont. M<sup>r</sup>. Beauregard, nouveau Vice-Général, a exprimé le même désir. C'était une demande trop bienveillante pour ne pas être accueillie avec empressement.

La fête a eu lieu, comme les années précédentes, au milieu d'un grand concours de monde, où l'on voyait figurer plusieurs personnages de distinction, tant ecclésiastiques que laïques.

— 3. Pendant les vacances, le S<sup>r</sup>. Supérieur et le S<sup>r</sup>. Grizard ont utilisé leurs quelques loisirs en allant donner à Clermont une retraite à la C<sup>le</sup>. mère de la Congrégation des Filles de Jésus et de Marie. Ces pieux exercices ont été bénis de Dieu. Aussi le Fondateur et supérieur de l'Institut, M<sup>r</sup>. l'abbé de Meydat, Chanoine honoraire de Clermont, a-t-il écrit au T.R. Fère une lettre de remerciement pour le bien opéré par nos chers confrères, demandant en même temps leurs concours pour les retraites suivantes.

À cette occasion, le S<sup>r</sup>. Hubert lui a parlé de l'association de prières pour la conversion des noirs. Ce prêtre pieux et zélé, l'un de nos amis les plus dévoués dans le diocèse de Clermont, y dirigeait déjà l'œuvre apostolique. Il s'est vivement intéressé à cette pieuse union pour le salut des pauvres noirs; et de suite il y a fait enrôler plus de 150 personnes. Le T.R. Fère la autorisé par acte du 17 Sept. 1865, à ouvrir un registre

spécial pour inscrire les noms, sauf à en transmettre de temps en temps le nombre à la Maison-Mère.

— 4. Peu de jours après son retour de Clermont, le Fr. Hubert ouvrit la retraite des Frères de la Côte, qu'il prêcha avec le concours du Fr. Artaud. Commencée le dernier dimanche de septembre, fête de N.D. de la Mercé, elle s'est terminée le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, fête du St. Rosaire. Tous d'une vingtaine de Frères, y compris les novices, participaient à ces saints exercices. À la clôture, le Fr. Alexis a renouvelé ses vœux pour cinqans, et tous se sont de nouveau consacrés au Sacré-Cœur de Marie avec une nouvelle ferveur.

— 5. En ce même jour, la divine Providence a bien fait éclater sa protection sur l'Etablissement qui lui est consacré. Après l'heure de Vépres, vers 3<sup>1</sup>/<sub>4</sub>, le feu a pris à la petite sacristie, dans le grand bâtiment heureusement qu'on a pu s'apercevoir et porter secours à temps. Une demi-heure plus tard, tout était consumé. Ça été dans tout le village un grand émoi. Au lugubre son du tocsin, toute la population est immédiatement accourue avec les pompiers, et dès avant 4 heures on était maître du feu. On n'a perdu que des objets de décosations de la chapelle, fleurs, vases, niches, linge, tapis etc., et le dégât, évalué à 800 fr., a été couvert par la compagnie d'assurances générales à laquelle on avait eu soin, fort heureusement, de s'agréger. (lett. du 2 oct.) — C'est un nouvel exemple pour ne pas négliger de se faire assurer. Et à cette occasion, le Fr. Père recommande à tous, dans les différentes Côte, de prendre toutes les précautions possibles pour prévenir ces sortes d'accidents, d'autant que la même chose était déjà arrivé à Langonnet, et que ces expériences réitérées doivent rendre de plus en plus précautionnés à cet égard.

— 6. — Le personnel des Frères de Cellule a subi, cette année, différentes modifications, comme on la vu à la 1<sup>re</sup> partie. Cette Communauté a dû céder, non, comme on le pense bien, sans quelque regret, mais avec générosité cependant, pour le bien général, quatre de ses membres, les Fr. Grizard, Richaume, Marcot et Espitalié. Ils ont été d'ailleurs remplacés par les Fr. Chenay et Marquet, par M<sup>r</sup> Juignet, prêtre agrégé, venu de notre maison de Rome, et des Grands-scolastiques.

— La rentrée du petit séminaire a été, cette année, plus nombreuse que jamais. Il s'est présenté près d'une cinquantaine de nouveaux. Le nombre des élèves présents s'élevait à la mi-octobre à 151. Et au mois de novembre il montait à 160. (lett. du 22 oct. & 11 nov.)

— L'Orphelinat participe aussi d'une manière notable à cette progression. Il n'y avait eu jusqu'à présent qu'une vingtaine d'enfants. Ils vont bientôt atteindre la quarantaine, et l'on aura peine à les loger.

— On espère que cette petite œuvre donnera quelques vocations de Frères. Et l'on en a besoin, car le Noviciat de Cellule se réduit à cinq aspirants.

— Quant au Petit-Scolasticat, il compte actuellement 24 aspirants, dont 10 titulaires et 14 postulants. Le Fr. Hubert, supérieur de la Côte, est chargé en même temps de leur direction, depuis le départ du Fr. Grizard, comme le Fr. Dauger l'est à Langonnet.

— Le Fr. Tritsch, en disponibilité à la Maison-Mère, a été envoyé par le C. de l'É. précher la retraite d'ouverture de la nouvelle année scolaire. C'était avec satisfaction qu'on attendait ce cher Frère, qui avait été choisi pour jeter les premiers fondements de ces œuvres et les commencer. Mais, dès son arrivée à Cellule, le 26 oct., il a ressenti quelques symptômes de choléra. C'est en

1

avait probablement, bien que sans s'en douter, emporté le germe de l'aristis, où le fléau régnait alors assez fort. Et son départ a été peut-être bien providentiel. Car, à Paris, au milieu d'une atmosphère plus ou moins épidémique à cette époque, ce germe se fut sans doute développé, tandis que le changement d'air survenu juste à temps l'a arrêté, et à Cellule on n'a été quitté pour quelques alarmes.

Au bout de trois ou quatre jours de repos, le Frère Tritsch s'est trouvé mieux; et il a pu donner la retraite du moins avec l'aide des autres Frères; et il est revenu à Paris peu après tout à fait rétabli.

— 8. La Côte de Cellule, comme celle de Sangomet, a été assez éprouvée par les maladies, et en particulier par la fièvre typhoïde. Ce sont les élèves du Petit-Séminaire qui ont eu le plus à souffrir, malgré la précaution qu'on a prise d'envoyer chez eux, le plus tôt possible, ceux qui se trouvaient atteints. Dans les deux premiers mois, on a eu presque continuellement une douzaine d'enfants plus ou moins malades à l'infermerie. Cependant, grâce à la protection de la St. Vierge, il n'y a eu aucune perte à déplorer.



### Côte de Bordeaux.

1. Pèlerinage à Vendelais, 9 juillet — 2. Missions de M. Rouanet — 3. Cours des fidèles au Sanctuaire du St. Cœur de Marie — 4. Envainies et fêtes de St. Anne, de la Maternité, de Noël &c. — 5. Voix du St. Blaizing de nouveau perdue et retrouvée.

Bulletin de la Côte. — 1. Le dernier semestre de 1865 ne présente rien de bien intéressant dans notre petite Côte, vu l'uniformité de nos exercices, de nos fêtes, de la marche de nos œuvres et de notre modeste ministère.

— Notre pèlerinage annuel à N. D. de Verdelais a eu lieu le dimanche 9 juillet. Le nombre des pèlerins était de mille personnes, réparties sur deux bateaux à vapeur. Sur l'un se trouvait le B. S. Supérieur; et, sur l'autre, un excellent brigadier de douane qui remplissait parfaitement les fonctions de Capitaine. À la satisfaction de tous, le bon ordre et l'édification le plus consolant ont cessé de régner pendant toute la journée.

Depuis le départ de Bordeaux jusqu'à l'arrivée à Verdelais, tant sur les bateaux que dans la procession formée depuis la Garonne jusqu'à l'église (l'heure de marche), les pèlerins rivalisèrent de zèle pour le chant et l'aprière. Arrivés à 8<sup>h</sup> aux pieds de la statue miraculeuse, tous, oubliant leurs fatigues, s'appriètent à entendre la 5<sup>e</sup> messe. Le B. S. Gravière après leur avoir dit quelques mots sur le moyens de bien profiter du pèlerinage, commença le S<sup>t</sup>. Sacrifice. Presque tous les pèlerins firent la S<sup>t</sup>. Communion, et ce premier exercice se termina par le chant du magnificat.

Obligé de rester à Bordeaux pour dire la S<sup>t</sup>. Messe, le B. Blanpin vint rejoindre les pèlerins vers 11<sup>h</sup>, au moment où ils se préparaient à monter au Calvaire pour y faire le chemin de la Croix. Cet exercice se fit avec recueillement et piété. À 3<sup>h</sup> on chanta les vêpres qui furent suivies du sermon, de la Consécration à N. D. de Verdelais, de la Bénédiction du E. S. Sacrement; et enfin les pèlerins reprirent la route de Bordeaux, dans l'ordre et avec l'édification du matin. Ils arriveront à Bordeaux sur les huit heures du soir.

Cette année, comme les précédentes, nous avons eu la consolation de voir un grand nombre de personnes profiter de ce pèlerinage pour se réconcilier avec Dieu et reprendre leurs devoirs religieux qu'elles

avaient négligés depuis plus ou moins longtemps.

— 2. « M. Rouanet a donné deux missions avec succès vers la fin de 1865. Le contentement de M. le Curé et des fidèles s'est même manifesté par un article élogieux inséré dans *L'Aquitaine*, journal religieux du diocèse. « Un bon et pieux Missionnaire, écrivait cette feuille, le R. P. Rouanet, a distribué aux habitants de ces paroisses le pain de la parole divine; Dieu a bénii ses efforts, et ces missions ont porté des fruits abondants de salut et de sanctification. » (N° du 12 Dec. 1865.)

— 3. « S'il faut s'en rapporter aux nombreuses recommandations faites à nos exercices religieux et aux demandes d'action de grâce, notre petit sanctuaire du St. Cœur de Marie inspirerait de plus en plus la confiance et attirerait les coeurs vers Marie. Bien des grâces auraient été obtenues par sa puissante et miséricordieuse intercession.

« Le concours des fidèles, les confessions et les communions sont relativement considérables, malgré notre pénurie d'ouvriers, et d'ouvriers capables d'exploiter ce terrain, ou de recueillir la moisson que le St. Cœur de Marie nous présente. »

— 4. « Les neuvièmes préparatoires aux fêtes de Ste-Croix (26 juillet), de la Maternité de la St. Vierge (2<sup>e</sup> Dimanche d'octobre) ont été suivies avec entrain par nos mères de famille. En général toutes les fêtes en l'honneur de la St. Vierge attirent l'attention et les sympathies des âmes pieuses vers nos modestes exercices.

« Comme les années précédentes, les fêtes de la Toussaint et de Noël nous ont occasionné de grandes fatigues; mais aussi nous ont laissé la consolation de voir plusieurs ames se reconcilier avec Dieu. »

— 5. Après la retraite annuelle de la Maison-Mère,

le Fr. Blanpin est allé prêcher ces pieux exercices aux Sœurs de Louvencourt à Amiens. Mais à son retour, il est resté plus de trois mois avec une extinction de voix complète. Ce cher Père regarde la Mère admirable comme l'auteur de sa nouvelle voix deux fois miraculeuse; il est profondément convaincu que c'est à une neuve naissance faite à cette Mère si bonne qu'il doit sa guérison. Par précaution et par obéissance, il est resté jusqu'ici sans prêcher. »

---

### Côté de Rome.

1. Argumentation solennelle au collège romain par M. Eigenmann. — 2. Grades remportés par le Sem. français. — 3. Voyages en France des S. J. Daurin et Eschbach. Envoi à Rome du Fr. Evode. Fatigues du Fr. Freyd. — 4. Rentrée nombreuse. Retraité par le S. Chabillon, jésuite. — 5. Séjour de M. Dumax. Union des deux églises de N. D. des Victoires de Paris et de Rome. — 6. Visite de M. Caval, Sup. des Sulpiciens. Leur maison à Rome. — 7. Dons du Fr. Père: Buste en cire du Fr. Clément, Revue française. — 8. Audiences et bénédiction aux élèves let. 15. Oct.

— 1. Vers la fin de chaque année scolaire, il y a dans les Universités romaines une argumentation publique et solennelle sur la théologie. Pour développer et soutenir les thèses proposées, on choisit un des élèves les plus distingués. Cet honneur a été accordé, cette année, dans le collège romain, au séminaire français et en même temps à notre Congr. Les professeurs de cette célèbre Université ont choisi un de nos scolastiques envoyés à Rome en 1863 pour compléter leurs études, M. Eigenmann. C'est le mercredi 31 août qu'a eu lieu cette séance. Le journal Le Monde en rendait compte ainsi dans son numéro du 20 octobre.

Les journaux de Rome ont parlé avec éloge du

succès que vient d'obtenir au collège romain, un élève du séminaire français, M. l'abbé Eigenmann, bachelier de la "Cong." du St. Esprit et de l'Immaculée Cour de Marie, dans une argumentation solennelle et publique sur la théologie. Son Excellence le Card. Sacconi, ancien Nôtre du St. Siège, à Paris, présida la séance. À ses côtés siégeaient, entre le R. Père Général des Jésuites, le R. P. Ferrone, nombre d'évêques, de cardinaux et de personnages savants et distingués. Après le discours d'ouverture prononcé par l'élève, Monseigneur Passerini, M. Avancini, Chanoine de l'église St. Laurent en Lucina, et Mgr Audisio, célèbre professeur de l'Université de la Sapience, ont successivement engagé la lutte sur les trois thèses de la présence réelle, de la justification par les sacrements et de la nature de la substitution dans l'adorable sacrifice. Sur des questions aussi épineuses, l'objection avait un champ facile, maniées surtout par des adversaires tels que ceux que nous avons nommés. Mais l'élève était préparé à l'attaque, et plus les argumentations étaient spéculatives, plus elles lui donnaient lieu de faire valoir son talent.

Des applaudissements prolongés accueillirent ses réponses aussi précises que sûres et faciles, et témoignèrent hautement de la satisfaction générale. Il serait à désirer que ces sortes de disputes scolastiques, qui faisaient autrefois la gloire de nos Universités, et dont l'ome n'a jamais perdu l'habitude, fussent remises en vigueur dans nos Séminaires. Les études théologiques et philosophiques ne sauraient qu'y gagner notablement.

Peu de jours après cette brillante argumentation, eurent lieu les cérémonies de la collation des gra-

et la distribution des prix. Quarante-six diplômes de docteurs, licenciés et bacheliers en Philosophie, Théologie et Droit Canonique furent distribués aux élèves du Séminaire français, et sept d'entre eux se virent décerner les médailles les plus honorables. Les succès de ces élèves sont la joie et la consolation de leurs évêques, en même temps que la gloire et l'honneur du Clergé de France. »

— Parmi les gradués se trouvait le J. Daum, qui avait passé son examen de Docteur, sur la fin de juillet, d'une manière brillante. Des quatre examinateurs, deux avaient donné ces notes: bene dignum ac de lauria, et les autres valde dignum etc..

M. M. Eigenmann et Brunetti ont reçu les diplômes de licenciés, et M. Meillorat celui de bachelier.

— A la fin de l'année scolaire, les J. J. Eschbach et Daum sont venus à la Maison-Mère pour se préparer à leurs vœux perpétuels, et en même temps pour se reposer un peu des fatigues des études et du climat romain. Ils en avaient bien besoin l'un et l'autre, car ils avaient été souffrants toute l'année. Ils sont retournés à Rome avec de nouvelles forces, qui depuis se soutiennent assez bien.

Sur la fin de décembre, a été en outre envoyé à Rome le F. Evode, en remplacement de l'agrége Thomas, appelé à Paris et placé au séminaire colonial.

Le F. Freyd s'est trouvé lui-même bien fatigué de la poitrine au mois d'octobre, et l'on n'a pas été sans inquiétude sur son compte. Grâce aux soins du médecin en chef de l'armée française et à l'air pur de la campagne de Getsano qu'il a pu respirer un peu pendant les vacances, ce cher Frère a pu retrouver assez de forces pour recommencer la nouvelle année scolaire.

— 4. La rentrée, nous écrit-on dans le bulletin du 2<sup>me</sup>

Semestre a été des plus consolantes, vu surtout les circonstances critiques et difficiles des lieux et des temps. Nonobstant toutes les difficultés des voyages à Rome, la suite du choléra et des quarantaines sévères imposées aux voyageurs, le nombre des élèves s'est élevé à soixante-huit. C'est huit de plus que l'année dernière.

Le nombre des demandes est allé jusqu'à quatre-vingt-cinq, ce qui fait environ une moyenne d'un sujet par diocèse, comme le faisait remarquer le Bulletin de Marie (N° du 28 oct.). Heureusement qu'on avait en soin de construire un nouvel étage, qui pourra permettre, au besoin, de recevoir cent vingt élèves.

Parmi les nouveaux, il en est quatre qui viennent d'achever avec succès leurs études de droit à Paris, et qui, jusqu'à présent édifient la Cité par leur piété et leur régularité, en même temps qu'ils se distinguent par leurs talents pour les études sérieuses.

La retraite d'ouverture de l'année a été prêchée, comme l'année précédente, par le R. P. Rubillon de la Compagnie de Jésus, assistant de France; elle a donné la plus heureuse impulsion de ferveur à l'Établissement.

— 5. Parmi les divers ecclésiastiques qui sont venus demander l'hospitalité au Séminaire français en ces derniers temps, nous devons mentionner M. l'abbé Durmax, sous-Directeur général de l'Archiconfrérie de St. L. D. des Victoires. Ce prieur pieux et zélé, ami tout dévoué de notre Congr., était allé dans la ville Sainte pour offrir au St. Sérice, au nom des associés de l'Archiconfrérie, une magnifique et riche offrande, consistant en une chapelle en émaux, premier travail de ce genre fait par un habile artiste de Tarit. (Voir l'Echo de St. L. D. des Victoires. Bulletin de Sept. oct. et nov.)

à la prière du P. Supérieur, M. l'abbé Dumax, qui est demeuré près de deux mois à la Côte, a adressé avant son départ quelques mots d'éducation aux élèves. Il a laissé à la maison une telle photographie de l'autel de N. D. des Victoires de Paris, comme gage de son union avec N. D. des Victoires de Rome. Nous savons qu'il se propose de contribuer plus efficacement à l'ornementation de notre chapelle.

— 6. Au commencement d'octobre, ajoute le bulletin de la Côte, le séminaire français a eu aussi la visite du nouveau supérieur de la Société de St. Sulpice, M. Caval, appelé à Rome pour diverses affaires de sa Compagnie. Il a paru témoigner un grand intérêt à l'Etablissement, et y a envoyé peu après deux élèves qui venaient d'achever leur Séminaire à St. Sulpice à Paris.

Les Sulpiciens ont dû, pour se conformer au droit, établir à Rome un Procureur général pour y représenter leur Institut près du St. Siège. Cette charge a été confiée à M. Faillon, bien connu pour ses travaux historiques.

Quelques amis de notre maison craignaient un peu, à cette occasion, que les Sulpiciens ne cherchassent à établir, de leur côté, un autre séminaire, et à nous faire en quelque sorte concurrence. Mais ces Messieurs, notamment M. Caval lui-même, ont plusieurs fois déclaré de la manière la plus explicite qu'ils n'y pensaient nullement. Et d'ailleurs le St. Sere ayant entendu parler de la chose, a dit expressément qu'il ne le permettrait en aucune manière ; que par la Bulle in sublimi, il nous avait confié cette œuvre exclusivement à toute autre Congrégation, et qu'il voulait maintenir ce qu'il avait établi.

— J.-E.-bon St. Èire, continue le Bulletin de Rome, semble profiter de toutes les occasions pour nous témoigner la bienveillante attention qu'il a pour notre Séminaire. Deux fois, pendant ce semestre, le d. Èire Supérieur a été appelé au Vatican pour recevoir certains regali que Sa Sainteté nous destinait. La première fois, c'était un magnifique buste en cire de St. Claire, patronne de notre église. Ce buste était sorti d'un moule pris sur le corps même de la Sainte après sa mort, en sorte que nous pourrons nous féliciter de posséder le vrai portrait de notre protectrice. Il est renfermé dans un beau cadre doré. Il orne en ce moment l'autel consacré à la Sainte. Fuisse cette grande protectrice obtenir de tous ceux qui viendront y prier, entre autres grâces, celle de la dévotion et de l'amour de la St. Eucharistie qui a tant brillé en elle, et qui doit aussi être le caractère spécial du prêtre et des élèves du Sanctuaire.

Un second présent que le St. Èire a daigné nous faire a été la collection d'une revue française en vingt volumes magnifiquement reliés. — Ces témoignages de la bienveillance de notre bien-aimé Èire et Èontife doivent être pour nous et pour tous nos confrères un nouveau motif de nous attacher inviolablement et du fond de nos entrailles... à Èire IX, dont à bon droit on peut dire ce qu'autrefois St. Bernard écrivait au Pape Eugène, son disciple, In ruminam et resurrectionem multorum ascendit Petri cathedram.

— 8. Au mois de décembre, le St. Èire a bien voulu recevoir et bénir tous les élèves. La semaine religieuse rapporte ainsi en abrégé cette audience. « Les élèves du séminaire français ont été conduits au Vatican, le 15 décembre, par leurs Directeurs, et présentés

au Pape dans la salle des consistoires. Sa Sainteté les a reçus avec une bienveillance et une affabilité extrêmes, et leur a adressé une brève allocution sur l'esprit sacerdotal. Avant de se retirer, Directeurs et élèves ont tour à tour frôlé le genou devant le vicaire de Jésus-Christ et reçu sa bénédiction. Ils espèrent que Sa Sainteté daignera sous peu visiter le séminaire et sa nouvelle chapelle, dédiée à Ste Claire ..

On trouvera à la 3<sup>me</sup> Partie un récit plus détaillé de cette audience, d'après une lettre intéressante d'un élève du séminaire publiée dans la For Picarde, et reproduite par Le journal de la Monde.

## Allemagne.

### C<sup>te</sup> de Marienthal.

1. Départ du R. S. Burg p. Marienthal. Personnel de la C<sup>te</sup>. — 2 Retraite annuelle des élèves et Frères d'Allemagne. — 3. Oeuvre des dévinités, fruits, consolants. — 4. Gravure du St. Ministère. Jubilé, grâces extraordinaires.

— 1. A la tête de nos nouvelles maisons d'Allemagne, et particulièrement de celle de Marienthal, il était besoin d'un Père ayant, outre la connaissance de la langue allemande, la maturité de l'âge et de l'expérience, sans parler des autres qualités nécessaires. Déjà, dès l'année dernière, le R. S. Père avait songé pour cette charge, au R. S. Burg; la Maison-Père a dû en faire, cette année, le sacrifice.

Ce bon Père, qui depuis son entrée dans la Cong<sup>ee</sup>, en 1854, était toujours resté à la tête du Noviciat ou du Scolasticat, s'est dévoué pour ses nouvelles fonctions avec la générosité qu'il avait apprise aux aspirants

placés sous sa direction. Il est parti pour l'Allemagne, après la retraite des Frères de la Maison-Mère, le lendemain de la fête de St. D. de la Merci, le 25 septembre, et a pris profession de sa charge à Marienthal le vendredi 29 septembre, fête de la Dé dicace de St. Michel.

Le P. Bangratz, qui était déjà dans la même Cité avant sa profession, y était déjà retourné après la retraite. La Cité de Marienthal se compose donc actuellement du R. P. Burg et des P. P. Simacher et Bangratz. Des Novices-Frères allemands font jusqu'à présent le service de la maison.

— Peu après son arrivée, le R. P. Burg a réuni à Marienthal les P. P. Socher, Bigot et Simacher, qui n'avaient pas pu venir à la Maison-Mère, pour leur faire faire en commun leur retraite annuelle. Les quatre Frères profès que nous avons en Allemagne, à savoir les P. P. Genes, Juste, Odon et Zozime ont fait aussi pendant le même temps et dans la même Cité, ces saints exercices. Cette retraite a eu lieu dans la 3<sup>e</sup> semaine d'octobre.

— 3. L'œuvre des prêtres démerités, malgré ses difficultés, n'est pas sans consolation. Le bon Père Burg a bien là à exercer la miséricorde. Sa bonté a su gagner le cœur et la confiance de ces pauvres, prêtres. Les prêtres démerités, écrivait-il au R. P. Père en date du 28 oct., ont été jusqu'à présent pour moi, non un sujet de peines, mais plutôt de consolation, à cause de la déference qu'ils me témoignent, et surtout pour la régularité avec laquelle ils observent leur règlement. Nous n'en avons plus que quatre en ce moment. Mercredi dernier l'un d'eux, qui depuis quelques années était pour tous un sujet d'éducation, est parti pour aller se consacrer à la penitence dans un

100.

couvent de Grappistes d'Alsace. Un autre, qui jusqu'ici avait causé bien des tracas, se trouve bien en ce moment et prie toute la journée la St<sup>e</sup> Vierge pour sa persévérance...» (lett. du 28 oct. 1865.)

Dans une autre lettre, à la fin du sommier, le R. & P. Burg écrivait encore : « J'ai toujours lieu d'être bien content de nos prêtres démissionnaires. Celui qui est allé dans le couvent d'Alsace continue de donner beaucoup de satisfaction, d'après une lettre que j'ai reçue du R. P. Abbé. Il y en a encore un qui demande à aller chez les Franciscains, que paraissent disposés à le recevoir. » (lett. du 23 déc.)

— 4. Mais ce qui occupe le plus nos chers frères, ce sont les travaux du St. Ministère, travaux qui ont été plus considérables encore à cause du Jubilé. Ce temps de grâce avait été fixé au mois de novembre par l'autorité archidiocésaine. C'a été un mois de bénédictions extraordinaires... Le jubilé, écrivait le R. P. Burg au R. So. Père, a produit un bien immense dans l'Allemagne, et surtout à Marienthal. La grâce de Dieu opère sur les âmes d'une manière palpable. Grand et grand nombre de confessions et communions indignes sont réparées... Nous sommes tellement occupés au confessionnal qu'il ne nous reste pas un moment de libre. » (lett. du 23 déc. 1865.)

— Nous regrettons de n'avoir pas plus de détails à ce sujet, mais nous espérons que le P. Bangratz, qui nous avait envoyé un bulletin si intéressant la dernière fois, n'en restera pas à ce premier envoi.

---

C<sup>o</sup>te de Marienstadt.

1 Son établissement complété n'aprièt rien aux difficultés. Convention avec

Msgr de Limbourg. Commencement de l'Orphelinat. Inscription p<sup>e</sup> cette œuvre. —  
2. Noviciat de Frères. Retraite. Grise d'habit. nombre. — 3. Commencement d'un  
scolarisat. — 4. Préparatoy. Chapelle St Anne restaurée et bénite le 10 oct. Don d'un  
bel astrosol de Msgr. — 5. Personnel et fonctions.

— 1. Après bien des difficultés de tout genre, la maison  
de Marienstadt se trouve enfin établie avec ses différen-  
tes œuvres. Depuis 1861, où les premières négociations de  
cet établissement avaient été commencées, beaucoup  
d'obstacles sont venus à la traverser, et plusieurs fois  
même on a été sur le point de tout abandonner. Mais  
M. D. de Marienstadt nous appela sans doute dans  
cet antique sanctuaire que lui est dédié; et tout s'est  
heureusement terminé.

L'année dernière, comme on se le rappelle, a été faite  
l'acquisition de la propriété, ratifiée par le Gouverne-  
ment le 20 juillet. Il y eut dans la Chambre des Dé-  
putés bien des réclamations; mais, comme on le prévoyait,  
le calme s'est fait peu à peu; maintenant c'est une  
affaire terminée; et l'on n'en parle plus.

Il y avait encore à conclure les derniers arrange-  
ments avec Mgr. L'évêque de Limbourg, au sujet de l'Or-  
phelinat, sous le nom duquel l'acquisition avait été  
faite. Ces arrangements sont aujourd'hui terminés: ils  
ont été signés par le E. R. Secrétaire, à Paris, le 4 septembre,  
et par Mgr Blum, à Limbourg, le 19 du même mois.

Monsieur, heureux et reconnaissant de nous avoir  
dans son diocèse, continue de nous témoigner la plus  
grande bienveillance et le plus sincère dévouement.  
Au mois d'Octobre, sa Grandeur a publié une Circulaire  
pour annoncer à son diocèse l'ouverture de l'orphelinat  
et le recommander à la généreuse charité des prêtres et  
des fidèles. Une souscription a été immédiatement ou-  
verte, et Mgr lui-même s'est inscrit en tête pour une

forte somme. L'œuvre est consacrée au glorieux Chef de la St<sup>e</sup> Famille, St Joseph. Ce grand saint aura bien la soutien.

L'Orphelinat a été ouvert au commencement d'octobre. Il y a eu 19 enfants dès les premiers jours. On espère pouvoir trouver parmi eux plus tard de bonnes vocations de Frères.

— 2. Le Noviciat de Frères, qui auparavant se trouvait à Marienthal, a été, selon le Décret annoncé dans la 1<sup>re</sup> partie, définitivement fixé à l'abbaye de Marienstadt. La translation s'est effectuée sur la fin du mois de juillet, sous la direction du P. Strub.

Les Novices-Frères ont eu leur retraite annuelle au mois de décembre. Ses travaux nécessaires d'installation n'avaient pas permis de la faire plus tôt. Commencée le 12 décembre, elle s'est terminée le 19 au soir, fête de la translation de la St<sup>e</sup> Maison de Lorette. Trois nouveaux Postulants ont eu, en ce jour, le bonheur de recevoir le St<sup>r</sup> habit des Frères de la Cong<sup>g</sup>., sous les noms de F. J. Wenceslas, Jacob et Rodolphe. Le So. P. Burg a présidé cette pieuse cérémonie.

Le Noviciat se compose en ce moment de 13 aspirants, dont 9 novices titulaires et 4 postulants, tous paraissent au rapport du P. Strub, pleins de zèle et de ferveur.

— 3. On a aussi la pensée et l'espoir de fonder à Marienstadt un Petit-Scolasticat. Ce serait bien en effet une chose nécessaire pour faciliter le recrutement des sujets. Car il n'est guère possible d'envoyer de suite en France les élèves qui peuvent se présenter pour la Congrégation.

Et n'y a encore que cinq élèves. Mais ce petit commencement s'augmentera, on l'espere, peu à peu.

Il est question d'établir pour cela soit un petit collège, ou une école communale, ou du moins une école primaire supérieure. La place ne manque pas dans ces vastes bâtiments, mais il y a bien des réparations à faire, sans parler des autres difficultés.

— 4. Déjà cependant il y a beaucoup de fait; et l'ancienne abbaye reprend peu à peu son ancien aspect. Il y avait autrefois, dans un des angles du bâtiment, une chapelle intérieure consacrée à St. Anne. On la fait restaurer autant qu'on l'a pu; et la bénédiction s'en est faite solennellement le 10 décembre. Le Fr. Strub en écrit ainsi au E. A. Fère, en date du 21 décembre: «La bénédiction de notre chapelle de Côte a eu lieu le 10 décembre, jour où l'on fait dans le diocèse la fête de l'Immaculée Conception. Le Fr. Burg n'ayant pu venir, je l'ai faite moi-même, avec délégation de pouvoir de Mgr de Limbourg. La Grand'Messe a été chantée solennellement à l'église paroissiale. Les enfants y ont exécuté la 2<sup>e</sup> messe de Dumont, prouvant que nous sommes en bonne voie pour le rétablissement du chant liturgique. Après la messe, grand sermon, puis procession solennelle vers la chapelle St. Anne. Il y avait une foule immense à la cérémonie. Pendant la messe, qui a été dite après la bénédiction du nouveau sanctuaire, le peuple a chanté quelques cantiques en l'honneur de Marie Immaculée avec une piété vraiment entraînante, puis à la fin, le fameux Ecce Lumen en allemand, qui produit toujours une grande émotion quand il est exécuté avec ensemble par une masse de voix.

« Bien de bons souvenirs se rattachent à cette chapelle; et le peuple a été vraiment heureux de voir une St. Anne reprendre possession de son

ancien sanctuaire. Quant à nous, nous ne pouvons assez en remercier le Bon Dieu. Monseigneur nous a permis d'y conserver le St. Sacrement, de sorte que le divin Maître est toujours avec nous; et nous avons la facilité d'y faire nos exercices de piété plus tranquillement et avec plus de régularité.

La Providence nous a d'ailleurs bien favorisés pour la restauration de cette chapelle. Le temps a permis aux maçons d'y travailler jusqu'aux derniers jours. Elle est vraiment magnifique. Il n'y manque plus que l'ornementation. Nous avons l'espoir que quelques pieuses personnes viennent à notre aide. Vous avez bien voulu, mon très-hévérend Père, commencer vous-même ces dons, en nous promettant un beau calice. Nous l'attendons avec impatience, et nous le recevrons avec grande joie.

Mgr de Limbourg, lui aussi, a voulu nous faire cadeau d'un ostensorial magnifique. Cet ostensorial est de forme gothique et du goût le plus exquis. Dans la partie supérieure, la St. Vierge est dans une petite niche, et sur sa tête plane le St. Esprit. Aux deux côtés, se trouvent St. Joseph et St. Pierre, les deux patrons de Monseigneur, et plus bas St. Paul et St. Jean. Tous on y voit figurer les principaux patrons de la Congrégation au pied de l'ostensorial. Sa Grandeur a fait graver l'inscription suivante : *Satribus Congregationis Sti. Spiritus et Immaculati Cordis Mariae Iocum Maria habitantibus me signum venerationis donavit Petrus Josephus episcopus Limburgensis Anno Domini 1865.*

Je viens d'écrire une lettre toute chaude de remerciements à ce bon Evêque; et nous prions Dieu de le bénir d'une patrie toute spéciale, ainsi que tous ceux qui suivront son généreux exemple. (lett. du 21 déc. 1865)

— 5. Le développement des œuvres de la Côte de —

Marienstadt demandait aussi une augmentation de personnel. Il n'y avait en jusqu'au mois de juillet, que les Fr. J. Socher et Karcher. Lors de la translation du Noviciat des Frères, le Fr. Strub a pris la direction de la Côte, dont il a été nommé depuis supérieur particulier. Il a en même temps, comme supérieur, le titre officiel de curé de la paroisse et de Directeur de l'Orphelinat.

Après la retraite annuelle, le C. A. Frère y a, en outre, envoyé le Fr. Hoffbauer qui, depuis plusieurs mois, ne pouvait plus continuer ses cours en Chiana. Ce cher Frère se trouvait gravement menacé de la poitrine. Depuis, le repos et l'air natal de l'Allemagne l'ont un peu remis; et il s'occupe avec zèle des études des postulants scolastiques.

Tout dernièrement, le C. A. Frère a encore envoyé dans la même Côte le Fr. Steurer, venu pour cause de santé de la Mission de Zanzibar, afin d'aider selon ses forces pour le St. ministère et la direction disciplinaire des œuvres.

La Côte de Marienstadt se compose donc actuellement de 5 Frères: les Fr. J. Strub, Socher, Hoffbauer, Steurer et Karcher. Il y a de plus 3 Frères Profés: les Fr. Genis et Juste, et le Fr. Séraphin, qui y a été envoyé au mois de novembre de la Côte de St. Olan.



### Côte de Kaiserswerth.

1. célébration de la filie du St. Coeur de Marie. Nommeneuse foule... sermon par un Franciscain — 2. Nouveaux imités. Mort d'un d'entre eux — 3. Ministère Personnel de la Côte

— 1. « Nous avons terminé le mois d'août, écrit le Fr. Bugot, en célébrant très-solemnellement la belle

15

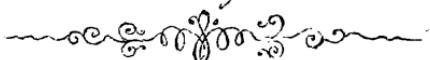
fête du St. Cœur de Marie. Cette Fête a fait à l'extérieur moins de bruit que celle de la Pentecôte; et cela convient, car le St. Esprit est descendu du Ciel avec beaucoup d'éclat, tandis que l'intérieur de Marie aime le silence. C'est moi-même qui ai tâché d'étouffer un peu les démonstrations extérieures, comme arcs de triomphe etc.. Néanmoins la fête a été très-belle : Messe de Célébration à 5 h du matin, Grand Messe en musique à 9 h, salut solennel à 6 h par M. le curé de Kaiserswerth, assisté de ses deux chapelains. La foule se pressait dans l'église, trop petite pour contenir toutes les personnes accourues. Un Frère Franciscain de Dusseldorf, Professeur de dogme dans leur couvent, a fait un sermon sur les avantages que Notre Vénérable Frère a eu en vue en placant son œuvre sous la protection du Cœur Immaculé de Marie. Soutien pour lui-même dans la fondation de l'Institut, développement de la Congrégation, prospérité de ses œuvres et missions etc.,.

— 2. Dans le courant de l'été, il n'y avait que deux prêtres émerites à la maison. Dans le mois de septembre, il en est arrivé trois autres, mais tous plus ou moins malades, ce qui était contraire aux conventions et ce qui a donné beaucoup de besogne et de fatigues à nos chers frères.

L'un de ces prêtres avait eu quelque temps avant une attaque d'apoplexie, et il se trouvait à moitié paralysé. Bientôt de nouvelles attaques lui sontvenues; et il est mort le 13 août, et après avoir reçu avec la plus grande piété les derniers sacrements des mains du Fr. Bigot. Son enterrement a été très-beau; toute la ville de Kaiserswerth a voulu y prendre part pour honorer le premier prêtre émerite mort dans la maison.

— 3. Le Fr. Bigot a eu beaucoup à faire, dit-il, pour le S<sup>e</sup> ministère, particulièrement au mois de novembre, à l'occasion du Jubilé, mais nous n'avons pas de détails particuliers à ce sujet.

— Pour finir compagnie à ce cher Frère et l'aider pour l'aider pour les études des postulants scolastiques qui pourront se présenter, le Fr. ch. Frère lui a envoyé un grand scolastique M<sup>r</sup>. Weith. Ses F. Fr. Kozime et Odon comparent avec eux tout le personnel de cette petite Cl<sup>i</sup>.



## Irlande.

### Côte de Blackrock.

1 Confirmation d'élèves à Dublin — 2. Distribution des prix — 3. Mort d'un postulant Frère — 4. Changement dans le Personnel — 5. Entrée, Nombre des élèves, des scolastiques, des novices, Frères — 6. Triomphe du Collège français au concours de l'Université Catholique de Dublin.

— 1 Sur la fin de l'année scolaire, le dimanche 16 juillet, une vingtaine d'enfants du Collège français de Blackrock ont reçu le Sacrement de Confirmation des mains de Mgr. L'archevêque de Dublin. Sa Grâveur avait fait espérer qu'elle viendrait faire cette cérémonie dans l'Etablissement même. Mais elle en a été empêchée; et on a dû conduire les confirmés à la Cathédrale de Dublin, où ils ont été confirmés après la grand-messe, en présence de tout le monde. Tout s'est d'ailleurs bien passé, et c'a été une occasion favorable de faire avantagieusement connaître l'Etablissement.

— 2. Deux jours après, le mardi 18 juillet, au lieu la distribution des prix. La journée, malheureusement, s'est trouvée bien mauvaise. C'était peut-être

la plus pluvieuse qu'on avait eue en Irlande depuis cinq à six mois et n'annons il y avait beaucoup de monde.

— 3. Au commencement des vacances, pendant que le Fr. Leman était en visite à Rockwell, on a eu la douleur de perdre un Postulant-Frère, d'une gastrique dégénérée en une sorte de fièvre typhoïde. Il a été emporté assez rapidement, mais il était bien disposé, et il est mort dans des sentiments qui ont salifié toute la Côte. Le B. A. Père recommande de lui accorder une part dans les prières pour les membres défunt.

— 4. Plusieurs changements ont eu lieu, aux mois d'août et de septembre, dans le personnel de la Côte de Blackrock. Les Fr. J. Hoffauer et Maillet, envoyés, le premier en Allemagne, et le 2<sup>e</sup> à la Martinique, ont été remplacés par le Fr. Marcot de la Côte de Cellule et par un novice, M. le Quintrec, auxquels a été adjoint aussi un Scolastique, M. Oliveaux, précédemment à Langonnet.

La Côte de Blackrock a cédé en outre aux mains d'outre-mer trois de ses Frères-Profès: le Fr. Coussaint à la Sénégambie, et les Fr. Marie-Patrick et Auguste à la Trinidad. Ils ont été remplacés par un nouveau Profès, le Fr. Caddée, et des Frères Novices.

Le Personnel de la Côte se compose donc actuellement des Fr. J. Leman, Jérôme, Ebenrecht, Marcot et Peffé, de M. M. Le Quintrec, Botrel, Duval et Oliveaux et des Fr. F. Agathon, Laurent, François-de-Paul et Caddée. Deux ou trois professeurs laïcs et des petits-Scolastiques de la maison complètent le personnel enseignant nécessaire.

— 5. La rentrée a eu lieu vers la mi-septembre. Elle a été satisfaisante dès les premiers jours. Alla fin de décembre on avait 112 élèves, plus qu'on n'en croyait pouvoir loger. Mais la nécessité rend industrielle et on trouvera bien encore, nous dit-on, moyen d'en loger une demi douzaine. La retraite d'ouverture de l'armée a été prêchée, en octobre, par un Dominicain, nos frères ne connaissant pas encore assez la langue du pays pour le faire avec suis

— Le Petit-Scolasticat se compose de 21 aspirants. Le local ne permet guère d'en recevoir davantage. Deux postulants: M. M. Christophe Rooney et John Byrne, ont eu le bonheur de recevoir l'habit religieux le jour de la fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre (1).

— Le Noviciat des Frères compte 16 aspirants; mais il n'y a encore parmi eux que deux novices titulaires.

— Comme l'année précédente, ajoute le bulletin de la Côte, nous avons pris part aux concours de l'Université catholique de Dublin; et cette fois, notre succès a été complet. Nous avons eu 3 prix pour les mathématiques; et, pour les classiques, 7, prix et 7 mentions honorables ou accessits: en tout 17 nominations.

— Ce succès nous place au dessus de tous les collèges catholiques. Le collège même de l'Université n'a eu que 8 nominations; et un autre qui en avait eu 12, l'année dernière, n'en a eu cette année que 6. — Ce sont les deux établissements qui en ont eu le plus après nous; ils restent, comme on voit, à une bonne distance.

— Le résultat de ces examens a paru dans les journaux, (pour le journal Ch. Freeman's, n° du 25 oct. 1865.) et a produit en notre faveur une bonne impression. Le P. Supérieur a reçu de différents côtés des félicitations sur notre succès. La divine Providence semble vouloir se servir de ce moyen, entre plusieurs autres, pour faire prospérer notre œuvre.

(1) Leur admission n'a pas été mentionnée à la fin parce que les deux dernières pages sont intercalées.

Voici la liste détaillée de nos prix et accessoires.

1<sup>e</sup>: Vers latins: (Mort de Demosthène) 2<sup>em</sup> prix de 75 f., plus deux accessoires.

2<sup>e</sup>: Prose ou vers grecs (adieux d'Alexandre à ses généraux) accessoires.

3<sup>e</sup>: Composition anglaise; sur l'influence de Charlemagne sur la littérature profane et sacrée, 1 accessoire.

4<sup>e</sup>: Prix épiscopaux aux élèves qui ont passé l'examen d'immatriculation à l'Université — cette année, sur 5 prix, nous avons remporté les 4 premiers dont l'un de 500 f., l'autre de 375 f., les 2 derniers de 250 f. chacun.

5<sup>e</sup>: À cela il faut ajouter encore un prix d'examen donné par l'Université pour chaque collège affilié, 625 f., puis un autre prix pour les élèves de 9<sup>e</sup> année à l'Université, 500 f.

6<sup>e</sup>: Des trois prix de mathématiques, l'un est de 250 f., et les deux autres de 625 f. environ.

La valeur de nos prix réunis est de 4,075 f. dont 3,575 f. remportés par nos scolastiques. Un des scolastiques à lui seul, a eu 4 prix, dont la valeur réunie monte à 1825 f. Malheureusement, pour toucher cette somme, il faudrait assister aux cours de l'Université pendant l'année, ce qui ne nous est guère possible — Mais du moins la supériorité pour les études nous reste acquise, et nous espérons pouvoir soutenir cette réputation..



### Célé de Rockwell

1. Personnel de la Célé. Ouverture des cours. Nombre des élèves. — 2. Consécration de l'œuvre à Marie. Fête de l'Immaculée conception. — 3. Bonnes dispositions de l'archevêque envers la Célé. — 4. mort de Mgr Murdoch, év. de Glasgow (Ecosse).

— 5. Le C. Hurellys avait été seul Père à Rockwell, toute l'année. Se E. St. Père lui a adjoint, au mois de —

septembre, le Fr. Stoffel. Ce Père, qui était venu dernièrement du Gabon pour cause de santé se fait parfaitement au climat d'Irlande.

La Côte a en outre quatre Frères, les Fr. J. Vincent de Paul, John Joseph, Hypolite et Aloysius, et deux scolastiques de Blackrock, comme aides pour les classes: M. M. Dwyer et Clarke.

Les cours de la nouvelle année scolaire se sont ouverts comme à Blackrock, le 4<sup>e</sup> septembre. Outre les 17 pensionnaires, on avait dès la rentrée, 15 externes; ce qui porte le nombre des élèves à 32 divisés en trois cours. Ces externes sont généralement des enfants de pauvres fermiers des environs de 3 à 4 kilomètres à la ronde. On espère recruter parmi eux quelques bonnes vocations pour commencer le Petit-Scolasticat.

— 2. « Le séminaire écossais, œuvre principale de Rockwell, continue à donner, dit le bulletin de la Côte, de belles espérances. Les enfants sont animés d'un excellent esprit, et répondent avec générosité aux soins dont ils sont l'objet.

« Ce qui augmente encore la confiance de nos chers frères dans le succès de leur œuvre, c'est la consécration de Marie Immaculée, et la tendre dévotion que tous à Rockwell professent pour cette bonne Mère.

« Comme tous les nombreux visiteurs, nos Frères, à leur arrivée à Rockwell, furent, eux aussi, frappés du coup d'œil ravissant qu'offre, au centre de la propriété, une belle statue de l'Immaculée Conception, élevée bien haut dans les airs, sur un piédestal d'une vingtaine de degrés. Ce piédestal repose lui-même sur le sommet d'une antique tourelle, toute tapissée d'un lierre verdoyant, qui s'élançait du pied de la tour, pour aller s'épanouir, en bouquet gracieux.

aux pieds de la blanche statue de Marie.

« Tous, à cette voie, d'une voix commune proclamaient Marie, la Reine de ces lieux, que l'Elle servirait dominer pour les protéger et les bénir. On demanda donc au B. Fr. Eusebe de vouloir bien placer la Côte nouvelle sous le patronage de Marie Immaculée ce qu'il accorda de grand cœur. Or, nous sommes heureux de puître ici, que, dès ce moment, la B. M. Vierge nous soit réellement sous sa sauvegarde et sa protection spéciale. Et déjà, en plusieurs circonstances Elle nous a bien montré par des grâces privilégiées et sensibles qu'Elle en soit mille fois bénie !!!

« Tel fut l'heureux germe d'une grande dévotion à Marie dans la Côte de Rockwell. Dans nos peines, dans nos difficultés, quelquefois bien sérieuses, nous l'avons toujours invoquée par de ferventes prières à son Immaculée Conception; et toujours nous avons vu se vérifier les paroles de St. Bernard: „qu'on ne sait l'invoquer en vain.“ Aussi, toutes les fêtes de Marie sont attendues avec impatience, et célébrées avec un entrain particulier; mais, la fête de l'Immaculée Conception tient la première place entre toutes, et présente à la Côte des charmes bien puissants. Cette fête, à Rockwell, porte un caractère tout spécial de solennité.

« Cette année, comme l'an dernier, notre modeste chapelle revêtut, au 8 décembre, tous les ornements dont elle est susceptible: cercle de feux illuminant l'autel de Marie, guirlandes émaillées de fleurs, et dressées avec goût au prix de bien des heures de récréation etc. Rien, ce semble, ne manquait à l'ornementation. Pour rehausser encore l'éclat de la fête, les externes, à qui s'était communiquée l'impulsion de nos jeunes Ecossais, demandèrent et obtinrent la permission d'as-

ce jour là, à la cérémonie solennelle qui, pour la première fois, fut célébrée avec ministres sacrés. C'était pour la plupart un spectacle nouveau; aussi, cette petite fête, qui eut été, peut-être ordinaire, pour une de nos anciennes maisons, a laissé dans tous les coeurs une profonde et salutaire impression.

Notre intention était d'illuminer le soir la statue de St. D. de Rockwell, avec des appareils d'illumination reçus express de Paris, mais la Vierge s'est contentée cette fois de nos bons désirs: un temps peu favorable nous a forcés à remettre à l'an prochain, le complément de la fête..

— 3. « Grâce sans doute à notre auguste Protectrice, le digne Archevêque de Cassel, que l'on avait cru d'abord peu favorablement disposé vis-à-vis Rockwell, se montre animé envers la maison de dispositions favorables. Nous avons pu en acquérir la conviction dans une circonstance récente, quel qu'un se plaignait au Trélat de ce qu'un prêtre du diocèse nourrissait des sentiments hostiles à l'Etablissement. Sa Grandeur répondit: "je lui parlerai, à ce prêtre, et lui ferai connaître mes intentions formelles au sujet de Rockwell. Je suis animé des intentions les plus favorables envers cet Etablissement fondé pour le bien de l'Eglise; et j'exige que tous et chacun des prêtres de mon diocèse professent envers Rockwell, les mêmes dispositions que leur Archevêque." — Sur ce, il s'assied; et lui, qui s'était montré jusqu'ici si restreint dans les concessions de pouvoirs, il nous envoie, par notre bienveillant ami, non seulement au P. Supérieur de Rockwell, mais encore pour tous les membres prêtres de la C. (omnibus sacerdotibus in monasterio de Rockwell degentibus,) »

les pouvoirs les plus précieux pour la vie.

— 4. Et cause de diverses circonstances la retraite annuelle des Frères a dû être retardée jusqu'aux petites vacances de Noël. Ces saints exercices ont commencé la veille de cette Fête, pour se terminer le soir de la Circuncision. Ses principes et les obligations essentielles de la vie religieuse ont fourni le sujet des conférences. Le soir de la clôture, les Frères ont, selon l'usage, renouvelé aux pieds des Saints autels les engagements contractés, au jour de leur profession; et l'un d'eux, le St. Vincent de Paul, qui se trouvait à la fin de ses premiers vœux, les a renouvelés pour cinq ans. Un accroissement de régularité, nous donnent lieu de penser que le Bon Dieu a daigné bénir ces Sts exercices. —

— 5. La mission d'Ecosse, et par suite le séminaire écossais viennent déplorer une perte bien grande, dans la personne de Mgr Murdoch, Evêque de Castabala (in partibus) et Vicaire Apostolique du district occidental d'Ecosse. Ce digne Frélat, après 42 ans de sacerdoce et plus de 30 années d'un pénible mais bien fructueux Episcopat, a terminé le 1<sup>er</sup> décembre dernier, une longue vie toute consacrée à la gloire de Dieu, et au salut des âmes. L'Ecosse toute entière, protestants et catholiques, ont payé à sa mémoire un large tribut d'hommages et d'admiration. Quelques journaux n'ont pas craint de le comparer au Cardinal Wiseman; et, en effet, Mgr Murdoch a donné à la religion en Ecosse un grand essor. À son arrivée à Glasgow, il n'y trouva que deux prêtres, et une seule chapelle catholique; et à sa mort, il laisse 8 églises et 80 prêtres. Que d'œuvres de charité, que d'institutions pieuses ont pris naissance au souffle de sa

granole, et se sont développées sous l'ardor de son zèle.

"Pour nous, nous pouvons dire que la C. de Rockwell fut en être un protecteur dévoué, nous pourrions même ajouter un fondateur, car ce fut lui qui concut et inspira la pensée de l'Oeuvre, telle qu'elle existe aujourd'hui. Depuis plusieurs années, M<sup>r</sup>. Thiebault, nous restait le désir de convaincre la propriété de Rockwell et ses revenus à une cause de paix, il l'avait même proposée aux frères-mariumites de Lyon pour en faire un noviciat, pour la formation de leurs sujets, mais ceux-ci ne l'avaient pas acceptée. — M<sup>r</sup>. Thiebault, alors malade, communiqua sa pensée à M<sup>r</sup>. Murdoch, son ami de longue date, et l'homme de sa confiance. Ce dernier lui répondit aussitôt que l'œuvre la plus agréable à Dieu serait la fondation d'un séminaire pour les missions catholiques; il priait en même temps M<sup>r</sup>. Thiebault de ne pas oublier l'Ecosse, le pays dans lequel Dieu avait bénis ses entreprises commerciales. — M<sup>r</sup>. Thiebault demanda alors quelques jours de réflexion, et trois semaines après cette entrevue, la fondation du Séminaire écossais était résolue.

"M<sup>r</sup>. Murdoch avait l'âme grande et le jugement droit; au fait, mettant de côté tout orgueil national, il détermina lui-même que c'était à des religieux français qui il fallait confier la direction du nouveau séminaire. Ils feront mieux que tous les autres, disait-il, pour la formation de prêtres zélés.

Deux fois il s'arracha à ses travaux apostoliques, pour venir à Rockwell aider M<sup>r</sup>. Thiebault de ses conseils et signer les deux actes qui confiaient, d'abord aux prêtres de l'Immaculée Conception de Rennes, puis à notre Congr., la direction, à perpétuité, du Séminaire écossais.

En ces derniers temps, il avait gourmandé, en apprenant  
l'indication complète du Séminaire écopais, de venir,  
~~à Rockwell~~, au moins tous les ans, passer au milieu de  
nous, à Rockwell, la saison d'été, et d'y reposer de ses  
travaux apostoliques. Mais il ne devait plus se reposer qu'en ciel.

## Province d'Afrique.

### Sénégal

#### Côte de St-Louis

1. Bénédiction du pont de Sor — 2. Reception du nouveau Gouverneur, le Colonel Laprade — 3. Grandes chaleurs, famine, maladies et mortalités — 4. Bénie du S. Ronvre — 5. Arrivée du S. Richard et de M<sup>r</sup> Chabaud à St-Louis — 6 Service funèbre pour les victimes de l'expédition contre le Marabout Maba.

— 1. Les nouvelles de la Côte de St-Louis commencent par la Cérémonie de la bénédiction d'un pont de bâtière, d'une étendue de 680 mètres, qui relie St-Louis à la terre à la terre ferme, du côté de Sor, et appellé pour cela le pont de Sor. Elle eut lieu le 2 juillet. Après un discours du Maire de la ville à M<sup>r</sup> le Gouverneur, et la réponse de celui-ci, le S. Luret, Prielet apostolique, s'est mis en marche, accompagné des autres Frères, des enfants de chœur etc., pour traverser et bénir le pont, au bruit des salves d'artillerie de terre et des bâtiments, et des cris d'enthousiasme jetés par la population. Le Gouverneur et son cortège suivraient le clergé. (Le Moniteur du Sénégal n° du 4 juillet 1865.)

Après la Cérémonie eut lieu le déjeuner au Gouvernement, où le S. Ronvre remplaça le S. Luret alors un peu fatigué. M<sup>r</sup> le Gouverneur, qui s'amusa place à sa droite, s'entretint presque seul pendant

tout le repas, avec une bienveillance particulière (suite  
du S. Ronvre du 27 Juillet)

L'inauguration du pont de Gor, qui relie désormais le chef-lieu de la colonie à la rive gauche du Sénégal, n'est pas seulement un événement heureux au point de vue des relations commerciales avec les pays voisins, mais il tournera aussi, on l'espère, au profit de l'Évangile, en mettant les missionnaires en rapports plus faciles et plus fréquents avec les populations environnantes.

— 2. Le 9 Août suivant, une autre cérémonie mit de nouveau en mouvement toute la ville de St-Louis. C'était la réception officielle de M. le Colonel du Génie Sinet-Saprada, nommé Gouverneur en remplacement de M. le Général Faidherbe, démissionnaire. Nous n'avons pas à décrire ce qu'il y eut de brillant dans cette fête de la Colonie. Mais nous ne pouvons passer tout à fait sous silence la réception qui fut faite le 15 août, au nouveau Gouverneur, à la porte de l'église, par le clergé, selon le céromonial d'usage. Prévenu seulement la veille, à 9 h. du soir, par l'Ordonnateur, le Fr. Duret fut pris comme à l'improviste pour faire son compliment, auquel M. Sinet-Saprada tenait déjà sa réponse toute prête. Il fallut cependant s'exécuter, et notre cher confrère fit un petit Discours, qu'on n'eut peut-être pas mieux fait avec une longue préparation, où nous lisons en particulier au sujet de la religion : « Au St. autel, nous demanderons au Dieu des forts d'alléger votre tâche, et nous emporterons la douce confiance que la Religion n'aura qu'à se louer de vos efforts pour son triomphe et son extension. »

.. M. le Gouverneur répondit à cet égard.

« M. le Trifet, En entrant pour la première dans cette enceinte comme Gouverneur de la Colonie, je tiens à vous donner l'assurance que vous me trouverez toujours disposé à vous seconder pour mener à bonne fin la sainte mission que vous avez à remplir, afin que notre sublime religion accomplisse dans la Sénégambie ce qu'elle a accompli sur tous les points du globe où elle a pénétré : la civilisation des peuples. » (Le Moniteur du Sénegal. N° du 15 août 1865.)

— 3. Dans la même lettre où le P. Duret demandait ces nouvelles au P. le Père, il ajoutait : « Nous venons de passer un mois terrible de fatigues. Peut-être que les pluies abondantes vont un peu adoucir la température. Nous avons 260 malades à l'hôpital militaire. Dans chaque maison, en ville, il y a deux ou trois malades, et avec cela nous sommes énervés à ne pouvoir nous remuer; il fait des efforts inouïs pour se supporter soi-même. La famine continue ses ravages dans les environs, et un grand nombre de gens du Cayor viennent mourir à St-Louis. Nous distribuons des aumônes le plus que nous pouvons, mais ces malheureux arrivent exténués, et aussitôt qu'ils mangent un peu, ils meurent; et cela par 40 à 50 par jour. » (lett. du 27 août 1865.)

— 4. Le P. Louvrié, dont la santé est assez chancelante, depuis ces derniers temps, a été lui-même visité plusieurs fois par la fièvre, qui revêtit une fois les caractères les plus singuliers de la fièvre urticaire (d'orties). Ce cher frère souffre aussi de la poitrine; il tousser et vomit parfois, d'une manière à inspirer même des inquiétudes pour l'avenir.

— 5. Le P. Richard et M. Barbaud, novice, envoyés à St-Louis à la fin de septembre, en compagnie du Père Vidal destiné pour la Sénégambie, y arrivèrent à bon port le 11 octobre au soir. Ils furent reçus à bras ouverts

par les confères heureux de voir venir des aides pour par-  
lager leur inavant, et ces nouveaux missionnaires eux-  
mêmes bénissent l'île de la part que la St obéissance  
leur a donnée.

— 6. Le 29 décembre, fête de St Thomas de Cantorbéry, un service funèbre a été célébré dans l'église de St-Louis pour les officiers et les soldats morts dans l'expédition faite dans la Gambie, un mois auparavant, sous la conduite du Colonel Laprade, Gouverneur, contre le Marabout Maba, dans le but de réprimer ses tentatives hostiles plusieurs fois renouvelées sur les frontières de nos possessions dans ce pays. L'expédition avait dû rester très-silencieuse, et toutes les forces réunies du Marabout avaient été mises en déroute. Cette cérémonie funèbre était pour payer un tribut de religieuse reconnaissance et de prières à la mémoire des braves qui avaient succombé dans cette lutte contre les envahissements antisœurs et anti-chrétiens du fameux Marabout Maba.



### Côte de Gorée.

1. Réception du Gouvernement. Riaz de marée. Scandale — 2. Jubilé — 3. Sante des Sœurs. Étude et prédication en Wolof — 4. Détails sur les œuvres diverses pour la 3<sup>e</sup> partie.

— 1. Le St. Engel écrivant au St. Kieffer, qu'il est allé remplacer lors du voyage de celui-ci à la Maison-Blanche, lui avouait, entre autres choses, la brillante récep-  
tion à Gorée, le 1<sup>er</sup> septembre, du nouveau Gouverneur de la Colonie, M. Finet-Laprade, qui avait été autre-  
fois Commandant-particulier de cette île, où il avait eu des rapports tout particuliers avec le St. Loscedat.

Il lui apprenait en outre qu'un nouveau riaz-de-marée était venue détruire de rechef une partie

de la jetée ainsi que les quais de Gorée. Par ailleurs, les choses allaient leur petit train ordinaire, dans la paroisse, sauf un grand scandale donné par un noir chrétien, qui en avait rendu plusieurs autres, victimes de son infâme conduite. (lett. du 1<sup>er</sup> sept. 65.)

— 2. Le Jubilé est donc venu fort à propos, au mois de novembre suivant, pour renouveler l'esprit chrétien, raviver la ferveur parmi les pratiquants de Gorée, et ramener à Dieu un bon nombre d'âmes arriérées. Les Fr. Lossedat et Engel préchaient 3 fois la semaine, chacun à son tour. Les exercices ont été très suivis. Beaucoup de personnes, parmi lesquelles un bon nombre de jeunes gens et d'hommes mariés, ont été touchés par la grâce et ont effacé, par la digne réception des sacrements et le gain du Jubilé, des années plus ou moins longues d'oubli et d'offenses de Dieu. (lett. de Dec. et de Janv.)

— 3. Pour se remettre un peu des fatigues du Jubilé, le Fr. Lossedat, dont la santé a été moins bonne depuis son retour de France, a été se reposer quelques jours à la Cité de St-Louis, où, comme on le pense bien, il a reçu l'accueil le plus fraternel.

Quant au Fr. Engel, qui depuis est resté à Gorée avec le Fr. Lossedat, sa santé, grâce à Dieu, se soutient bien, et il sait en profiter pour se mettre sérieusement à l'étude du Wolof, et pour prêcher et catéchiser souvent les noirs, adultes et enfants. ~~en cette langue~~. Le bon Frère Lossedat, en effet, ne connaissant pas leur langue, toute la besogne retombe sur le Fr. Engel. Et c'est là le ministère le plus considérable, la population noire parlant Wolof étant dans une proportion beaucoup plus grande que le reste des habitants. Du reste, on est payé de retour, en fait de consolations, pour les peines que l'on se donne auprès de ces pauvres âmes.

— 4. Pendant son séjour à la Maison-Mère, le Frère Kieffer nous a donné quelques détails sur les principales œuvres de Gorée, notamment l'aumônerie de l'hôpital, l'œuvre des écoles, la Société de St-Vincent-de-Paul, et l'œuvre des noirs. Nous les réservons pour la 3<sup>e</sup> partie. On y verra que si le ministère de nos chers frères de Gorée n'est pas sans difficultés, il n'est pas non plus sans fruits et sans consolations.



## Sénégal.

### Côte de Dakar:

1. 1<sup>re</sup> Communion à la Sénécoûte. Prémices d'une nouvelle œuvre des Filles du St. Cœur de Marie pour les grandes filles — 2. Nouveau Cimetière concédé à la Mission au milieu du Cimetière commun. — 3. Arrivée du St. Vidal, premiers fruits de son ministère — 4. Baptêmes nombreux d'enfants et d'adultes — 5. Casse-hôpital des Soeurs de l'Immaculée Conception — 6. Œuvre des enfants. Leur nombre, leur piété. — 7. Leur zèle pour les œuvres de la 3<sup>e</sup> Enfance et de la Propagation de la Foi — 8. Frères envoyés en Sénigambie. Leur placement.

— Extrait du Bulletin de la Côte. — 1.<sup>e</sup> Notre fête de la Sénécoûte, déjà si solennelle par sa nature, a vu sa pompe et sa solennité rehaussées encore, cette année, par une belle 1<sup>re</sup> communion, à laquelle prirent part 11 enfants de la mission, 11 de la Côte des Saurs de l'Immaculée Conception, et 8 grandes jeunes filles de la Côte des Soeurs indigènes.

« Celles-ci étaient les prémices d'une nouvelle œuvre commencée par les Filles du St. Cœur de Marie, et qui a pour objet de préparer des jeunes filles adultes, jusqu'à l'âge de 20 ans, aux sacrements du Baptême et de l'Enseinte, à la 1<sup>re</sup> communion et à la Confirmation. C'est une œuvre qui donne de très-belles espérances pour

La formation de la famille chrétienne, point si capital en ces pays infidèles.

Il y eut donc 8 de ces jeunes filles, naguère encore idolâtres, qui, le St<sup>e</sup> jour de la Pentecôte, s'assirent elles aussi, au banquet eucharistique, avec les élèves de la Mission et des Sœurs de l'<sup>Immaculée</sup> Conception. En tout 30 premiers Communicants, tous très bien disposés, et paraissant animés de grands sentiments de piété et de ferveur. Notre Seigneur en se donnant à eux pour la 1<sup>re</sup> fois, aura sans doute pris ses complaisances en leurs caurs.

Le soir, il y eut réception solennelle du St. Scapulaire, Consécration à la St<sup>e</sup> Vierge, Consécration à St Louis de Gonzague, et enfin Salut du C. St. Sacrement. La journée fut remplie de grâces et d'une joie toute céleste.

« Fuisse Marie conserver toujours l'amour et la vie de Jésus son divin Fils dans tous ces jeunes coûrs, et s'en servir plus tard comme d'instruments pour ramener beaucoup d'autres âmes parmi ces pauvres peuples qui vivent si loin de Lui ! »

2. « Il pourra n'être pas sans quelque intérêt pour nos chers frères d'apprendre avec quel respect religieux et quel pieux empressement nos enfants se sont occupés en ces derniers temps, à préparer le nouveau cimetière de la Mission. Au début la C<sup>ie</sup> avait eu son cimetière à elle, près de la chapelle, dans l'enclos même de la propriété. C'était un lieu qui inspirait bien le recueillement, et souvent on aimait à y aller prier sur la tombe des premiers missionnaires. Mais après la prise de possession de Dakar par les français, il nous fut interdit d'y enterrer. On établit un cimetière commun, que Monseigneur bénit solennellement. Mais bientôt encore le trouva trop dans l'enceinte de Dakar, et on

choisit un autre emplacement plus éloigné.

Monseigneur a fait demander une partie séparée pour la Mission. L'administration nous a concédé deux grands carrés de 11 mètres, aux côtés de la croix plantée au milieu : dont l'un destiné à la sépulture des Missionnaires et l'autre à celle des Religieuses. Ces deux carrés sont entourés de palissades et fermés à clef.

Les enfants ont voulu eux-mêmes nettoyer et niveler le terrain. À l'arrivée des premières pluies, ils ont, sous la direction du bon S. Welby, semé tout autour une magnifique haie vive, et planté des Lauriers-roses aux deux côtés du chemin séparant les deux cimetières, ainsi qu'aux angles. Tous les Vendredis, ils y vont en forme de pèlerinage, armés d'instruments ad hoc, pour y maintenir la propreté. Le travail s'ouvre par un læ profundis et un sub tuum et se termine de même. De là on se rend à N. D. du Baobab, pèlerinage voisin du cimetière, pour recommander les chères âmes du purgatoire à la Mère de Miséricorde.

M. Santamaria, le Fr. Julien et une sœur de saint Joseph avaient déjà été enterrés là avant que le local fut officiellement concédé. C'est M. Solycarpe qui, le premier, en prit possession comme cimetière de la mission.

— 3. — Le Fr. Vidal, arrivé à Dakar le 10 octobre, ya été placé et nommé économie par Mgr. Robis. Dès le premier jour de son embarquement pour l'Afrique, il avait dû administrer, sur le navire, une jeune enfant de 15 ans atteintie de la poitrine, qui mourut là et fut jetée à la mer sous les yeux de son père, rich portugais employé à la Cour du Roi de Portugal, se montrant plus grand encore par sa piété, et son héroïsme chrétien dans sa parfaite résignation. Or, le 1<sup>er</sup> jour de son arrivée à Dakar, une autre scène émut profondément

le cœur de ce cher frère; il y avait deux heures à peine que ses pieds foulaien la terre ferme des plages africaines, qui il eût le bonheur de verser l'eau régénératrice du St. Baptême sur le front d'un pauvre enfant noir, qui s'envola bientôt après au Ciel. »

— 4. « Ainsi qu'il a déjà été dit dans les Bulletins précédents, la famine a fait d'affreux ravages dans les royaumes environnans Dakar, et des familles entières sont venues y chercher un refuge contre ce terrible fléau. C'a été pour nous l'occasion de recevoir, pour le Ciel, une abondante moisson dans le cours de cette année, surtout parmi les enfants. Le Fr. Risch croit ne pas se tromper en disant qu'il a envoyé au Ciel, de cette manière, de deux à trois cents de ces chères petites créatures, âgées seulement de 2 à 3 ans environ, et qui mourraient après être devenues les enfants de Dieu. Beaucoup de leurs parents sont morts également, après avoir été préparés au St. Baptême et avoir reçu ce sacrement. Une certaine environ, dans le cours de l'année, ont eu ce bonheur. »

« Quelle immense grâce, et pour ces enfants, et pour leurs parents, ainsi régénérés! Ce sont là de nouveaux intercesseurs que la St. Vierge, divine Protectrice de la Mission, a destinés à ces milliers et milliers de pauvres âmes, leurs compatriotes, encore assises dans les ténèbres de l'idolâtrie et à l'ombre de la mort éternelle. »

5. « Ces pauvres gens sont surtout recueillis, soignés, instruits, baptisés, d'abord dans les anciens ateliers de la Mission, où l'on soigne en particulier les hommes malades; puis, dans une espèce de case-hôpital, que le Fr. Risch a fait construire près de la maison des Sœurs de l'Immaculée Conception, et où habitalement une quinzaine de pauvres femmes malades,

pleines de plaies et d'ulcères, reçoivent des Frères et des Sœurs, tous les secours et toutes les consolations pour le corps et pour l'âme.

Il y a aussi la prison civile et militaire, où parfois le Fr. Risch est assez heureux pour instruire et baptiser, avant leur mort, quelque pauvre noir, échappant ainsi à la justice humaine, quant à leur corps par un effet de la grande miséricorde divine quant à leur âme. » (Voir les détails à la 3<sup>e</sup> Partie.)

— 6. L'œuvre des enfants, à Dakar, est sur un pied plus consolant que jamais. Ils sont au nombre de 60, ainsi répartis : 5 latinistes, une 20<sup>e</sup> dans le 1<sup>er</sup> cours de français divisé en deux classes, et 35 environ dans le 2<sup>e</sup> cours partagé en 4 classes. — « L'esprit qui les anime n'a jamais été aussi bon », écrivait au Fr. R. Frère le Fr. Melty, qui a passé, depuis ses 16 années de mission, par toutes les phases diverses de cette œuvre, si pénible mais fructueuse.

Aussi le Fr. Renou, de son côté, arrivé en Afrique le 8 novembre, avec le Fr. Kieffer, écrivait-il ce qui suit au Fr. Révérend Frère : « J'ai été charmé de voir l'excellent esprit qui règne parmi les enfants de la maison de Dakar. Si Fr. Melty en a fait de petits novices aussi les vocations paraissent-elles se multiplier : plusieurs demandent à étudier le latin. Les cinq latinistes étudiant actuellement sont vraiment édifiants. Ses autres remplissent nos Frères des plus douces consolations, consolations qui se changent cependant parfois en amer-  
tume. Car tous ne perséverent pas dans la bonne voie : le méchant orgueil se met aussi dans leur tête, et ils se croient importants quelquefois.

— 7. Ce qui montre les bons sentiments qui animent actuellement les enfants, c'est qu'ils ont voulu faire

partie de la St<sup>e</sup> Enfance. Et afin d'augmenter un peu leur obole, ils ont demandé à ne recevoir le samedi, à leur déjeuner, que la moitié de leur ration ordinaire de riz. Le S<sup>r</sup>. Economie doit leur donner chaque fois 30 sous pour la St<sup>e</sup> Enfance. Ils ont aussi un petit jardin; ils y ont planté des arbres, des légumes, des fleurs, et le produit de cette petite industrie est pour l'œuvre de la St<sup>e</sup> Enfance. Ce jardin leur a coûté bien des sueurs, il leur a fallu extraire de grosses pierres, et aller chercher de la bonne terre dans des caisses et des calabasses; tous les jours il faut arroser, et ce travail est assez pénible, l'eau se trouvant à quelque distance.,

— Cet est leur zèle pour l'œuvre de la St<sup>e</sup> Enfance. Le S<sup>r</sup>. Risch ajoute: « Les latinistes désirant faire aussi quelque chose pour la propagation, et ne trouvant pas facilement les ressources pécuniaires pour cela, ont demandé et obtenu la faveur de se dévouer du moins au soin de l'espèce d'hôpital établi dans les anciens ateliers de la mission. Là nous avons recueilli un certain nombre de noirs les plus malheureux et les plus incapables de travailler. Ils ont des plaies hideuses et d'une malpropreté répugnante. Eh bien! tous les vendredis, nos jeunes latinistes travaillent pour y mettre tout en ordre et y maintenir la propreté; et ils le font de tout cœur, se préparant ainsi à la pratique de la charité et du zèle qui ils devront déployer un jour comme prêtres, si le Bon Dieu leur en fait la grâce, selon leurs désirs. » (Lettre du 30 janvier 1866.)

— On possède à Dakar deux lieux de pèlerinage: Notre-Dame du Baobab et St. Joseph du Baobab. Or, tous les derniers dimanches du mois, les enfants font un pèlerinage à N. D. du Baobab, et les premiers mercredis du mois un autre à St. Joseph du Baobab; et

cela avec un plaisir et une édification très-grandes. Dieu pourra-t-il manquer de les bénir ces chers enfants, espoir de la Mission!

— 3. Les Fr. Georges, Toussaint et Maxence sont aussi arrivés à Dakar le 3 novembre. Mais le Fr. Maxence seul y est resté. Les deux autres, avec le Fr. Ferdinand, ont été envoyés à St. Joseph, où les besoins sont si grands.



### Cité de St. Joseph

1. Profession de Sœurs indigènes. Etat actuel de cette Cité. — 2. Consécration donnée à un élève indigène — 3. Réception comme novice de M. Jomga — 4. Baptêmes d'adultes et mariages — 5. Mort du Fr. Schmiederer. Son remplacement par le Fr. Rienou — 6. Cultures, travaux de ce semestre — 7. 1ère apparition des saintes Reliques. Leur destruction — 8. 2ème et 3ème apparitions. Leurs dégâts — 9. Incendie qui consume le reste. — 10. Espoir de voir réparer ces désastres.

— 1. « La veille de la fête du St. Cœur de Marie, écrit Mgr Robès au Fr. G. Félix, nous avons eu une prise d'habitat en une profession à la Cité des Sœurs indigènes. La novice, originaire du Tchad, en fut enlevée et mise à la crèche de St. Louis à l'âge de six ans. Si père et la mère de la nouvelle professe sont encore dans le mahométisme. Fuissons-ils un jour, comme leur enfant qui vient de se consacrer au Seigneur, ouvrir les yeux à la vraie foi ! »

« La petite Congrégation des Filles du St. Cœur de Marie s'accroît ainsi peu à peu. Elle compte actuellement 11 professes, 8 novices et 2 postulantes. Une des sœurs professes est déjà au ciel; sans cela, elles seraient 12. Mais espérons que le Bon Dieu la remplacera bientôt. (lett. du 28 août 68).

— 2. Monseigneur Robès, dans une lettre précédente, annonçait également qu'il devait donner la tonsure à un des élèves latinistes, admis à l'unanimité à

cette faveur par les Frères de Dakar et de St Joseph. C'est un jeune noir de Gorée, âgé de 18 à 19 ans. Il se nomme Giacaud Sock. Sa cérémonie a eu lieu en effet, et sera, on l'espère, un puissant motif d'encouragement pour les autres.

— 3. L'abbé Jouga, prêtre indigène formé par la Mission, pensait depuis longtemps déjà à entrer dans la Congr. Sur sa demande, le C. R. Frère a autorisé Mgr Hobis à le recevoir comme novice. Son admission a eu lieu le jour de la Présentation de la St Vierge, 21 novembre, dans la chapelle particulière de sa Grandeur, en présence de toute la C. réunie. Le C. Lacombe a fait à cette occasion une touchante exhortation, heureux de voir un de ses compatriotes s'enrôler comme lui, sous la bannière du Cœur Immaculé de Marie.

— 4. Deux de jours auparavant, il y avait eu une cérémonie de baptêmes d'adultes, et une quarantaine de premières communions, sans parler des baptêmes d'enfants. On voit donc que la semence évangélique commence à porter des fruits déjà assez abondants. Pions tous pour que le Bon Dieu conserve et bénisse ces commencements si heureux. (lett. du S. Lacombe du 28 nov. 1865.)

— 5. Mais le bien ne se fait jamais sans peines et sans épreuves. Nous avons déjà annoncé plus haut la mort du Fr. Schmiederer. C'est une bien grande perte pour la mission et pour l'œuvre de St Joseph en particulier. Mais, du haut du ciel où il est actuellement, nous en avons la confiance, il n'oubliera pas cette œuvre à laquelle il était heureux de se vouer, ainsi qu'il l'a promis lui-même sur son lit de mort, offrant à Dieu et ses souffrances et sa vie pour la conversion de ces pauvres peuples. Où ils en

ont tant besoin ! disait-il, avec une vive impression.

Cette perte, ainsi que l'augmentation de l'Etablissement, demanderent un renfort de personnel. Le très Révérend Père y a envoyé un des nouveaux Frères, le C. Renou, en outre du C. Vidal placé à Dakar, et du C. Kieffer que le C. Engel remplace à Gorée.

— 6. Parmi les œuvres de la Mission, la plus importante pour le bien spirituel du pays, c'est celle des cultures. Aussi semble-t-il que l'ennemi de tout bien se soit acharné contre elle.

Dans le courant de ce semestre, les travaux ont été poussés avec activité, 350 ouvriers, sans y compter les femmes et les enfants, ont été habituellement occupés dans les trois quartiers ou villages qui composent la colonie de St. Joseph, St. Benoit et St. Michel. En outre du coton, Mgr. Robis a fait semer du mil, du maïs et du riz pour la nourriture des indigènes, ainsi que des arachides et de l'indigo.

La récolte du coton devrait commencer au mois de décembre, et tout semblait annoncer qu'elle serait assez abondante. Mais, hélas ! un fléau terrible vint renverser toutes ces belles espérances. Les sauterelles sont venues tout à coup anéantir en quelques heures le fruit de trois années de peines et de sacrifices!.... Mgr. Robis expose ainsi leur apparition et leur dégât dans un Rapport au Gouverneur du Sénégal, en date du 31 décembre :

— 7. « Pendant le 2<sup>e</sup> semestre de cette année, les sauterelles voyageuses ou criquets voyageurs (*acridium migratum*) ont fait 3 apparitions dans nos cultures. La 1<sup>re</sup>, le 18 aout, la 2<sup>e</sup> le 25 novembre, et la 3<sup>e</sup> du 15 au 25 decem. Cette dernière seule a été désastreuse.

« Au mois d'Août, elles ont traversé deux fois nos

100.

champs, et ont mangé une partie des petits cotonniers et - et les épis du millet (Sauv.) qui étaient en fleurs. Après quoi, elles ont campé sur les sables qui entourent le marigot de la Fasna, y ont déposé leurs œufs et sont mortes. à cette époque elles étaient jaunes.

Plus tard, les jeunes étant éclos sans ailes, comme on sait, furent laissées tranquilles jusqu'à la fin de sept.; quand elles commencèrent à grandir, 200 hommes, tant du village de St-Michel que de celui de St-Antoine, furent occupés pendant plusieurs jours à leur faire la chasse selon le système connu : On les poussa en masse vers un fossé creusé exprès dans le sable. Sorsqu'elles y furent, on les y enterra. Ainsi fut complètement exterminé tout ce qui était éclos dans nos parages. Mais il paraît qu'il n'en était pas ainsi dans les contrées environnantes .»

8. « Le 25 novembre, dans l'après-midi, une nuée prodigieuse, sortie du Niedgaem, poussée par le vent d'est, vint nous visiter; mais la brise du large s'étant levée, les fit rebrousser chemin. Les jours suivants, on les distingua à peine de temps en temps à l'horizon le plus éloigné. En cette apparition elles n'ont pas fait de dégâts.

.Enfin, nous les revîmes le 15 décembre pendant 10 jours consécutifs. Cette fois, elles étaient plus nombreuses que nous ne les avions jamais vues depuis 4 ans, qu'elles s'étaient données rendez-vous dans la baie de Fasna. Les premiers jours, elles ne faisaient qu'aller et revenir entre la pointe de Farième et celle de Dioroth, sans camper dans nos champs. La quantité en était si prodigieuse que le défilé commença à commencer à 9h. du matin, sur une largeur de 2 Kilomètres, occupait à 6h. du soir une ligne de 12 à 14 Kilom. en longeur,

depuis le sol jusqu'aux nues, laissant au point de l'horizon un épais nuage tout rouge qui cachait complètement l'horizon. Jusqu'au 19 courant, le dégât n'eut pas très-considerable; elles se contentèrent de manger les feuilles les plus tendres du Sédem et de quelques autres arbres, sans toucher presque aux cotonniers. Mais dans les journées des 20, 21 et 22 Décembre, notre jardin, et tous nos champs furent littéralement envahis.

« Dans le jardin de la Mission aucune plantation n'a été épargnée. Toutes les fleurs et toutes les plantes légumineuses ont disparu, sauf quelques semis qu'on a eu soin de couvrir de toile, tous les jours, de 9<sup>h</sup>. du matin à 6<sup>h</sup>. du soir. Papayers, cananiers, manioc, goyaviers, corosoliers, manguiers, citronniers, caïpiers, indigotiers, la pépinière d'expérience des cotonniers étrangers, les plants envoyés de la Taouey etc., en un mot tous les arbres, tant du jardin que des environs, excepté le rondier, ont été complètement dépouillés de leurs feuilles et rongés dans leurs parties molles.

« Dans les champs, les cotonniers les plus tendres furent entièrement dévorés, feuilles, fleurs, tiges, jusqu'au ras de terre. Ceux dont les bois étaient plus dur eurent les feuilles, les fleurs et la partie herbacée des branches mangées, et l'écorce de la partie ligneuse rongée. La plupart des capsules déjà formées, coupées par les péduncules, jonchent le sol comme des noix ou des noisettes fraîchement abattues; quelquesunes seulement restent suspendues aux branches les plus ligneuses des pieds les plus forts, mais complètement dénudées de l'écorce.. C'est- triste à voir!

— Pour comble de malheur, voulant chasser par le feu les voraces dévastateurs, et ayant allumé en différents endroits les herbes desséchées, mais en tenant

compte de la direction du vent, nous avons été initier par des ouvriers imprudents, et même par des étrangers qui, sans attendre des ordres, ont mis le feu pris de nos coquiers de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. Par la force du vent d'Est, l'incendie les a traversées en deux endroits sur une étendue assez considérable, et n'a rien laissé sur pied. Un instant même, notre meule de foin, et par suite les écuries avec d'autres constructions, étaient menacées de l'embrasement.» (Rapport de Mgr Kobès. 31 déc. 1865.)

— 10. Ces sont là de bien grandes et de bien cruelles épreuves. Et, à cette vue, on pourrait être tenté, ce semble, de se laisser aller à l'abattement et à une sorte de découragement. Toutefois, il n'en fut pas ainsi pour Mgr Kobès, dont le premier mouvement fut de s'écrier avec le St. homme Job: « Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a enlevé ! que son St. nom soit bénit. Deus rex sit, Deus sustinuit, sit nomen Domini benedictum ! »

On n'ignore pas d'ailleurs que, dans l'ordre de la Providence, les épreuves sont souvent l'annonce de plus grandes et plus précieuses bénédictions. Il paraît du reste que ce fléau des sauterelles est exceptionnel cette année. Nos Missionnaires ne les avaient pas encore vues sur ces côtes, du moins en si grande quantité. Et depuis on a pu apprendre, par les journaux qu'elles avaient également envahi, cette année, l'Algérie, où elles ont fait de grands ravages.

Mgr Kobès s'est empressé de faire part de ces désastres au Gouvernement, ainsi qu'aux œuvres de la Propagation et de la St. Enfance. Et l'onose espérer que des secours plus abondants et des mesures particulières qui seront prises à cet effet, permettront de les réparer avec le temps, du moins en partie. Tous nos chers confrères uniront dans cette intention leurs voeux et

leurs prières à ceux de Mgr. Kobé et de tous ses missionnaires, ainsi que de notre Très-Hévérend Père qui, comme il n'est pas nécessaire de le dire, a pris la part la plus grande à ces désastres.

### Cte de Joal.

Le Bulletin de cette Cte ne nous a pas été envoyé pour ce semestre. Nous dirons seulement - ce que nous avons pu apprendre par ailleurs - que les ravages de la guerre et de la famine ont donné aussi l'occasion au Fr. Samoïse et aux Filles du St. Cœur de Marie d'exercer grandement leur charité auprès de beaucoup de pauvres gens affamés et malades - Nous espérons que le Fr. Samoïse nous communiquera à cet égard des détails intéressants et édifiants.

### Cte de Ste Marie de Gambie.

1. Personnel. Santé - 2. Baptêmes et 1ères Communions. Ecole du Fr. Florentin. Réunion musicale imaginée pour attirer les jeunes gens.

— La Cte de Gambie ne nous a point encore non plus envoyé son Bulletin, ce dont nous sommes un peu surpris, de la part surtout du Fr. Duby qui nous avait envoyé pour le précédent semestre des choses si intéressantes.

Nous trouvons cependant dans une lettre particulière du 24 sept. qui nous a été communiquée les nouvelles suivantes.

« Un petit mot de Ste Marie, avant que le papier ne manque. Tout d'abord, nous nous portons tous très bien, le Fr. Vandel, le Fr. Florentin et moi, malgré la mauvaise saison. Les soeurs ont été un peu éprouvées, mais elles

vont bien maintenant. Ici, nous n'avons pas encore eu de fièvre maligne. Les buveurs seuls meurent, mais aussi pourquoi boivent-ils tant ?

— 2. Le Bon Dieu continue à bénir notre petite et chère mission de St. Marie de Gambie. Au commencement de ce mois, nous avons encore eu une cérémonie de première communion, et il s'en prépare continuellement, ainsi que des baptêmes d'adultes.

« L'école marche bien sous la direction du frère Florentin. Il est allé quelques semaines à St. Joseph pour se reposer un peu et faire sa retraite.

« Pour les jeunes gens, il y a une peine terrible à les convertir. Cela date d'assez loin; c'est, il me semble, du vieux levain. Pour les attirer, je viens d'aviser à un moyen assez original, mais qui n'est pas sans résultat. Si vous visitez ma chambre, vous y verriez cinq à six instruments de musique, de tout genre. Deux me viennent de Dakar, les autres sont au Gouvernement de Gambie. J'ai annoncé ma fortune à nos jeunes gens, et plusieurs aussitôt d'accourir. Là j'essaie de leur apprendre à souffler, qui dans un cor, qui dans un cornet à piston, qui dans une flûte, qui dans un ophicleide etc.. William quin me aide un peu en cela. Imaginez-vous quel tintamarre. C'est une musique terrible, mais elle est sans concurrence, elle est unique dans le pays. Il n'y a de concurrent que le gros tambour du quartier et le fifre qui l'accompagne, mais nous soufflons et frappons à qui mieux mieux, chacun de son côté, sans aucune jalouse. Par notre musique, nous avons déjà pu acquérir une grande influence sur ces jeunes gens. Priez bien pour eux et pour nous, surtout à M. D. des Victoires. » Lett. du S. Duby, 24 sept 65.)

# Sierra-Léone.

## Côté de Free-Town.

1. Mort du P. Käberlé. Regrets de la population — 2. Mortalité parmi les européens — Le P. Blanchet, aussi malade, se remet grâce à Dieu — 3. le P. Lacombe va le visiter — le P. Chauvière remplace le P. Käberlé — 4. joie des Catholiques qui avaient craint d'être abandonnés. Sentiments des protestants eux-mêmes — 5. Nouvelle chapelle et maison pour les Soeurs — 6. Conversions et mariages.

— 1. Nous avons déjà annoncé à la 1<sup>re</sup> Partie la mort si regrettable du P. Käberlé. Voici quelques lignes à ce sujet d'une lettre du P. Blanchet, en attendant plus amples détails.

„ Depuis son arrivée en Afrique le 11 décembre 1862, le P. Käberlé n'avait encore eu aucun accès de fièvre, chose vraiment exceptionnelle, qui n'est peut-être encore arrivée pour aucun missionnaire depuis le commencement de la mission. Le 19 juillet, au matin, il se trouva mal et alla se coucher. Il avait une petite fièvre qui se calma bientôt, et je pus lui administrer une dose de quinine. Il ne voulut pas qu'on le veillât. Cependant je ne me trouvais pas tout à fait rassuré; et la nuit je fis coucher un noir dans la chambre voisine de la sienne, lui donnant une sonnette pour appeler au besoin.

„ Le lendemain, à 3<sup>h</sup> du matin, je me réveille et vais dans sa chambre. Il était sans connaissance. J'essaie de le ramener à lui; impossible. Je m'emprise de lui donner sous condition une dernière absolution, je lui fais une onction générale, et je reçois son dernier soupir..

„ Vous voyez, mon très-hévérend Père, avec quelle rapidité a marché cette terrible maladie. Le médecin croit, et je suis de son avis, que ce cher Père étant

11

Thématique, aura été étouffé au milieu d'un accès de fièvre, car par elle-même la fièvre ne paraissait pas grave.

Heureusement que ce bon confesseur était bien au disposé depuis longtemps, par sa piété et ses vertus. Le jour précédent, il avait encore eu le bonheur de dire la St<sup>e</sup> messe. Il avait su, pendant le temps qu'il a passé ici, s'attirer l'estime de tous. Aussi a-t-il été bien regretté, et il laisse après lui la réputation d'un saint Missionnaire....

« Je plus à plaindre, ce n'est pas lui, mais bien moi qui reste seul. » (lett. du 20 aout 1863.)

— 3. C'était là en effet, pour le C<sup>r</sup>. Blanchet, une bien pénible position... Mais, écrivait-il, dans une lettre du même jour, bien que seul, je tiens bon. J'ai cependant été malade moi-même quelques jours, lors de la mort de mon cher confesseur. Une petite fièvre que je traînais depuis quelques jours, m'avait mis dans un très-mauvais état de santé, et un instant même j'ai cru y passer; mais le Bon Dieu ne l'a pas permis, et peu après je me suis bien remis.

— La mauvaise saison commence à toucher à sa fin, il en est temps. Sur 90 à 100 européens, il en est mort 33. Tous ceux qui étaient tant soit peu malades y ont passé; les uns d'une maladie, les autres d'une autre. Mais cette année a été vraiment exceptionnelle sous ce rapport. Il ne faut donc pas s'en effrayer. » (lett. du 20 aout et 20 sept.)

— 3. C'est la nouvelle de la mort du C<sup>r</sup>. Käberle, Mgr Käberle, conformément aux intentions du C<sup>r</sup>. Père, s'est empressé d'envoyer au C<sup>r</sup>. Blanchet le C<sup>r</sup>. Lacombe, en attendant le remplaçant du C<sup>r</sup>. Käberle. Le Père Lacombe est arrivé à Sierra-Léone le 10 Septembre et y est resté jusqu'au 20 octobre, où il s'est embarqué pour

7

revenir à St. Josephs. Il n'est pas utile de dire la joie du Fr. Blanchet de revoir ce cher conférencier, après plus d'un mois et demi qu'il se trouvait seul. Aussi s'est-il empressé d'écrire à Monseigneur pour l'en remercier.

Le Fr. R. Père a désigné pour remplacer le Fr. Haberlé, du moins jusqu'à nouvel ordre, le Fr. Chauvière, précédemment à St. Louis. Il est arrivé à Sierra-Séone au commencement de novembre, heureux de se dévouer, à la voix de l'obéissance, pour cette mission si éprouvante. Dès son arrivée, il s'est mis avec ardeur à l'étude de la langue anglaise. En attendant, le Fr. Blanchet lui a confié le soin de ceux qui parlent le français, et des blancs en général, se réservant spécialement les noirs, et tous ceux qui parlent anglais ou Wolof.  
(lett. du Fr. Chauvière 19 déc. 1865.)

— 4. — L'arrivée d'un nouveau missionnaire a bien réjoui tous les catholiques de Sierra-Séone. À la mort du Fr. Haberlé, ils avaient craint qu'on ne les abandonnât, comme cela avait eu lieu après la mort de Mgr. de Marion-Bresillac et de ses premiers missionnaires. — « Je suis assailli par les Catholiques », écrivait le Fr. Blanchet au C. R. Père. « Ils viennent en grand nombre me conjurer de vous écrire pour vous supplier de ne pas les abandonner. Je les rassure de mon mieux en votre nom.

« Oh ! mon très-honoré et bien aimé Père, si vous eussiez été ici au jour de l'enterrement du Fr. Haberlé, votre cœur aurait été attendri en entendant les gémissements et les pleurs de tant de personnes. Ces pauvres catholiques craignaient de rester orphelins.

« Des protestants eux-mêmes sont venus pour m'consoler et m'encourager à tenir bon jusqu'à ce qu'il

put m'arriver un autre compagnon. Le chapelain colonial a même, au prêche, engagé ses auditeurs à prier le Bon Dieu pour que ma santé se soutienne, parceque, disait-il, nous précions une bonne doctrine, quoique différente de la leur. Et remarquez que c'est à la cathédrale qu'il parlait."

Ainsi nos chers confrères ont su non-seulement gagner l'attachement des catholiques, mais encore forcer l'estime des protestants

— 5. Le P. Blanchet leur a bientôt montré à tous, par ses œuvres, qu'il n'était pas homme à se détourner si tôt. Ainsi que nous l'avons dit au Bulletin précédent, il avait acquis un local pour y éléver une chapelle. Il a ouvert, parmi les catholiques, une souscription pour commencer les travaux. C'était le moyen de leur prouver à tous qu'il n'avait nulle pensée de les quitter. — Tous ont apporté généreusement leur concours. En peu de temps, il a recueilli 3000 \$ et il s'est mis à l'œuvre. Le dimanche 10 septembre, il a posé solennellement la première pierre de la nouvelle chapelle. C'était le jour même où le P. Lacombe arrivait à Sierra-Scène. Et le 5<sup>e</sup> jour de Noël on a pu y dire la St<sup>e</sup> Messe pour la première fois. Cette chapelle, qui n'est encore que provisoire, mesure 18mètres de long, 6<sup>m</sup>.50 de large et 4<sup>m</sup>.50 de haut.

Tout à côté de la chapelle, se trouve la maison des Sœurs, toute prête aussi à les recevoir; une trentaine de petites filles étaient déjà réunies pour l'école au mois de décembre. (Lett. du P. Chauvière du 15 déc. 1865.)

— 6. Au milieu de tous les désordres et des préjugés qui règnent dans la population, les conversions des grandes personnes sont bien difficiles. Cependant, de temps à autre, nos chers confrères ont la consolation

de renouer au Bon Dieu de pauvres âmes égarées, et ils espèrent que bientôt le grain de senevié grandira. Ainsi, le dimanche 17 décembre, ils ont eu la joie de bénir un mariage, et plusieurs enfants se préparaient aussi à recevoir le St. Baptême.

## Guinée.

### Cté de Ste Marie du Gabon.

1. Fête de l'Assomption honorée dela présence de l'amiral — Subvention de l'Etat — 2. Retraite annuelle. Veux de sans du S. Dupraz. Veux popl. du Frère Valentin. — 3. Voyage et arrivée du S. Marie et du S. Odier — 4. Jubilé Substitution du Concile de Trente au sujet du mariage — 5. Personnel dela Mission. élèves, apprentis, ouvriers etc., — 6. Travaux de cultures. Leur importance. zèle de Mgr. Besseux. à ce sujet — 7. Travaux des ateliers. Nouvelle maison en pierre. Mouvement hydraulique pour machines etc. — 8. Considération dont jouit en général la Mission. Décadence des protestants.

1. La Fête de l'Assomption a été célébrée, cette année, à Ste. Marie du Gabon avec une solennité spéciale. M. l'Amiral, Laffont de Ladébat, a voulu y assister avec tout son Etat-major. C'est pour la première fois que l'Etablissement avait l'honneur de voir, en ce jour de fête, le premier représentant de la France en ce pays. Quelques jours à l'avance, les enfants s'occupèrent, sous la direction des Frères et des Frères, à niveler et à aplatiser le terrain devant la chapelle, de manière à former une belle plate-forme. Le jour de la fête, arrivèrent de bonne heure les militaires dela station, avec leurs pièces d'artillerie, puis les musiciens de la Frégate l'Armoricaine, suivis de M. l'Amiral avec son Etat-major et toutes les autorités de la colonie. Sur la demande de

M<sup>r</sup>. Fiel, aumônier de la frégate, on lui avait préparé une place d'honneur dans le sanctuaire. La fête se passa très bien; et tous les officiers se retirèrent enchantés de l'Établissement et de ses œuvres.

Ces sentiments de satisfaction ne sont pas restés stériles. Quelques temps plus tard, M<sup>r</sup>. le Commandant supérieur offrait à la Mission une subvention de £ 275<sup>s</sup>, dont 4,850<sup>d</sup> pour nos Frères, et 2,425<sup>s</sup> pour les Sœurs.

— 2. Nos chers confères de St<sup>e</sup> Marie du Gabon, ont la coutume de faire leur retraite, comme à la Mère-Mariée, avant la fête du S<sup>o</sup> Cœur de Marie. C'est en effet, un moyen de s'unir plus étroitement d'esprit et de cœur à tous les confères réunis au centre de la Congrégation. Cette année encore, ils ont fait ces pieux exercices à la même époque. Le jour de la clôture, le Frère Dupraz, dont les vœux expiraient, les a renouvelés pour cinq autres années.

— Le Fr. Valentin avait demandé à faire les vœux perpétuels dans la Mission même. Le Fr. A. Frère lui a accordé cette faveur, vu la difficulté de le faire revenir pour cela en France; et ce bon Frère s'est consacré pour jamais, au Seigneur le jour de la fête de l'Immaculée Conception, en présence de toute la Côte réunie, entre les mains de sa Grandeur M<sup>r</sup>. Bessieux.

— 3. Le Fr. Stoffel, revenue en France au commencement de l'année, n'était pas encore remplacé. Le Fr. Klaine, un des nouveaux Profès, choisi pour cette destination, s'est embarqué le 25 Sept. à Bordeaux, avec un Novice-Frère de St. V. de Langonet, le Frère Odéric. Des leur arrivée à Gorée, le 10 octobre, ils rencontrèrent heureusement un navire qui se rendait directement au Gabon; et six semaines après, ils

fallait le scier. On a pu heureusement ménager un mouvement d'une assez grande force, au moyen d'un cours d'eau établi dans la propriété. On doit y placer deux scieries circulaires et une machine à décortiquer le riz.

— La basse cour s'enrichit aussi, la porcherie surtout. On a maintenant, écrit le P. Klaine, jusqu'à 80 porcs qui prospèrent à merveille. Les lapins du P. Duparquet, ajoute-t-il, ne sont pas si heureux. Ses rats leur font une guerre à outrance; tous les pauvres jeannots y ont perdu les oreilles, et beaucoup ont succombé dans la lutte. Il était temps d'arriver à leur secours.

— 8. Les œuvres de la Mission lui ont gagné la considération générale. Tous les officiers qui passent par là, même ceux qui ne sont pas trop bien disposés envers la religion, vont la visiter, et ils en font généralement les plus grands éloges.

« Il y a quelque temps, écrit le P. Klaine, l'établissement reçut la visite d'un capitaine anglais en station sur la côte du Congo. Il en fut émerveillé.

« Il fut ensuite voir l'établissement des protestants de Glass. M. l'abbé Piel, aumônier de l'Amérique, l'accompagnait. Ils remarquèrent avec surprise que le seuil des portes des salles de classes était tout couvert de terre et que l'herbe y croissait tranquillement: preuve que ces classes n'étaient pas très fréquentées. Et en effet, cette maison est en pleine décadence, malgré les gros honoraires que touchent les Révérends. Aussi l'officier anglais et protestant a-t-il avoué lui-même qu'il n'en avait quitté sans satisfaction. » (lett. du 22 janv. 1866.)



## Mission du Congo

1. J. S. Toussot et Espitalié y destinés - Leur départ prochain avec Billon, agrigé - 2. Intérêt qui excite cette Mission - Bénédiction du S. Père - Allocation de la Croix de la foi - 3. Recommandation du Ministère des aff. étrangères.

— 1. Les S. S. Toussot et Espitalié sont destinés à aller commencer cette nouvelle et si intéressante Mission. Si le S. Toussot était revenue en France, sur la fin de 1864, pour cause de santé. Maintenant, grâce à Dieu, il a retrouvé ses forces, et nous espérons que la divine Providence les lui conservera pour cette nouvelle œuvre à laquelle il est appelé à se dévouer. Ce cher Père compte déjà près de 15 années d'Afrique, dont la plupart passées en Guinée. Il a pu par conséquent acquérir l'expérience des peuples et du pays - Quant au S. Espitalié, il a fait sa profession l'année dernière, et vient de recevoir la prêtrise à Noël dernier avec dispense d'âge. Leur départ a été fixé au 25 janvier de cette année 1866. Un ancien militaire d'Afrique, Etienne Billon, qui, après son temps de service, s'est resté quelque temps avec nos Pères à Dakar, les accompagne comme agrigé. Le S. Dupargue, dont le zèle pour cette Mission est bien connu, doit aller les rejoindre à la fin de l'année.

— 2. Cette nouvelle Mission, qui rappelle par ses tristes ruines une des Eglises d'Afrique les plus florissantes autrefois, excite de tous côtés la sympathie et l'intérêt. Le S. Père, qui, depuis plusieurs années déjà, avait fait chercher des Missionnaires qui pussent ou voulussent s'y dévouer, a daigné la bénir d'une manière spéciale. Cette bénédiction du Vicaire de J. C., est pour le S. Père et doit être pour nous tous d'un avantannement.

Les Conseils centraux de la Propagation de la Foi ont aussi montré beaucoup de sympathie pour cette Mission. Le E. R. Père leur a demandé, au mois d'octobre, une allocation spéciale ; et bien que déjà la distribution des fonds fût faite depuis plusieurs mois, ils ont bien voulu accorder une subvention de 15,000 francs qu'ils ont mise immédiatement toute entière à la disposition de nos Missionnaires.

« Nous avons accueilli, écrivait à ce sujet au E. R. Père le Président intérimaire du Conseil de Paris, avec le religieux intérêt qui s'y attachait, le mémoire que vous nous avez adressé sur la Mission du Congo et la demande qui l'accompagnait... Nous n'avons pas été surpris que l'élle ait été confiée par le Père Commun des fidèles aux Religieux de votre pieuse Congrégation, si particulièrement dévoués à l'évangélisation de l'Afrique, et qui, pour remplir cette noble tâche, bravent avec tant de courage les climats les plus meurtriers de ce vaste continent. C'est une grande consolation pour nous de seconder, autant que nous le pouvons, par nos subsides, des efforts aussi généreux. » (lett. du 15 nov. 1863)

— 3 Pour prévenir toute difficulté vis-à-vis le Portugal, le E. R. Père a écrit au Ministère des Affaires Etrangères pour obtenir pour nos Missionnaires des lettres de recommandation près du Gouvernement de Lisbonne, et près du Consul français de St. Paul de Loanda. Grâce à la bienveillante intervention de hauts employés particulièrement connus du E. R. Père, cette demande a été favorablement accueillie, et les meilleures recommandations accompagneront nos chers frères.

— Lorsque ce Bulletin arrivera dans les différentes

Or, nos Missionnaires du Congo seront sans doute déjà dans leur nouvelle Mission. Tous nos chers frères uniront leurs prières pour obtenir que toutes les difficultés s'aplanissent devant eux, et pour attirer sur leurs travaux les bénédictions du Ciel.



## Province de la mer des Indes.

### Île Maurice.

#### Célébration de la Cathédrale.

1. 1<sup>re</sup> Comm: chez les Filles de Marie — 2. Voyage du S. Thévenot à Bourbon pour voir Mgr. Maupoint au sujet de l'établissement de ces Soeurs à Maurice. — 3. 1<sup>re</sup> Comm: à St<sup>e</sup> Croix. Loterie pour l'église — 4. Retraite annuelle des Filles — 5. Anniversaire de la mort du S. Laval. Services solennels. Panégyrique par Mr. Mazuy — 6. Réputation de sainteté du S. Laval. Quérismes attribuées à son intercession. Vente de son portrait. Souscription pour son monument — 7. 1<sup>re</sup> Comm: et Confirm: au S. Coeur de Marie à St<sup>e</sup> Croix etc. — 8. Retraite aux réunions de persévérance. Procession du Rosaire à St<sup>e</sup> Croix. Ouent.

Extrait du Bulletin de la Clé — 1. « Après les travaux consolidants du mois de Marie et du Jubilé, ont commencé les préparations aux premières Communions. La première de ces pieuses cérémonies a eu lieu chez les Filles de Marie, le 22 juillet, fête de St<sup>e</sup> Marie-Madeleine, patronne de la R<sup>e</sup>v. de Mère Supérieure générale, alors à Maurice. Une vingtaine d'enfants y participaient. Monseigneur voulut lui-même venir dire la St<sup>e</sup> Messe et donner pour la 1<sup>re</sup> fois à ces heureuses enfants le pain de vie descendu des cieux. Le S. Lefèuvre leur avait prêché la retraite — Quelques jours après, le S. Beaud donnait aussi ces pieux exercices aux Religieuses elles-mêmes. »

— 2. « Pendant tout ce temps, le Fr. Chevaux se trouvait à Bourbon, où il s'était rendu, sur l'invitation de Mgr Hannington, pour s'entendre avec Mgr l'Ev. de St Denis, au sujet de l'établissement des Filles de Marie au Grand-Sort. Ce cher Père, parti de Maurice le 18 juillet au soir, est resté à Bourbon une quinzaine de jours. Son voyage a eu un plein succès. Mgr Beaupoil l'a parfaitement reçu, et il est revenu le 6 août, emmenant avec lui trois délicieuses de la 6<sup>e</sup> des Filles de Marie pour la nouvelle maison du Grand-Sort. » (lett. du 18 juill. et 16 août.)

— 3. « Le jour de la fête du St. Cœur de Marie, le Fr. Lefèuvre faisait faire une autre première communion dans notre chapelle de la St<sup>e</sup> Croix à une quarantaine d'enfants. C'était un véritable bonheur pour toutes les personnes du quartier, bonheur d'autant plus grand que, depuis quelque temps, les enfants de ce quartier avaient été obligés de venir à la Cathédrale pour leur première communion.

« Il est toujours question d'ériger cette chapelle en paroisse. Monseigneur en a déjà formé trois nouvelles, pour lesquelles il a obtenu des traitements du gouvernement. On espère aussi pour St<sup>e</sup> Croix, quoiqu'il y ait des difficultés. Si Fr. Laval nous aidera, du haut du ciel, à les aplanir... »

« La magnifique chapelle, commencée depuis plusieurs années déjà en ce quartier, je continue toujours, selon les ressources. Le Fr. Chevaux a fait faire dernièrement pour cela une nouvelle loterie, qui a rapporté environ 800 piastres (4,000)\$. Mais il ya encore bien à faire avant l'achèvement complet du plan, un peu trop grandiose peut-être, que l'on a entrepris dans le commencement, »

— 4. " C'est à St. Croix que nous nous réunissons toujours pour nos retraites annuelles. Là nous sommes chez nous, car, à la ville de Fort-Louis, nous habitons dans une maison louée, et qui n'est pas des plus commodes pour une C. l'é religieuse. À St. Croix, le terrain est à nous, la maison est à nous, la chapelle est à nous. Et là nous avons le tombeau de notre saint et bien-aimé S. Laval.

" Notre retraite a eu lieu, cette année, du 3 au 30 septembre. Tous, nous avons été bien heureux de nous retrouver ensemble" : «<sup>us</sup> » ces jours de grâces et de bénédictions. On eût dit que notre Vénérable Fondateur et le bon S. Laval étaient vivants parmi nous. Le samedi, 9 septembre, fête de B. Pierre Claver et jour anniversaire de la mort du S. Laval, nous avons tous dit la St. Messe à son intention, et après avoir renouvelé ensemble nos saints engagements, nous sommes repartis, chacun de notre côté, remplis d'un nouveau zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Pour conserver les heureux fruits de ces pieux exercices, il a été résolu que les membres des diverses C. lés viendraient de nouveau, autant que possible, tous les 3 mois à St. Croix, y faire dans le recueillement et la solitude la retraite trimestrielle prescrite par nos St. Règles. »  
 (Bulletin. Lett. du 30 sept.)

— 5. « Quelques jours après, a été célébré l'anniversaire de la mort de notre cher S. Laval, à l'église cathédrale. Il y a eu deux services: le premier à 4 h. 1/2 pour nos chers noirs, obligés d'aller travailler dans la journée, et le second à 8 h., pour toutes les classes de la société marianienne.

" Le S. Supérieur a célébré la 1<sup>re</sup> messe du

matin, assisté des Fr. J. Bugel et Bourget comme diaire et sous-diaire. L'église était pleine de monde. Le chant de la Messe a été exécuté par nos enfants seuls. (C'est le nom sous lequel nos Sœurs de Maurice désignent leurs chers noirs.)

Le service de 8<sup>h</sup>. a été célébré pontificalement par Monseigneur lui-même, qui, cette fois, comme au jour de l'enterrement de notre cher Frère, s'est montré plein de sollicitude pour rendre la cérémonie aussi belle que possible. La Grandeur a surveillé et dirigé l'ornementation de l'église, s'est occupé du chant, et a fait en un mot son possible pour que tout fût pour le mieux.

M. l'abbé Commerford, grand-vicaire, faisait prêtre assistant; deux ecclésiastiques de la colonie remplissaient les fonctions de Diaire et sous-diaire d'office, et les Fr. J. Baud et Guilmartel, les de diaire et sous-diaire d'honneur. Tous les prêtres de l'île, moins quatre, assistaient à la cérémonie avec tous nos Sœurs, excepté le Fr. Thieré retenu au Grand-Sort par les occupations du ministère. L'église était pleine au comble; et quand elle aurait été quatre fois plus grande, elle eût encore été remplie.

M. l'abbé Mazuy, curé de l'Ém.<sup>e</sup> Conception, a fait un magnifique panégyrique de l'apôtre de Maurice, comme il appelle toujours notre cher Frère Laval. Pendant trois-quarts d'heure, il a tenu son immense auditoire comme suspendu à ses lèvres; et bien des larmes sont tombées au souvenir des versets du bon Frère. M. Mazuy a fait aussi, à l'occasion, l'éloge de notre Congrégation, toute dévotee au salut des âmes les plus délaissées.

Ce discours a été reproduit par les journaux de la colonie, et lu partout avec empressement.»

— 6. « Cette journée a été une manifestation solennelle en l'honneur de notre Vénéré confére. Et en effet, sa réputation, loin de décroître, ne fait chaque jour qu'augmenter. Le St. Laval est actuellement proclamé saint par tous nos catholiques, et on invoque de tous côtés sa puissante intercession auprès de Dieu.

« Plusieurs guérisons extraordinaires, obtenues à son tombeau, ont contribué merveilleusement à augmenter la confiance des Mauriciens envers ce saint Missionnaire. Il y a entre autres la guérison d'une jeune personne de 24 ans, Mademoiselle Caroline Prosper. Depuis le choléra de 1854, elle se trouvait très-malade, sans pouvoir, dans ces dernières années surtout, faire aucun mouvement. Abandonnée de tous les médecins, elle s'est fait transporter près du tombeau du St. Laval, là elle s'est trouvée guérie, sauf une raideur du genou qui resta ankylosé, et fut quelque temps après l'objet d'une seconde guérison instantanée. Aujourd'hui elle vient de partir pour le Noviciat des Filles de Marie à Bourbon. Un Docteur de la faculté de Paris, M. O'Livry, a déclaré lui-même qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire qu'il ne pouvait expliquer, et que la malade lui paraissait comme ressuscitée. Le St. Chevaux s'occupe de faire informer juridiquement de ce fait.

— « Le portrait du bon Père est partout à Maurice. On sait qu'il avait enfin consenti, l'année avant sa mort, à se laisser photographier pour l'église de St. Croix, et nous avions fait faire, à Paris, dans ce but, des lithographies et gravures de diverses dimensions. Il en a été vendu plus de 5,000.

.. En outre, plusieurs marchands ont, de leur côté, reproduit son portrait de toutes manières : les uns en photographie, les autres en plâtre, d'autres en petits médaillons de cire, si bien que dans tous les magasins on retrouve l'image du St. Laval.

— « La souscription pour lui élever un monument avait produit au mois d'août 2,000 piastres, 10,000 francs ; on presume qu'elle s'élevera à 4 ou 5,000 piastres. » (Lett. du 16 août et du 6 déc. 1863.)

— 7. « Nous aimons aussi à attribuer en grande partie au bon St. Laval les bénédictions de notre St. ministère. Sur la fin de cette année, nous avons eu plusieurs premières Communions et confirmations très-nOMBREUSES.

.. Ainsi, le 28 octobre, le St. Bourget en faisait faire une à sa chère chapelle du St. Cœur de Marie, à laquelle prenaient part 40 premiers communians et 141 confirmans.

« Huit jours après, le même Père faisait recevoir encore la Confirmation à une quinzaine de vieillards, à l'asile de St. Marie dont il est chargé. »

— « Le 17 novembre, une autre cérémonie du même genre, mais plus nombreuse, avait lieu à la Cathédrale, pour nos chers noirs. Une soixantaine de personnes, de tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, approchaient pour la 1<sup>re</sup> fois de la table sainte. Le lendemain, près de deux cents reçurent le sacrement de confirmation, et, le soir, la rénovation générale des voeux de baptême se fit au milieu d'une foule immense avec tout l'enthousiasme de la ferveur. » (Sunt. de la 6<sup>e</sup>)

— 8. « La semaine suivante, le St. Léveaux a prêché aux jeunes filles qui ont déjà communie une leçon de perséverance, pour les préparer à renouveler

100.

leur consécration à Marie. La cérémonie a eu lieu à notre chapelle de St<sup>e</sup> Croix, le dimanche 25 novembre. Toute l'église se trouvait remplie de jeunes filles; il y en avait de 5 à 6 cents. Elles ont fait ensuite la procession accoutumée, portant la statut de la St<sup>e</sup> Vierge, avec bannières et oriflammes. C'est là leur grand jour de fête.

« A cette occasion, nous devons rappeler aussi la procession du St<sup>r</sup> Rosaire, qui s'est faite également à St<sup>e</sup> Croix, le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. Celle-ci a été plus belle encore. Il s'y trouvait plus de 3,000 personnes, presque toutes associées du St<sup>r</sup> Rosaire. Quatre jeunes filles portaient sur leurs épaules la superbe statut que le E.R. Ètre nous a fait envoyer l'an dernier. Tout le monde marchait parfaitement en ordre. Au retour de la procession, le Fr. Lefèuvre a adressé la parole à cette puissante assemblée. Monseigneur a présidé lui-même la cérémonie et a officié aux Vêpres. Tout a été très-bien, et sa Grandeur a exprimé sa satisfaction. » (Coll. du 6 nov.)

— « Après ces grandes cérémonies a commencé le temps de l'Avent, où chacun a eu sa tâche ordinaire à remplir. Le Fr. Beaud a été chargé de le prêcher aux blancs à la Cathédrale, et le Fr. Lefèuvre aux pauvres noirs. (Bulletin du 5ème)

---

### Célébration de l'Immaculée Conception

Nous n'avons encore reçu aucun Bulletin de cette Célébration, ce que nous avons peine à expliquer, de la part du Fr. Guilmin surtout. Ce n'est pas cependant que nos chers confères manquent de choses intéressantes à communiquer, car ils ont à faire et font beaucoup. Espérons donc encore pour une autre fois.

---

### Côte de St-Julien de Flacq.

Comme celle de l'Immaculée Conception, la Côte de Flacq n'occupe pas, ordinairement, une large place dans le Bulletin. Cette fois c'est une éclipse totale.

---

### Côte de N.D. du Grand-Port.

1. Chemin de fer — 2. Installation des Filles de Marie — 3. Visite de Mgr. Confucius Bénédiction de l'Etablissement des Filles de Marie — 4. Du St. Ministère en général.

— 1. Le chemin de fer relie maintenant Mahébourg au Port-Louis. C'est une grande commodité pour nos chers confrères de cette Côte. Ils ne pouvaient autrefois que difficilement communiquer avec la Côte principale du Port-Louis; maintenant ils peuvent y aller et revenir dans quelques heures.

— 2. Une autre chose plus avantageuse encore pour Grand-Port, au point de vue spirituel, c'est l'établissement d'une Côte des Filles de Marie. Nous avons vu plus haut que, grâce au zèle du St. Théâtre, toutes les difficultés avaient pu être heureusement aplanies. Le St. Thiersé nous apprend que les Sœurs sont installées depuis le 8 août. La R. Vierge Madeleine a voulu elle-même y conduire ses filles. Elles sont cinq religieuses. Il y avait déjà, au mois de septembre, 60 enfants d'inscrit sur le registre de leur école; et, de plus, elles ont une dizaine de petites orphelines. Cet Etablissement ne pourra manquer d'opérer un grand bien dans ce vaste quartier (lett. du 15 sept. 1863.)

— 3. Nous avons eu dimanche passé, 19 novembre, après le St. Thiersé dans une autre lettre, une grande et belle fête. Mon seigneur est venu nous visiter et donner la confirmation. 148 créoles ou habitants du pays, et 45 indiens ont reçu ce

sacrement, en tout 193 personnes de tout âge. Ce n'était pas un grand nombre pour nous, car il n'y a que onze mois, nous en avions eu 437.

Malgré la fatigue du matin, Monseigneur a voulu bénir, dans l'après-midi, la maison des Filles de Marie et leur orphelinat. Tout a été terminé par la Bénédiction solennelle du E. S. Sacrement. Enfin à 7<sup>h</sup> du soir, il y a eu grand dîner, où ont été portés de nombreux toasts, selon le genre anglais.

« Ces lundi et mardi, Monseigneur a fait quelques visites chez les principaux habitants, et Sa Grandeur est ensuite repartie très-satisfait. » (Lett. du 16 nov.)

— 4. « Quant au St. Ministère, il est toujours le même en général. Le bien se fait, non toutefois sans difficultés. Le diable, ou plutôt les méchants par son inspiration, cherchent, autant qu'ils peuvent, à l'entraver; mais le Bon Dieu et la St. Vierge sont heureusement là pour combattre avec nous.

« Je suis en train en ce moment de construire un hôpital. Il faut m'attendre à plus d'une difficulté pour réussir. J'espére toutefois que la Bonne Mère et St. Joseph feront encore leur œuvre.

« L'Etablissement des Filles de Marie et l'hôpital nous donneront, comme nous le prévoyions, une nouvelle besogne à Mahébourg; et cela ne nous manquait ce - pendant déjà pas il nous sera plus que jamais im - possible, à deux-seuls, de suffire à tout. Nous espé - rons donc, mon très-honoré Père, que vous voudrez bien nous envoyer du secours pour ce vaste quartier, qui ne demande plus que des ouvriers pour fournir une abondante moisson. » (Lett. du 15 Sept. 1865.)



## Réunion.

### Côte de la Providence.

1. Fête du St Cœur de Marie. Confirmation — 2. Distribution des prix à l'école professionnelle. Discours de M. Étava envoyé par le C. R. Ère au Ministre de l'Instruction publique — 3. Retraite des Frères. Profession. Prise d'habit. renouvellement des vœux. 4. Aumônerie de la maison principale des Sœurs de St Joseph, à St Denis — 5. Voyage et arrivée du St Limbour. Confessions et Communions à bord — 6. Jubilé à la Providence — 7. Idem dans le diocèse — 8. Retraite des Ères à la Neuville — 9. Personnel du Noviciat des Frères — 10. Idem de l'école professe, travaux des ateliers — 11. hospice des vieillards — 12. Sénateur.

*Extrait du Bulletin et de la Correspondance.* — 1. Nos chers frères de la Providence ont célébré, en union avec la Maison-Mère, la fête du St. Cœur de Marie de la manière la plus solennelle. Le matin, la Grand'Messe, avec Diaconat et sous Diaconat, fut chantée par M. l'abbé Etava Vic. gal. Monseigneur lui-même fut heureux de donner alors une nouvelle marque de sa bienveillance envers la Congr., représentée dans une de ses œuvres diocésaines les plus précieuses et les plus chères à son cœur de premier pasteur. Sa Grandeur vint chanter les Vêpres avec toute la pompe que l'on peut déployer et ensuite donna la Confirmation à plus de 150 personnes de l'Etablissement: enfants, vieillards, pénitenciers<sup>1)</sup>. La ferveur était dans toutes les âmes, et du haut du Ciel, le St. Cœur de Marie se sera réjoui sans doute de voir l'Esprit-Saint son divin époux, descendre dans des âmes bien disposées à combattre les combats du Seigneur, contre les passions, le démon et le monde. Après le dîner, il y eut une superbe illumination et des serenades jusqu'à 8 h 1/2.

— 2. Le 20 Septembre, eut lieu la distribution des

(1) C'est le nom donné par l'usage, à la Providence, aux enfants de la colonie pénitentiaire.

prix à l'école professionnelle de la Providence, présidée par M. le Gouverneur. À ses côtés on remarquait M. le Contrôleur général, M. M. les Grands Vicaires, M. le Maire de St-Denis et d'autres personnages notables. La Cérémonie qui fut suivie de la visite des travaux des élèves, fut des plus belles et se passa à la satisfaction de tous. On voudra bien nous dispenser de la décrire; nous dirons seulement que ce jour là concilia de nouvelles et plus fortes sympathies que jamais à l'œuvre de la Providence et à nos chers Confères, que s'y déroulent comme on sait se dérouler à une œuvre où il y a tant d'âmes à conquérir pour le Ciel!

Un beau discours fut prononcé par M. l'abbé Fava. Pour fixer d'autant plus l'attention et s'autoriser d'une parole tombée de haut, il eut devoir prendre pour texte les paroles mêmes de M. le Ministre de l'Instruction publique dans son Discours pour la distribution des prix du Concours général de 1865: « L'Empereur, qui demande à tous les maîtres de la jeunesse de lui faire des hommes, demande au Pays de lui faire des citoyens, parce qu'il veut être la force qui élève et non celle qui déprime... » — S'emparant de ces paroles, M. le Grand-Vicaire a montré que ces hommes, ces citoyens tant désirés, c'est la Religion seule, le Catholicisme, qui en possède le vrai type et qui sait les réaliser complètement: « comme le cœur de Dieu en veut, comme il en faut dans la famille et la société, et tels certainement aussi que les demande aux instituteurs de la jeunesse et au Pays la sagesse de l'Empereur.... »

Sachant tout le zèle apporté dans cette question de l'instruction par M. Duruy, jaloux de faire rivaliser les établissements universitaires avec ceux des corporations religieuses, notre E. le R. crut qu'il pourrait n'être pas

sans quelque utilité de faire passer les paroles de M. Fava  
sous les yeux de M. le Ministre, d'autant que c'était aussi  
un moyen de lui faire connaître la Cong<sup>e</sup> et ses œuvres.  
Il lui envoya donc ce discours avec cette lettre : en date du  
4 décembre 1865. « Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur  
de vous adresser ci-joint un discours prononcé par M.  
l'abbé Fava, Vicaire général de l'île de la Réunion, à  
la distribution des prix de l'École agricole et profes-  
sionnelle dont la direction a été confiée à notre Cong<sup>e</sup>  
par M. le Ministre de la Marine ; discours reproduit  
reproduit par le Moriteur officiel de la Colonie, ainsi  
que par le journal La Malle.

« Comme vous le verrez, Monsieur le Ministre,  
M. l'abbé Fava s'est inspiré de l'une de vos paroles,  
et la prise pour texte de son allocution : L'hommage  
en revient donc tout naturellement à Votre Excellence.  
Je crois par suite vous être agréable, Monsieur le Minis-  
tre, en vous transmettant ce discours, qui montre la  
portée et le retentissement de vos paroles jusque dans  
nos colonies les plus éloignées de la Mère-patrie. »

Or, dès le lendemain, M. le Ministre répondit  
ce qui suit au E. S. Secrétaire, dans une lettre écrite toute en-  
tière de sa propre main : « Monsieur le Supérieur général,  
je vous remercie de m'avoir fait lire l'éloquent discours  
de M. le Grand-Vicaire de la Réunion. C'est un tou-  
chant commentaire d'une vérité qui devrait être dans  
tous les esprits, et à laquelle l'abbé Fava a donné l'île-  
ration et l'éclat que la Religion communique à ce qu'elle  
touche, parcequ'elle prend plus haut que nous, laïcs, son  
inspiration et ses modèles. »

« Recevez, Monsieur le Supérieur général, l'assurance  
de ma respectueuse considération »

— Bel hommage rendu par M. le Ministre à la Religion!

(Voir le discours de M. Tava à la 3<sup>e</sup> Sante.)

— 3. Le 15<sup>e</sup> fêté de la Purification de la St<sup>e</sup> Vierge, vit s'accompagner une autre cérémonie, sous les auspices de Marie. Mais cette fois, ce fut la Côte elle-même qui en fut surtout l'objet. La retraite des Frères, retraite bénie de Dieu, se termina ce jour là, et 4 Novices-Frères eurent le bonheur de faire leur Profession et d'émettre leurs vœux entre les mains du Père Duboin autorisé à cet effet par le E. S. Père. Ce sont : les F. F. Olympe, Narcisse, Vital et Encher. Un postulant-Frère, de l'île Maurice prit le St<sup>e</sup> Habit sous le nom de St. Marie Emmanuel; et les F. F. Stanislas et Célestin renouvelèrent leurs vœux pour cinq ans. Tous les Frères en général, après les précieuses grâces de la retraite, furent heureux de renouveler, avec une nouvelle ferveur, avec pied des St<sup>e</sup> autels, leurs St<sup>e</sup> engagements.

— 4. Depuis quelque temps, comme on le sait, à la demande des supérieures agréées par Mgr, c'est un Père de la Providence, le St. Dhièvre, qui remplit les fonctions d'aumônier à la maison principale des Sœurs de St. Josephs, à St. Denis. Le ministère de notre cher confesseur y est apprécié et y porte de bons fruits. Dans leur retraite annuelle en particulier, prêchée par le St. Etcheverry, Jésuite, le St. Dhièvre a pu constater les Bénédictions par lesquelles il plaisait à Dieu d'encourager les premiers efforts de son zèle dans cette œuvre toute spéciale, où l'on peut faire indirectement un bien notable dans tout le diocèse.

— 5. Le St. Dhièvre n'a pas joui pendant ce semestre, d'une très-bonne santé. Il dut même passer quelques semaines à l'hospice, où des soins tout particuliers parvinrent peu à peu à le remettre. Heureusement le E. S. Père, connaissant d'ailleurs la besogne et la

charge du vaste Etablissement de la Providence avec ses œuvres variées, a-t-il envoyé en plus un jeune confrère, tout plein du zèle et de l'ardeur d'un nouveau Missionnaire soupirant après des travaux pour le salut des âmes. Le Fr. Limbour, parti le 26 octobre de la Maison-Mère, arriva à St-Denis le 7 novembre, avec les Fr. Louis-Stanislas, Faustin et Isaac, après une assez périlleuse traversée, pendant laquelle il eut cependant le bonheur de dire assez souvent la St-Messe à bord.

« A Odem, écrivait-il au Fr. Fére, en date du 13 novembre, j'empruntai d'un bon Fr. Capucin, seul chargé de cette mission, des ornements et les choses nécessaires pour le St-Sacrifice pour jusqu'à Bourbon; le Commissaire du bord, homme sûr, se chargea de les lui rapporter. Tout le monde, les dimanches et fêtes surtout, se fit un religieux devoir d'assister à la St-Messe, et le Commandant, les officiers et les matelots rivalisèrent de zèle pour orner l'autel du sacrifice. » Jeus en outre, ajoutait-il, la consolation d'entendre une quinzaine de confessions la veille de la Toussaint, sans compter les Frères et les sœurs qui se trouvaient aussi à bord, et le jour de la fête, je distribuai à ces bonnes âmes la divine Eucharistie. La veille encore de mon débarquement, je confessai celui qui tient le premier rang après le Commandant, jeune homme très-bien et plein d'avenir. » (Lettre du 13 novembre 1865.)

— 6. Ce cher confrère, à peine arrivé à Bourbon, eut l'occasion de déployer tout son zèle. Et lui qui, au premier aspect de la Providence, avait été tout désappointé, n'y voyant point la perspective des courses, privations, prédications, voire même du martyre, rève enchanteur de sa jeunesse, fut bientôt mis presque

hors de combat par la seule retraite du Jubilé des enfants  
 de l'Ecole professionnelle et du Séminier. Le Frère  
 Simbour, écrivait le Fr. Dubois, n'est plus si guerrier  
 que les premiers jours. Le jubilé et la retraite de nos en-  
 fants l'ont passablement fatigué, et encore il n'avait  
 pas la plus rude besogne. Il a même éprouvé une in-  
 disposition que la retenue au lit pendant trois jours.  
 Le Bon Dieu lui a demandé un grand sacrifice, le jour  
 de la clôture. Tous nos enfants ont fait la St. Commu-  
 nion, et il n'a pu assister à la fête, qui a été vraiment  
 magnifique. J'ai chanté la Grand'Messe, et les Fr. E.  
 D'hiver et Fineau ont fait Diaconie et sous Diaconie,  
(lett. du 16 Dec. 65.) — Telle est la vie du Missionnaire : il fait le  
 bien sans en avoir toujours les consolations ; et le mar-  
 tyre qu'il rencontre n'est pas d'ordinaire celui qu'il  
 avait cherché, c'est celui choisi par Dieu lui-même,  
 et c'est le plus sanctifiant et le plus méritoire. Ce-  
 pendant le Fr. Simbour se remit bientôt sur pied, et  
 il eut la consolation, pendant que le Fr. Dubois don-  
 naît le Jubilé à la Maison-Mère des Filles de Marie,  
 d'y préparer les vieillards de l'Hospice. Puis vint le  
 tour des pénitenciers et de ceux des vieillards qui  
 n'avaient même pas encore reçu le St. Baptême, ni  
 fait leur 1<sup>re</sup> Communion. La veille de Noël, le Frère  
 Supérieur conféra le St. Baptême à 4 enfants et à 9  
 vieillards, et le jour même de la fête, à la messe de  
 minuit, une trentaine de 1<sup>ers</sup> Communicants se pres-  
 saient autour de la table sainte, vêtus d'habits blancs  
 recouvrant des corps d'ébène. Qui ne se fit alors sécrié,  
 en voyant N. S. descendre lui-même dans le cœur  
 de ces pauvres enfants et vieillards, naguère encore  
 esclaves des hommes et du péché : « O res mirabilis, man-  
 ducat Dominum, pauper, servus et humiliis ! »

— 7. Le Jubilé a produit, dans tout le diocèse, de très-grands fruits de grâce et de salut. Pour en perpétuer la mémoire, des plantations de Croix ont été faites dans les trois principaux quartiers de la Colonie : St. Benoit, St. Paul, et St. Denis, où la cérémonie, présidée par Mgr, fut un des plus beaux triomphes de la Religion. Tout le clergé, toutes les autorités civiles et militaires, toutes les populations étaient réunies autour de l'arbre sacré de notre Rédemption. Les enfants de l'école de la Providence étaient là aussi en grand uniforme, drapeau déployé, orchestre en tête, qui rivalisa, dit-on, avec celui de la ville de St. Denis. Tout le monde admirait surtout le fini et le parfait d'expression du Christ. C'était l'œuvre des enfants de la Providence, ainsi que les autres Christ's de St. Benoit et de St. Paul.

— 8. Après les travaux du Jubilé, les Frères avaient besoin de reposer un peu leur corps et de retrouver leur âme. Aussi ont-ils profité des premiers jours qui ont suivi pour vaguer, à leur tour, aux saints exercices de leur retraite annuelle. Pour plus de solitude et de tranquillité, et aussi pour sortir du milieu habituel dans lequel ils vivent, ils sont allés la faire à la Vice. Côte de la Neuville, où le Fr. Moricet fut très heureux de leur donner une fraternelle hospitalité. Chacun s'est efforcé de son mieux d'en bien profiter, et le Fr. Dubois écrivait au Fr. do. Frère, « qu'il avait confiance « que le Bon Dieu avait daigné les bénir pendant « ces saints jours. »

— 9. Par suite de la Profession du mois de septembre et de l'envoi au Noviciat du St. Cœur de Marie du No. vice. Frère Pierre-Claver, il ne reste plus au Noviciat des Frères de la Providence qu'un novice titulaire, le Fr. Marie-Emmanuel, de Maurice, étant postulant,

criole de Bourbon, sortant de l'École professionnelle.

— 10. Quant à l'École professionnelle, elle compte environ 220 enfants, c'est-à-dire autant qu'on peut en recevoir. Ce nombre se doublerait et triplerait, si l'on pouvait admettre tous ceux qui se présentent.

Le Bulletin de la Providence rend ainsi compte des travaux des ateliers. « Il y a eu au concours de septembre, dans les ateliers, une belle exposition d'ouvrages confectionnés par les enfants. Outre cela, on a bâti au fond de la cour des élèves, un édifice comprenant au rez-de-chaussée, une lingerie et une grande salle de chant et de musique; au 1<sup>er</sup> étage, une infirmerie assez vaste, au 2<sup>e</sup> étage, un dortoir etc.

On a clos la cour d'un mur d'une certaine élévation, préparé les pierres pour la continuation des ateliers et la construction des parloirs. La fonderie a exécuté divers travaux: des engrainages, des cloches pour les quartiers, des grilles etc.; et les trois beaux Christ destinés à perpétuer le souvenir du jubilé dans les trois principaux endroits de l'Île, St. Benoit, St. Paul, St. Denis. — Un jour, M. le Gouverneur voulut être témoin du fonctionnement de notre fondation. Il attendit même les pièces à refroidir, et il eut la satisfaction de constater le succès de nos enfants. — Mais ce qui il y a de plus consolant, c'est que le bien se fait au milieu de cette nombreuse jeunesse, espoir de la famille chrétienne, à la Réunion, parmi les classes laborieuses et industrielles.

— 11. L'hospice des vieillards, où le Fr. Limbour a remplacé le Fr. Fineau dans les fonctions d'aumônier, ne donne pas moins de consolations. Ainsi, pendant l'année 65, on y a fait une cinquantaine de baptêmes et autant de 1<sup>ères</sup> communions, avec une quinzaine de

confirmations. Et il se trouve un bon nombre de pauvres gens qui approchent des sacrements aux principales fêtes; quelques uns même le font tous les dimanches.

— 12. Par suite de la bifurcation du Séminier dont nous parlerons tout à l'heure, il ne reste plus à la Providence que 120 pénitenciers environ, sous la direction du Fr. Limbour, aidé des Fr. Fortunat, Célestin et Isaac. Ce sont les condamnations de 15 jours, 1 mois, 3 mois et 100 jours. Ce temps est bien court au point de vue du bien à faire! Cependant, la divine grâce peut faire beaucoup en peu de temps, dans ces jeunes coeurs non encore endurcis au mal, et que Marie confie aux soins des enfants de son Coeur Imm.<sup>st</sup>.

### Côte de la Neuville.

1. Hôpice des lépreux. Ministère et fruits spirituels — 2. Paroisse St. Bernard, ses difficultés, résultats du St. Ministère — 3. Utilité de la Côte pour celle de la Providence.

Extrait du Bulletin de la Côte. — 1. Comme on le sait, la Côte de la Neuville a deux œuvres principales et distinctes: la direction spirituelle et matérielle de la Léproserie et celle de la paroisse St. Bernard, confiées au Fr. Moricot aidé des deux Frères Michel-Ange et Olympe.

Six Religieuses de la Côte des Filles de Marie, sont chargées du service intérieur de l'Hôpice, avec 4 infirmiers pour les aider. Seize condamnés sont attachés par l'Administration au service extérieur.

La léproserie compte environ 95 malades. Chaque année, les baptêmes d'adultes et les sacrements de communion sont ordinairement de 20 à 25, pour la grande consécration des Frères. Vingt-cinq à trente malades, tous chrétiens et généralement très-édifiants, montent

11.

annuellement vers le Ciel et sont ici remplacés par le même nombre de payens, d'ordinaire. Une des tâches les plus difficiles pour le Frère chargé de ces pauvres gens, c'est d'administrer ces malheureux dont le corps est tout en décomposition. Mais la grâce aide à surmonter toutes les répugnances de la nature.

« Chaque semaine, les premiers éléments du catéchisme sont enseignés par le Frère surveillant. Le Père donne lui-même, d'ordinaire, deux instructions, et trois ou quatre en Carême, dans le mois de Marie et au temps des 7<sup>es</sup> Communioms. La St<sup>e</sup> Messe y est célébrée deux fois par semaine et le Dimanche. Nous avons de 900 à 1000 communions par année. »

— 2. La Paroisse de St<sup>t</sup> Bernard, encore qu'elle soit assez petite (sa population est de 1,000 à 1,200), offre de sérieuses difficultés, à divers points de vue, pour le service religieux. D'abord, elle est à 18 Kilomètres de la Providence par la route impériale; et les petits sentiers sont impraticables à cheval. Ensuite les cases sont toutes à de grandes distances de l'église; plusieurs à 6, 7 et 8 kilomètres à travers les montagnes.

« Plus d'un quart de cette population, presque nomade, est encore payen; — il faudrait aller visiter souvent et instruire à la case cette portion qui ne vient pas à la paroisse. Certains chrétiens, livrés au libertinage et à la corruption, ne vivent pas mieux que ces payens, et souvent même sont faits par leurs prédications sataniques.

« En retour, les autres nous donnent de grandes consolations par leur simplicité, leur foi et leur piété. Pour les Paques, il y a en 400 à 450 commun. — Il y a, par année, 4,500 communions, sans compter les 900 de la léproserie. Depuis la 1<sup>re</sup> communion de fevrier

L'année dernière, j'ai eu 30 premières communions à la paroisse, dont 23 à 24 adultes, 25 baptêmes dont 5 adultes, 23 sépultures, et 3 mariages seulement.

— 3. « La Neuville est comme un point central, une gare pour le passage des Frères, Frères et enfants se rendant de la Providence à l'établissement de l'îlette à Guillaume. Depuis une année, souvent le Père de la Neuville a donné les soins du St. Ministère aux enfants du Séminier, lesquels travaillaient à frayer une route de ce côté, pour aller à la communauté de St. Guillaume.

### Côte de St. Guillaume.

1. Difficultés pour l'acquisition de la propriété — 2. Frères envoyés avec des pénitenciers pour l'installation — 3. Formation de la Côte, envoi du P. Finean. — 4. Travaux exécutés — 5. Cérémonies religieuses — 6. Bon climat de l'îlette-Sanatorium.

— 1. On a vu dans un précédent Bulletin les diverses raisons qui déterminèrent à faire l'acquisition de la propriété dite l'îlette à Guillaume, et à y établir une vice-Côte, à laquelle le P. Sc. Père donna St. Guillaume pour Patron, avec consécration à Notre Dame du Sacré-Cœur, sur la demande des Frères de Bombo.

Ce ne fut toutefois pas sans grandes difficultés qu'il nous réussit d'entrer en possession de cet immeuble; car il se trouva, après la vente faite et dûment conclue, que le Domaine réclama ce terrain comme n'appartenant pas au vendeur, mais étant propriété domaniale. La recherche et l'examen de certaines pièces montrent en effet, par sentence du tribunal, que l'îlette à Guillaume appartenait à l'Administration. Celui-ci, du reste, était toute disposé à en faire cession à nos Frères, pour y transférer une partie du Séminier de la

Provvidence; mais, comme il se conçoit, la chose n'était pas sans difficultés, du côté surtout de l'ancien soi-disant propriétaire, qui devait payer à l'Administration une somme de 6,000 francs que lui était redemandée; puis il fallait que M. le Gouverneur, avec le Conseil général, adjugeât cet immeuble au S. Supérieur de l'Etablissement de la Providence. Enfin, après bien des pourparlers, des démarches, des alternatives de crainte et d'espérance, le Directeur de l'Intérieur assura au S. Dubois que la chose s'arrangerait à sa satisfaction, ajoutant qu'il pouvait écrire dans ce sens au S. R. Père Général - (On verra dans le Bulletin suivant la réalisation de cette promesse.)

— 2. Depuis une année environ, les Fr. F. André, Marcellin et Alexandre étaient là, à l'ilette, occupés aux travaux de la future installation, avec deux sections d'enfants du Délinquant, dont le nombre fut graduellement augmenté. N'ayant point de Frères avec eux, ils allaient tous les dimanches et fêtes, à la Côte de la Neuville, pour y assister aux offices de la paroisse. Le lundi matin, tous repartaient pour l'ilette avec les vivres nécessaires pour la semaine. Cet état anormal ne put cesser qu'à l'arrivée du Fr. Limbour.

— 3. Mais alors le S. Dubois s'empressa d'envoyer à l'ilette le Fr. Fineau avec le Fr. Amable. Et il s'y trouve environ 120 pénitenciers, c'est-à-dire tous ceux à longue condamnation, dont la séparation des autres était en effet si nécessaire.

„La nouvelle Côte, écritait le S. Dubois au très-dévoué Père, se trouve donc installée depuis le 10 décembre, un an juste depuis le départ des premiers Frères pour cette fondation, et le jour de la

Translation de la St<sup>e</sup> Maison de Lorette, sans que dans les deux circonstances nous ayons pensé à choisir ce jour là pour faire commencer l'œuvre.» (S.W. du 16 Dec 1865.) Mais la coïncidence n'en est que plus frappante et de bon augure.

— 4. Relativement aux travaux déjà exécutés dans le cours d'une seule année, le Fr<sup>e</sup> Dubois ajoutait dans sa lettre « Le travail marche bien. La conduite d'eau est terminée. Ils vont avoir l'eau à la maison au 1<sup>er</sup> Janvier. Pour cela, nos Frères se sont vraiment distingués. Ils ont fait une route de 1,800 mètres à travers une côte, qui a quelque fois 90 degrés, et d'autres fois 70; ce qui doit vous donner une idée de leur travail. Cette route, en même temps qu'elle nous donne de l'eau, nous met en communication avec une bonne partie de la propriété, où le café vient admirablement. Le Fr<sup>e</sup> Emile a bien avancé son travail, il a commencé dans un rocher de 250 mètres de long. Ce rocher est à pic. Le Frère a tracé une route de presque 4 mètres de large. Quoique tout ne soit pas terminé, le plus grand travail est fait; il peut passer de l'autre côté où il n'y a plus beaucoup de difficultés. Voyez la foi et la confiance de ce bon Frère. Quand il se trouvait en présence d'un obstacle insurmontable, il se mettait à genoux avec ses enfants et priait, puis, à l'œuvre avec courage, le rocher qui l'empêchait de grasser était jeté en bas. Je vous assure qu'il y a eu comme des miracles. Pas un enfant blessé gravement, tandis que l'Administration, qui a commencé avec des disciplinaires européens, un travail bien plus facile, en a perdu un grand nombre. Nous n'avons eu, au chemin qui nous conduit l'eau, qu'un enfant qui est tombé de

100 mètres de haut, avec des débris de terres et de bois, et qui n'a eu qu'un bras cassé — J'ai oublié de vous dire que les enfants travaillent dans un point de la montagne où ils ont près de 600 mètres au-dessous d'eux; et si lls avaient fait un pas, ils y auraient été précipités. Maintenant ce travail des précipices est presque terminé. Je suis toujours persuadé de tous les résultats que je vous ai signalés, et même nous nous apercevons que nous pourrons planter une plus grande quantité de café que nous ne pensions. Je vais m'arranger pour que l'année prochaine, il y ait 40,000 pieds de cafés de plantés au 1<sup>er</sup> janvier — Je vais vous envoyer une petite balle de ce café de l'île dans deux mois, pour que vous le goûtiez à la Maison-Mère...» (lett. du 10

Déc. 1865.)

## Côte orientale d'Afrique.

### Côte de Zanzibar:

1. Retour du Fr. Horner à Zanzibar, avec un médecin et deux filles de Marie
2. Départ du Fr. Steurer et du Fr. Célestin, malades. — 3. Retraite. Vœux du Fr. Baur et du Fr. Félicien — 4. Eprouves. Fatigues du Fr. Horner. Variole parmi les enfants. Maladies du Fr. Baur et des Fr. F. Victorin et Anacle. — 5. Prosperité des œuvres. Protection de St Joseph pour le Temporel de la Mission — 6. Travail d'appropriation de l'Établissement — 7. Mission protestante. Intolérance des protestants envers mêmes p. la Mission catholique — 8. Voyage du Sultan à Bombay. Sans bruits au sujet de la cession de l'île aux Anglais — 9. Mort du Baron de Decken, sans son exploration de l'Afrique orientale.

— 1. Ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin, le Fr. Horner s'était embarqué à Maurice, sur la fin du mois de juin, pour revenir à Zanzibar. Nous le laissons raconter lui-même son arrivée dans sa chère Mission: « Parti de Port-Louis le 27 juillet,

écrit-il au T. R. Frère, j'ai suivi arrivé à Zanzibar, le 1<sup>er</sup> juillet, après 7 jours seulement d'une magnifique traversée. Mon retour a causé partout une grande joie; et je n'ai pas été le moins heureux moi-même. Il y avait si longtemps que j'étais éloigné de cette chère Mission! Les Frères sont venus me chercher à bord. Le Consul français lui-même est venu jusqu'au rivage de la mer, à la tête des Frères des Sœurs et de tous les les enfants de la Mission. Ces chers enfants ne pouvaient contenir leur joie de revoir leur Frère.

Le lendemain j'ai fait visite au Sultan. Son Altéssse m'a fait un accueil tout cordial.

J'ai emmené avec moi un Docteur médecin, M. de Costolat Backoué, chirurgien de marine de 3<sup>e</sup> classe, attaché à la Mission par le Gouverneur de Bourbon. Il se montre très-dévoué pour nous; ses bons soins nous seront bien utiles, et pour nous et pour notre hôpital.

J'avais aussi avec moi deux Filles de Marie: ce qui porte leur Cte au nombre de 9 religieuses. (lett.  
du 15 et 25 juillet.)

— 2. Peu de temps après l'arrivée du Fr. Horner, la fatigue et la maladie ont contraint le Fr. Steurer et le Fr. Célestin à quitter Zanzibar. Ils se sont embarqués le 26 juillet, sur un navire anglais, le Wasp, pour les Seychelles, où ils ont pris le paquebot des Messageries impériales pour Bourbon.

Le Commandant anglais et protestant, a bien voulu leur accorder le passage gratuit. Il les a même entourés des soins les plus délicats et les a admis à sa table durant toute la traversée. Il y avait à bord quelques matelots catholiques. Ce qu'ils avaient entendu et vu à la Mission les a tellement touchés, qu'ils

qu'ils ont voulu faire entr'eux une petite collecte pour acheter de petits esclaves; et ils ont offert 35 f.

Le Fr. Célestin est resté à la Cité de Bourbon, qui doit envoyer en sa place à Zanzibar le Fr. Marcellin. Il va d'ailleurs mieux depuis.

Quant au Fr. Steurer, sa santé va mieux aussi. Il est venu en France le 17 novembre, et a été envoyé depuis, comme on l'a plus haut, à la Cité de Marienstadt, non sans regretter ses chers petits esclaves de Zanzibar.

— 3. Comme nos sœurs de Gabon, celles de Zanzibar ont fait leur retraite annuelle à la même époque qu'à la Maison-Mère, pour s'unir davantage au centre de la Congrégation.

À la fête du St. Cœur de Marie, le Fr. Baur, admis en principe aux vœux perpétuels, les a renouvelés pour jusqu'au moment où il pourra lui être donné de les faire à perpétuité. Le Fr. Félicien a renouvelé, dans le même jour, ses vœux pour cinq ans. « Ça été, écrit le Fr. Horner, un bien beau jour pour notre frère. Nous étions heureux de nous unir à tous nos chers confrères dans le Cœur Immaculé de notre Bonne Mère. Pour nous, qui sommes comme perdues sur l'immense étendue de cette côte orientale d'Afrique, nous pouvons mieux encore sentir combien est douce à l'âme cette union d'esprit et de cœur à travers les distances. C'est là le sentiment qui nous soutient et nous fortifie dans nos épreuves. » (lett. du 11 oct.)

— 4. Nos chers confrères avaient bien besoin en effet de ranimer leur courage, car la Providence leur préparait de cruelles épreuves — Pendant la retraite même, le Fr. Horner fut pris d'une violente névralgie, qui lui laissa cependant quelque repos

pour la solennité de la fête du St. Cœur de Marie; mais pour le reprendre ensuite plus fortement.

Tuis vint la variole, d'abord au mois de sept<sup>embre</sup>, puis en novembre avec une nouvelle recrudescence. Heureusement cependant que personne, parmi les Sœurs, les Frères ou les Sieurs, n'en fut atteint. Mais il n'en a pas été de même parmi les enfants. Le plus grand nombre en fut attaqué; et à la seconde apparition de l'épidémie quatre succombèrent, malgré tous les soins qui leur furent donnés. Pour éviter les dangers de l'agglomération, le Fr. Horner fit bâti un hangard à la campagne, et y transporta une partie des enfants. Cette mesure eut d'heureux résultats.

(U.M. du 1<sup>er</sup> oct. et du 7 décembre.)

La variole avait à peine cessé que le Fr. Baur, qui jusque là avait joui d'une excellente santé, le Fr. Victorin et le Fr. Braclet tombèrent tous les trois malades en même temps: les deux premiers de la fièvre du pays, et le 3<sup>e</sup>. d'une maladie de foie. Le Père Baur se rétablit d'abord un peu, mais pour faire peu après une rechute plus grave. Il ne restait donc plus de valides que le Fr. Horner et le Fr. Félicien. Ils avaient à la fois à soigner leurs confrères malades, à surveiller les enfants, à diriger les ateliers. Sans de travaux et de fatigues pouvaient les accabler eux-mêmes. La Providence cependant soutint leurs forces et leur courage. Au bout de quelques semaines, les malades se trouvèrent mieux; et aux dernières nouvelles de l'année, sans être tous entièrement guéris, ils étaient néanmoins hors de dangers. Dieu en soit bénit!

Nos chers confrères ont reçu, à cette occasion, les témoignages de la plus vive sympathie. Le consul

805

français, M. Jablonski, qui a une maison sur le bord de la mer, où l'air est plus frais et plus pur, s'offrit à prendre chez lui le C. Baur. Le Sultan lui-même voulut lui donner une place à bord de sa frégate, pour qu'il pût ranimer ses forces à la brise de la mer.

En rappelant toutes ces épreuves de l'année, le C. Horner ajoute: « En voilà bien, j'espère, de quoi contenter le R. S. Le Vavasseur qui, dans une de ses lettres nous écrivait: Je ne crains qu'une chose, c'est que vous n'ayez pas assez de misères. Elles ne nous ont pas manquées; mais nous avons confiance en Dieu. Ce sont les croix et les misères qui fécondent les travaux des missionnaires, et les rendent fructueux pour Dieu et pour les âmes. » (lett. du 7 déc.)

— 5 La Mission, en effet, est toujours bénie de Dieu, sous le rapport temporel comme sous le rapport spirituel et moral. Nos Ères l'avaient reçue, comme on sait, dans un état assez embarrassé au point de vue matériel. On leur transmettait un grand établissement, trop grand même sous certains rapports, mais avec des dettes assez fortes, qui ne laissaient presque aucunes ressources pour les œuvres. Or, par le moyen d'une prudente direction, par les travaux des ateliers, et surtout grâce à la protection divine qui a envoyé divers secours de côté et d'autre, on espère bientôt équilibrer la situation.

Le C. Baur, chargé, depuis cette année, de la procure de la Mission, écrit à cet égard au T. C. Père: « Nous avons vécu jusqu'à présent, comme au jour le jour; mais S. Joseph nous a laissé manquer de rien. Le C. Supérieur, à son départ pour Bourbon, n'avait pu me laisser que quelques piastres. C'était toute notre caisse; et avec cela il fallait vivre pendant

plusieurs mois et faire marcher tout l'établissement, avec menace encore de voir nous arriver d'un moment à l'autre quelque dette à solder. Mais le Bon Saint Joseph était là. Quand nous n'avions plus que quelques pièces, je m'adressais à lui, je le faisais prier par les Sœurs et les enfants; et le lendemain, quelque fois le jour même, je recevais ce qui nous était nécessaire, soit comme don, ou comme rénumération pour soins d'hôpital ou travaux d'ateliers. J'aimais je n'ai été à court; et toujours j'ai eu le suffisant pour pourvoir à tous les besoins. Cette protection, pour ainsi dire visible pour moi, du bon St. Joseph, m'a bien soutenu dans nos difficultés. » (lett. du S. Barn.)

— 6. Dans le courant de Septembre, nos sœurs de Zanzibar ont pu faire en outre à leur établissement, dans l'intérêt de la régularité et de la santé, divers travaux d'appropriation que leur peu de ressources avait obligé de différer. Les bâtiments construits dans le genre arabe, ne se prêtaient pas facilement à la règle de la clôture; et pour venir à la chapelle, au parloir, à l'infirmerie, il fallait passer par le milieu de la maison, ce qui était au contraire fort irrégulier. Moyennant quelques modifications, tout a été mis en règle.

En outre, la chapelle manquait d'air et d'ouverture. On pensait depuis longtemps déjà à y faire des fenêtres, mais ces fenêtres devraient ouvrir sur des propriétés voisines et sur une mosquée; et c'est là, paraît-il, une chose tout-à-fait contraire aux lois et usages du pays. En s'appuyant sur la bienveillance du Sultan, le S. Horner a pu obtenir sans difficultés, toutes les autorisations nécessaires; et il a fait pratiquer quatre grandes ouvertures qui donnent

de l'air en abondance. (lettres des 2<sup>e</sup> juill. et 1<sup>er</sup> oct.)

— 7. La Mission protestante est toujours à peu-près dans le même état; sauf en ce qui concerne la sœur de l'Évêque, dont les projets de diaconesse ont fini, comme les romans et comédies... par le mariage.

Le Révérend Cozer s'occupe de faire imprimer quelques travaux sur la langue indigène. Il envoie ses feuilles, à mesure, à nos Pères. C'est autant de fait pour eux et pour la vraie religion. Il tient à garder de bonnes relations avec la Mission catholique, à cause de l'influence qu'elle possède dans le pays.

Mais, par ailleurs, il fait peu de chose. Il a perdu dernièrement son principal appui, le Consul anglais, qui est rentré malade à Londres. Son école ne compte plus qu'une quinzaine d'enfants, garçons et filles, vivant toujours pèle-mêle chose peu édifiante, même pour les Arabes.

Les protestants eux-mêmes en font peu de cas, pour ne pas dire plus, et laissent le Révérend à peu près seul à son prêche. À Noël, ils sont tous venus assister à la Messe de minuit de la C.É. C'était, dit-on, en partie, pour témoigner de leur aversion pour l'évêque anglican et de leur sympathie pour les missionnaires catholiques. Un seul anglais n'était pas à cette messe; et dans la journée, il a envoyé au S. Horner une somme de 275<sup>f</sup>, avec le billet suivant: « 275<sup>f</sup> pour la mission française, avec l'assurance de la plus haute estime, de la part de H. H. Fraser et compagnie. » (lett. du 1<sup>er</sup> janv. 1866.)

— 8. Au dernier Bulletin, nous annoncions, d'après la correspondance de la C.É., que le Sultan de Zanzibar devait aller faire un voyage à Bombay,

dans les Indes. Son Altéssè est en effet parti le 13 sept. malgré de grandes difficultés de la part de plusieurs princes de la Cour; et elle est revenue au commencement de décembre.

« Au dire du consul français, écrit le S. Hoerner, le Sultan a dépensé un million dans ce voyage. Il a amené avec lui une musique militaire, composée d'une vingtaine d'indiens, qui gounent à vous casser les oreilles. Nous sommes allés lui faire visite hier, à l'occasion de son retour. Il a eu la grâceuse de faire exécuter en notre honneur quelques morceaux, dont nous nous serions du reste passés assez volontiers. La salle d'audience du palais est à présent décorée d'un riche mobilier, acheté dans les Indes.

« Le Gouverneur anglais a reçu son Altéssè assez royalement, dit-on. Il lui a fait cadeau d'un bateau à vapeur, qui fera de temps en temps, nous l'espérons, le service des Seychelles.

« On s'était beaucoup préoccupé, dans le temps, des motifs de ce voyage; et la courtoisie anglaise inquiétait un peu le public. Mais il paraît que la politique n'est restée étrangère, et que le sultan a voulu tout simplement se promener. » (Lett. du 15 déc.)

« On avait même parlé de la cession de Zanzibar aux anglais, et l'ancien Consul d'Angleterre paraissait un peu agir dans ce sens. Mais tous ces bruits sont sans importance. Mr. Jablonski vient de recevoir à ce sujet une dépêche ministérielle de France. On lui annonce que, sur une demande d'explication par le Ministre des affaires étrangères à Paris, Lord Russel a répondu formellement que l'Angleterre n'a nulle intention

de s'emparer de Zanzibar, contrairement au traité de 1862. » (Soc. du 1<sup>er</sup> oct.)

— 9. Nos confrères ont déjà pu apprendre, par les journaux la mort du célèbre explorateur de l'Afrique orientale, le Baron de Reeken. Parti de Zanzibar le 15 juin, il s'était dirigé vers l'intérieur de l'Afrique par le fleuve Tjub, avec un peintre prussien, un ingénieur autrichien et plusieurs compagnons. L'expédition commença le 15 août à remonter le fleuve, et après bien des obstacles, atteignit, le 19 sept., la ville de Berdera, située à plusieurs centaines de milles dans l'intérieur. On fit d'abord bon accueil aux voyageurs; mais voyant qu'ils voulaient aller plus loin et craignant la concurrence pour le commerce, on opposa toutes sortes de difficultés. Ils partirent cependant le 24 sept.; mais à 20 kilom. au dessus, leur vapeur échoua. Les indigènes, excités par l'appât de la cargaison, en profitèrent pour les attaquer. Ils surprisent, le 1<sup>er</sup> oct., le Baron de Reeken, qui était revenu à Berdera chercher du secours, l'assassinent et jettent son corps dans le fleuve. Plusieurs de ses compagnons périrent aussi; et les autres ne purent échapper qu'avec peine. Par la mort du célèbre explorateur, la Mission de Zanzibar a perdu un généreux bienfaiteur. Il avait promis sa chaloupe à nos Sœurs à son retour; mais elle s'est perdue. (Journal Sébastopol.)

13 mars 1866 — Villes et Campagnes (6 fév. 1866.)

## Iudes Orientales.

### Cte de Chaudernagor.

1. Etablissement d'une Ecole de filles natives — importance — difficultés — des

Brahmes surtout, dont un veut convertir le S. Barthet — 2. Meeting de Babous convoqué par le S. Barthet. Ouverture de l'école. Nombre — 3. Examen. Distribution des prix à l'école des garçons. — 4. Retraite annuelle — 5. Arrivée du Fr. Marie André Carey, frère et remplaçant du Fr. François-Joseph — 6. Voyage du S. Barthet à Satna. Maladie du S. Guérin. — 7. 2<sup>e</sup> visite de Mgr. Hartmann — 8. 3<sup>e</sup> Ministère. Conversions. Baptêmes — 9. Nouvel Administrateur à Chandernagor, M. D'Erussat.

*Bulletin de la Clé.*

— 1. « Nous avons tout d'abord à parler d'une nouvelle œuvre qui contribuera puissamment, nous l'espérons, à la régénération morale et religieuse de ce pauvre pays. C'est une école de filles natives, confiée aux soins des Sœurs de St. Joseph de Cluny, que nous avons eu le bonheur de voir s'ouvrir dans le courant de novembre. »

« Depuis longtemps, cette école était l'objet de nos vœux les plus ardents. Nous étions persuadés, et par notre propre expérience, et par ce que nous avions plusieurs fois répété les hommes les plus intelligents de la colonie, que tous nos efforts pour le bien demeuraient ici presque inutiles et sans effets, tant que nous n'agirions pas directement sur celles qui sont appelées par la nature elle-même à être les premières directrices de l'enfance. Mais c'était là une chose bien difficile pour nous, car l'éducation de la femme est essentiellement opposée aux usages des Indiens et à des préjugés plus que séculaires. Condamnée, dès sa naissance, à la plus stricte clôture, la fille indienne, du moins celle des hautes castes, croît au milieu de ses parents, non seulement sans apprendre à lire ou à travailler des mains, mais encore sans être initiée à la moindre connaissance de Dieu ou de la Religion. Elle est censée en connaître assez, si elle sait faire quelques

ridicules sommagnées pour honorer une statue de bois ou de pierre placée dans sa demeure, et préparer le riz dont se nourrit la famille.

À Calcutta, quelques Européens zélés avaient, dans ces derniers temps, fait quelques efforts pour tirer la femme de cet état d'abjection, et ils avaient réussi en partie, puisqu'à leur instigation s'étaient élevées, sur plusieurs points, des écoles destinées aux filles natives, et qui comptent maintenant bon nombre d'élèves. Mais Chandernagor, sous ce rapport, n'avait encore fait aucun pas vers le progrès; et personne, ici, à part quelques Babous plus intelligents et plus instruits, ne semblait vouloir entendre parler de l'éducation de la fille.

« Les Brahmes surtout protestaient de toutes leurs forces et criaient au sacrilège. Ils sentent, comme instinctivement que l'éducation des filles est un coup terrible porté au brahmisme. Un de ces jours, un vieux Brahme demandait au Fr. Barthet pourquoi donc il mettait tant de zèle pour une école de petites filles, ajoutant qu'il devait sans doute avoir en cela quelque intérêt caché. Le Frère avoua franchement qu'il voulait instruire et éclairer ces enfants, espérant bien par là arriver peu-à-peu à les faire sortir de leurs grosses grossières superstitions. Alors commença une discussion; le vieux Brahme chercha même à convertir le Frère à son brahmisme. Celui-ci en profita pour lui montrer, à lui, et à tous ceux qui étaient réunis, la beauté de la Religion chrétienne, et l'absurdité de leurs superstitions. Ils étaient tous ignorants presque autant même sur les points de leur religion que sur la nôtre. Les Brahmes voudraient bien retenir la population dans cette ignorance et ces

superstition et préjugés. (lett. du 21 juillet et 21 déc.)

— Toutes ces difficultés ne nous ont pas effrayés. Après avoir bien préparé ses plans, le C. Barthet convoya toutes les notabilités indiennes de la colonie, pour discuter sur une matière importante : la nécessité d'une réforme et d'une réforme prompte pour l'instruction des filles. Le premier meeting (réunion) fut fixé au dimanche 16 juillet. Tous les principaux Babous s'y rendirent. Or, au premier coup, chose vraiment étonnante vu les préjugés indiens ! le C. Barthet put amener presque tous les esprits à son sentiment. La fondation d'une école pour les filles natives fut décidée d'un avis général, et tous promirent de nous seconder de leur influence pour faire réussir l'œuvre. Afin d'arriver à l'exécution, il fallait encore y exciter les familles indiennes. Le C. Barthet fit à cet effet une tournée générale, accompagné de quelques Babous influents. Ils s'en allèrent ainsi de maison en maison sollicitant, pressant un chacun par tous les arguments possibles. Enfin, après un an environ de courses et de fatigues, la petite école a pu s'ouvrir le 22 novembre. Au jour fixé pour l'ouverture des classes, il n'y avait que 4 petites filles. Les jours suivants, d'autres arriveront peu à peu, et à la fin de la première semaine, dix-huit enfants des plus riches familles indiennes de Chandernagor, figuraient déjà sur le registre de l'école.

Il n'est pas nécessaire de dire, que ces petites filles laissent encore bien à désirer sous le rapport de la régularité. Car, pour elles aussi, comme pour nos garçons français, il y a de nombreuses fêtes qu'il faut absolument célébrer à la maison. Mais il y a des jours fastes et néfastes, des jours où il serait très-dangereux de sortir. De plus, ces enfants sont encore toutes jeunes;

et elles ne viendront qu'ici à l'école que jusqu'à l'âge de 8 à 10 ans au plus, qui est l'époque de leur mariage; Et pour commencer, le programme doit se borner à la lecture et aux travaux à l'aiguille. C'est peu en soi, mais c'est beaucoup pour le pays et pour le moment. Le grand pas est fait, l'élan est donné, et donné même par les castes les plus hautes de Chandernagor. Nous avons donc tout lieu d'espérer que notre petite œuvre réussira. Mais quand verra-t-on un bien véritable réalisé? Dieu seul le sait. Ce ne sera pas nous probablement qui le verrons. Cela ne nous en pêchera pas de travailler avec courage à préparer la moisson pour ceux qui le Bon Dieu appelle à récolter.."

— 3. « Le 11 aout, nous avons couronné notre année scolaire par un examen public et la distribution des prix. M. l'Administrateur de la colonie a bien voulu présider lui-même l'examen. Il avait à ses côtés M. le Président du Tribunal et M. le Procureur impérial. Dans l'assistance, outre les parents des élèves qui s'y étaient rendus sur notre invitation, se trouvaient encore bon nombre de fonctionnaires du Gouvernement et des personnes respectables de la ville, désireuses de constater par elles-mêmes l'état de notre école. Le résultat de l'examen a dépassé nos espérances, et nous a valu des éloges très-chaleureux de la part de l'Administrateur. M. le Juge impérial surtout, tout nouveau dans la colonie, était émerveillé.

« Après l'examen, les enfants de l'école européenne ont joué une petite pièce française, qui a fort amusé le public. C'était le coup d'essai de nos jeunes artistes; et ils tremblaient bien, les pauvres petits, de si lancer dans le français en une circonstance aussi solennelle,

eux qui, dans leurs rapports ordinaires, ne parlent ja-  
mais qu'anglais. Les applaudissements qu'on leur a  
donnés les rendront plus hardis, il faut l'espérer, pour  
la prochaine fois. La distribution des prix a suivi cette  
petite pièce. Entre les différents cours, nos élèves ont exé-  
cutés divers petits chants montagnards, avec un en-  
semble charmant. L'offrande des prix à l'Enfant  
Jésus a terminé la cérémonie..

— 4. „Nous avons profité de nos premiers jours de  
vacances pour faire notre retraite annuelle. Cette  
année, pour la première fois, nous l'avons commencée  
et finie en union avec la Maison-Mère, et sous les aus-  
pices du Cœur Immaculé de Marie; et nous espérons  
la faire désormais chaque année à cette époque. A la fin  
de ces pieux exercices, le jour de la fête du S. Cœur de  
Marie, le Fr. Barthet et le Fr. Joachim ont renouvelé leurs  
vœux pour cinq ans. Le Fr. Barthet n'avait pas encore  
reçu la nouvelle de son admission aux vœux perpé-  
tuels, qu'il espère pouvoir émettre sans trop tarder, ici  
ou à la Maison-Mère. Tous se sont efforcés de ranimer  
de leur mieux leurs bonnes résolutions. „ (lett. du Fr. Barthet  
du 1<sup>er</sup> Sept. 1868.)

— 5. „Par le Steamer de Septembre, le 20, nous est ar-  
rive le Fr. Marie André Carey, envoyé par le Fr. P. Frère,  
en remplacement du Fr. Fr. Joseph décédé. C'est le frère  
même de ce cher défunt. Il était précédemment au  
petit Scolasticat de Langonnet, mais sa mauvaise  
santé l'avait forcé à interrompre ses études. Après  
la mort de son frère, il a été heureux de venir le  
remplacer, et nous avons été heureux aussi de le recevoir.  
Ce cher Frère paraissait bien fatigué de la traversée,  
et en le voyant nous n'avons pas été sans inquiétude. Ce-  
pendant, il s'en est remis assez bien, et peut sans trop de

peine, consacrer deux heures et demie par jour aux enfants eurocéens - C'est la seule occupation qu'on lui donne dans la Clé, vu sa santé extrêmement délicate..»

— C. „Vers la fin d'octobre, le C<sup>e</sup>. Supérieur est allé faire un voyage dans la Mission de Fatna. C'é- tait pour traiter avec le Vicaire ap<sup>ost</sup> de ce district, M<sup>r</sup>. Hartmann, d'une affaire concernant les inté- rêts de la Cong<sup>o</sup>. Le cher Frère était parti de Chan- dernagor avec la pensée de ne revenir qu'au bout d'un mois. Car c'était là le temps que semblait exiger sa mission. Mais des circonstances parti- culières l'ont ramené au milieu de nous après cinq jours d'absence.

„Ce fut un grand bonheur. Car le Fr. Guérin, resté seul prêtre ici, s'était trouvé, le lendemain même du départ du C<sup>e</sup>. Supérieur, saisi de la gran- de fièvre du Bengale, et en trois jours elle l'avait tellement réduit, que le médecin commençait à concevoir de sérieuses inquiétudes à son sujet. Le cher Fr<sup>r</sup> souffrait d'autant plus, que, dans la ville étaisent d'autres personnes plus en danger que lui, qui demandaient à grands cris un prêtre, pour se con- fesser et recevoir les derniers sacrements. On parlait déjà de faire venir un des Frères Jésuites de Calcutta, lorsqu'arriva une lettre du Fr. Barthet l'ammon- cant pour le lendemain. En effet, le premier train du matin nous le ramenait en parfaite santé; assez tôt pour qu'il pût conférer le S<sup>t</sup>. baptême à un enfant, confesser et administrer deux mala- des. Tous trois semblaient n'attendre que cette faveur pour rendre le dernier soupir. Quant au Fr. Guérin, il s'est remis peu à peu, et maintenant il va parfaitement bien..»

— J.-M<sup>gr</sup>. Hartmann, évêque de Fatna, que nous avions eu le plaisir de voir au mois de mai dernier, est venue nous faire une seconde visite au mois de décembre. Le bon et digne évêque est resté deux jours au milieu de nous. Comme la première fois, il a été charmant, et d'une simplicité étonnante. Rien, par ailleurs, n'est venu interrompre le cours ordinaire de notre vie de Communauté..»

— 8.<sup>e</sup> Cour le S<sup>e</sup>. Ministère, rien de bien marquant. La population chrétienne à qui nous avons à faire, est toujours bien froide, bien indifférente. Le rubricé cependant a fait quelque bien. Au mois de septembre, le S. Barthet a eu encore la consolation de voir revenir un vieillard de 50 ans qui jusqu'ici vivait dans le concubinage. C'est le dernier des notables de la colonie qui se trouvait dans cette triste position. À sa confession, il pleurait comme un enfant; il a fait la S<sup>e</sup>. communion le lendemain, avec beaucoup de ferveur. Une des femmes avec lesquelles il vivait, encore payenne jusqu'à ce, avait été baptisée quelques jours avant. (lett. du S. Barthet 1<sup>r</sup>. Sept 1865.)

« Quant aux payens, ils nous ont fourni aussi bien peu d'épis pour le grenier du Père de famille. Une femme et un enfant baptisés en danger de mort; voilà toute notre moisson de ce semestre. La femme vit toujours, mais le petit enfant est allé, aussitôt après son baptême, embellir la couronne de la C. S<sup>e</sup>. vierge dans le ciel, et commencer le rôle d'intercesseur pour ce pauvre pays.

« Malgré ce peu de fruit, nous ne sommes pas sans quelque espoir pour l'avenir. Un grand mouvement vers le Christianisme, et nous pourrons dir vers le catholicisme, se fait sentir depuis quelque

temps dans cette partie de l'Inde. Ses natifs les plus intelligents ne craignent pas de dire tout haut que c'est par le Christianisme seulement qu'on pourra régénérer le pays et le mettre au niveau de l'Europe pour la civilisation.

Il n'y a pourtant, dans ce mouvement, rien de bien surnaturel, parce que ces pauvres gens ne voient dans le christianisme que ce qui contribue un bien-être moral des sociétés ici bas, et non ce qui assure aux individus après cette vie le véritable bonheur. Mais espérons que avec la grâce de Dieu, le voile qui leur cache la plus grande partie de la lumière, tombera peu à peu, et qu'ils finiront par voir le christianisme comme il l'est en effet.

Entre les protestants, une grande réaction se fait aussi sentir en faveur du catholicisme. Les journaux de Calcutta que, il y a un an encore, ne cessaient de déblatérer contre nous, contiennent maintenant des articles on ne peut plus élogieux pour les catholiques. Ils proclament tout haut les institutions catholiques qui existent à Calcutta, comme les plus belles et les plus utiles de cette Capitale de l'Inde anglaise. Le Gouvernement vient lui-même, tout dernièrement, d'allouer aux jésuites et aux religieuses qui dirigent ces établissements des sommes considérables. Un père jésuite vient de fonder à Calcutta un journal catholique hebdomadaire. Il contribuera beaucoup à la propagation du catholicisme. (Nous nous lui avons procuré plusieurs abonnés à Chandernagor.) (S.E.M.  
du S. Barthet 1<sup>er</sup> Sept. 1865.)

— J.-o. Chandernagor possède, depuis quelques semaines, un nouvel administrateur, M. Hayes, qui gouvernait la colonie depuis bon nombre d'années,

a échangé sa place, en décembre 1865, avec M. L'érussat, ancien Administrateur de Nossibé. Ce nouveau chef de Service semble bien disposé pour la Religion. Tous les dimanches et fêtes, il assiste régulièrement à la Grand'Messe, avec sa Dame. Son exemple est un très-grand stimulant pour les autres fonctionnaires du Gouvernement, qui, depuis son arrivée, n'oublient pas si souvent de mettre en pratique ce Commandement de l'Eglise.

M. L'érussat a déjà connu de nos Frères à Cayenne, et il nous en a plusieurs fois parlé avec éloges. Il a vu également, à leur passage à Nossibé, le C. Horner et le J. Baur, qui sont, nous disait-il, deux hommes très-bien. Jusqu'ici, il se montre aussi plein de bienveillance pour nous.

---

## Province d'Amérique.

---

### Martinique.

#### Côte de St-Pierre.

1. Retour du J. Emonet — 2. Coup de vent de la Guadeloupe — 3. Départ pour la Martinique des J. J. Maillet, Richarne, Le Douarin. Retour des S. J. Chemay, Le Bozec et de M. M. Robo et Raoux pour le Novicrat — 4. Choléra à la Guadeloupe. Dénouement de la Martinique — 5. Cholérite et inquiétudes de plusieurs des Frères — 6. Distribution des prix. Annonce de l'ouverture d'un petit séminaire distinct du Collège — 7. Detraite annuelle.

1. Après un séjour de plusieurs mois à la Maison-Mère, où il s'est reposé et a pris de nouvelles forces et puisé une nouvelle vigueur pour l'accomplissement des devoirs multipliés de sa charge de Supérieur, le

Le S<sup>e</sup> Emonet est reparti pour la Martinique. Le 20 sept., il sembarquait à St. Nazaire, et le 3 oct. suivant il débarquait à St. Pierre, après la plus belle traversée, par la mer la plus tranquille, mais qui ne lui fit cependant pas grâce de cinq jours d'assez violentes souffrances, d'un certain mal qu'il n'est pas nécessaire de nommer. Ensuite, après son arrivée, il apprit par une lettre du T. R. Frère, la mort édifiante, dans son pays, d'un de ses frères au moment où il venait de prendre la détermination de se consacrer à Dieu, comme Frère coadjuteur dans la Congrégation.

Attendu l'autant plus impatiemment qu'on n'était pas sans quelque crainte qu'il ne fut gardé en France par le T. R. Frère, le S<sup>e</sup> Emonet fut reçu à bras ouverts. Son retour causa une joie universelle, et au collège et dans la colonie entière. On peut s'en faire une idée par les lignes suivantes extraites du journal *Les Antilles*, annonçant à la fois le prochain retour de M. l'abbé Guesdon, Vicaire administrateur du diocèse et du S<sup>e</sup> Emonet. « Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le Grand Vicaire Administrateur de notre Diocèse, M. l'abbé Guesdon, dont la santé est entièrement rétablie, arrivera dans la colonie, pour reprendre ses fonctions, par le steamer français qui quittera St. Nazaire le 6 courant et mouillera à Fort-de-France du 22 au 23. Il est une nouvelle et plus heureuse encore, si c'est possible, que nous nous empressions pareillement de porter à la connaissance de nos lecteurs, c'est le prochain retour du R. S<sup>e</sup> Emonet, supérieur de notre Séminaire Collège. Nos vœux, nos réclamations ont été entendus de la Congrégation du St. Esprit, et l'homme éminent, le prieur si vénéré, dont le sort semble inseparable de

celui de notre magnifique établissement d'instruction secondaire, est rendue à l'affection des élèves et à notre propre affection. Le R. P. Emonet quittera la France par le second steamer de St Nazaire de sept<sup>me</sup> prochain ., (n°. un 2 avril 1865.)

— 2. Après avoir rendu compte au R. P. Père de son heureux voyage, le P. Emonet, encore tout ému d'un sinistre arrivé tout récemment à la Guadeloupe, et que avait fait de trop nombreuses victimes, lui écrivait : « Vous avez en connaissance du terrible coup de vent qui a dévasté la Guadeloupe. Tous les jours encore il y a des blessés qui succombent. La situation de Marie Galante est affreuse. La Martinique a déjà envoyé 30,000\$, pour venir en aide aux plus pressantes nécessités. — Il vient de nous arriver 3 élèves, car le collège a dû être licencié. Nous avons maintenant 6 Guadeloupéens. » (Lett. du 9 oct. 1865.)

— 3. Le retour du P. Emonet à la Mart<sup>ique</sup> devait être bientôt suivi du départ, pour la même destination, des P. P. Maillet, Richarne et Le Douarin, destinés à remplacer, les P. P. Le Bozec et Chenay, qui il était question depuis quelque temps déjà de faire revenir en France, ainsi que M. M. Robo et Raoux devant venir faire leur Noviciat au St. Cœur de Marie.

Ces mutations s'opérèrent en effet. Les P. P. Maillet, Richarne et Le Douarin, accompagnés de deux grands-scolastiques, M. M. Duss et Siffer, arrivèrent à St. Pierre le 21 octobre, après une heureuse traversée, sous la protection de l'Etoile des mers. Et le 10 novembre suivant les P. P. Chenay et le Bozec, avec M. M. Robo et Raoux, reprenaient le chemin de la Maison Mère, pour se remettre entre les mains du R. P. Père, au près duquel ils arrivèrent heureusement, à la fin du

même mois. Le S. Le Bozec cependant était assez fatigué.

D'un autre côté, le S. Emonet, dont l'intérim avait cessé par le fait du retour du S. Emonet, se dirigea vers la Trinité, à la fin d'octobre, conformément aux instructions de la Mission. Il pensa, en effet, que son concours pourrait être utile au Frère Guilleux, dans cette Cité tout récemment fondée, où beaucoup de choses étaient à organiser et notamment pour les constructions projetées à faire pour le collège.

4. Pendant que nos Frères de la Martinique, anciens et nouveaux, travaillaient avec énergie et pleins de santé, à l'œuvre confiée à chacun d'eux, des nouvelles désolantes leur arrivaient de la colonie voisine. La Guadeloupe, après les désastres du terrible coup de vent, était encore visitée par l'épidémie du choléra. La Martinique elle-même pouvait craindre que ce fléau, traversant la mer, plus rapide que la vapeur, ne viennent aussi la décliner. Nos Frères alors, si ce malheur devait arriver, étaient tout disposés à voler au secours des malades. Mais, Dieu en soit bénit, il s'est contenté de leur bonne volonté. « Le choléra, écrivait le S. Emonet au S. R. Frère, fait des ravages épouvantables à la Guadeloupe. C'est navrant au possible ! Jusqu'ici, il n'y a pas eu un seul cas à la Martinique. Nous espérons que le Bon Dieu et la St. Vierge nous épargneront ce fléau. Ce qui nous donne confiance, c'est qu'à la Martinique il y a dix fois plus de Religion qu'à la Guadeloupe. Si pendant Dieu venait nous visiter avec la verge, — il y a encore tant de mal ! — nous sommes bien résolus tous à voler au secours des malades, avec tout l'esprit de sacrifice et de dévouement qui doit caractériser un Frère du S. Esprit et de l'Im. Coeur de Marie. »

Le 9 décembre suivant, après avoir déploré les ravages effrayants qui avaient décimé la colonie entière, le J. Emonet ajoutait : « La Martinique a envoyé 5 médecins, dont un a succombé, 4 sœurs de charité, une <sup>40</sup><sup>e</sup> de militaires. On a envoyé gratuitement, à la suite de collectes, quantité de médicaments et de vivres. Car la famine vient ajouter ses privations aux ravages de l'épidémie. A la Basse-Terre, il n'est pas resté un seul homme sachant manipuler le pain, pas un seul garçon boucher. La Martinique a envoyé ce qu'elle a de soldats sachant tuer et faire le pain. Jusqu'ici, il n'est mort personne du clergé et des C. t. religieuses. La Martinique sera-t-elle préservée ? On l'espère. Sa charité admirable pour la Guadeloupe, sa fermeur relative détourneront peut-être le fléau. S'il arrive, nous serons heureux tous de nous sacrifier. » (lett. du 9 nov. 63.)

— 5. Un moment on put croire que le fléau allait en effet, non seulement se montrer à la Martinique, mais frapper peut-être plusieurs de nos chers confrères eux-mêmes. Mais grâce à Dieu, les uns et les autres en furent quittes pour une cholérine plus ou moins forte, que les tôt plusieurs jours résignés et confiants entre les bras de la divine Providence.

Le J. Emonet, surtout, ne laissa pas de donner quelques craintes. « Depuis quelques jours, écrivait-il, au C. R. Fére nous sommes visités par la cholérine. C'est sans doute à une influence du choléra de la Guadeloupe que nous devons nos indispositions. Les J. J. Simonet, Dufuin, Glachier, Dillmann, Diquet, Schaal, le Fr. Edouard, M. M. Duis et Jarles en ont été atteints. Je suis moi-même malade en ce moment. Le Fr. Schaal et moi avons été le plus rudement secoués. Un moment, on avait quelque inquiétude à mon sujet.

Grâces à Dieu, les uns sont entièrement guéris et les autres en convalescence.» (lett. du 9 déc. 1863.)

Ce fut par là que le Fr. Emonet paya en quelque sorte à la Martinique son petit tribut à une nouvelle acclimatation. Son séjour assez prolongé à la Maison-mère lui avait comme rendu son état de santé d'autrefois. Aussi, à son retour dans la colonie, trouva-t-il la chaleur intolérable, au point que, dès le premier jour, il ne put s'empêcher de s'écrier: « Ah! j'ai dit aux bons Scolastiques du St. Cœur de Marie qu'il y faisait quelque fois aussi chaud qu'à la Martinique, mais je vois bien que je les ai trompés, quoique bien innocemment. En France, j'avais oublié la chaleur des Antilles! » — Quant aux autres Frères, rien de surprenant non plus qu'ils aient eu aussi leur part de maladie; car c'était à la fin de l'année scolaire, et après les laborieuses préparations et les fatigues de la Distribution solennelle des prix de l'Établissement. Grâce à Dieu, tous se remirent bientôt et sont très bien en ce moment.

— 6. La Cérémonie de la Distribution des prix n'a pas été moins belle, moins brillante cette année que les précédentes. On en trouvera la description à la 3<sup>e</sup> partie, d'après le journal des Antilles.

M. l'Ordonnateur et M. le Directeur de l'Intérieur remplacèrent M. le Gouverneur empêché. M. le Directeur fit en commençant une petite allocution pour féliciter et encourager les élèves, dans laquelle se fait remarquer cette phrase à la louange de nos chers confrères: « Chers élèves, les applaudissements sympathiques que nous donnons à vos succès sont en même temps un hommage render au dévouement de vos maîtres, qui portent toutes les lumières de la science et toute l'abnégation de l'apostolat, dans l'accomplissement de la plus sublime des missions. »

M. le Vicaire Administrateur du diocèse, profitant de la circonstance, annonça publiquement l'intention de séparer désormais des autres élèves de l'Établissement, les enfants présentant des marques de vocation à l'état ecclésiastique, pour commencer ainsi un petit séminaire proprement dit. Il fit à ce sujet une allocution qu'on lira plus loin avec intérêt dans le récit de la cérémonie. Ce projet de M. l'abbé Guesdon a déjà eu, à la rentrée des classes, un commencement d'exécution. Fuisse-t-il être largement bénit de Dieu ! C'est là la plus sainte et la plus importante des œuvres.

Le c. Emonet prit ensuite la parole et fit un Discours sur la discipline, chose sacrée et si importante, que d'elle dépendent l'avenir et l'honneur de la vie entière „, et que elle n'est pas seulement le garant de l'avenir, „ mais aussi le garant du présent, en ce sens qu'avec elle, l'éducation devient une œuvre facile; et que sans elle il n'est pas d'éducation possible, „ Ce que notre cher frère démostra surabondamment en envisageant successivement toutes les faces saillantes de l'éducation: la piété, le travail, les devoirs envers ses maîtres, les rapports envers ses condisciples. — Puis passant à un autre genre de preuves, il montra le prix et l'excellence de la discipline à l'histoire en main. C'est l'Eglise avec sa discipline ecclésiastique; c'est l'armée avec sa discipline militaire; ce sont les grandes choses accomplies en ce monde, et par les fameux conquérants et par les humbles disciples de Jésus-Christ, qui viennent tour à tour prouver à cette intéressante jeunesse la nécessité et l'excellence de la discipline.

Le journal des Antilles, après avoir reproduit ce Discours avec éloge, exprime la joie de toute la

colonie pour le retour du Fr. Emonet, et ajouté des paroles élogieuses pour lui et tous les autres Frères chargés de la direction de l'Établissement, et pour l'Établissement lui-même en général.

— j. Après la Distribution des Prix, tous les Frères ont fait leur retraite annuelle. « Elle a été très-consolante et très-edifiante », écrivait le Fr. Emonet au C. R. Frère. (lett. du 26 nov. 1865.)



### Célé de Ste Marie (Fort-de-France)

1. 1<sup>re</sup> Communion — 2. Visite du Fr. Emonet à la Céle et à l'Administrateur — 3. Re-traite projetée de nos Frères — 4. Reprise du Collège.

— 1. Le 5 octobre, eut lieu, à l'institution St. Marie, dirigée par nos Frères, la première communion. N. l'abbé Guesdon voulut bien présider la cérémonie; ce qui augmenta encore la joie pure et sainte de cette fête.

— 2. Le Fr. Emonet, qui avait accompagné M. l'Administrateur à Fort-de-France pour revoir les chers confrères de cette Céle, profita des deux jours qu'il y passa pour visiter les principaux chefs-d'Administration, et il fut accueilli par tous avec la bienveillance et l'affection la plus marquée.

— 3. Dans la même lettre où il rendait compte de ce petit voyage au C. R. Frère, le Fr. Emonet lui donnait les nouvelles suivantes, concernant l'avenir de l'Établissement, par suite de la vente de l'Immeuble, peu convenable d'ailleurs pour une pareille œuvre. « La maison du collège de Fort-de-France est décidément mise en vente par les propriétaires. La municipalité nous a offert un terrain assez vaste, mais à des conditions inacceptables, puisqu'elle demandait

qui on établit, après quelques années, un collège de plein exercice. Je ne sais si elle nous fera d'autres propositions. — Quant à la population, elle jette les hauts cris, j'espére pouvoir vous peu vous annoncer quelque chose de positif. » (lett. du 9 oct. 1865.)

En effet, le 26 novembre, il écrivait de nouveau ces lignes au C. R. Fére. « Enfin l'affaire de Fort-de-France est terminée. La maison est en vente, et M. Guesdon ne trouve point d'autre local convenable. Nous quittons, au moins temporairement. Nous sommes en plein déménagement.... La fermeture de notre Etablissement, avouait-il, a été une grosse affaire. On a fait des pétitions; on a murmuré contre M. Guesdon, contre le conseil municipal. Il n'est pas jusqu'au Gouverneur qui n'ait été vivement affecté, en recevant la lettre de M. l'Administrateur lui annonçant cette détermination. »

— 4. Cette lettre ayant été livrée à la publicité, afin que l'opinion fut éclairée sur le fait, une démonstration universelle eut lieu, à la tête de laquelle se trouva M. le Gouverneur lui-même. Pour ne pas perdre les Féres et leur si précieuse Institution, on mit tout en œuvre, secours en argent, terrain, maison, tout fut offert, et finalement M. l'Administrateur ne crut pas devoir résister à une manifestation si générale, où il lui sembla voir un indice de la divine Providence. Et comme d'ailleurs, ce qu'il demandait lui était promis, il suspendit, puis retira sa première décision. (lett. de M. Guesdon au C. R. Fére 8 déc. 1865.)

Cependant si le Bon Dieu avait permis que l'Etablissement de Fort-de-France fut définitivement supprimé, les Féres de St. Fére, non plus que notre C. R. Fére, n'en auraient pas été précisément

527

fâchés, en un sens, tout en le regrettant au point de vue du bien à faire à Fort-de-France, cher lieu administratif de la Colonie. Car le personnel de cette maison, dévenu par suite, disponible, eut été d'un grand secours ailleurs; et le Fr. Emonet le regardait même presque comme indispensable, pour la Maison de St. Pierre, jusque là forcément composée de plusieurs éléments plus ou moins hétérogènes — Quant au Fr. Brunette, tout en s'y résignant, si telle eût été la volonté de Dieu, il n'eût cependant quitté qu'avec peine ses chères éléves de Fort-de-France et une œuvre qui l'a vu naître et grandir, non sans plus ou moins de difficultés et d'épreuves. Ce cher Fr. s'en était cependant remis complètement à cet égard, aux instructions du Très. Rcv. Père.

---

### Côte du Trou-Vaillant.

Nous n'avons, à notre regret, rien à dire de cette Communauté pour ce semestre, n'en ayant ni lettres ni Bulletin.

---

### Côte de N.D. de la Délivrande.

1. Jubilé. diverses cérémonies — 2. Bénédiction d'une Croix et d'un Calvaire.

Le Jubilé s'est fait à N. D. de la Délivrande, avec une solennité et un entrain extraordinaires — Chaque jour du mois d'octobre, les fidèles se pressaient dans le S. temple resplendissant de lumières, pour assister aux pieux exercices — Plusieurs pécheurs ont été ramenés, et les coeurs de tous ont été réchauffés et retranchés dans la ferveur.

On accourrait en foule de tous les points de la colonie vers le sanctuaire bénit et privilégié. La Conférence de St. Vincent de Paul de la ville de St. Pierre a assisté en corps à l'ouverture de ce mémo-  
rable Jubilé.

Le samedi, 20 octobre, il y eut une fête très- tou-  
chante: la bénédiction de tous les enfants n'ayant  
pas encore l'âge de communier. À la clôture, à  
la fin du mois, il y eut rénovation générale des  
voies du baptême et promesse solennelle au pied  
des St. autels, de vivre en bons chrétiens.

— 2. Mais ce qui il y a eu de plus remarquable  
dans le Jubilé, c'est la journée du 28 octobre, con-  
sacrée à une double fête: la fête de la jeunesse  
chrétienne de la paroisse du Morne-Rouge, et  
l'inauguration d'un Chemin de Croix et la  
bénédiction d'un Calvaire sur la Montagne du  
pieux pèlerinage.

Cette solennité fut présidée par M. le Vicaire  
administrateur, accompagné des trois curés de  
la ville de St. Pierre et de plusieurs autres des en-  
virons. Nos Frères de St. Pierre et du Crac-Vaillant  
étaient là aussi, avec une partie de leurs élèves.  
Une foule de personnes de St. Pierre étaient éga-  
lement accourues, attirées à ce spectacle nouveau  
soit par la curiosité, soit plus encore par un vé-  
ritable sentiment de piété et de dévotion.

Il y eut deux sermons, l'un à l'Évangile,  
par le Fr. Emonet, et l'autre aux Vépres, par  
M. l'abbé Collière, curé du Centre. Le journal  
Isawtilles, en rendant compte de la cérémonie, ne  
tarit point d'éloges sur les deux Discours.

Quant à la procession et à la Bénédiction

8<sup>e</sup>

du Calvaire, rien ne fut plus beau, ni plus émouvant.  
Ce fut un des beaux triomphes de la Croix. On en ver-  
ra les détails à la 3<sup>e</sup> Partie.

---

## Guyane Française.

### Côte de Cayenne.

1. Retraite annuelle, vœux perpétuels du Fr. Kramer — 2. Retraite des Frères — 3. Commémoration; libération Kerkove — 4. Souscription des habitants pour une tombe en marbre au Fr. Durand — 5. Jubilé. Fr. Lestrat à Mana, puis à Kourou — 6. Mort de M. l'abbé Touliquen — 7. Décoration du Directeur de l'Inst.:

Extrait de la Correspondance et du Bulletin — 1. Nos chers confères de Cayenne ont commencé leur retraite annuelle le 27 août, — fête du S. Cœur de Marie, et l'ont terminée le 2<sup>me</sup> par la Cérémonie de l'émission des vœux perpétuels du Fr. Kramer et la rénovation annuelle de leurs 8<sup>es</sup> engagements. Le Fr. Sedhui tomba malade le 1<sup>er</sup> jour de la retraite. Mais grâce à Dieu, ce ne fut qu'un accès de fièvre, dont il fut remis en quelques jours; et à la clôture de la retraite il put faire la rénovation des vœux avec tous ses confères.

— 2. Après les Frères, vint le tour des Frères, dont la retraite s'ourit le 17 septembre. Le Fr. Guyodo, qui avait donné deux instructions par jour à ses confères pendant leur retraite, se chargea aussi lui-même de faire celle des Frères. Il y en avait trois chaque jour, toutes sur la vie religieuse. Le Bon Dieu a bien voulu bénir, pour les uns et les autres, ces pieux exercices.

— 3. Le Fr. Kramer, en écrivant après la retraite au C. R. Frère pour le renouvellement de la partie de l'émission de ses vœux perpétuels et lui faire part de la joie et du bonheur qui inondaient son âme, lui don-  
noit

les quelques détails suivants sur Connégrande, et l'œuvre d'exploitation en commun que le bon Fr. Durand, avait établie parmi les noirs de cette localité, en vue des intérêts moraux et religieux de ces pauvres gens.  
 " Depuis la mort du cher Fr. Durand, je suis à Connégrande. Je m'y plaît bien. L'église est entièrement achevée, ainsi que la clôture de la case. L'habitation de Kerkoué, exploitation sus-mentionnée, marche à merveille. Les bananiers sont dans un état très florissant; les roncouyers lèvent également bien. On a planté quelques pieds de coton, qui sont de toute beauté. Cette année, nous avons défriché six carriés en terre basse; et cette semaine nous allons terminer les abattis en terre haute. La bonne qualité du terrain promet de magnifiques récoltes; aussi les nègres fondent-ils de belles espérances sur l'avenir de l'habitation de Kerkoué.",  
 (lett. du 12 sept. 1863.)

— 4. En reconnaissance du dévouement sans bornes que le Fr. Durand leur avait témoigné, et du grand bien qu'il avait réalisé et mis en train parmi eux, les habitants de Connégrande ont voulu perpétuer sa mémoire vénérée au milieu d'eux. Ils ont donc fait entre eux une souscription, malgré leur pauvreté, pour faire ériger un marbre sur sa tombe; et le Fr. Guyodo a été prié d'en faire la demande à Marseille. Ce petit monument parlera sans cesse à leurs yeux et à leurs coeurs, « defunctus adhuc loquitur », et par là le zélé Missionnaire continuera toujours à leur faire du bien.

— 5. Nos chers frères de Cayenne s'emploient tous jours avec la même ardeur à l'œuvre de la sanctification des âmes. Le Jubilé, qui a eu lieu du 26 nov. au 25 décembre, leur a apporté un surcroit d'occupations, mais aussi de pieuses consolations. Il y a eu un certain

nombre de conversions. Les hommes cependant, est-il dit au Bulletin, sont généralement restés dans leur indifférence habituelle, malgré les efforts d'un père jésuite invité par Monseigneur pour les prédications.

Le P. Lestrat était allé en outre peu de temps auparavant, à son retour de Mana, faire faire le jubilé dans le quartier de Kaw, privé de prêtre depuis fort longtemps.

— 6. La santé de nos Frères de Cayenne se soutient toujours à peu-près jusqu'ici. Mais ils ont eu le regret de voir mourir, le 16 septembre, un jeune prêtre du séminaire colonial, M. Soulignen, enlevé par une fièvre pernicieuse peu après son arrivée. Il était pieux, zélé. Mgr. Grossat, évêque apostolique, a été bien sensible à cette perte.

— 7. Vers le même temps, nos Frères ont eu la satisfaction de voir décerner la croix de la Légion d'honneur à M. le Directeur de l'Intérieur qui s'était montré très-favorable à leur endroit, et notamment dans l'affaire de Mondéléice; ce qui lui avait même valu de violentes attaques de la part d'un certain parti mal disposé. Cette récompense, survenue peu après de paucilles attaques, en était la meilleure réponse et fit une très-bonne impression sur le public. Et l'œuvre de Mondéléice ne peut elle-même qu'y gagner.

### Côté de Mondéléice.

1. Personnel malades et fatigués — 2. Oeuvres de l'Etablissement. Ecole agricole, maison de correction. Visite de la Commission — 3. Rapport de cette Commission. Nos résultats de sa visite.

— 1. Le personnel de la Côte de Mondéléice se compose toujours des P. J. Ledieu et Sommepy, et des P. J. Louis de Gongague, Patrocle et Emmanuel. Chacun de ces

trois Frères a dû payer son tribut à l'acclimatation; et peut-être aussi, au témoignage du Fr. Guyodo, n'ont-ils pas toujours pris toutes les précautions nécessaires. Le plus malade a été le Fr. Patrocle; il a failli être emporté par un accès de fièvre pernicieuse, qui a duré 48 heures. La Ste Vierge l'a fait revenir des portes du tombeau. (lett. du Fr. Guyodo, du 3 oct. 65.)

Quant au Fr. Commepuj, sans avoir été bien malade, il n'a pas laissé que d'avoir, par ci par là, quelques fièvres. On les attribue surtout à la fatigue, ayant dû, outre ses occupations ordinaires à Mondellic, aller de temps en temps desservir la Matourie et même Berrime, conjointement avec le Fr. Ledieu. Pour ce cher Père, son état de santé nécessitera sans doute, au printemps prochain, un retour en France, pour s'y reposer de ses 14 années consécutives de Mission.

— 2. L'Etablissement a deux commencements d'œuvre distinctes: une école agricole et une maison de correction, pour les jeunes détenus de la colonie. L'école qui, à la fin de 1864, ne comptait que 4 élèves, en a eu 23 pendant cette année. Le Dénitencier n'a encore que 5 enfants.

Les commencements de ces deux œuvres s'annoncent jusqu'ici sous des auspices assez favorables. Le 7 novembre dernier, la Commission instituée par l'Arrêté de fondation, est allée visiter l'Etablissement. M. Quintinie, Directeur de l'Intérieur, voulut présider lui-même cette visite. Il était accompagné de M. Dossat, Préfet apostolique de Cayenne, de M. Hérentier, Procureur impérial, et de quelques autres personnages des plus notables de la Colonie.

Après avoir visité les cultures, ils examinèrent les travaux d'écriture des élèves de l'école agricole,

et leur firent une petite distribution de livres. M. le Directeur de l'Intérieur et Mgr Dossat voulurent bien, à cette occasion, adresser aux enfants quelques paroles de bienveillance et d'encouragement.

Avant de quitter l'habitation, la Commission visita aussi la maison de correction. La conduite des cinq enfants que la commission a été jusqu'à présent satisfaisante. Lorsqu'ils sont à Mondélice, on n'insiste pas en encore à leur infliger de punitions graves. Aussi la Commission a-t-elle exprimé unanimement le vœu que l'on envoie tous les enfants que seront rencontrés vagabonder dans les rues de la ville.

— 3. Deux mois après sa visite, la Commission en a fait un Rapport officiel, en date du 27 novembre. Le Dr Guyodo en rend ainsi compte au S. R. Èire : « Je viens de recevoir le Rapport de la Commission qui a visité l'Etablissement de Mondélice. Au nombre des membres se trouvait le plus zélé et le plus influent adversaire de l'œuvre, avec un membre du Conseil privé, qui n'avait pas, il est vrai, signé la protestation, mais qui n'avait pas non plus voulu signer les arrêtés créant l'école agricole. Or, il ressort de ce rapport, que nos plus grands ennemis d'hier, non-seulement nous tolèrent aujourd'hui, mais nous approuvent et nous donnent des encouragements. »

Plus loin, il dit encore : « De cette visite il résulte plusieurs choses très importantes pour nous : 1°. L'œuvre n'aura plus d'adversaires sérieux ; si elle n'a pas encore l'affection de tout le monde, elle en aura l'estime ; 2°. une autre conséquence qui est bien plus précieuse pour la Congr., c'est que ces Messieurs ont reconnu et déclaré hautement que l'œuvre n'est pas une œuvre d'intérêt, mais une œuvre de sacrifice,

une œuvre utile, une œuvre qu'on doit encourager. Que toutes les erreurs, colomnies et préventions ne soient pas encore entièrement effacées, et que par suite on agisse toujours avec nous dans une certaine réserve, c'est vrai, mais le point essentiel, après quelques mois d'épreuves, au milieu de toutes nos misères matérielles et morales, est obtenu : la bonne réputation de l'œuvre, l'utilité de l'œuvre dans l'opinion publique, et surtout parmi ses plus grands ennemis. » (Coll. du 1<sup>er</sup> Déc. 1856.) — Nos chers frères prirent le T. S<sup>r</sup> et Cm<sup>e</sup> Coeur de Marie pour que cette œuvre réalisée, pour le bien de la colonie, toutes les espérances qu'elle fait concevoir jusqu'à ce jour.

---

### Côte de Mana.

1. 1<sup>re</sup> Communion à la Léproserie — 2. Voyage du Fr. Lestrat à Mana —
3. Retraite du Fr. Neu — des Sœurs — Jubilé — 4. Transfert de la Léproserie à la Montagne d'argent — 5. Oppositions de transportés évadés.

Extrait du Bulletin. — 1. Le Fr. Neu a eu la consolation, le surlendemain de l'Assomption, de faire faire la 1<sup>re</sup> Communion à 4 pauvres lépreux de l'Occarouang, consolation d'autant plus grande que son ministère n'était pas sans grandes difficultés à la léproserie.

— 2. Le mois de septembre fut assez fécond en événements pour Mana. Laissons le Fr. Neu les raconter lui-même dans son Bulletin : « Le 6 Sept., le Fr. Lestrat vint à Mana passer quelques semaines avec moi. Comme j'en étais heureux, me trouvant seul depuis le mois de mars, où le Fr. Kramer avait dû me quitter pour aller remplacer le Fr. Durand ! Je sentis mieux que jamais la vérité de ces paroles du psaume : Quam bonum et quam sucum habitate fratres in unum ! Le cher Frère resta avec moi jusqu'au 24 oct., où il a dû repartir pour

Cayenne, me laissant de nouveau seul dans l'attente d'un futur confére, que, je l'espere, ne tardera pas trop.

Pendant son séjour à Mana, le Fr. Lestrat prêcha la retraite des Sœurs; et pour cela on avança d'une semaine la distribution des prix.

Pour profiter de son séjour, j'avais demandé à Mgr l'autorisation de faire le jubilé. Nous fîmes pendant 15 jours les exercices publics. Le Fr. Lestrat donnait trois instructions par semaines, et le 8 oct., pour la clôture, il y eut le matin une communion générale, et le soir, une belle et grande procession, à l'issue de laquelle on fit la rénovation générale des vœux du baptême. En annonçant que les rectataires avaient encore 15 jours pour gagner le jubilé. Cependant, malgré toutes les peines, le zèle et l'éloquence que déploya le Fr. Lestrat, malgré la liberté que nous leur avions donnée de s'adresser à lui, les engageant même à le faire, Mana resta à peu près ce qu'il était. Ceux qui avaient fait leurs équipes firent aussi leur jubilé. Il y eut en outre la conversion d'une famille blanche, nous croyions qu'elle en entraînerait d'autres; malheureusement il n'en fut rien, cependant elle portera ses fruits, nous l'espérons.

L'opus, et même pendant le jubilé, le démon a cherché à se venger. Des danses scandaleuses ont commencé à s'installer; et, depuis ce temps, c'est une véritable furie; deux compagnies de danses publiques se sont organisées, tantôt pour se donner de l'émulation, tantôt pour se disputer et se batailler; une dizaine de procès-verbaux en sont déjà les conséquences. Crois jeunes filles de l'association de la:

ste Vierge en ont été expulsées pour ces motifs. — C'est là un petit échantillon des épreuves du Missionn<sup>e</sup>.

— 4. « Le 25 septembre, poursuit le Fr. Gouin, arriva à Mana la goëlette Adélie pour évacuer la léproserie de l'Accarouany. Un vapeur stationnait à l'embouchure de la Mana pour remorquer celle goëlette. Ce bâtiment était de beaucoup trop petit pour prendre les 56 lépreux, et leur bagage; et par manque de prévoyance, on l'avait déjà chargé de 18 lépreux, ramassés à la hâte par la police dans la ville de Cayenne. J'étais allé à l'Accarouany pour confesser les malades avant leur départ, retirer le S. Sacrement; et embarquer l'autel. J'eus sous les yeux un spectacle navrant. D'un côté, les lépreux de Guyenne pleuraient, en pensant à la manière dont on les avait arrachés de leurs familles; de l'autre, les lépreux de l'Accarouany se lamentaient de ne pouvoir embarquer le peu qu'ils possédaient. C'était une chose encore plus triste de les voir sur cette petite goëlette entassés comme des harengs. Fauvres et chers lépreux! »

— 5. « Les transportés évadés font, de temps en temps, quelques apparitions. Un mois de mars, on matraqua un à une lieue d'ici. J'ai heureusement pu le confesser et l'administrer; presque aussitôt après, il est mort. Dans le même mois, on a trouvé les ossements d'un autre qui avait été rôti et mangé par ses compagnons.

« Il y a huit jours, c'est-à-dire à la fin de nov. on a pris à l'Accarouany 8 transportés, évadés depuis un mois de St. Louis. Ils avaient fabriqué un grand canot, et allaient pendant la nuit descendre et passer devant Mana pour se sauver à

Surinam. Depuis 3 semaines, ils ne vivaient que de choux palmistes. Cette semaine, d'autres se sont tués de la poix française, après avoir volé au magasin, ils arrivaient droit à Mana pour enlever un canot et s'en aller; ont été pris et deux autres tués. (Bul. du 5 déc. 1863.)

---

## Trinidad.

### Côte de Port-d'Espagne

1. Le P. Fernot à la Trinidad — 2. Jubilé au Collège — 1<sup>re</sup> Communion de Browne ordonné sous Diacre — 3. Distribution des prix — 4. Sympathies de la population pour l'Établissement — 5. Retraite annuelle.

— Cette fois encore, comme les précédentes, nous avons le regret de n'avoir reçu aucun Bulletin de la Trinidad. Heureusement, que le E. R. Côte nous a permis de faire quelques extraits de la correspondance pour y suppléer, car autrement nous n'aurions rien pu dire de cette Côte, bien que la matière n'y manque sans doute pas, pour un Bulletin des plus intéressants.

— 1. Ainsi qu'on l'a vu dans le Bulletin de la Côte de l'<sup>île</sup> de France, le P. Fernot a quitté la Martinique, sur la fin d'octobre, pour passer à la Trinidad. Il est arrivé dans les premiers jours de novembre. On faisait alors le jubilé dans le diocèse, et il a été invité à le prêcher dans une des paroisses de cette ville. Mais après les douze premiers jours, il a été pris d'une toux des plus violentes, comme jamais encore il n'en avait eues, bien qu'il y soit un peu habitué; et il lui a fallu se condamner à un silence absolu, du moins pour quelque temps.

Le mois suivant, est aussi arrivé à la Trinidad le C<sup>r</sup>. Auguste; et le Fr. Arcade est parti le même jour, 24 décembre, pour aller le remplacer à la Martinique.

— 2 Après les examens de fin d'année, nos Frères ont fait faire à leurs chers élèves quelques jours de retraite, pour les préparer à la grâce du Jubilé. La clôture de ces pieux exercices a eu lieu le jour de la fête de l'Immaculée Conception, fête patronale du Collège. Mgr l'Archevêque de Fort-d'Espagne a bien voulu venir lui-même en ce jour célébrer la messe de communion. Ce fut une riante et joyeuse fête pour tout le monde.

Sa Grandeur a conféré en même temps, à M. Browne, grand-Scolastique, envoyé l'année dernière dans l'Etablissement, l'ordre sacré du Sous-diacre, dans la chapelle du collège.

Le mois de Septembre précédent, Monseigneur était venu également présider une cérémonie de 1<sup>re</sup> communion et donner la Confirmation à 25 élèves du collège.

— 3 La retraite et le jubilé avaient dignement terminé les travaux de l'année scolaire. Et n'y avait plus qu'à les couronner. La distribution des prix eut lieu quelques jours après, le jeudi 14 décembre. Il y avait tant de monde, écrit M. Browne dans une lettre à ses confères du Grand Scolasticat, que l'on manquait de sièges et de place.

Mgr l'Archevêque, avec presque tous les prêtres de l'île, assistait à cette solennité. Le Gouverneur de la colonie, bien que protestant, voulut au si l'honorer de sa présence, avec toute sa famille et avec lui le Colonel et les officiers de la garnison.

Un des élèves lui fit un discours en anglais,

Son Excellence exprima sa satisfaction pour les progrès des études, et félicita nos frères du bon ordre et de la discipline qui régnait dans l'Establishissement etc.... Plusieurs élèves furent couronnés par lui et par les membres de sa famille.

" Pendant la distribution, les élèves exécutèrent plusieurs morceaux de musique et de piano, qui furent très-bien goûtsés de tout le monde .. "

- 4. Les sympathies de la population continuent toujours pour nos frères et pour le collège qu'ils ont commencé. Tous comprennent que c'est pour le pays un Establishissement des plus importants, pour y conserver parmi la jeunesse les principes de la foi catholique et arrêter l'envahissement du protestantisme.

Le Comité catholique s'occupe beaucoup actuellement, nous écrit le Fr. Guilloux, d'organiser une pétition à la Reine pour lui demander une part égale ou proportionnelle au nombre des élèves présents, dans l'allocation faite par la colonie aux écoles protestantes. Le collège anglais est protestant, à lui seul, a une subvention de 75,000 £; et les protestants forment à peine le dixième de la population de l'île.. On espère que les réclamations ne resteront pas sans résultat. (lettres et compl. rendu des 8 nov. 65 - 6 janv. 66.)

On s'occupe aussi, en comité particulier, d'acheter, par souscription, un terrain voisin de la propriété actuelle et qui serait pour le collège d'une grande utilité. (id.)

Les commerçants eux-mêmes ont fourni à très-bon compte tous les matériaux nécessaires pour les constructions projetées. bois, pierres, chaux etc. tous ces matériaux sont actuellement à peu-près réunis.

Le nouveau bâtiment doit avoir 60 pieds de long, sur 48 de large et 40 de haut, avec une galerie tout autour.

— 5. Nos chers frères de la Trinité ont terminé l'armée par leur retraite annuelle. Le jour de la clôture, 24 décembre, veille de Noël, les Fr. J. Guilloux, Sundhauser et Hustler ont prononcé leurs vœux perpétuels, entre les mains du Fr. mot., autorisé à les recevoir par une délégation spéciale du Fr. R. Père. Nous ont été heureux de se consacrer ainsi pour toujours au Seigneur dans la "Cong".



### Haiti.

#### Côte de Port-au-Prince.

1. Départ des Fr. J. Pascal et Chenay pour la nouvelle mission de Saltron —
2. Leur voyage - sa longueur et ses difficultés — 3. Leur arrivée - triste état de la paroisse — 4. Premiers travaux — 5. Maladie et mort du Fr. Chenay le 15 aoust. — 6. Id. du Fr. Pascal, le 16. — 7. Détails sur les derniers moments du Fr. Chenay — 8. Id. du Fr. Pascal — 9. Impression et regret de leur mort. 10. Lettre de Mgr du Cosquer à cette occasion.

— 1. Destinés à aller fonder la nouvelle mission de Saltron, ainsi qu'il a déjà été dit au Bulletin précédent, les Fr. J. Pascal et Chenay quittèrent Sébastienville le 10 juillet, tout pleins d'ardeur pour aller renouveler, dans ce vaste quartier, d'au moins 25 à 30,000 âmes et complètement en friche sous le rapport religieux, l'exercice du zèle vraiment apostolique qu'ils avaient déployé pendant 5 années à Port-au-Prince, capitale de la République Haïtienne.

Mais, hélas! cette fois, ce n'était plus leurs

sœurs, leurs travaux et leurs fatigues que le Bon Dieu devait demander à eux; c'était le sacrifice même de leur vie, afin de fonder dans l'indépendance de ces deux victimes, sans doute bien agréables à ses yeux, cette mission nouvelle.

C'était là, du reste, ce que semblait pressentir le Fr. Pascal, lorsqu'écrivant, de Séctionville, au Fr. Père, à la date du 7 juillet, après lui avoir annoncé leur très-prochain départ pour Saltron et avoir ajouté quelques mots sur l'état pitoyable de son église et de cette mission toute à fonder, il lui disait: « Voilà à peu-près mon Fr. Environd Père, le résumé de notre position actuelle. Vos Enfants sont heureux de faire en toutes choses la Ste Volonté de Dieu... Ils se recommandent avec instance à vos saints sacrifices, et réclament humblement votre bénédiction paternelle. »

— 2 Trois jours après cette lettre, ils partirent. Le Fr. Pascal, plus fatigué et non encore complètement remis de sa grave maladie de l'année précédente, prit le chemin de la plaine, où il pourrait plus facilement se reposer à l'aise dans les presbytères de Séogâne, Grand-Goâve et Jacmel. De son côté, le Fr. Chenay prit le chemin qui traverse des montagnes, afin surtout de s'assurer par lui-même du plus ou moins de facilité ou plutôt de difficulté des communications entre la future Côte de Saltron et celle de Séctionville. Le 12, au soir, il arriva à la Grande-Pointe, Bourg de la commune de Saltron, d'où il écrivit au Fr. Pascal, arrivé et retenu à Jacmel par le mauvais temps et le manque d'occasions. Après quelques jours de repos, il repartit pour aller prendre le Fr. Pascal à Jacmel, où l'un

et l'autre reçurent de M<sup>r</sup>. l'abbé Charbonneau, curé de cette paroisse, la plus cordiale hospitalité.

Il leur restait encore 21 lieues à faire; ce fut l'affaire de deux journées, dont la seconde dût leur être très-pénible; car pendant un trajet de 14 lieues, à partir du Marigot, il leur fallut quitter leurs montures et marcher péniblement à travers des rochers affreux, où les gens du littoral avaient essayé autrefois de tracer une voie quelconque. Ils arrivèrent enfin à la Grande Pointe, chef-lieu de la commune de Saltron, et où ils devaient faire leur résidence.

— 3. Ce fut une grande joie, mêlée de beaucoup de curiosité, pour les gens du pays, de voir venir s'établir au milieu d'eux les Missionnaires du St Cœur de Marie. Déjà ils avaient connu un peu le Fr. Aymonin qui, en 1863, avait fait une excursion dans cette vaste mission, pour en faire l'étude et rendre compte au Fr. R. Père. Mais, si les habitants se montraient heureux de l'arrivée des Pères, ceux-ci eurent le cœur navré en voyant l'insouciance de ce peuple pour la maison de Dieu. Une mauvaise charpente recouverte de chaume, devait provisoirement servir de chapelle et de palais au Roi des Rois. En outre, il n'y avait point de presbytère, et nos chers frères durent louer une petite maison appartenant à une famille convertie.

— 4. Sans se décourager, ils se mirent bientôt à l'œuvre. Le Fr. Pascal s'occupa activement de l'organisation de la Fabrique; et, la commune n'ayant pas les ressources nécessaires, il s'empressa d'écrire à M<sup>r</sup>. le Ministre des Cultes, pour hâter la construction d'une église projetée depuis plusieurs

années. Mais les circonstances n'étaient guère favorables; toutes les préoccupations du Gouvernement étaient alors concentrées sur l'insurrection qui avait éclaté dans le Nord de la République.

De son côté, le Fr. Chenay, impatient de recommencer ses travaux apostoliques auprès des âmes, se mit à explorer les mornes, ce qu'il devait faire à pied, afin de se rendre compte du nouveau théâtre où devait s'exercer son zèle.

— 5. C'est au milieu de ces grandes fatigues qu'il fut atteint d'une très forte fièvre. Comme il n'y avait point de médecin dans la localité, le Fr. Pascal, plein de sollicitude pour son frère, s'empressa de demander à M. le curé de Jacmel s'il voudrait bien lui offrir l'hospitalité chez lui pour s'y faire soigner. Et sur la réponse la plus bienveillante de M. l'abbé Charbonneau, le Fr. Chenay s'embarqua pour Jacmel. Fatigué de la mer, il prit le parti de débarquer au Rio rigot, monta à cheval et arriva à Jacmel plus mort que vif, le 10 août au soir.

Grâce aux siens impressés qui lui furent prodigues, M. Charbonneau put écrire le lendemain au Fr. Pascal: « Il y a un mieux sensible dans l'état du pauvre Fr. Chenay; au jugement du médecin, c'est une forte irritation d'estomac qui le tient là sur son lit de douleur; des soins, du repos et la bénédiction du Bon Dieu remettront bien-tôt sur pied notre cher malade. » Mais, hélas! ce mieux sensible fut bientôt placé à une recrudescence alarmante de la maladie. Et, le 15 août, fête de l'Assomption de la T. Vierge, à heures du matin, l'âme de ce cher Frère s'en-volait.

au Ciel, nous l'espérons, pour aller assister au triomphe de la Reine des Paix, et recevoir la récompense des fidèles Religieux Missionnaires du St. Esprit et du Coeur Immaculé de Marie.

— 6. Ce n'était là encore que le commencement de l'épreuve. Une autre victime était demandée. Et dès le lendemain, à la même heure, 2 heures après minuit, le Fr. Pascal, sans connaître aucunement la mort de son confère, expirait, lui aussi, entre les bras de Jésus et de Marie, qu'il avait tant aimées, et dont les noms sacrés étaient dans cette sur ses lèvres et dans son cœur!!! — Quelle rencontre doit être celle de son âme avec l'âme du Fr. Chenay, se retrouvant ainsi réunies, mais pour toujours, avec le Vénéré Fère dans le Coeur Immaculé de Marie!!!

On ne put bien constater la cause de la mort du cher Fr. Pascal. On sut seulement qu'à partir de l'époque de sa séparation d'avec le Fr. Chenay envoyé à Jacmel, il alla en s'affaiblissant jusqu'au moment où il rendit son âme à son Dieu, à la divine volonté duquel il s'était entièrement abandonné, à la vie, à la mort. "sive vivimus, sive morimus  
Dominii sumus."

— 7. Voici maintenant les quelques détails que nous avons pu nous procurer, par le Fr. Aymonin, sur les derniers moments de ces chers Confères, et qu'il a reçus lui-même en partie de M<sup>e</sup> le Curé de Jacmel qui les a assistés.

"Quand le Fr. Chenay arriva à Jacmel, dit-il, atteint de la maladie qui devait l'enlever, il avait le parfait usage de ses facultés: il a eu peu de délire complet; et dans l'état de surexcitation où il se trouvait,

il parlait peu, je ne lui ai entendu dire que cette parole, dans les premiers instants de son arrivée ici : « Sauvez, Père Pascal !

“ Ce fut le 1<sup>er</sup> août que, obligé de m'absenter pour le S. ministère, je lui proposai de lui administrer les sacrements : la prudence me dictait cette précaution. Notre cher malade accepta avec une joie visible ma proposition, je ne voulais pas le quitter sans lui avoir appliquée l'indulgence in articulo mortis. Je ne dois pas faire ici une circonstance qui accompagna la confession du Fr. Chenay et qui le peint au naturel. L'avoue de ses fautes terminé, et sans transition aucune, il me dit ingénument : « Vous pouvez me donner maintenant l'absolution. »

La fabrique de Jacmel a eu la délicate attention de fournir le cercueil destiné à renfermer les restes du regrettable Père. Il avait rendu son âme à Dieu le 15 aout, à 2 h. après minuit ; la sépulture eut lieu d'urgence, le soir du même jour. Quoiqu'aucune ne fut pas informée de l'heure, la population de notre ville s'y rendit avec un empressement digne d'éloge. La tombe du Fr. Chenay a été immédiatement marquée. J'attendais l'occasion de vous demander ses noms et prénoms, afin de les faire graver sur la croix. Il va être fait selon que vous désirez. »  
 (lett. du 13 fév. 1866.)

— 8. En ce qui concerne la mort du Fr. Pascal, voici ce qu'écrivait encore M. l'abbé Charbonneau au Père tymonin. « Quant au bon Fr. Pascal, je ne puis rien vous apprendre de bien circonstancié. Ce que je sais, c'est qu'il est mort le 17 aout, deux jours après le Fr. Chenay ; je suis parti pour Saltron le plus promptement possible, mais en y arrivant le samedi, 19, au

matin, j'eus la douleur d'apprendre qu'on avait procédé à l'inhumation du regrettable défunt, le vendredi au soir.

« Après un moment de repos, je convoquai la population du Bourg et j'offris le très-saint sacrifice pour ce digne Pasteur. Tous ceux qui étaient présents furent sensibles aux quelques paroles que je leur adressai. Le lendemain Dimanche, après la messe, nous nous rendimes au cimetière, je bénis la tombe où repose le corps du bon Père, la place est marquée; et je suis sûr qu'elle sera respectée. Puisse cette relation être de quelque utilité! C'est une tâche que j'ai remplie avec un profond sentiment de cœur: ce sont deux bons amis de moins pour moi devant Dieu; il est rare que leur souvenir ne me soit pas présent. » (lett. du 13 fév. 1866.)

Le P. Aymorin, de son côté, transmettait au R. P. Père les renseignements suivants, qu'il tenait de la bouche même de l'officier civil de Saltron, qui avait suivi le P. Pascal jusqu'à son dernier soupir: « À son arrivée à Saltron, le P. Pascal a répété souvent: « je ne resterai pas longtemps avec vous, je n'y suis que pour quelques jours. » Et quand on lui demandait des explications, il ne répondait que d'une manière générale. À l'époque où il se sépara du pauvre P. Chenay envoyé à Jacmel, il alla en saffabiliissant, sans toutefois manifester aucune souffrance physique particulière, ou se plaindre d'un dérangement organique quelconque. Comprenant que sa fin était proche, il se mit au lit, nomma les personnes qui devaient le soigner (le commandant de place, le magistrat communal et l'officier civil seuls); puis se recueillit en lui-même, sans doute pour offrir à

84

'avec le sacrifice de sa vie'. Depuis ce moment, il ne parla plus à personne, non qu'il eût perdu l'usage de la parole, mais parce qu'il voulait être un plus étroitement au divin Maître. Vous supposez bien, mon frère - Révérend Père, ce que dut se passer dans cette âme, qui absorbait, goûte à goûte, l'amertume de son calice. Elle se purifiait dans la douleur, des dernières tâches qui pouvaient ternir sa beauté; puis vint un assoupiissement pendant l'quel la Bonne Mère dut se montrer à son serviteur pour lui annoncer que Jésus, le Sauveur des hommes, avait agréé son sacrifice.

"Voilà, mon Frère - Révérend Père, ce que j'ai pu recueillir de plus authentique sur les derniers instants de l'excellent Fr. Pascal. L'histoire du verre de bière et d'un refroidissement subit et mortel n'est qu'une fable. Quand je sommais l'officier civil, dont je connais du reste la franchise, de me dire la vérité à ce sujet, il me répondit: « C'est menti ! Le Fr. Pascal n'a point bu de bière; il n'est pas mort subitement; quand il s'est mis au lit, il n'avait point de fièvre, il n'en a pas eu jusqu'à son dernier moment, et il a toujours conservé sa pleine connaissance. Mais j'autorise le dire, M. l'abbé, cet homme-là, que nous avions appris pendant ces quelques jours à aimer comme un père, car il nous aimait comme ses enfants, cet homme a dû mourir avec un chagrin dans l'âme, car on voyait qu'il avait quelque chose qui lui faisait de la peine, mais personne n'a jamais pu savoir ce que c'était. » (lett. n° 5 nov. 1865)

— 9. Dire maintenant la stupeur douloureuse causée dans le pays par ces deux morts si inattendues et si rapprochées, les regrets universels

laissés après eux par nos deux chers confères, serait chose impossible... Voilà donc d'un seul coup, écrivait au E. R. Frère M. l'abbé Guilloux, Vicaire g<sup>e</sup>, voilà donc, d'un seul coup, deux victimes tombées, dans le sein de votre cher Institut. Mon Dieu que cela m'a été pénible, et combien j'ai pensé à vous et à votre œuvre, mon très-Révérend Frère : au moment où les fatales nouvelles sont venues nous frapper coup sur coup ! — J'ai, pour mon compte, l'intime persuasion que nos deux chers défunts sont au Ciel ; c'est là ma consolation ! — Le bon Fr. Chenay qui aimait tant la St<sup>e</sup> Vierge et avait toujours le chapelet à la main, a reçu sa récompense le jour de l'Assomption à 2<sup>h</sup>. du matin ; et le lendemain, il appelait sans doute le respectable Fr. Pascal, décédé le 16 à Saltreux. » (lett. du 23 Sept. 1865.)

De son côté, le Fr. Lymorin resté seul à Fisionville, et plongé dans la douleur la plus amère, recevait, de la part du clergé en particulier, des condoléances qui ne furent pas sans consolation pour lui. Outre les lettres citées plus haut de M<sup>r</sup> Charbonneau, curé de Jacmel, M<sup>r</sup> l'abbé Sedoux, curé du Fort-du-Salut, lui écrivait à la date du 3 septembre : « J'ai reçu, mercredi dernier, une lettre de M<sup>r</sup> g<sup>r</sup> m'annonçant les nouvelles les plus affligantes. Ses R. P. Fr. Fr. Pascal et Fr. Chenay ... sont plus ! Je n'avais pas oublié la charité avec laquelle le Fr. Chenay m'avait reçu avec mes confères, à notre arrivée à Fort-au-Prince, et la sollicitude du Révérend Fr. Pascal pour nous, avant l'arrivée de Monseigneur. Mon affection pour votre Société que j'avais connue à Rome, je l'avais éprouvée pour trois de ses membres, que j'étais très-heureux de rencontrer sur une terre étrangère.

Aussi je m'associe à toutes vos peines, qui doivent être encore plus grandes que les miennes, puisque vous avez perdu, non pas seulement des confrères dans le sacerdoce, mais aussi des frères en religion, et cette belle parenté, que a sa source dans le sacrifice, n'est pas un vain mot pour les coeurs bons, qui ont tout quitté pour suivre Notre Seigneur Jésus-Christ.

« La mort des R. R. S. J. Pascal et Chenay est une perte pour tous; pour vous qui étiez le compagnon de leurs travaux, qui recevîtes d'eux des consolations, comme ils en recevaient de vous; pour Monseigneur, dont ils étaient les puissants auxiliaires; pour le clergé d'Haïti, dont ils furent le miroir, et pour tout le pays, dont ils étaient les bienfaiteurs. — Je vous prie de m'envoyer un souvenir du R. S. Pascal et du S. Chenay. » (lett. du 3 sept. 1865).

— 10. Mgr l'Archevêque de Fort au Prince Empressa, de son côté, d'annoncer à notre E. R. Père, d'abord la mort du S. Chenay, puis quelques jours après, celle du S. Pascal, en ces termes qui montrent assez la grandeur de la perte de nos chers confrères.

« Mon très-hévérend Père, c'est avec une vraie douleur que je vous annonce la mort du S. Chenay. Frappé déjà, selon moi, depuis plus d'un an, d'un mal qui s'aggravait lentement, il est venu s'éteindre à Jacmel. Il a rendu de grands services à cette mission; il y a relevé l'honneur sacerdotal, il emporte les regrets universels. . . . » (lett. du 21 aout.)

Le 8 septembre suivant, Mgr écrivait de nouveau: Mon très-hévérend Père, que j'suis loin, lorsque je vous annonçais, l'autre jour, la mort du pauvre S. Chenay, de la penser qu'il me faudrait vous faire part tout aussitôt, d'un autre malheur! Le S. Pascal,

\*\*\*

presque en même temps que son confière, était emporté à Saletron, en 24 heures, par une fièvre pernicieuse. Cette double perte a causé une vraie stupeur dans le pays, et m'a causé à moi-même une profonde douleur...» (lett. du 8 sept.)

Mgr du Cosquer ajoutait : « Ne croyez pas, mon frère bien-aimé, que le climat de Saletron ait été de quelque influence sur cette catastrophe. Je vous affirme avec toute certitude, que cette localité est très-saine. Le Bon Dieu a voulu cimenter cette mission dans le sacrifice ; c'est le cachet des fortes œuvres, et j'ai entendue cent fois le C. R. S. Libermann regader comme la marque de bénédiction du Ciel sur la terre d'Afrique. La perte désolante, au point de vue humain, de tant de saints missionnaires de votre Congrégation. J'aime à exprimer que les épreuves ne vous décourageront pas et que vous voudrez accepter ce baptême du sang dont le Ciel vient de sacrer cette œuvre admirable ! » (lett. du 8 sept.)

— Comment rendre, à présent, la vive et poignante douleur que ressentit notre C. R. S. frère en apprenant au sur coup cette double perte et épreuve, et pour son cœur de père de tous nos Missionnaires, et pour la Congrégation et pour la Mission naissante d'Haïti ? Son âme fut littéralement sous le pressoir de la tribulation. Mais, plein d'abandon et de résignation à l'adorable Volonté de Dieu et à ses desseins impénétrables, il secrie, comme autre fois notre Vénérable Frère en des circonstances non moins douloureuses : « Deus dedit, Deus absolvit, sit nomen Domini benedictum. »

— Nous réservons pour la 3<sup>e</sup> partie une Lettre circulaire adressée à son Clergé par Mgr du Cosquer, endo du 25 Août 1865, à l'occasion de la mort des Fr. C. S. et Chenay et de plusieurs autres, prêtres de la Mission.

## Côte de Pétionville.

1. Si le P. Aymonin resté seul à Pétionville sa mauvaise santé annonce au P. François - 2. Nouvelles du pays. Fin de l'insurrection Balnave par le bombardement du Cap-Haïtien.

Extrait du Bulletin du P. Aymonin - 1. Mes chers confrères, à leur départ, m'avaient laissé dans une pénible convalescence. Ce ne fut qu'un mois après que je pus essayer d'aller jusqu'à l'église, pour y célébrer la sainte Messe. À cette même époque, m'arriva la triste nouvelle, réalisation de mon présentement des derniers adieux du 10 juillet précédent. Nos bien-aimés confrères, les P. J. Pascal et Chenay n'étaient plus de ce monde : le temps de leur récompense était arrivé. Pour couronner ses deux serviteurs, notre douce Mère du Ciel avait choisi les jours où l'on célétrait en son honneur la fête de sa bienheureuse Assomption !

Malgré ma douleur extrême, je ne manquai cependant pas non plus de consolation. J'essayai alors de reprendre un peu de ministère ; mais à chaque fois, mes forces me brâhissaient. Je retombai même assez mal, et je me vis obligé de garder habituellement la chambre. Combien j'eus besoin alors de l'assistance divine : mes deux confrères enlevés corps sur corps, moi malade et seul, sans aucun confrère, et si loin de la Maison-Mère ! Mais le Bon Dieu me soutint. Et je fus notamment encouragé par une lettre du R. P. François m'annonçant l'envoie d'un confrère et puissant auxiliaire, le P. François revenu de Maurice,

— Le P. François a été, en effet, envoyé à Haïti par le R. P. François au mois de décembre. Le P. Aymonin sera ans doute obligé de revenir, de son côté, se remettre à la Maison-Mère.

— 2. « Pour ce qui concerne l'état du pays au point de vue politique, c'est au mois de novembre seulement, qu'il a été mis un terme à l'insurrection qui, comme il a été dit au dernier Bulletin, avait éclaté en mai, à Haïti. Et ce ne fut pas sans peine et sans sacrifices que put s'obtenir cette heureuse issue. La ville du Cap haïtien, l'une des plus importantes de la République, dont s'était rendu maître le général Salnave, chef de l'insurrection, a été en proie à un horrible bombardement de la part des navires de guerre Anglais, le Bull-dog et autres composant la flottille anglaise, à laquelle la République avait demandé la protection. A mesure que les forts furent démolis par les boulets des canons, et évacués par les insurgés, les troupes du Président les occupèrent aussitôt. Cependant les rebelles, par un dernier acte de vengeance, mirent le feu au quartier commercial de la ville infestée, qui devint ainsi la victime des flammes et de la mitraille. Tuisent du moins ces événements et ces malheurs être les derniers à troubler la tranquillité du pays! Une ère nouvelle de paix solide serait si désirable pour les intérêts religieux de cette Eglise naissante et encore au berceau! »



# Croisième Partie.

Lettres - Rapports - Citations diverses.

## I.

*Décret de la S<sup>e</sup> C<sup>o</sup> de la Propagande  
confiant à l'Institut la Mission du Congo.*

*Decretum Sacra Congregationis de Propaganda Fide.*

Sacculo xx labente, evangelizantibus effulxit quæ regnum Congi in regione Africana inhabitant, cum que Rex ipse in Ecclesia catholica sinum se recipisset, imploravit a Sancta Sede ut episcopatus inibi insitueretur. In urbe sancti Salvatoris, qua erat regni princeps, episcopalis sedes fuit collocata; sed vel quia ipsa longe a mare abesset, vel quia difficiles ei forent cum europeis commeatus, Episcopi transferendam censuerunt suam residentiam in urbem dictam sancti Pauli à Loanda, quam Lusitani, Angolensis regionibus bello subactis, in littore ædificaverant. Religio in illas oras mirabiliter propagata est, favente Deo, ita ut decessent operarii, qui Domini vineam excollerent. Tunc Antislites præcipuas suas curas intenderunt in populis erudiendis, qui regiones Lusitano gubernio subditas incolebant: et gentes qua erant in dicto Congi regno sanctam sedem adierunt petentes ut sibi pastores aarentur. Anno 1640, Urbanus VIII, illarum votis annuens, decrevit eòmittendos ex Italiâ missionarios qui, sub immediata dependentia sacra Congregatio- nis de Propaganda fide, gentibus iisdem evangelizarent.

proinde que nova inibi Missio erecta fuit, qua fuit etiam  
 Praefecture Apostolica titulo decorata, et concredita or-  
 dinis Minorum S. Francisci Capuccinorum, Inter reli-  
 giosos viros, qui ex eodem ordine in illas regiones missi  
 sunt, alter electus et Praefecti apostolici titulo ac juribus  
 auctus fuit: Ipsiis vero agentibus, ac divina gratia coo-  
 perante, Missio ita profecta ut longe latèque extenderit  
 suos limites et regiones etiam pervaserit Episcopi An-  
 golensis jurisdictioni subjectas. Ad præcavendas qua-  
 tiones, qua origi poterant eundem inter Episcopum  
 et præfatos Missionarios, quæque Missionis bono atque  
 incremento nocuissent, nec non ad foventam inter  
 ipsos animorum concordiam ac spiritus unitatem,  
 Sacra Congregatio instructionem dedit anno 1726 sub  
 die 14 Januarii; sed hisce non obstantibus, prædicta  
 Missio, qua uberrimos ab initio reddidit fractus, pro-  
 gressu temporis, vel quod Missionariis præsertim ita-  
 lis lusitanas naves concendere non dabatur, vel quod  
 in ipsa lusitanâ ditione regulares ordines deleti sunt,  
 vel ob alias gravissimas causas, remissa adeo est ut  
 anno 1835 fuerit penitus intermissa. Cum itaque spi-  
 ritualibus quibusque subsidiis destituuerentur fideles  
 inibi commorantes, Rex ipse, anno 1855, literas de-  
 dit ad Lusitanum Gubernium, qui Angola erat, pe-  
 tens ut catholicus presbyter mitteretur ad suos filios,  
 illos que baptizandos, qui post Missionariorum dis-  
 cessorum orti erant. Id quidem factum est: et præ-  
 rei tum Lusitanum gubernium, tum ipsa Sedes  
 Apostolica de missione illa instauranda cogitarunt;  
 sed res confici hand potuit, deficientibus evangelii  
 operariis, quos inter alios etiam regulares ordines et  
 congregations presbyterorum secularium Sacrum  
 Concilium de Propaganda fide, ut S. S. i. D. V. justa

exequeretur, incassum conquisivit. Nuperime autem  
 predicta Missio oblatâ est Superiori Generali Congre-  
 gationis nuncupata à Spiritu Sancto et ab Imma-  
 culato Corde B. M. V. cui finitima duarum Guineæ-  
 rum est demandata; idemque facta oblationi res-  
 pondens, Missionem ipsam, supplici libello exarato  
 die 17 Martii hujus anni, expostulavit. Insperatam  
 hanc petitionem acceptandam esse censuit præfatum  
 Propaganda fidei Consilium: sed antequam suam  
 sententiam panderet, Ministru[m] Generalem S. Franci-  
 cisci Capuccinorum h[ab]c de re certiore reddidit,  
 cumque categorice interrogavit an in Missionem illam,  
 qua Ordini suo, ut supra, credita erat, posset et vel-  
 let ipse Religiosos viros mittere eisque curam ite-  
 rum suscipere. Et vero, re mature perpensa, audito-  
 que Missionum Procuratore, respondit, die 31 elaps-  
 si mensis Julii, Ordinem suum ob adversas tempo-  
 rum vicissitudines spiritualibus illarum gentium  
 indigentias, ut par erat, consulere non posse, et  
 Missionem ipsam renuntiare ut alius Missionarius ea  
 detur excolenda. Quapropter laudatum S. Consilium  
 decrevit supplicandum J. J. m. ut, admissâ renuntia-  
 tione à R. m. S. Ministro Ordinis Capuccinorum Ge-  
 nerali, ut supra exhibita, præfata Congregationi  
 qua ab Spiritu Sancto et ab Immaculato Corde  
 B. M. V. dicitur, Missionem illam à Congi regno  
 nuncupatam committere dignaretur subimmediata  
 Sanctæ Sedis dependentia et præservata Angolensis  
 Brasiliis jurisdictione quata memoratam instructio-  
 nem die 14 Januarii anni 1726. Quam Sacri Con-  
 silii Sententiam, referente me infra scripto cardinalis  
 Trajecto in audience diei 10 augusti 1865, S. S. mis 12. N.  
 eius S. J. I. in omnibus benignè approbavit, ac pro-  
 sensu

decretum expediri jussit, contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Roma ex aedibus S. C. de Propaganda Fide die 9 septembris 1865.

Al. C. Barnabo Traj.

H. Capalbi Sec.

II.

Supplique au St<sup>e</sup> Père  
pour la coronation de la B. Marguerite Marie.

Beatissime Pater,

Gaudet et exultat, qua per universum orbem diffunditur Ecclesia catholica, tot filiorum laeta triumphis, quibus, Et indulgenze vel etiam decernente, religiosi cultus honores publice deferruntur. Post geminam ex Cambianensi pro Christo Mendico et ex Colosana Virgine conceptam latitudinem, gloriatur denuo Ecclesia nostra gallicana hac novâ Augustodunensi facunda Margarita, a caelesti suo Sponte tot tantisque ornata monilibus, et gratius donisque Spiritus Sancti mirifice completa.

Neque etiam sine arcano divina Providentia consilio factum est ut ejus gloria nostris diebus manifestanda reservaretur. In hac enim misera temporum conditione accidit convenientissimum et maxime opportunum ut illius interventione apud caelestem Sponsum gauderet Ecclesia, quam ipse animarum Salvator elegit ex millibus ut per eam sui amantissimi cordis amor

superefflentes que misericordiarum divitiae à christiano populo sapienter recolerentur et diffundenderentur uberioris. immensum enim succedit eorum etiam christianorum numerus qui, terrenis voluptatibus unice intenti, Ecclesia jugum aperte detrectant, et propter dolor! satanicis societatibus nomen suum dare non timent.

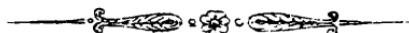
Quantus e contra in B. Maria Margarita spernæ felicitatis amor! spretis enim terrenis voluptatibus, afflictiones carnis, jejunia, despectiones unice sibi erat. Quanta propria voluntatis abnegatio! A superiorum mutu tota pendebat, digna sane quæ tot religiosis viris ac feminis, quæ, inspirante Spiritu Sancto, perfectionis viam ubique, et per Gallias præsertim, currere se accingunt, languam virtutum omnium speculum et exemplar proponatur.

Ut autem caelestia hac dona omnia in christianam rem publicam uberioris defluant, unum adhuc deesse videtur, ut nempe universo christiano orbi sanctitas ejus solemnis definitione ex Apostolica Auctoritate decernatur. Quod cum in votis multorum virorum doctrina et pietate spectatorum esse novimus, à nobis etiam nostris que sodalibus instanter expostulatur, ad maiorem Dei gloriam Christianique populi utilitatem promovendam, ad Ecclesia decus et ornamentum, ad consolationem demum Vestri Paterni Cordis cuius acerbis doloribus omnium nostrum animus vehementer angitur et affligitur.

Quas supplices postulationes, instanter atque instantissime respicere rogat, pedes vestros amplexendo,

Apostolicamque Benedictionem efflagitans,  
 Sanctalis Vestrarum,  
 humillimus et obsequentissimus servus et filius,  
 Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus  
 et Immaculati Cordis B. Mariae Virginis,  
 signi: Schwinderhammer

Parisii, ex domo nostra primaria, die octava  
 omnium Sanctorum, 8<sup>o</sup>. novembri 1865  
 'Sanctitati Sua Domino nostro Iesu Christo IX  
 Romae.



### III.

Allocution du C. R. Père,  
 à la Cérémonie de Consécration à l'Apostolat  
 et d'adieu à la Maison-mère, des nouveaux Profés.

Mes chers Frères,

#### I.

Il y a quelques jours, dans la cérémonie où vous avez eu le bonheur de faire votre Profession, vous vous êtes vus déjà implicitement au salut des âmes. Toutefois, le caractère principal et distinctif de cette cérémonie était plutôt votre consécration à Dieu dans la Congrégation en vue de l'obtention de la 1<sup>re</sup> fin de l'Institut, votre sanctification et perfection personnelle. Aujourd'hui, au contraire, le caractère propre et spécifique de la nouvelle cérémonie qui nous réunit une seconde fois au pied des 5<sup>es</sup> autels, c'est votre Consécration à l'Apostolat, en vue de l'obtention de la 2<sup>e</sup> fin de l'Institut, le salut et la sanctification des âmes.-

Depuis l'origine, on avait coutume, vous le savez, de célébrer, en outre de la cérémonie dîe la consécration à Dieu dans la Congrégation, des saluts de départ pour les membres partant en Mission. Ces cérémonies, comme le montre la formule composée par notre Vénéré Père lui-même pour cette circonstance, exprimaient une double pensée : la consécration de soi-même au salut des âmes, et les adieux à la Maison-Mère, au pied des Sts autels.

Mais ici deux choses sont à observer : la première, c'est que ces saluts de départ se faisaient dans le cours de l'année, à chaque fois qu'un ou plusieurs membres partaient pour les Missions, et plus tard aussi pour les colonies. Et par suite, les œuvres et les membres devant de plus en plus nombreux, il en résultait l'inconvenient de voir ces cérémonies se renouveler un peu trop souvent, ce qui en affaiblissait d'autant le prestige —

En outre, ce qui était surtout une grande lacune, c'est que ces cérémonies n'avaient lieu que pour le départ de la Maison-Mère des membres envoyés dans les Missions proprement dites. À l'origine, il est vrai, tous les membres à peu-près étaient destinés pour être envoyés en pays de Mission, et presque tous par suite se trouvaient avoir part à cette pieuse cérémonie. Mais la Congrégation s'étant développée tant en France et en d'autres pays en Europe, surtout pour y former des maisons de recrutement, que dans d'autres pays éloignés non proprement pays de missions, il en résulta qu'un assez grand nombre de membres étaient privés de ce salut de départ, ou de cette consécration à l'œuvre du salut des âmes, et de ces adieux à la Maison-Mère,

au pied des Sts autels.

Et cependant, mes chers Frères, ne sommes-nous pas tous, dans la "Cong.", et les uns comme les autres, voués au salut des âmes, et plus particulièrement au salut des âmes les plus nécessitueuses et les plus abandonnées ? Et ne peut-il même pas arriver que, de fait, certains Frères restant en France ou en Europe, soient occupés d'une manière plus directe à l'œuvre du salut du prochain qu'un certain nombre d'autres envoyés dans les pays et missions d'outre-mer ?

Mais d'ailleurs, je le répète, tous, en vertu de nos saintes Règles et de la deuxième fin de l'Institut, nous sommes voués et consacrés à l'œuvre du salut des âmes. Tous, à la vérité, n'y sont pas employés de la même manière : les uns le sont directement, les autres d'une manière seulement indirecte ; mais à cette distinction près, la consécration à l'apostolat est la même, pour tous, dans l'Institut. Car, comme la plupart d'entre vous l'ont entendu dernièrement à la lecture du réfectoire, St-Tras. cou de Sales, dans une cérémonie de départ de Soeurs de la Visitation qui allaient fonder une nouvelle maison de leur Institut, leur disait à toutes : " Vous ne serez point divisées ni séparées ; car toutes s'en vont et toutes demeurent ; celles qui s'en vont demeurent, et celles qui demeurent s'en vont, non en leur personne, mais en la personne de celles qui demeurent... C'est là, ajoutait le Saint, un des principaux fruits de la Religion, que cette sainte union qui se fait par la charité, union qui est telle que de plusieurs corps il n'en est fait qu'un cœur, et de plusieurs membres, il n'en est fait qu'un corps : tous sont tellement faits un, en Religion, que tous les Religieux d'un Ordre ne sont (ce semble) qu'un seul Religieux..." (Entrain vi. sur le dépan)

...

Ainsi donc, mes chers Frères, il y a solidarité entre nous tous, de telle sorte que, bien que tous ne soient pas envoyés défait en mission, on peut néanmoins dire, en un sens, que tous vont en mission, sinon par eux-mêmes, du moins par les contraires qui parlent effectivement. Que dis-je, mais on peut même, tout en restant en France, en Europe, avoir une part plus grande à l'œuvre des missions, à l'apostolat, si on a des désirs plus purs, plus intenses et plus ardents pour la conversion des âmes en ces pays; si on offre à Dieu dans ce but, avec des dispositions, plus saintes, ses actions, ses œuvres, ses prières, ses peines et souffrances. Je dirai même que celui qui, étant porté davantage à désirer les missions étrangères, en fait sur-naturellement le sacrifice et reste en Europe, avec une entière soumission à la sainte volonté de Dieu, et par esprit d'obéissance religieuse, que celui-là, toutes choses égales d'ailleurs, est plus agréable à Dieu, acquiert plus de mérite pour lui-même, et peut faire en réalité plus de fruits pour le salut des âmes dans les missions, tout en n'y travaillant que d'une manière indirecte et éloignée.

Ainsi, mes chers Frères, qui que vous soyiez, et quelque soit l'avenir qui vous soit réservé, que vous restiez en Europe ou que vous soyiez envoyés en Missions, soit en Afrique, soit en Amérique, ou ailleurs, ce que je ne sais pas moi-même en ce moment plus que vous, mais que la divine Providence seule connaît, vous êtes tous des Missionnaires. Et des Missionnaires non pas de telle ou telle de nos Missions, mais de toutes nos Missions à la fois. Car ici, bien qu'il puisse y avoir un intérêt plus spécial, il ne faut pas que il y ait d'esprit qui se localise exclusivement

à telle ou telle mission en particulier. Voués en général par la 2<sup>e</sup> fin de notre institut, à l'apostolat et à l'œuvre du salut des âmes, partout et plus spécialement dans les missions, nous devons embrasser toutes nos missions à la fois dans notre intérêt, dans notre zèle, dans nos prières et nos vœux les plus ardents pour la gloire de Dieu.

De là donc, mes chers Frères, pour en revenir à la pensée que j'émettais en commençant, il ne pouvait nous suffire de faire une cérémonie de salut de départ, c'est-à-dire de consécration à l'apostolat et de pieux adieux à la Maison-Mère, pour les seuls Frères partant effectivement en mission. Non, évidemment. Mais cette cérémonie devrait s'étendre, se généraliser, avoir lieu pour tous et un chacun indistinctement dans l'Institut, puisque tous et un chacun, ainsi que nous venons de le voir, sont effectivement voués à l'œuvre du salut des âmes et partent pour les missions dans la personne de ceux qui y réellement envoyés, et qui ne pourraient y être envoyés si les premiers ne restaient à leur place en France ou en Europe. Et par conséquent, la présente cérémonie que nous allons faire en ce moment pour la 1<sup>re</sup> fois devra être faite désormais, chaque année, après celle de la Profession, pour tous les nouveaux Frères devenus alors membres de l'Institut.

## II.

A présent, mes chers Frères, pour entrer dans le cœur même de cette cérémonie, elle a donc cet double objet, comme nous l'avons dit plus haut, la consécration à l'apostolat, et les adieux à la Maison-Mère.

La consécration d'abord à l'apostolat ou à

50.

l'œuvre du salut des âmes. Or, la grande question qui se présente ici devant moi et devant vous tous, est celle-ci: comment donc remplir cette fin de l'Institut, c'est-à-dire travailler efficacement au salut et à la sanctification des âmes, dans toutes nos missions en général, dans celles de l'Afrique en particulier, pour la conversions de ces millions de pauvres noirs?

Comment et par quels moyens vous acquitter de cette si sainte et si sublime mission, qui n'est autre que celle des Apôtres et de N. S. J. C. lui-même?

Je ne puis que vous indiquer sommairement ces divers moyens, qui sont d'ailleurs développés soit dans nos Ss Règles et Constitutions, soit dans les lettres et surtout dans la Règle provisoire et les Instructions aux Missionnaires de notre Vére Père.

Le premier de ces moyens c'est la prédication: autes ergo, docete omnes gentes..... fides ex auditu. C'est le ministère de la parole de Dieu, Xanquam Deo exhortante per nos..... Oui la parole divine appropriée à soi-même, aux âmes auxquelles on s'adresse, aux sujets que l'on traite, aux circonstances de temps, de lieux etc.. La parole de Dieu doit prendre toutes les formes, selon la variété des besoins et des circonstances, mais elle doit toujours avoir pour fin unique: le salut des âmes... qui crediderit et baptisatus fuerit, hic salvus erit.

Vous travaillerez ensuite au salut des âmes par l'administration des sacrements. Dispenseurs des mystères de Dieu, vous ferez couler sur les âmes, par l'application des mérites de J. C., les grâces qui régénèrent l'âme vendue au péché et au démon; qui la purifient, qui la font croître et grandir dans l'amour de Dieu et la pratique

des vertus chrétiennes, que la préparent à bien mourir, et à passer de cette misérable terre d'exil, dans le sein de Dieu pour être éternellement heureuse. — Grand et sublime ministère, dont les anges ne se croiraient pas dignes ! Avec quel esprit de foi par conséquent, de modestie et d'humilité, avec quelle pureté de vues et d'intentions ne devez-vous pas le remplir ! Rappelez-vous toujours que les choses saintes, telles que toutes les fonctions du ministère sacré, doivent être traitées saintement ; n'audiez pas fêter sous Domini ; rappelez-vous toujours et n'oubliez jamais ces paroles qui vous ont été dites par la Ste Eglise au jour à jamais mémorable de votre ordination : imitamini quos traximus ! C'est cet esprit de foi, cette révérence, cet esprit de religion qui frapperont les regards des peuples ; ce sont les cérémonies saintes pieusement accomplies et selon toutes les règles de la sainte liturgie qui prépareront les coeurs à recevoir la parole de Dieu. Surtout, si vous y joignez la prière, une conversation toujours édifiante et aboutissant une vie sainte et exemplaire.

Car, ce sont encore là, mes chers Frères, autant de moyens très-salutaires et efficaces pour travailler avec fruit à l'œuvre si importante du salut et de la sanctification des âmes. La prière ! Ah soyez des hommes de prière ! N. S. a plus prié qu'il n'a prêché ; ses prières ardentes sont plus souvent montées de son cœur vers le Ciel que ses paroles ne sont tombées de sa bouche divine sur les peuples de la Judée et de la Galilée que son Père l'avait envoyé évangéliser. Un missionnaire, un membre de la Congrégation qui ne prie pas ou ne prie

forte presque pas, prive son ministère de cette rose célesti,  
que la prière, selon la pensée de St. Augustin, fait tou-  
jours descendre du ciel surtout lorsqu'elle n'a d'autre  
but que le salut des âmes et la plus grande gloire de  
Dieu

Si à cela vous ajoutez des conversations édifiantes  
des œuvres pour le bien, des encouragements et des  
réprimandes sagement ménagées, et toujours assai-  
gnées de zèle, de docilité et de charité. « Auge, obtem-  
pera, in omni patientia et doctrina; » surtout si vous y ajou-  
tez l'influence bien autrement persuasive que toutes  
les paroles. Car verba mouent, exempla trahunt. Si vous y ajou-  
tez, dis-je, l'influence d'une vie sainte, toute dévote,  
toute exemplaire dans le sens expliqué dans les  
instructions de la retraite, où que saut et frappe  
les pécheurs et flétrit en même temps, en leur fa-  
veur, le cœur de Dieu offensé et irrité, oh ! alors  
votre ministère sera bien peut-être, il est vrai,  
ne verrez-vous pas toujours vous-mêmes, d'une ma-  
nière sensible et prompte, les fruits et résultats heu-  
reux de l'emploi de ces divers moyens; mais ils  
n'en seront pas moins rels. Que si vous ne re-  
cueillez pas vous-mêmes la moisson, car telas !  
dans nos pauvres et chères missions d'Afrique  
surtout, combien ne faut-il pas défricher, prépa-  
rer, arroser le terrain avant de pouvoir espérer de  
recueillir de grands fruits de salut parmi ces âmes  
livrées depuis des siècles à la puissance de l'enfer  
et à l'empire des démons : « quorum dii domino, que-  
si vous ne recueillez pas vous-même des fruits  
abondants, consolez-vous alors par la pensée  
que vous avez travaillé, et que d'autres profite-  
ront de votre travail. Car, comme le dit Notre

s'est déjà choisies pour flétrir sa miséricorde au Ciel en faveur de tant de millions d'âmes encore assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort; puissé du moins, cette pieuse et st<sup>e</sup> maison être pour vous tous le vestible du Ciel! Puissez-vous vous conserver et vous maintenir toujours de plus en plus, jusqu'à votre dernier soupir, dans les pieux sentiments et les s<sup>e</sup> les dispositions que l'on s'est efforcé de vous inspirer et de vous inculquer pendant le temps si précieux de votre formation à la vie sacerdotale, religieuse et apostolique!

— C'est là la résolution que tous vous devrez prendre en ce moment, soit que vous soyez destinés à être bientôt missionnés peut-être, ou à remplir une longue carrière, soit que vous deviez un jour venir revoir ces lieux où vous avez reçu tant de grâces et vous reposer de vos fatigues au sein de la Maison-Mère, près du tombeau de notre Vénéré Père, ou ne revoir jamais plus le banchon de la nouvelle vie que vous avez puissée ici, dans le St. Cœur de Marie.

Et à cette fin, que devrez-vous faire? D'abord, mes chers Frères, quelle que doive être la distance qui vous éloigne corporellement de la Maison-Mère, vous ne devrez jamais en être éloignés d'esprit ni de cœur. Vous devrez bien au contraire y être et y demeurer toujours présents par vos pensées, vos sentiments et vos affections. Toujours, vous devrez vous souvenir que vos noms sont ici renfermés dans le Cœur de Marie suspendu à la statue de N.D. des Victoires; que c'est ici que vous avez été initiés et formés, avec des soins tout spéciaux, aux dispositions, à l'esprit et aux vertus propres aux religieux et missionnaires de la Congrégation; qu'ici, au centre de la Congr., on prie pour vous qui êtes éloignés, oui, pour vous et pour les

succès de vos travaux pour le salut des âmes et les intérêts de la Congr., qui ici se célèbrent en votre nom, et au nom de tous l'Institut, les sgs offices pour rendre à Dieu, pour tous et un chacun, les devoirs du culte sacré demandés par nos Règles et Constitutions, qui ici, enfin, vos anciens Directeurs, les Supérieurs majeurs surtout, sont sans cesse préoccupés à votre endroit, vous suivant partout du regard de leur âme et de leur paternelle sollicitude, se demandant si vous restez, oui ou non, toujours bien fidèles, si vous êtes si devenez de plus en plus fervents, si vous vous conduisez et si vous travaillez, chacun dans votre condition respective, en bons et saints Religieux de la Congr., en vrais et dignes enfants de notre Vri Mère.

Oui, voilà l'union sainte, d'esprit et de cœur, que le respect et l'amour, l'affection et la reconnaissance, non moins que vos propres intérêts, vous font un devoir de conserver et de cultiver de plus en plus avec la Maison-Mère, après votre sortie de cette sainte maison.

Cette union, ainsi entendue, vous sera d'ailleurs à vous même un puissant préservatif contre le détachement, et un stimulant précieux qui vous portera à être de plus en plus fidèles à votre sainte vocation. Dans cette union sainte avec la Maison-Mère, vous puiserez l'appui et l'encouragement, le soutien et la consolation dans vos occupations et vos travaux. Mais c'est plus spécialement dans vos peines, vos difficultés et vos souffrances, que l'union avec la Maison-Mère vous sera un baume et une consolation. Car là vous apprendrez à les sanctifier de plus en plus et à vous les rendre toujours plus méritoires pour le Ciel, en les offrant à Dieu par notre

Vénérable Frère, et les unissant à cet effet à ceux des Supérieurs majeurs, qui, placés au cœur de la Congrégation, ne peuvent qu'être sacrifiés et immolés sans cesse, dans ce centre commun, où toutes les peines, les douleurs et les épreuves de tous viennent, de parvenir, aboutir !

De plus, non contents de penser ainsi sans cesse et toujours à la Maison-Mère, de vous inspirer toujours de loin, en toutes circonstances, des pensées et intentions de la Maison-Mère, vous devez aussi vous entretenir souvent de ce qui la concerne, soit entre vous, soit sur tout avec les nouveaux Frères qui vous en apportent de vive voix des nouvelles. De quoi, en effet, s'entre tiennent plus volontiers que de la mère dont on a reçu le jour ? D'ailleurs, les joies et les peines de la Congrégation ne doivent-elles pas être les joies et les peines de tout bon membre : ne doit-il pas s'intéresser à tout ce qui l'intéresse et la concerne ? C'est par là, d'autre part, que s'alimentent l'affection et le dévouement universelle ; c'est par là que se conserve l'esprit de la Congrégation. Mais, mes chers Frères, le plus agréable sujet de vos conversations sera la Maison-Mère et la Congrégation en général ; vous vous intéresserez en particulier à l'état et à la santé des Supérieurs majeurs, à la marche et aux progrès des maisons de formation, surtout de celles du Sacré-Cœur de Marie. Et de cette manière, la distance s'effacera en quelque sorte pour vous, et vous continuerez à vivre toujours ici, autant qu'il peut se faire.

Mais, ce n'est pas tout encore, vous devez de plus, mes chers Frères, entretenir avec la Maison-Mère des relations fréquentes. Et c'est là aussi un devoir pour vous, mais un devoir qui doit être bien cher à votre cœur. Qu'y a-t-il de plus doux, en effet, que de s'entretenir ainsi avec ses premiers Supérieurs,

pour leur servir son cœur, leur faire part de ses joies et de ses peines, de ses tentations et épreuves, comme de ses consolations et ses grâces reçues de la Bonité divine, pour leur demander lumiére et conseil dans ses douleurs et difficultés; pour aller puiser près d'eux la force et le courage dont on a besoin, pour remplir saintement la carrière dans laquelle on est engagé.

Aussi, mes chers Frères, ne serez-vous pas de ces membres, qui hélas! une fois sortis du mieux assuré où ils ont été engendrés à la vie religieuse et assise dans la Congrégation, ne tournent qu'avec plus leurs pensées, leurs regards vers la Maison-Mère, comme s'ils craignaient, dans ces souvenirs, un reproche éventuel de leur vie et conduite non assez en rapport avec l'esprit et les intentions de la Maison-Mère. Non, vous ne serez pas de ces membres qui, hélas! loin d'être empressés d'entretenir des relations fréquentes avec la Maison-Mère, satisfont à peine au strict devoir imposé par les Règles et Constitutions quant aux correspondances avec le Supérieur général, et regardent presque comme une corvée, — on le dirait du moins, — d'avoir à écrire une lettre aux Supérieurs maîtres!

Oh, mes chers Frères, n'est-il pas vrai que vous ne voudrez jamais tenir une pareille conduite? Et à cet effet, prenez vos précautions pour n'avoir pas le malheur d'en venir là, vous aussi, peu à peu. Ce qui amène là insensiblement un membre, un missionnaire de la Congrégation, c'est l'habitude de vivre trop de sa vie propre et personnelle, c'est le défaut de trop se localiser à un pays, à une mission, à une Communauté, ou même à une œuvre particulière dont on est chargé. Là, par suite, se concentrent toutes

ses pensées, affections et préoccupations. Et plus on s'attache à ce qui n'est, en soi, que comme des branches et des rameaux plus ou moins éloignés et secondaires de la Cong<sup>o</sup>, et plus on se détache du cœur et du centre de la Cong<sup>o</sup>. Pour soi, alors, toute la Cong<sup>o</sup> se résume dans sa seule Côte, dans sa seule fonction ou œuvre, sinon même à sa seule personne individuelle. Quant à la Cong<sup>o</sup>, à la Maison-Mère, elles ne deviennent que comme choses très-secondaires, et dans les pensées, et dans les préoccupations, et dans le dévouement!

Mais non, mes chers Frères, vous ne serez vouliez pas avoir un corit aussi mesquin, aussi étroit et aussi local. L'axe de votre existence sera toujours la Maison-Mère; elle sera toujours votre centre, le principe et la fin de vos pensées, affections et préoccupations, le foyer où vous aimerez à puiser la lumière et la chaleur, votre maison maternelle où vous demanderez des encouragements et un appui dans vos peines et défaillances.

Et surtout, votre grand désir et votre grand bonheur sera de pouvoir venir, de temps en temps, aussi souvent que les circonstances le permettront, soit vous reposer de vos fatigues, soit retrouver votre âme, à l'ombre de la Maison-Mère, près du tombeau du Vénérable Frère. Ah! c'est bien là, en effet, la marque distinctive des véritables et bons membres de la Cong<sup>o</sup>. Les membres vivant trop de leur vie propre, trop attachés encore aux joissances terrestres et naturelles, soupirent quelquefois uniquement, en revenant de Mission, après la satisfaction de retourner à leur pays natal, ou du moins se félicitent davantage de pouvoir revoir leurs parents que la Maison-Mère qui ils ont quittée depuis un temps plus ou moins long.

Quant aux bons membres, au contraire, fortement attachés du plus profond de leur cœur à la Cong. et en particulier à la Maison-Mère, dans laquelle elle se résume, leur plus vif désir, leur plus grand bonheur est de revoir le foyer et le toit paternel de la Cong. Et la satisfaction de revoir leur pays d'origine et leur famille, n'est pour eux, que chose bien secondaire relativement. Eh bien, mes chers Frères, vous serez du nombre de ces derniers. Enfin, pour vous, la Maison-Mère vivra la première dans votre âme, et y revenir sera toujours pour vous la plus douce consolation.

#### IV.

Maintenant, quant à vous, mes chers confrères, vous qui n'êtes pas proprement l'objet de cette cérémonie, devez-vous cependant y rester indifférents et n'y avoir aucune part? Oh non! Car, de même qu'il y a quelques jours, à la fin de la retraite, nous avons renouvelé, au pied de ces mêmes autels, nos saints engagements religieux dans la Cong., de même, en ce moment, nous devons renouveler, du moins mentalement dans l'intérieur de notre âme, notre consécration à l'apostolat, à l'œuvre du salut et à la sanctification des âmes.

Depuis plus ou moins longtemps déjà, vous travaillez tous à cette sainte œuvre. Comment l'avez-vous fait? Si vous n'avez pas négligé en cela vos obligations essentielles, si vous avez même beaucoup travaillé, peut-être pouvez-vous dire cependant que vous avez toujours bien travaillé, travaillé surtout avec toute la perfection désirable? Hélas! il faut en convenir, vous n'avez pas toujours travaillé, peut-être, avec un zèle assez pur et dégagé, d'une manière assez sainte et surnaturelle; vous n'avez pas toujours eu soin d'employer assez ou assez bien les moyens divers que nous

avons rappelés tout à l'heure, pour avancer le plus possible le règne de Dieu dans les âmes. Et par suite, il y a eu perte pour vous, pour votre propre sanctification, perte pour les âmes, pour leur salut éternel, perte pour les intérêts de la Cong<sup>o</sup>, perte enfin pour la gloire de Dieu.

Après vous être humiliés et avoir demandé par don à Dieu de ces lacunes, de ces déficiences et de ces fautes, consacrez-vous de nouveau à l'œuvre du salut des âmes. Recommencez comme une nouvelle carrière apostolique, et déployez désormais plus de zèle, plus de pureté d'intention. Vie sainte et exemplaire, prière, offrande à Dieu de toutes vos actions, et surtout de vos peines et de vos souffrances en vue des âmes, et surtout pour la conversion des pauvres pécheurs et de tant de millions d'infidèles que la Cong<sup>o</sup> est chargée d'évangéliser, ne négligez rien, désormais, pour obtenir le mieux possible, une fin si sainte, si importante, si désirable !

Acceptez tous, d'avance, nouveaux et anciens Frères, acceptez d'avance tous les travaux, toutes les épreuves, toutes les souffrances qui vous attendent dans cette œuvre du salut des âmes, et jusqu'à la mort même, si le Bon Dieu devait vous demander le sacrifice de votre vie. Car, qui sait ce qui vous sera réservé ? Qui sait même où vous allez être placés et envoyés dans quelques jours ? Je ne le sais pas moi-même encore, pas plus pour certains Frères anciens, ici présents, que pour les jeunes qui viennent de faire leur Profession. Remettez-vous donc tous, sans exception, entre les mains de la divine Providence, et abandonnez-vous tous à la st<sup>e</sup> obéissance et dépendance religieuse, pour aller partout où elle vous enverra, vous dévouer, vous sacrifier, vous immoler, les uns directement, les autres indirectement, les uns d'une façon, les autres d'une autre,

275.

un grand œuvre du salut des âmes et de l'extension du royaume de J. Ch. dans les coeurs. Car, ne l'oubliez pas, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette instruction, quelque soit le poste que l'obéissance assigne à chacun de vous, vous êtes tous des missionnaires; et si vous ne partez pas tous en Mission, vous irez cependant tous en Mission, sinon par vous-mêmes, du moins en la personne de vos confrères, étant solitaires les uns des autres, et étant les membres les uns des autres dans ce corps mystique de la Congr. Et n'ayant, comme de vrais missionnaires de la Congr. du St. Esprit et de l'Im. Cœur de Marie, vous devez mettre tout en œuvre tous et chacun sans exception, pour attirer les plus abondantes bénédictions du Ciel sur toutes nos Missions, pour le salut éternel de tant de pauvres âmes si exposées, hélas! à leur perte éternelle.

Bientôt, mes chers Frères, vous allez tous vous séparer, pour vous diriger, les uns vers un point, les autres vers un autre, comme les apôtres au sortir du Cénacle. Si parav., vous ne sarez pas divisés; vos esprits, vos coeurs devront toujours rester inviolablement unis d'affection, de tendre charité, de dévouement, par un intérêt commun, par la prière. Et le nœud, comme le centre de cette union, ce sera cette chère Maison-Mère, ce seront les Supérieurs maires; et plus vous leur resterez unis et attachés, et plus aussi vous participerez abondamment à l'esprit de la Congr., à l'esprit de la pieuse famille religieuse de notre V<sup>e</sup> S<sup>r</sup>e, jusqu'à ce que vous alliez le rejoindre, un jour, au Ciel, dans le St. et Im. Cœur de Marie!

Et vous mes chers enfants, Novices clercs et Frères, et Scolastiques, vous qui devez rester encore à la maison paternelle, si vous allez continuer à être l'objet des soins et de la sollicitude de ceux qui sont vos maîtres, vos Frères en Dieu; vous allez donc venir partir d'ici, et aller dans les missions, pour quelques uns du moins, ces confrères que vous avez bien connus et avec lesquels vous avez passé peut-être plusieurs années consécutives. A b. C'est pour vous le moment de penser que votre tour, à vous, viendra aussi tôt ou tard. Nous demandons tous à la consécration de vous-mêmes à Dieu dans la Congr.

st. ministère qu'en conformité avec nos Stes Règles et Constitutions, et en me laissant diriger toujours pour la st<sup>e</sup> obéissance religieuse

Je veux, ô mon divin Jésus, pour l'amour de votre st<sup>e</sup> nom et pour le salut éternel de ces pauvres âmes faire constamment et toujours, comme je le fais par avance des ce moment, le sacrifice de tous les contentements, plaisirs et satisfactions de la nature; je veux aussi supporter avec générosité et courage toutes les croix, afflictions et épreuves qui pourront m'arriver par la volonté ou la permission de votre Père céleste. Je ne chercherai plus, dorénavant et à l'avenir, ma joie et ma consolation que dans les emplois, fonctions et travaux qui me seront assignés par la st<sup>e</sup> obéissance, ainsi que dans les privations et les difficultés que je pourrai avoir à souffrir et à endurer, pour sauver des âmes si chères à votre Cœur Sacré et à celui de votre auguste Mère.

Désormais, ô mon Dieu, je vous appartiens tout entier: servez-vous de moi comme d'un instrument qui vous est uniquement et totalement consacré pour procurer votre gloire, en travaillant au salut et à la sanctification des âmes. Usez, consumez toutes les forces de mon être dans ce grand œuvre de votre infinite miséricorde. Je ne suis plus à moi; je suis à vous et à ces pauvres âmes pour jamais.

Bénissez, ô mon adorable Maître, bénissez ces Stes résolutions que vous m'avez inspiré de prendre en ce jour. Bénissez ma sortie de cette pieuse maison, où j'ai été engendré à la vie.

religieuse et apostolique. Bénissez les frères bien-  
aimés que j'y laisse. Bénissez les Supérieurs  
et les maîtres que m'y ont dirigé et formé avec  
tant de soin et de sollicitude. Bénissez en par-  
ticulier notre C. R. et bien aimé Ètre Général,  
auquel je vous de nouveau, pour toute ma vie,  
et en quelque lieu que je puisse être envoyé. La  
plus entière soumission et l'attachement le  
plus fidèle.

O Maison-Mère, non jamais je ne lou-  
blerai ! Que ma main droite se dessèche et que  
ma langue s'attache à mon palais, plutôt que  
de l'oublier jamais !!!

Bénissez aussi, Seigneur, mon voyage et  
mon arrivée au lieu où votre divine volonté  
daignera me conduire

Bénissez mes travaux, encouragez mon  
âme, fortifiez ma faiblesse, soyez sans cesse  
avec moi, remplissez-moi de l'abondance de vos  
grâces, imprimez en moi toujours davantage  
les vertus religieuses et apostoliques, afin que je  
puisse correspondre, selon toute l'étendue de  
votre infinie miséricorde, aux saints engage-  
ments que je viens de prononcer au pied de vos  
autels

O Marie, vous qui êtes après Jésus mon  
unique espérance, daignez à votre tour bénir  
et diriger l'enfant de votre Cœur Immaculé,  
prenez-moi pour toujours sous votre maternelle  
protection. Obtenez-moi tous les dons de l'Esprit  
saint, votre divin Epoux, surtout son esprit de  
lumière et d'amour, de zèle et de force, pour que,  
loin de me relâcher jamais dans cette vie sainte.

du véritable Missionnaire de notre institut, je devienne au contraire de plus en plus fidèle à ma sublime vocation à l'apostolat, et qu'ainsi le St. Nom de votre divin Fils et le vôtre soient à jamais bénis et glorifiés par votre enfant, en union avec les âmes qu'il lui sera donné de sauver, dans l'assemblée des Anges et des Saints. Ainsi soit-il !

---

## IV.

*Extrait d'un Rapport du P. Kieffer au T.R. Père sur les œuvres de la Côte de Gorée.*

*Paris, 16 juillet 1865.*

1. Aumônerie de l'Hôpital de Gorée.

Une des œuvres les plus consolantes que nous ayons à Gorée, c'est l'aumônerie de l'hôpital de la marine. C'est là que le zèle du St. Esprit est sans jurement, et que ce cher Père trouve aussi le dédommagement des peines qu'ils rencontrent parfois dans la paroisse. Le Bon Dieu y donne souvent un rendez-vous suprême à bien des âmes, dont sa divine miséricorde n'avait encore pu triompher, mais qui, se trouvant là seules devant elles-mêmes et éloignées du monde, finissent par se rendre aux mystérieuses sollicitations de sa grâce. Quel touchant récit on pourrait faire de tant de conversions sur ces lits de douleur ! Quelles saintes dispositions ont souvent terminé l'existence de plus d'un militaire, qui, comme tant d'autres, hélas ! s'étaient laissés entraîner par le torrent du mal !

Bien des fois aussi, pour mon compte,

200

J'ai eu la consolation d'instruire, de préparer au Baptême, et de régénérer en effet dans ce sacrement, de pauvres noirs infidèles, qui jusque là n'avaient jamais encore entendu parler de notre St Religion. Je leur représentais que c'était Dieu même, ce Dieu infiniment bon, qui m'envoyait vers eux pour leur apprendre à le connaître et à l'aimer, et leur ouvrir les portes du ciel. J'eus bien souvent lieu, alors, d'admirer comme ces pauvres âmes, si abandonnées jusqu'à ce jour, s'ouvriraient sans peine à la divine grâce, et interrogées si elles croyaient et voulaient recevoir le St. Baptême, prononçaient de tout cœur ce mot suprême qui, des ombrés de la mort, devait les amener à la vie et à la vie éternelle. Il ne fallait pas toujours tarder beaucoup à obtenir d'eux ce consentement d'un cœur éclairé et gagné par la grâce; car, en bien des cas, la mort était proche. C'est ainsi que j'en ai pu baptiser plusieurs in articulo mortis. Ces cas ont été plus fréquents dans ces dernières années, à cause de la famine qui a déclimé une partie de la population indigène de la grande Terre; ces pauvres gens affluaient vers la côte, et on en ramassait jusqu'à dix par jour, morts de faim et couchés en pleine campagne.

## II. Oeuvre des écoles

Après l'ammonerie de l'hôpital, il faudrait parler de l'œuvre des écoles dirigées par les Frères et les Sœurs. Mais que pouvons-nous dire à ce sujet que tout le monde ne sache déjà? Car, à Gorée, cette œuvre est ce qu'elle est partout ailleurs: une œuvre de patience et d'espérance; de patience, car ce n'est que peu à peu et comme insensiblement, et au milieu de bien des efforts qu'on voit le bien.

germer, fleurir et produire des fruits de vertu dans ces jeunes coeurs; d'espérance, car c'est sur l'enfance chrétienne que repose l'avenir de la famille chrétienne dans l'île - Mais par suite aussi, est-ce là la partie la plus intéressante du troupeau, et celle à laquelle sont plus spécialement consacrés les soins des Missionnaires.

À l'école des filles, il y a deux associations qui qui aident à maintenir le bien: l'une sous le patronage des S. S. Anges, pour les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion; la seconde pour les jeunes filles plus avancées en âge, sous la protection de Marie. Les demoiselles de la ville qui se maintiennent dans leurs devoirs après leur sortie de l'école, continuent à faire partie de cette seconde congrégation; c'est pour elles un grand moyen d'assurer leur persévérance.

### III. Conférence de St-Vincent de Paul.

La sollicitude pour l'enfance ne fait point oublier les adultes, et parmi ceux-ci les pauvres, les malheureux surtout, qui sont la portion choisie de notre héritage. Or, la divine Providence nous a donné dernièrement un nouveau moyen de nous en occuper efficacement et de leur faire du bien. Deux de temps avant le départ du Dr. Lassédat pour France, un jeune homme du pays eut l'idée d'établir à Gorée une conférence de la Société de St-Vincent de Paul. Après s'être entendu avec qui de droit, nous avons pu commencer cette œuvre, avec un petit noyau de 5 ou 6 bons noirs chrétiens. Ils se réunissent, tous les dimanches soirs, au presbytère.

Les occasions d'exercer leur charité ne manquent pas. Car, à cette époque, il se trouvait à Gorée

beaucoup de personnes venues en famille de la grande terre, d'où elles avaient été chassées par la guerre et la famine; et que, par le fait même, manquaient des choses les plus indispensables à la vie, tant pour la nourriture que pour le vêtement. Il fallait donc donner à manger aux uns, préparer des remèdes à d'autres, exhorter ou préparer au baptême ceux qui sollicitaient cette faveur. La petite conférence de St-Vincent de Paul s'est efforcée de satisfaire de son mieux à tous ces besoins. Je m'en suis servi aussi pour trois mariages à l'article de la mort, que j'eus la consolation de faire. C'est elle encore qui, à l'aide de ses aumônes, m'a procuré des bières pour certains pauvres, n'ayant absolument rien laissé après leur mort.

Tels membres de cette association exercent en outre, par leurs sollicitations et leur conduite franche-  
ment chrétienne, une sorte d'apostolat continu ille bons  
exemples et de sages conseils, d'où dépendent bien-  
souvent la persévérance ou le retour à une vie  
plus régulière. Nous allons tâcher de maintenir et de  
développer le plus qu'il nous sera possible cette pieuse  
association. Nous devons chercher en effet, par tous  
les moyens en notre pouvoir, à combattre le mal que  
nous font ici une certaine classe de gens de bas étage  
qui, après avoir battu le pavé de Paris sans trouver  
de position sociale nulle part, venues ici, affectent un  
ton de bel esprit et yettent surtout le mépris sur tout  
ce qui regarde la Religion. Malheureusement, nos  
noirs, surtout les jeunes gens, se laissent facilement  
entraîner par de semblables mauvais discours et  
exemples.

#### IV. Œuvre des noirs.

L'œuvre des noirs marche toujours son train. On

fait, chaque semaine, deux grands catéchismes en langue indigène ; ils sont assez suivis. En dehors de ces catéchismes réguliers, il s'en fait un autre pour un certain nombre de grandes personnes et des enfants de la ville qui ont déjà fait leur première communion ou se préparent à la faire.

Ce n'est pas tout encore. Ici, on ne fait toujours baptiser les enfants aussitôt après leur naissance comme dans nos bonnes familles d'Europe ; de là, bien souvent, ils arrivent à l'âge de 8 à 10 ans et même plus, sans avoir reçu le Sacrement de Baptême. Or, ces jeunes filles n'étant pas instruites et ne fréquentant pas l'école, on est obligé de les instruire en particulier. Elles se présentent, d'ordinaire, à des heures réglées au parloir de la cure, pour être instruites, et c'est là qu'on les prépare à recevoir la grâce du St. baptême. J'en ai vu, de ces pauvres enfants, sanglotter tout haut, parce que je leur avais dit qu'il fallait qu'ils attendissent encore. Bien souvent, ce sont aussi des enfants qui viennent du Cayor ou du Saloum, et qui, après avoir passé quelque temps parmi nos chrétiens de Gorée, sollicitent la grâce du St. baptême, par un effet de la divine miséricorde à leur égard.

Pendant la dernière mauvaise saison, lors de la famine dont il a déjà été parlé et qui a amené un grand nombre de ces pauvres gens à Gorée, douze à quinze enfants venaient, matin et soir, à la cure, chercher leur petite ration de riz cuit à l'eau et préparé par une de nos jeunes chrétiennes, laquelle avait sollicité cette faveur par motif de charité. Plus d'une fois aussi, on nous a envoyé à la Côte, dans un état de nudité complète, des enfants pour lesquels on demandait de quoi les couvrir. Or, il faut que l'on sache comment on

habille. Ce n'est pas très. compliqué ni très-dispendieux. L'habillement complet d'un petit noir se fait tout simplement avec un sac à riz : sur la partie restée cousue on pratique une ouverture pour la tête, puis deux autres sur les côtés pour les bras, et voilà l'habit fait. La dépense en est à peu près de vingt-cinq centimes; et il y en a bien pour six mois.

Un jour, je ne l'oublierai jamais, je trouvai un petit enfant avec sa mère, tous deux mourants de faim ou de misère. Je fis prendre l'enfant par une de nos chrétiennes et le baptisai. L'enfant et la mère ont dû succomber peu de temps après. Ces malheureux, ne sachant plus que faire de leurs enfants, car ils n'avaient pas de quoi les nourrir, trouvaient bien souvent une consolation à les donner à qui voulait bien s'en charger et leur tenir lieu de père ou de mère.

Pour compléter ce petit exposé de notre œuvre des noirs, je dois ajouter que nous avons fait, cette année, déjà plusieurs mariages entre indigènes. Il plaît à Dieu que ces unions légitimes se multiplient, et que l'esprit de famille continue à s'établir parmi nos noirs; c'est là la plus grande grâce que nous puissions désirer. Plusieurs de nos noirs mariés sont allés rejoindre Mgr. Robes à St. Joseph, avec toute leur famille. Sa Grandeur, pour entrer dans ce mouvement providentiel, leur a fait des concessions de terrain où ils cultivent le coton, les arachides ou le mil. Le mari travaille de son métier, et la femme s'occupe à recueillir le coton, ou à d'autres travaux du ménage. Petit à petit, selon qu'on le demande à Dieu et qu'on l'espère, toutes ces familles formeront autour de Monseigneur une colonie chrétienne, laquelle, à un moment donné,

pourra entraîner après elle, vers notre St<sup>e</sup>. Religion; la masse des infidèles avec lesquels elle est et sera de plus en plus en rapport. C'est vers ce but ultérieur que tendent tous les désirs et tous les efforts de Mgr Hobé et des Missionnaires.



## V.

Détails sur l'œuvre de la Case-Hôpital de Dakar établie à la Mission pour les indigènes nécessiteux, infirmes et malades.

des heureux résultats pour le salut des âmes.

Après un petit préambule, annonçant pour plus tard, des rapports plus détaillés pour les œuvres de la Propagation de la Propagation de la St<sup>e</sup>. Enfance, le St. Risch écrivait au C. R. Père, à la date du 31 janvier 1866 :

S'envoie la plus marquante dans ses actes et résultats extérieurs dont j'ai à parler, est celle de la Case-Hôpital chez les Soeurs de l'Immaculée Conception; c'est par celle là aussi que je vais commencer ce petit récit; et pour faciliter l'intelligence de l'ensemble, je remonterai à l'origine de cette case, au risque de répéter ce qui a pu avoir été mentionné déjà antérieurement sur le même sujet.

Depuis bon nombre d'années, une Religieuse de l'Immaculée Conception s'occupait de la visite et du soin des malades à domicile. C'était principalement dans le but de rechercher et de baptiser les enfants en danger de mort. Passant, dans l'opinion, des infidèles, pour n'avoir, en sa qualité de femme, aucun pouvoir en matière religieuse, la sœur trouvait

un facile accès dans toutes les habitations. Elle sut en profiter pour baptiser et envoyer, chaque année, au Ciel un bon nombre d'anges.

La charité de la Religieuse envers les malades lui gagna rapidement tous les cœurs et surtout ceux des infirmes. Ces derniers, sans plus attendre que la Sauf vint les trouver, se rendaient eux-mêmes jusqu'à la porte de la communauté, pour y demander et recevoir les remèdes. Leur nombre, croissant considérablement, fit naître l'idée de se procurer un local pour les recevoir et les soigner. Il fallait des fonds pour exécuter ce plan : la Providence y pourvut, en inspirant à un pieux ecclésiastique de France, l'oncle de La Religieuse, la sainte et généreuse pensée de fournir l'argent nécessaire pour l'érection d'une case en planches. Grâce à ce don, deux mois suffirent pour achever et ouvrir un asile de charité à tous les nécessiteux. Cela eut lieu en 1863.

L'époque de la construction de ce local était providentielle, car elle coïncidait précisément avec la famine produite dans le pays du Saloum, par les guerres de 1862. À la fin de 1863, nous arrivâmes les premières victimes de ce fléau, et leur nombre alla toujours en augmentant jusqu'à la fin de 1864. La famine ayant, à la suite des mêmes causes, passé du Saloum dans les royaumes de Baol et du Cayor, fit là, comme dans le Saloum, d'horribles ravages, dans l'année 1864, et nous envoyâmes au commencement de 1865, une foule immense d'affamés. Le fait de ces famines est déjà connu, je ne m'y arrête plus. Les effets horribles qui en firent les conséquences, ne pourraient se décrire et ne sauraient être compris,

par qui conque n'en a pas été témoin oculaire. La case-hôpital se trouva assiégée littéralement par des nécessiteux de tout âge : c'étaient de 200 à 300 personnes qu'il fallait empêcher de mourir de faim, par l'aumône quotidienne. Ceux dont les infirmités ou les plaies exigeaient des soins pressants et plus assidus, étaient reçus dans l'intérieur de la Case principale ; ceux qui étaient gravement malades et en danger probable de mort, étaient logés dans une autre case, dans la cour intérieure de l'hospice. C'est la même religieuse mentionnée plus haut, qui, seule, était chargée de la distribution des aumônes et remèdes, du soin des malades et des mourants. Pour comprendre le dévouement qu'elle déployait dans l'exercice de ses fonctions, il faudrait avoir une idée de ces maladies et de ces plaies hideuses, telles qu'elles existent dans ces pays.

À la Mission on distribuait l'aumône aux hommes, comme on le faisait aux femmes devant la case des Sœurs. De plus, notre ancien atelier de cordonnerie fut converti en hôpital, pour recueillir les pauvres atteints de plaies ou de maladies mortelles. Ce local recouvrerait ainsi une destination digne de celle qui il avait dès le principe ; car, c'était la sacristie de l'ancienne chapelle de la Mission. Aussi la vertu régénératrice de l'Agneau Rédempteur, qui jadis était immolé continuellement près de là, s'y fit-elle évidemment sentir ; car, de tous les malades qui y entrèrent, aucun ne mourut sans la grâce du Baptême. Le nombre de ces heureux prédestinés a été relativement très-considerable, et, c'est ainsi qu'on passait de l'aumône corporelle à l'aumône spirituelle de l'âme. Cette dernière, du reste, était la

fin qu'on se proposait dans la première.

À cet effet, et pour rompre le pain de l'âme, non-seulement aux mourants, mais encore à tous les autres pauvres qui se présentaient, j'ai établi dans la Case-Hôpital des Soeurs des catéchismes journaliers, c'était en mars 1865. Je profitais pour faire mes instructions, du moment où l'on se disait à distribuer l'âmeoire et les remèdes; personne, bien entendu, ne manquait alors au rendez-vous. Le motif qui amenait les pauvres au catéchisme était tout naturel sans doute; mais il n'était pas mauvais, et n'empêchait pas les effets salutaires de l'instruction.

Je me tenais dans l'intérieur de la Case. Elle était chaque fois remplie de monde; ceux qui n'y trouvaient plus de place, se tenaient groupés devant la porte. Cet auditoire offrait un aspect très-curieux. La règle du silence n'était pas toujours bien observée, mais, vu la circonstance du lieu et des personnes, je prenais sur moi d'être moins sévère sur ce point que ne le devrait être un maître des novices, dans ses conférences spirituelles. On avait toujours besoin de commenter les paroles du missionnaire, et on se croyait tenu à se communiquer ses impressions réciproquement. Ses vérités de notre St<sup>e</sup> Religion les surprenaient beaucoup; car, pour ces pauvres gens, c'était une nouveauté, mais elles les touchaient encore plus. J'en ai vu souvent, étourdis au commencement, répandre ensuite des larmes, au récit des bontés de Dieu et surtout de ce que Jésus-Christ a fait pour les hommes.

De ces catéchismes communs, je passais ensuite aux malades en danger de mort, casés dans

l'intérieur de la cour. Et vu l'imminence du danger, c'était souvent des demi-journées à rester auprès d'elles pour leur donner les connaissances suffisantes à la réception du Baptême, et le plus souvent elles mourraient après 1, 2, 3 ou 10 jours au plus tard, et maintes fois quelques heures après leur régénération.

Revenu à la Mission, j'avais la même chose à faire dans notre case. Il s'y trouvait, presque toujours, un ou deux malades en danger de mort. Un travail si multiple était un peu pénible, mais il était largement compensé par le fruit qui en résultait; car de toutes ces personnes atteintes de maladies ou de plaies graves, très-peu sont revenues à la santé, et toutes celles qui dépassaient allaient à l'éternité, munies du sacrement régénérateur.

En regard du tableau de la religion chrétienne, allant ainsi au secours de l'infortune corporelle et spirituelle, il y aurait à faire voir celui de la cruauté du Mahométisme, en face, lui aussi, de la misère extrême de ses enfants et frères. Quel contraste frappant! Aussi a-t-il produit les effets les plus heureux sur toutes les populations d'alentour, en faveur de notre sainte Religion et de ses ministres! Siussent ces résultats consolants se continuer de plus en plus!!!

## VII.

### Distribution des prix à l'école professionnelle de la Providence.

(Extrait du Journal La Malle n° du 24 sept. 1865.)

La distribution des prix s'est faite, mercredi dernier, 20 septembre, à l'Ecole professionnelle de

l' Etablissement de la Providence, confié aux Frères de la Congregation du St. Esprit et du Coeur Imm.<sup>e</sup> de Marie.

M. le Gouverneur présidait cette fête. Il était accompagné de plusieurs membres de l'administration. Une foule de personnes honorables de St-Denis et des quartiers étaient venues pour de l'intérêt qui s'attache à une distribution de prix et à une exposition dans une école professionnelle.

Mgr. l'Evêque de St-Denis, absent à cause des malédictions qui exige sa santé, était représenté par M. M. les Vicaires généraux.

Ce fut dans une vaste cour, et sous une tente immense, que M. le Gouverneur et les invités furent reçus. La salle était ornée fort gracieusement. On y voyait de toutes parts des feuillages, des fougères, des guirlandes, des fleurs. Au fond, on avait dressé une estrade, à droite et à gauche de laquelle étaient rangés, sur des gradins, les élèves. Leur costume simple et propre produisait un excellent effet, et leur attitude, un peu militaire, était très-convenable. Au-dessus de leur tête se lisait en lettres flamboyantes ces mots : Gloire à Dieu ! Bonheur au travail ! M. le Gouverneur fut reçu avec zèle et au son de la musique, puis complimenté par un élève. Mgr. l'Evêque de Saint-Denis, M. M. les chefs d'administration et les membres du conseil général furent remerciés aussi de leur bienveillance pour l'institution.

Après un morceau de musique instrumentale, exécuté par les élèves, on vit apparaître sur théâtre un jeune homme habillé à la bretonne,

c'était le conscrit breveté, voulant persuader à l'un de ses camarades de partir à sa place, comme soldat. Le camarade resta insensible comme la pierre, et muet comme un poisson. Tout le monde rit beaucoup de la gourmandise et de la verve du conscrit, et l'on comprit que la gaîté n'est point bannie de l'École professionnelle.

Quarante élèves exécutèrent ensuite un grand chœur, avec entrain et accord. C'est utile aux ouvriers de savoir chanter. Le chant les met en belle humeur et s'harmonise bien avec le bruit des instruments. Plus tard, ces gais refrains leur rappelleront leur jeunesse, et les joies qui s'y rattachent. Qui ne sait que la seconde moitié de la vie se nourrit des souvenirs de la première? La veillesse surtout vit du passé.

M. l'abbé Tava, vicaire général, prononça alors un discours que nous reproduisons plus loin. Il traite la question suivante: qu'est-ce qu'un homme? M. le vicaire général déclare qu'à propos d'avoir cherché un homme complet, un homme parfait, il n'en a trouvé qu'un seul qui mérite le titre de parfait: c'est Jésus-Christ. Il est parfait parce qu'il est l'homme-Dieu. Voilà le type sur lequel les autres hommes doivent être formés. Cette question nous a paru pratique, à notre époque surtout, où l'on veut refaire l'homme à nouveau.

La distribution des prix eut lieu après ce discours, et fut entremêlée de morceau de musique instrumentale et de chant. On n'y donna pas de prix de grec, ni de latin; mais de forge, de menuiserie, de mécanique, de métiers enfin, sans omettre toutefois la lecture, l'écriture, le

calcul, le dessin linéaire, et autres choses élémentaires nécessaires à l'ouvrier. On a pu remarquer des noms d'élèves appartenant à des familles bien placées dans la Colonie par leur rang. Sans doute ces enfants appartiennent à des pères de famille qui préfèrent pour leur fils un bon métier qu'un peu de grec et de latin. Le fait est que, dans ce pays, pour les jeunes gens qui ne sont pas riches, il vaut mieux, souvent, savoir timer une pièce de fer qu'une pièce de vers. Un rhétoricien trouve souvent moins d'occupation qu'un mécanicien, voire même un forgeron. Un jour viendra où l'on saura quels sont les pères de famille les mieux avisés : ou ceux qui, peu fortunés, demandent une bourse au lycée pour leur fils, ou ceux qui les placent à l'École professionnelle.

L'exposition des travaux, que l'on visita au sortir de la distribution des prix, fut pleine d'intérêt. On y admirera des produits de tous les métiers, comme si chaque ouvrier avait voulu défendre sa partie avec éclat. C'était une vraie exposition. Il y avait plein une vaste cour et plein l'atelier d'objets moulés, coulés, ciselés, le tout travaillé par les élèves, depuis la humble brouette, jusqu'à une locomotive en miniature et le télégraphe électrique. Il serait trop long dénuder ces objets divers ; il fallait voir et apprécier le fini du travail par soi-même. Nous, nous permettrons de faire un reproche au Rév. Père Dubois, Directeur de l'Établissement : c'est de n'avoir pas assez prévenu le public de cette exposition. Tuisque nous n'avons plus le plaisir de voir d'exposition de produits naturels, on se

serait dédommagé par la vue des produits de l'art. On peut dire, du reste; que l'établissement tout entier était une exposition; car les vastes bâtiments et même la superbe église gothique sont dûs au travail des élèves.

Les personnes qui ont visité en détail les travaux, puis le pénitencier, puis l'hospice des vieillards, ont pu voir les services rendus au pays par la Providence. Très de sept cent personnes y trouvent, chacune selon son âge, sa position et son rang, tout ce qu'elles peuvent demander de la générosité du pays et du dévouement de la religion. Nous sommes heureux de le constater: chaque année, la Providence s'offre à nous avec d'immenses progrès réalisés. L'avenir nous prouvera de plus en plus que cette institution est vraiment utile au pays, et que la Colonie fut bien inspirée en créant cet Etablissement.

Ab. Rastoul.

### Discours de M. l'abbé Gava.

L'Empereur, qui demande à tous les maîtres de la jeunesse de lui faire des hommes, demande au pays de lui faire des citoyens, parce qu'il veut être la force qui élève non celle qui déprime.

(Discours de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique pour la distribution des prix du concours général de 1865.)

Monsieur le Gouverneur,  
Messieurs,

L'administration de la Colonie qui vous a été confiée, Monsieur le Gouverneur, est pour vous une source de travaux, de fatigues, et souvent aussi de vives préoccupations. Cependant il se rencontre des moments qui viennent reposer votre pensée et permettre à votre cœur de goûter quelque une de ces joies profondes résultant

du bien que vous faites et du bonheur des populations que vous procurez. Commaissant votre zèle pour les écoles, nous pouvons assurer, Monsieur le Gouverneur, que l'heure présente est un de ces moments délicieux qui vous reposent. Ces deux cents dix jeunes gens de l'École professionnelle, grandissant à l'ombre de votre paternelle administration, dans ce bel Etablissement de la Providence, où ils apprennent en même temps l'amour de la religion et du travail et de la science, ne forment-ils pas, en vérité, un spectacle capable de charmer et d'émouvoir votre cœur ? Ne sentez-vous pas aussi, Monsieur le Gouverneur, sortir du milieu de cette foule de parents comme une immense et solennelle expression de reconnaissance pour vous, pour M. H. les chefs d'administration, et pour M. M. les membres du Conseil général, qui tous entourent cet établissement de leur plus vive sympathie ?

Jouissez donc de tous ces bonheurs des parents et des enfants, et soyez sûr, Monsieur le Gouverneur, que votre nom sera désormais acclamé par la Providence comme l'a été et seront toujours les noms de M. Hubert-Delisle et de M. le baron Darricau.

Si je besoin maintenant de dire que cette Institution semmontre digne de cette bienveillance continue et générale par son but, par son succès, par les services qu'elle rend au pays, aux familles, aux jeunes gens ? Nul n'ignore désormais le bien qui se fait ici, ni l'admirable développement des œuvres diverses confiées à la Congrégation de l'Esprit et du Cœur Immaculé de Marie,

ni le zèle des Frères qui leur présent leur concours, ni le dévouement des Filles de Marie, offrant leurs soins maternels à l'Hospice des vieillards, au pénitencier et à l'école professionnelle. La Providence est devenue comme un vaste centre d'où rayonne le bien sur toute la colonie, et qui fait à juste titre la gloire du pays et l'admiration des étrangers. Fasse le Ciel que cette institution continue à se développer et à prospérer! Elle contribuera pour sa part à réaliser le noble désir que j'ai rappelé au commencement de ce discours, et que S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique exprimait au mois d'août dernier, en disant: "L'Empereur, qui demande à tous les maîtres de la jeunesse de lui faire des hommes, demande au pays de lui faire des citoyens; parce qu'il veut être la force qui élève et non celle qui déprime."

Former l'esprit et le cœur des jeunes gens, développer leurs aptitudes et leurs forces physiques, en faire des hommes: telle est donc la sublime mission imposée aux maîtres de la jeunesse.

Me sera-t-il permis, messieurs, de placer ici une question, et de demander si les maîtres à qui ces jeunes gens sont confiés ont les qualités voulues pour remplir leur mandat; si ces maîtres sont à la hauteur de leur mission?

Avant de répondre à cette question, il n'est pas inutile, me semble-t-il, de vous dire ce que c'est qu'un homme, de vous montrer un homme, et de le faire apparaître à vos regards dans toute sa beauté idéale. Lorsque vous aurez contemplé cet homme parfait, alors vous aurez une mesure pour apprécier les autres hommes, et vous pourrez

j'yyer si les maîtres qui sont appelés à former ces jeunes gens en font en réalité des hommes.'

Qu'est-ce donc qu'un homme ?

Sur l'orateur dit qu'avant de prendre la parole il a parcouru la route des âges passés ; qu'il y a trouvé bien des hommes doués de qualités brillantes, mais tous portant au fond de grandes misères, pas un homme parfait.... puis il continue :

Eriste et découragé. .... j'allais donc renoncer à pousser plus loin mes recherches, lorsque, tout à coup, je vis passer sur le chemin un homme en qui resplendissait un éclat divin. Des foules immenses le suivaient, portées, entraînées et comme soulevées sur ses pas par la vertu d'un amour immense. Tout ce peuple était heureux. Cet homme, c'était Jésus-Christ ! Il apparaissait au sein de la foule tel qu'apparaîtrait le soleil se levant tout d'un coup, au midi de sa gloire, au sein d'une nuit sombre. Le bonheur que sa vue m'inspira me fit comprendre qu'enfin le Ciel avait exaucé mes vœux, et je m'écriai : « Eee Homo ! Voilà l'homme ! Celui que je cherchais.

Voilà l'homme parfait, l'homme en qui toutes les facultés ont leur complet développement, sans aucun manque, sans aucun excès : sentiment, intelligence et amour, tout en lui est parfait, et cette perfection de l'âme perce à travers l'enveloppe mortelle de son corps, comme un rayon du soleil à travers le pur cristal. Je suivis ses traces depuis son berceau jusqu'à sa tombe ; j'écoutai ses paroles, j'étudiai ses actes, et je vis qu'il avait toujours été l'homme modèle : ami du travail, plein d'une tendresse infinie pour sa mère, soumis à la volonté du Ciel, ami du pauvre et du riche,

pauvre lui-même; dévoué à ses frères, à sa patrie; affectueux pour ses amis, miséricordieux pour ses ennemis, toujours doux et humble, calme au sein de ta vie ordinaire, majestueux en face des passions populaires et de ses persécuteurs; sublime sur la croix, résigné sous le coup de la mort, qu'il accepta pour sauver l'humanité. Là, je m'arrêtai un instant pensif et recueilli, et je vis des foules immenses de tous les âges, de tous les pays, de tous les rangs de la société, qui se poussaient comme les flots de la mer, et qui disaient, tombant à genoux devant lui et les mains jointes. « Ô Jésus, vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant. » Et à mon tour je m'écriai .. « Ecce Homo! Voilà l'homme parfait, parce que c'est l'homme-Dieu! »

Je l'ai donc trouvé, Messieurs, celui que je cherchais. J'ai trouvé un homme, mais un seul. Je vous l'ai montré. Je vous demande maintenant de laisser cette divine figure briller devant le regard de votre âme, afin qu'elle vous serve à juger les autres hommes. Je dis donc que plus un homme se rapprochera par la perfection de ce type divin, plus il sera un homme Resssembler à Jésus-Christ, c'est être partout et toujours un homme. C'est être un homme devant Dieu; un homme au dedans de soi-même; un homme dans sa famille; un homme dans la société; un homme pour sa patrie; un homme devant l'autorité; un homme pour les petits, les faibles et les malheureux. Resssembler à Jésus-Christ, c'est être un homme dans la prospérité comme dans le malheur, dans la paix comme au sein des orages, et jusqu'en face de la mort la plus cruelle. Resssembler à Jésus-Christ aussi

33.

parfaitement que possible, c'est avoir atteint toute la perfection dont un homme est capable ici-bas, pour aller un jour en recevoir le complément au Ciel.

Messieurs, les maîtres de la jeunesse que vous voyez ici devant vos yeux ont travaillé pendant vingt ans, trente ans, et tous les jours encore ils travaillent à se former sur le modèle de l'humanité, sur l'Ecce Homo. Il ne m'est pas permis d'aller plus loin. La modestie de ces instituteurs me commande le silence. Je dépose seulement cette pensée dans vos âmes, parceque je devais, avant de vous parler de ces élèves, dont il faut faire des hommes, vous montrer que leurs instituteurs ont compris qu'ils devaient commencer par être eux-mêmes des hommes.

Our, Messieurs, les instituteurs de ces jeunes gens sont capables de répondre aux désirs de Sa Majesté l'Empereur et de Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, parce qu'ils répondent à la volonté de Dieu. Ils peuvent hardiment se présenter devant ces jeunes gens et leur dire. Si vous voulez être des hommes, imitez Jésus-Christ, comme nous l'imitons nous-mêmes. Aimez le travail comme Jésus-Christ l'a aimé. Souvenez-vous que vos parents attendent de vous le pain et la joie de leur vieux jours, et que sans le travail vous ne serez jamais que des fardeaux inutiles sur la terre, insupportables aux autres et à vous-mêmes, la honte et la douleur de vos familles, le mépris de la société, ne recueillant ici-bas pour héritage que la misère et le sombre ennui, en attendant la justice divine.

Souvenez-vous, enfants et jeunes gens, que Jésus-Christ n'est pas non plus la force qui déprim

mais celle qui élève et qui crie sans cesse : Sursum corda ! les yeux en haut ! Né vous laissez pas enchaîner la terre, dit cette voix divine, par les liens du vice, plus honteux que les fers de l'esclavage, mais brisez autour de vous toutes les entraves qui vous arrêtent ; prenez votre essor vers les régions élevées de la vertu, de la dignité, de l'honneur, de la vraie liberté des enfants de Dieu, car la liberté n'a été donnée à l'homme que pour lui assurer le mérite de remplir librement ses devoirs et de s'élever librement vers Dieu, vers l'immortel bonheur.

Ainsi parlent, ainsi agissent les initiateurs de cette nombreuse jeunesse, et l'on voit ces bons jeunes gens écouter avec respect, obéir avec générosité, aimer la science, le travail et cultiver la vertu modeste dans leur âme.

Et vous, Monsieur le Gouverneur, et Messieurs, vous goûtez en ce moment le noble plaisir que sait inspirer au cœur bon le spectacle du bien qu'il fait. Pour nous, nous nous réjouissons aussi, car au-delà des temps où nous sommes, nous voyons se lever un avenir rassurant pour la vérité, pour la vertu, et par suite pour le pays. L'avenir a ses racines dans le présent, or, dans le présent, on jette à pleines mains la semence du vrai, du juste, de l'honnête. Sans faire injure à son passé, nous pouvons assurer que la Colonie, depuis trente ans, a grandi au point de vue intellectuel et moral. Nul ne sauraitnier l'évidence de ce double progrès; nul non plus ne peut fermer son cœur à l'espérance pour l'avenir, car les sources d'où le progrès a découlé jusqu'ici sont toujours abondantes dans le pays, et versent toujours leurs flots salutaires

dans l'âme des jeunes générations. Sans doute, on verra monter, du fond de la mer orageuse, des nuages qui viendront obscurcir l'azur de notre beau ciel, mais ces nuages seront chassés par le souffle divin. Tous comprendront à la fin que personne que personne n'est fort contre Dieu, et que la vérité demeurera éternellement pour le bonheur des peuples et des individus.

Jeunes gens, quand le temps en sera venu, vous pourrez rentrer avec confiance dans vos familles et au sein de la société, car vous emporterez de cette maison bénie de Dieu les principes chrétiens, qui vous apprendront à être des hommes partout et toujours.

Le Pays n'aura pas de peine à faire de vous des citoyens. Pour l'être, vous n'aurez qu'à vous rappeler le souvenir du modèle divin, de Jésus-Christ, aimant sa patrie et pleurant sur les malheurs de Jérusalem; se dévouant pour ses frères et mourant pour le salut de l'humanité. Nul homme n'a élevé le dévouement jusqu'à des hauteurs aussi héroïques; seul, un homme-Dieu pouvait porter jusque là la sublimité de son amour, même pour ses ennemis et ses bourreaux. Aussi la croix de Jésus-Christ sert à récompenser les plus braves des hommes.

Si vous êtes tels, mes chers amis, vous serez des hommes comme le cœur de Dieu en veut, comme il en faut dans la famille et la société, et tels certainement aussi qu'en demande aux instituteurs de la jeunesse et au Pays la sagesse de l'Empereur, à qui sont confiées les destinées de la noble France, notre bien-aimée patrie.



Distribution des prix  
au Séminaire - Collège de St-Louis-de-Gonzague  
à St-Pierre (Martinique.)

(Extrait du Journal des Antilles, 18 Nov. 1865.)

Hier, 16 novembre, la Distribution des prix du séminaire - collège réunissait dans l'immense cour de ce magnifique établissement l'élite de la Société de la colonie. Une vaste salle, élevée comme par enchantement, décorée de verdure et pavée de drapeaux, prêtait un abri sûr aux nombreux spectateurs, qui pouvaient respirer à l'aise, sans être accablés par celle chaleur étouffante qui vient toujours nous faire payer si cher les jouissances que nous pouvons goûter dans ces grandes réunions.

La cérémonie a commencé dès que M. M. l'Ordonnateur et le Directeur de l'intérieur, arrivés au séminaire dans la voiture de notre honorable Maire et accompagnés par lui, eurent occupé les places qui leur étaient réservées. M. l'Administrateur du diocèse, M. M. les Curés de nos trois paroisses et des environs, M. le Président du Tribunal de première instance, M. le Procureur impérial, M. le Chef du service maritime et d'autres fonctionnaires honoraient pareillement de leur présence cette fête de famille.

Le Chef de la Colonie, resté au chef-lieu, avait chargé M. M. l'Ordonnateur et le Directeur de l'intérieur de le représenter. M. Pouturier a ouvert la séance par des paroles éloquentes qui ont trouvé un écho sympathique dans tous les cœurs... .

Après de chaleureux applaudissements, M. l'Administrateur du diocèse prononçait le discours suivant, que l'auditoire écoutait avec cette respectueuse attention

qui accueille toujours la parole du Vénérable Frère,  
partout où elle se fait entendre.

Chers Élèves,

C'est toujours avec un légitime sentiment de complaisance que je vois chaque année se renouveler la solemnité qui nous rassemble. Ce nombre imposant de familles, toutes intéressées à l'issue du brillant tournoi ouvert entre vous depuis quelques semaines, la présence des hauts fonctionnaires et des notabilités du pays, ce déploiement de pompes et de joyeux concerts, cette multitude qui se presse autour de vous comme pour assister à un grand événement, tout semble proclamer que le séminaire-collegé de St. Pierre est une des grandes institutions de la Colonie et qu'il marche progressivement dans sa destination.

Cependant, qu'il me soit permis, bineveillant public, d'être un juge plus sévère que vous, et je croirai, en cela même, être l'interprète de la pensée de l'illustre Evêque qui posa les fondements de cette maison. En effet, il voulut créer un Séminaire-Collegé et c'est le nom qu'il donna à son établissement. Vous êtes, jeunes Élèves, un brillant collège, un collège recommandable et par le nombre et par le bon esprit et par la force des études, ajoutons même avec orgueil, par quelques talents hors ligne. Mais êtes-vous un Séminaire-Collegé ? L'éminent Trélat avait espéré que du nombre des Élèves, formés ici à la vertu et à la science, sortiraient, d'année en année, de jeunes Samuels qui se voueraient au service des autels, et rendraient au diocèse et à la Religion le bienfait qu'ils en auraient reçu. Eh ! où sont-ils les prêtres que le Séminaire-Collegé a donnés depuis sa création ? Vraiment s'ils ne brillaient pas par leurs qualités, ils seraient imperceptibles par leur nombre. Est-ce donc que la Martinique est un champ stérile pour les vocations ecclésiales ?

Nos Messieurs, la Martinique vaut, par la foi et la pratique des devoirs religieux, ce que valent les meilleurs diocèses de France. Il y a chez elle aussi des vocations au sacerdoce. Le Collège les a reçues à leur naissance. Chaque année, des enfants pieux et sages sont entrés, manifestant le désir et le projet de se faire prêtres; mais les idées du grand nombre de leurs compagnons sont venues, avec les années et le contact assidu, affaiblir d'abord, modifier plus tard, et enfin éteindre totalement cette étincelle de feu sacré qui avait brillé un jour au fond de leur pure et candide conscience.

Sa vocation est, sous ce rapport, comme la parole de Dieu que le divin Maître compare à la semence. Si elle tombe sur le chemin, les oiseaux du Ciel viennent et l'enlèvent. Si elle tombe sur la pierre, elle germe vite, mais l'humidité manquant, le germe se dessèche et meurt. Si elle tombe au milieu des épines, celles-ci croissent plus vite et l'étrouffent. Où trouverons-nous la bonne terre, où laquelle nous puissions confier nos vocations naissantes, pour les voir fleurir et fructifier? Dans l'asile où la trouvent les évêques de France, qui ne mangient pas, eux, non plus, d'excellents collèges: dans un petit Séminaire.

Mais pourquoi, s'écrient quelques uns, pourquoi un petit Séminaire, puisque nous avons un Collège? Je viens déjà de répondre à cette question; je continue: L'éducation religieuse dont a besoin l'enfant qui sera un jour commerçant ou agriculteur, n'est pas celle qui convient à l'enfant qui sera consacré au service des autels et à la sanctification des âmes. S'ils sont formés sous la même règle, l'on donnera trop à l'un, ou à l'autre trop peu. Le jeune Séminariste trouve à l'ombre des autels, le recueillement,

La direction et les grâces qui sont nécessaires pour préparer de longue main le prêtre du sacrifice et de la charité évangélique.

Tourquoi encore un Séminaire ? N'est-ce pas pour forcer les vocations, et entraîner les jeunes gens dans un ministère qu'ils déshonorent pour n'y avoir pas été appelés de Dieu ? Se trouverait-il donc quelqu'un qui puisse nous accuser de vouloir introduire de mauvais prêtres dans le Clergé ? Est-ce que nous n'avons pas, les premiers un intérêt sacré à repousser du sanctuaire les vocations fausses ou même douteuses, et à étudier conséquemment avec scrupule la valeur de celles qui se présenteront ? Non, Messieurs, non jamais nous ne peserons sur la liberté d'un enfant pour l'introduire au petit-Séminaire. Nous savons mieux que personne que la vocation au sacerdoce ne vient pas des hommes. Les hommes peuvent la faire perdre au jeune aspirant, mais ils ne la lui donnent pas. Dieu seul appelle ceux qui il veut. Sié qui vocation à Dieu, tanquam Aaron.

Ne serait-ce point au moins une meilleure épreuve de laisser grandir ces enfants au milieu de leurs condisciples ? S'ils persévérent malgré l'entraînement opposé, leur vocation sera certaine. Depuis bientôt quinze ans, nous faisons cette épreuve ; et le résultat, vous le connaissez. Est-il permis d'en conclure que les aspirations manifestées par tant de jeunes enfants, à leur entrée au Collège, n'étaient pas des germes sérieux de vocations ? Assez-moi, je vous prie, cette comparaison pour réponse : nous aurions essayé ces vocations au contact des condisciples, comme on essaie des allumettes chimiques au frottement d'un corps étranger, pour s'assurer quelles sont bonnes. Elles étaient bonnes, l'essai les a perdues.

Mais enfin, pourquoi un petit-Séminaire colo-

N'avons-nous pas des prêtres d'Europe ? Je le crois bien, la Providence a pourvu à nos besoins, bons chrétiens de la Martinique tant que vous ne pouriez rien par vous-mêmes ; c'est toujours ainsi. Mais n'oubliez pas le proverbe : aide-toi, le Ciel t'aidera. Qui pourrait dire combien de temps encore dureront les circonstances qui ont provoqué ou favorisé l'immigration des prêtres européens aux colonies ? A l'époque où nous vivons, la Providence veut que nous soyons prêts à tout événement.

Mais, je le suppose, nous aurons toujours quelques prêtres d'Europe, honorables familles de la Martinique, seriez-vous pour cela condamnées à ne jamais donner un prêtre à l'Eglise ? Si l'un de vos fils est appelé de Dieu au sacerdoce, faudra-t-il que vous voyiez cette jeune plante sécher sur sa tige, faute d'un abri tutélaire qui la protège contre le souffle du monde ? Serez-vous à jamais privés, parents chrétiens, du bonheur de voir votre enfant lever sur vous, des degrés de l'autel, sa main sacerdotale pour vous bénir ? Non, loin de nous cette pensée. Nous ouvrirons un petit séminaire, nous y recevillerons, de l'agrément des familles, les enfants dans lesquels nous aurons constaté, autant qu'il est possible à leur âge, des signes de vocation surnaturelle. Nous serons sévères, croyez-le bien, dans le choix des sujets, et le nombre en sera restreint au strict nécessaire. Tandis que le Collège pourra compter jusqu'à trois cents élèves, vingt places seulement seront préparées au petit Séminaire, comme maximum du nombre des jeunes séminaristes.

Le jour où cette œuvre sera complétée, nous aurons le bonheur d'avoir réalisé toute la pensée de Mgr. Lecherpeur, de sainte mémoire, l'immortel fondateur du Séminaire Collège.

Enfin M. le Supérieur de l'Etablissement se levait à son tour et s'adressait en ces termes, aux élèves et aux Spectateurs :

Le journal reproduit ici le Discours n° 8. Emonet que nous reçut lors de ne pouvoir publier, faute d'espace, puis il ajoute :

Elle nous appartient pas de juger ce discours; nous l'avons publié, chacun l'appréciera certainement. Cependant il nous est impossible de ne point féliciter le Supérieur du Séminaire sur le choix de son sujet, la discipline, qu'il a si habilement développée, et dont il a si heureusement fait ressortir l'impuissance nécessaire, dans toutes les parties de notre société, qui, sans elle, n'offrirait que le désolant spectacle du chaos. On peut dire que l'auditoire nombreux qui écoutait le R. P. Emonet est demeuré suspendu à ses lèvres, jusqu'aux dernières paroles qu'il a prononcées, et qui étaient applaudies avec toute l'effusion de coeurs réellement émus; car il nous apprenait enfin qui il ne nous quitterait plus, et que c'était désormais entre lui et nous à la vie à la mort. L'attention avec laquelle ces paroles ont été accueillies, les regrets, partis de tous les points de la colonie, qui ont suivi le Père Emonet, lors de son départ; les inquiétudes généralement exprimées, pendant son absence, sur les éventualités qui pourraient entraver son retour; et enfin la joie avec laquelle il était accueilli par toutes les classes de la population à son arrivée parmi nous, parlent certainement assez haut, pour nous dispenser ici d'un éloge qui pourrait blesser la modestie du prêtre du Christ. Nous devons cependant dire que c'est avec un vif sentiment d'orgueil et de reconnaissance que nous avons visité hier le magnifique établissement où nos enfants sont initiés à ces deux choses si essentielles à l'existence de l'homme, la religion, qui nous donne de la divinité une connaissance

aussi parfaite que peut le comporter la nature humaine, et l'éducation qui nous met en mesure de nous créer une position honorable dans la société. Merci donc à ces prêtres de Dieu qui se sont voués, avec un si entier dévouement, à l'instruction de toute cette jeunesse, l'espérance de notre beau pays! Merci car jamais un père de famille honorable et malheureux, n'a fait en vain appel à leur inépuisable charité, en leur demandant l'éducation pour son fils! Et, avons-nous besoin de le dire? Nulle distinction entre les enfants! Soins égaux, même vive affection pour tous; pour tous l'application de la divine formule: Sicut parvulos venire ad me!



## IX.

## Fête du Jubilé au Morne-Rouge.

(Extrait du Journal des Antilles, du 28 oct. 1865.)

Le Pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrande, protectrice de la Martinique, devient de plus en plus florissant par les solennités qui s'y succèdent constamment, surtout pendant le mois d'octobre, plus spécialement consacré à son culte, et choisi, cette année, pour la célébration du Jubilé accordé au monde catholique par le Souverain-Pontife.

L'arrivée de l'Administrateur du diocèse et du Supérieur du Séminaire-Collège a permis au missionnaire infatigable chargé de diriger ce pèlerinage d'y faire éclater davantage son zèle apostolique et d'y ériger un Chemin de Croix conduisant à une éminence, appelée le Dominant, d'où l'œil embrasse un horizon admirable, au pied de la Croix plantée à l'entrée de la chapelle que les fidèles ont élevée sur ce plateau, figurant la Montagne sacrée du Calvaire.

C'est un appel éloquent à la conversion des pécheurs que ce symbole de la passion du divin Rédempteur ainsi placé, à ciel ouvert et précédé des quatorze stations que la St<sup>e</sup> Eglise recommande à la dévotion des chrétiens.

Aussi tout le monde au Morné. Rouge, petits et grands, riches et pauvres, hommes et femmes, garçons et filles ont rivalisé d'ardeur et de dévouement pour l'édition de ce monument de leur foi catholique.

Les propriétaires ont généreusement concédé le terrain, les maçons, charpentiers, terrassiers, manœuvres n'ont pas manqué au travail, toutes les mains ont porté des pierres, des tuiles, des carreaux, de la chaux, du sable et de l'eau, les missionnaires en tête, et l'on a vu des religieuses et des personnes délicates, malgré la pluie et le soleil, portant des fardeaux qui il fallait chercher en des falaises d'un accès difficile et boueux.

Chacun a contribué de son obole ou de son offrande plus considérable pour l'achèvement des travaux souvent contrariés par le temps et devant se terminer avant le 26 octobre, jour annoncé pour la cérémonie religieuse.

— Cette journée a été grande et solennelle. C'est là une de ces fêtes qui moralisent les populations et resserrent sérieusement les liens de mutuelle confiance entre tous les membres de la grande famille coloniale. Elle a commencé par une messe en musique qu'à célébrée M<sup>me</sup> le Grand-Vicaire Capitulaire, entouré d'un nombreux clergé; des places avaient été spécialement réservées dans la nef aux garçons et aux filles jusqu'à l'âge de 25 ans. Plus de cent jeunes filles, habillées de blanc et coiffées du long voile des vierges, occupaient les premiers rangs.

À huit heures, le clergé du sanctuaire de la

Délivrande, suivi de toute la jeunesse, a été prendre au presbytère et conduire à l'Eglise l'Administrateur du diocèse et les prêtres qui l'accompagnaient et avaient bien voulu honorer la cérémonie de leur présence. Dans le cortège, on remarquait M. M. les Supérieurs du Grand et du Petit Séminaire, les curés des trois paroisses de la ville de St. Pierre, M. M. les curés du St. Esprit et du Frêcheur, les R. R. S. du St. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, plusieurs autres ecclésiastiques et les élèves du Grand-Séminaire. A la tête de la jeunesse, la place de la musique du collège St. Louis de Gonzague était marquée; elle marchait en tête de la procession et par droit de naissance et par droit de préséance.

Après l'Évangile, le R. P. Emonet a adressé, au nom du Vicaire Capitulaire empêché par la fatigue, une courte allocution qui a ému l'assistance en lui rappelant une fois de plus cette solidité de doctrine, cette élévation de pensées, cette tendresse de l'âme qui sont les qualités distinctives du Supérieur de St. Louis de Gonzague. C'est son heureux privilège, à cet orateur si profondément théologien et si onctueusement éloquent, d'arriver au cœur en passant par l'intelligence et la raison. Son discours, nous en sommes sûrs, portera ses fruits.

Le village du Morne-Rouge s'était paré de ses plus beaux ornements: des drapeaux, des fanions, des ori-flammes flottaient à toutes les portes, à toutes les fenêtres, ou se balançait dans les airs, suspendus à travers les chemins. Leurs couleurs éclatantes se mêlant à la verdure des arbres, au feuillage varié de nos plantes tropicales disséminées ça et là pour la circonstance, produisaient un pittoresque effet.

Une affluence considérable de curieux et de pieux visiteurs accourus de St. Pierre et des autres localités se pressait dans l'intérieur de l'église pour en admirer

l'élegant et riche ornementation et voir de près les tableaux, qui sont de magnifiques copies des sujets religieux des grands maîtres.

La foule se portait ensuite au Calvaire. On y arrive par un de ces sentiers, dits à lacets, qui serpente le long du flanc du Dominant, orné à chacun de ses tournants d'un petit réduit en pierres de tailles, qui représente une des stations du Chemin de Croix. Après avoir parcouru la via dolorosa arrosée du précieux Sang de notre Sauveur, après avoir fait halte aux quatorze petites chapelles, qui rappellent un mystère particulier de la Passion, on parvient au Calvaire, au lieu où s'est accompli l'immortel et sombre sacrifice. Ce Calvaire se compose d'une chapelle de 18 pieds de long sur 10 de large, précédée d'un Christ en croix d'une grande élévation et placée sur un mamelon taillé sur le sommet du Dominant, de manière à ce qu'on puisse faire le tour de ce mamelon et arriver à la chapelle par une rampe douce et habilement ménagée. Vu du Morne-Rouge, le Calvaire apparaît comme un Fort prêt à s'entourer d'une centaine de canons et auquel on se rendrait par une route sinuuse déjà garnie de défenses. C'est en effet un Fort, mais un Fort contre le mal et la corruption, un Fort dont le Christ en croix est le drapeau, et les fidèles la garnison généreuse et compatissante. Rien de plus saisissant que ce Calvaire, qui complète si bien le Sanctuaire de la Délivrande et offrira aux nombreux pèlerins, aux convalescents qui abondent au Morne-Rouge, un exercice salutaire, en même temps qu'un lieu de douces méditations. Le tableau qui se déploie sous les regards du haut du Calvaire est un de ces paysages créoles que la Suisse nous envie et qui, entrevu après un pénitent pèlerinage, ne fait que mieux nous pénétrer de la grandeur de Dieu. C'est à Phable, au consciencieux, au dévoué et bon M. Saint-Clair Courché

que l'on doit une grande partie du terrain et l'édification du Calvaire ; il a tout donné ; il a guidé les travailleurs, son intelligence des travaux de construction et de chemin répondait sans cesse au zèle inspirateur et apostolique du P. Lufriu ; il a tout accompli en gîte de l'ardent missionnaire. Qu'il reçoive ici les remerciements de la population, des Pasteurs du Morne-Auge et de ses aides infatigables, les remerciements du Clergé tout entier. L'œuvre est belle, la reconnaissance doit être vive.

Dans l'après midi, il y a eu Vêpres et sermon par le Curé du Centre, sermon précédant la procession qui devait conduire au Calvaire le Christ et les tableaux destinés aux chapelles de chaque station. Le sujet du sermon était naturellement indiqué à l'éloquence de M. l'abbé Collière ; il a parlé des douleurs et des joies de la Croix, mais il l'a fait en un magnifique langage qui a porté l'émotion dans les coeurs au plus degré. Dans ce court et substantiel discours, qui aurait trouvé sa place dans les plus grandes cathédrales de la métropole et aurait charmé le plus éminent auditoire, l'orateur s'est attaché à mettre sous les yeux le double tableau des ignominies de la Croix, gibet des malfaiteurs et des meurtriers, et de la grandeur et des joies de cette croix devenue l'instrument du supplice d'un Dieu fait homme et le signe glorieux de la redemption. Quels accents et quel cri de triomphe ! D'un côté, tristesse amère et désespoir profond ! De l'autre, la civilisation chrétienne qui se lève et répand ses premiers biensfaits avec ses premières lueurs ! Ici ivresse et bonheur ! La, barbarie, cruauté et mort intellectuelle ! C'est le chant de l'Alma succédant au sombre et sinistre de l'Adagio ! Et avec quelle autorité la parole émuée, convaincue, trempée de sensibilité et de larmes du prédicateur, retracait cette merveilleuse histoire d'épreuves, de souffrances, d'agonie intellectuelle et morale et puis

de la révolution, révolution de l'orgueil à l'ivraie, si le ciel fit justice !

La pose du Christ et des tabernacles a succédé, après leur bénédiction, aux offices du soir. Malheureusement la pluie est survenue et a quelque peu nui à la solennité. Les tableaux étaient portés par des jeunes fils que, fières des trophées confiés à leurs mains, nient pas sourciller un instant sous l'averse, intrepidus comme les porte-drapeaux de nos régiments, non plus abandonnés d'une semelle leur poste d'honneur. Les détonations d'armes à feu les rivent et les chants sacrés ont salué la pose en croix de l'image bénie du divin Rédempteur. Au retour de la procession, l'église était illuminée de mille brûgies.

Le soir, le Monde Rouge se couvrait de feux ; le Calvaire et le Chemin de la Croix étincellaient de fanaux et de lanternes vénitaines, dont les lueurs tremblantes et multicolores projetaient une teinte mélancolique harmonieusement appropriée au tableau. Il y avait une tentative de feu d'artifice peu réussie en raison de la pluie de la journée.

Ainsi s'est écoulée cette fête qui marquera dans les souvenirs et qui précède de quelques jours seulement la clôture du jubilé à Notre-Dame de la Délivrande. O vous qui nous lirez, chrétiens convaincus, catholiques, indifférents, libres-penseurs, rationalistes, et vous-mêmes fanfarons d'impiété, moins sévieux encore que les fanfaronnes du courage, allez au Calvaire, allez voir par vos yeux, allez-vous assurer par vos sens que le Christ n'a pas encore perdu de nos yeux cette vertu divine qu'il portait en Lui lorsque, parcourant les campagnes de la Judée, il disait à la fille de Jaire : " levez-vous et marchez, allez-vous convaincre que sa religion est encore celle qui fait voir les aveugles, qui font entendre les sourds, qui fait marcher les paralytiques, qui fait trembler les méchants et resusciter les morts.

Charles.

Lettre Circulaire de Mgr du Cosquer  
à l'occasion de la mort des P.P. Pascal et Chénay  
et autres missionnaires d'Haïti.

Fort-au-Prince le 25 août 1865.

Monsieur le Curé,

La main de Dieu ne cesse pas de s'appesantir sur nous et d'échirer douloureusement nos rangs et n'cessons pas M. le Curé, d'elever vers le Ciel le cri de notre détresse. Humiliés sans murmure sur les épreuves les plus inattendues et les plus cruelles, adorons les décrets de la Providence, prions avec un surcroit d'ardeur et de foi, et supplions le Seigneur de prendre en pitié cette pauvre Eglise qui vient de naître.

Depuis ma dernière lettre, quatre de vos confrères ont succombé à la fatigue. Ils laissent dans notre clergé, des vides que nous aurons peine à combler, et dans notre cœur, des regrets dont Dieu seul connaît la profondeur.

Deux des jeunes prêtres à qui j'avais récemment imposé les mains à Fort-au-Prince, M. l'abbé Augustin d'Aulnoy, vicaire de la paroisse de la Grande-Rivière et M. l'abbé Demoy, vicaire du Bainet, ont rende leur âme à Dieu, l'un, le mercredi 9 août; l'autre le Dimanche 6 août, tous les deux dans la force de l'âge, tous les deux offrant leur sacrifice avec résignation, tous les deux après avoir bien mérité, nous léguant l'exemple de leur vie et de leur mort, et laissant aux populations qui ils ont évangélisées d'impréssibles souvenirs.....

J'espérais, M. le Curé, qu'après ce double sacrifice, il me serait donné un peu de temps pour reprendre courage; un nouveau coup de foudre est venu me renouveler que il y avait place encore dans mon Eglise pour

de nouvelles blessures, et dans mon cœur, pour de nouvelles douleurs.

J'avais crié, dans la paroisse du Sale-Crou, le centre d'une mission dont j'attendais les plus consolants effets. Sur un immense territoire, complètement privé jusqu'ici de secours religieux, une population nombreuse réclamait depuis longtemps l'affection du Clergé. Il fallait à ce poste difficile plusieurs ouvriers, des hommes sûrs, éprouvés, acclimatés, animés d'un même esprit et d'un même dévouement. J'y ai envoyé les R. Ds. F. & P. Pascal et Chenay, que vous avez tous connus et vénérés. Ils y sont arrivés pleins de joie. Quelques jours après son installation, le P. Chenay ressentit les atteintes d'un mal dont il était frappé depuis long-temps. Il descendit à Jacmel pour y chercher des secours qui devaient malheureusement échouer devant une maladie déjà invétérée; et le 15 août, jour de l'Assomption de la B.V. Marie, à 9<sup>h</sup> du matin, il recevait des mains de Dieu, la récompense réservée à ceux qui comme lui, ont vaillamment combattu et qui meurent fidèlement, les armes à la main.

Le lendemain, 16 août, éloigné de son frère en religion, sans avoir connu sa fin, le P. Pascal succombait, de son côté, aux atteintes d'une fièvre ardente, et tous les deux, unis par les mêmes vœux, les mêmes travaux, par les mêmes douleurs souffertes ensemble, se sont trouvés en même temps devant leur Maître pour lui montrer ce qu'ils ont faits pour le pays, et pour le supplier, je l'espire, d'épargner et de bénir une œuvre dont la fondation leur a coûté tant de peines, et est leur coûte aujourd'hui la vie.

Que de regrets, M. le Curé, doivent nous inspirer ces pertes irréparables! Que de reconnaissance nous devons garder à ces chères mémoires! Que de respect il nous faut conserver pour ceux de nos frères qui ont

élève si haut l'honneur de notre sacerdoce, et ramene  
tant d'âmes dans les voies de la vérité par la confiance  
et la vénération qui accompagnent leur ministère !

Ne buissons flétrir par aucune secousse notre coura-  
ge et notre foi. Vous savez, M. le curé, que les œuvres desti-  
nées à vivre, se fondent par les épreuves et ne se consoli-  
dent que par le combat. C'est en s'arrosant de leur sang,  
que les frères de Jésus-Christ ont planté son Eglise.  
Appelés au difficile honneur de jeter ici la semence  
d'une nouvelle Eglise, ne nous étommons pas, ne nous  
plaignons pas, si Dieu nous demande des sacrifices  
et des larmes : Cunkis ibant et flébant, militantes semina sua. Les  
racines de cette mission, trempées dans le sang pur  
de tant de saints prêtres, enlevés en si peu de jours,  
me paraissent désormais inébranlables, si ceux de  
nous qui survivent, continuont à les arroser courageu-  
sement de leurs sueurs, jusqu'au jour où le Ciel leur  
demanderà plus encore.

Vous ferez chanter dans votre paroisse, un  
service solennel pour les R. A. et J. J. Pascal et Chenay,  
Demoy et Augustin, et vous direz la sainte messe  
pour le repos de l'âme de chacun d'eux.

Lecture de cette lettre sera faite, au prône de la  
messe paroissiale, le dimanche qui en suivra la  
réception.

Assurez, Monsieur le Curé, l'assurance de mes  
sentiments tout dévoués en N. S.

+ Martial  
Archevêque de Tort- au- Prince.



## XI

Audience donnée par le St<sup>e</sup>-Père  
aux Élèves du Séminaire français, le 15 décembre 1865.<sup>(1)</sup>  
(Extrait du journal Le Monde n° du 9 janv. 1866.)

On écrit de Rome à la Croix Ricard :

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons eu le bonheur d'être conduits au Vaticain, avec tout le séminaire français, le 15 décembre. Nos directeurs étaient heureux de pouvoir, une fois de plus, nous placer sous le regard de l'immortel Pie IX, et de nous recommander de nouveau à son inépuisable bienveillance.

Il est impossible de peindre la bonté si gracieuse et si pleine de souveraine dignité, avec laquelle le St<sup>e</sup>-Père accueille les prêtres, et surtout les enfants de la France.

À peine le St<sup>e</sup>-Père mettait-il le pied dans la salle où ses enfants l'attendaient à genoux, qu'au sitôt, pour les mettre à l'aïse, il s'écria d'un ton paternel et affectueux : « C'est magnifique ! Voilà pour convertir la moitié de la France ! » Il faisait allusion à une parole que déjà je lui avais entendu prononcer, au sujet des élèves du séminaire français : si douze apôtres ont suffi pour convertir tout un monde, que ne peuvent point faire cinq douzaines de français, s'ils sont des apôtres et des saints ?

Après ce début, bien propre à nous remettre de l'émotion pleine d'embarras qu'on éprouve toujours, à la vue du Vicaire de Jésus-Christ, le Saint Père ajouta : « Je ne vous admettrai pas au baisement du pied, parce que vous êtes trop nombreux.

(1) Cet article, annoncé au dernier Bulletin (p. 731), avait été omis par erreur. Nous le donnons ici avant la table des matières du Tom IV, où il trouve naturellement sa place.

• il faudrait pour cela trop de temps ; j'aime mieux  
 " employer nos moments à vous voir et à vous adresser  
 " quelques paroles." Tuis, il se mit à faire le tour de la  
 couronne de séminaristes qui l'approchaient, brillant  
 de joie et d'amour pour leur Père, heureux et fiers de  
 déposer à ses pieds, en leur nom et au nom de tous  
 ceux qu'ils représentaient, l'hommage de leur at-  
 tachement filial.

Dès ses premiers pas, Pie IX vit un élève qui tenait entre ses mains des chapelets, et, devinant son désir, le St. Père prit ces souvenirs entre ses mains vénérables en disant : « C'est sans doute un nouveau, » car il est plein d'ardeur. » Notre R. P. Supérieur répondit : « il est depuis un an à Rome, très-Saint-Père ; mais pour recevoir la bénédiction de Sa Sainteté l'ardeur ne se refroidit pas, » et il continua : « cet élève est de Beauvais. »

— « De Beauvais ? reprit le Pape, avec un ton qui montrait que ce nom ne lui était pas du tout étranger, ni indifférent, de Beauvais ? ah ! très-bien, ce pays-là m'est connu. »

Et il témoigna sa grande satisfaction de voir presque tous les diocèses fournir des élèves au séminaire français. Il s'avança plus loin, continuant de faire des heureux par un gracieux sourire de ses lèvres et une parole sortie de son cœur : il lisait sur le visage de celui-ci qu'il était nouveau ; il disait à celui-là, venu pour la première fois aussi dans la Ville sainte, que peut-être il avait entrepris ce pèlerinage parce qu'il était prêcheur, mais que, depuis son arrivée à Rome, il ne le serait plus ; à cet autre plus jeune, il témoignait l'intérêt que l'on porte au Benjamin de la famille, pour tous, enfin, il eut un petit mot plein d'à-propos spirituel et affectueux. Et nous, recueillant avec un soin pieux chacune de ses paroles, nous étions là transportés de bonheur ; cette bonté

nobles et simples nous remplissait d'admiration, de respect et de joie.

Après s'être donné à tous, Pie IX. revint au milieu de la salle en disant: « Je vais vous bénir, vous et tous ce que vous avez sur vous, chapelets, médailles et autres souvenirs»; Paris, se recueillant et levant les yeux au ciel, il poursuivit: « Je prierai Dieu de faire descendre sur vous son esprit, pour illuminer votre âme. Je le prierai d'éclairer votre esprit, d'abord pour votre propre direction, afin que, vous attachant toujours à la vérité, vous vous avanciez sûrement dans la pratique d'une solide vertu; et ensuite, je le conjurerai de vous éclairer dans l'étude des sciences, où la grâce d'en-Haut doit vous conduire, tous les jours, vers de nouveaux progrès; car vous devez vous instruire, non pas seulement pour vous, mais aussi pour les autres; et de la sorte, renouant chacun dans vos diocèses, vous illuminerez vos frères; et, il en est beaucoup qui ont besoin d'être illuminés, en Italie surtout, et aussi en France. » Puis il donna sa bénédiction, mais à peine l'eut-il donnée, que l'affection de ses enfants, rendue par ses bontés moins timide, ne put se contenir, et, dans l'élan de leur piété filiale, tous se presserent aux pieds de Pie IX., pour lui baisser, avec une respectueuse ardeur, les mains ou les pieds.

Le St. Frère, heureux de notre bonheur, nous disait avec un spirituel laisser aller: « Allons, allons, gardez-vous de vous blesser, car je n'ai pas la faculté de vous guérir. » Et, trop tôt encore pour notre ardeur insatiable, il se retirait avec peine du milieu de nous, nous donnant une dernière fois sa bénédiction. En sortant, nous le retrouvâmes dans la salle, moins intime, où il reçoit les soldats français, et là, quelques uns d'entre nous, plus heureux, purent recevoir un souvenir bien précieux, une médaille de la main de Pie IX.

---

Table des Matières,  
du Bulletin général de la Congrégation.

TOME IV.

d'oct. 1863 à déc. 1865 incl<sup>nt</sup>.

*N<sup>o</sup>s 28-29-30, 31-32, 33-34, 35-36*

Première Partie  
I Actes officiels.

Date	Actes relatifs à la Congr. en gal.	Page.
1864 - 1 <sup>er</sup> nov.	Provocation du Chapitre gal.	207.
2 sept.	Le R. Fr Collin nommé Consulteur gal, en remplacement du R. Fr Warnet décédé <sup>q</sup> .	210.
Actes relatifs aux Provinces et Cétes		
1863 - 2 Juill.	Nouvelles lettres apres relatives à la division des deux Vicariats de la Sénégambie et des Deux-Guinées.	1.
mars.	Décrets érigent la Céte du St-Cœur de Marie, y transférant le Nov. des Frères, le gd scol. et le Nov. central des Frères; et autorisant des constructions et réparations.	5.
15 mai	Décrets acceptant la direction du gd Sémin. d'Haïti, adjoint au Sémin. colonial.	7.
18 oct.	Déc. érigent la Céte de Kaiserswerth, maison de retraite de prêtres émérites.)	9.
15 nov.	Déc. acceptant la direction du Collège St-Marie, à Fort-de-France (Mart. <sup>re</sup> ), et y érigent une Céte	10.
13 nov.	Acquisition de l'île à Guillaume (Réunion)	12.
1864 - 24 janv.	Translation, à St-Joseph de Ngazobil, des ateliers de Dakar	13.
2 oct.	Organisation de la Céte du St-Cœur de Marie. . . .	211
8 sept.	Vente de Monsivry, pour l'orphelinat de la St-famille.	214
-	Acquisition de Marienstadt (Nassau) - Erection de la Céte.	215

1864-25 juill <sup>th</sup> . - Acceptation de la maison de Marienthal, près Mar. 216.	
29 sept. - Organisation des maisons de la Vice-Prov <sup>e</sup> d'Allemagne.	
- Changement du titre de province de France en celui de	
Province d'Europe. . . . .	217.
8 sept. - Fondation de Rockwell pour un séminaire écossais. . . . .	"
12 août. - Sierra-Léone érigée en Vice-Prov <sup>e</sup> , dépendant de la H. Mère 441.	
1865-6 juin. - Erection de l' <sup>e</sup> Côte de St. Guillaume, à Filitte (Réunion). 442.	
7 juill. - Acquisition de Mondelice, près Cayenne. . . . .	444.
5 févr. - Décret acceptant à notre charge le collège de la Trinidad, et y autorisant les acquisitions et les constructions nécessaires. 445.	
21 juin. - Constructions au séminaire français à Rome. . . . .	446.
1 mars. - Achats et fondations à messes à Marienstadt et à Cellule. 448.	
1 oct. - Acceptation de la Mission du Congo. . . . .	643.
25 juill <sup>th</sup> . - Rec. faisant à Marienstadt le Nort. de Frères d'Allemagne. 649.	
1 sept. - Erection d'un petit Coll <sup>e</sup> à Rockwell - Externat à joindre au séminaire écossais. . . . .	650

Actes relatifs aux Pères.

Idm <sup>e</sup> aux vœux perp <sup>ts</sup> - 1864-9 mars. - E. J. Fineau - page 13-22 juin, le Belley, Risch, Käbélé, Stoffel - p. 14 - 2 sept. Baum, Eschbach. . . . .	221.
865-10 mars. - Baur - p. 448 - 20 août. François, Ebenrech, Heuveldij, Grizard, Richaume, Jouan, Thomas, Bartinet. . . . .	651
1 nov. - Vandel, Guilloux, Lundhauser, Müller. . . . .	"
Idm <sup>e</sup> aux vœux de 5 ans - 1864. 9 mars - S. J. Maistre, Vandel. . . . .	14.
16 avôit. - Hugblauer, Loret - 16 nov. Glackler. . . . .	221.
865. 20 avôit. - Maillet - 31 avôit. Dujpraz. . . . .	651.
Idm <sup>e</sup> à la Proses <sup>e</sup> - 1864-24 avôit. - C. J. Sommeuy, Babel, Guérin, Bigot, Reffé, Kärcher, Lejeune (eug.), Espitalié. . . . .	221.
18 juinv. - Limucher - p. 448 - 20 avôit. Bangratz, Limbour, le Nouarin, Vialot, Klaine, Renoux, Richard. . . . .	651.
Vomis <sup>e</sup> de Sup <sup>e</sup> , Assistants et Consulteurs - 1863-1 <sup>er</sup> nov. - Les c. J. Locher, Sup <sup>e</sup> à Kaiserswerth - 21 nov. S. J. Blanchet, à Sierra-Léone - Lacombe à Gambie - 21 déc. Samoïse, à Joal, Engel à Ngazobil - Risch assist <sup>t</sup> - 25 déc. Lambert 1 <sup>er</sup> assist <sup>t</sup> , Chieré 2 <sup>me</sup> assist <sup>t</sup> , Baud et François, Consulteurs à la 9 <sup>e</sup> Prove de Maurice - Baud, 1 <sup>er</sup> assist <sup>t</sup> , Guilmin 2 <sup>me</sup> assist <sup>t</sup> de la Côte de Port-Louis. . . . .	15.

1863-25 déc. - Et. S. Brunetti supr., Buisson assist. à Fort-de-France	15.
1864-2 fév. - Et. S. Burg, vice-Supr au St. Cœur de Marie, Libermann 1 <sup>e</sup> assist., Fornot 2 <sup>e</sup> assist.	14
2 oct. Lévi vicaire Fr. supr du sémin. coll., Burg, Supr au St. Cœur, Libermann Direct. du gd. Coll. et 1 <sup>e</sup> ass., Greisser Dir. des Frères et 2 <sup>e</sup> ass. - 29 sept. Strub vice-Prév. d'Allem., Locher Supr. à Marienstadt, Houvetys supr. à Rockwell. - 31 déc. Risch supr à Dakar, Lacombe à Ngazobil, Enoul à Gambie.	222
8 sept. Dupraz 1 <sup>e</sup> ass. au Gabon, Moricet Supr. à la Nouvelle-Zélande, Barthet à Chandernagor	"
1865-8 sept. les Et. S. Burg, Prév. d'Allemagne, Collin supr. au St. Cœur et Dir. des Frères - Libermann Dir. du Nov. des Frères et 1 <sup>e</sup> ass. - Grizard Dir. du gd. Coll. - 19 juillet, du chœv. des Frères à Bourbon. 1 <sup>e</sup> oct. Dauger supr et Prév. du Coll. à Langonnet - 2 juill. Jégoz Fr. des Frères à Langt. - Callier supr. de St. Elan - 8 sept. Strub Maître des nov. Fr. et Supr à Marienstadt - Locher 1 <sup>e</sup> assist. - Faussot Supr. de la Mission du Congo - Houvetys, préf. du Coll. à Rockwell - Fineau vce Supr. de St. Guillaume	652
Placement des nouveaux Frères - 1863. Et. S. Chauvière à St-Louis, Steuven à Fort-Louis, Steuven à Zanzibar, Marcot à Céleste	15.
1864. Et. S. Sommepy à Montréal, Babet à Fort-de-France, Guérin à Chandernagor, Bigot à Kaiserswerth, Reffé à Black-rock, Kirchner à Marienstadt, Séjourné au St. Cœur de Marie, Espitalié à Céleste	223
1865. les P. T. Simarier à Marienthal, Limbauer à la Providence, le Douarin à la Martinique, Richard à St-Louis, Klaine au Gabon, Renoux et Vital en Sénégambie.	653
Mutations - 1863 - Et. S. Riehl et Maîtrejean à la M.-Mère, Daumet Eschbach à Rome, Blanpin à Bordeaux, Faussot à Dakar, Orinel à la M.-Mère	15
1864 - Et. S. Schmederer à St. Josephs, Duperquet à la M.-Mère	223
1865. Grasser à Paris, Le Bozec à Langt., Chenay à Céleste, Richaud et Maillet à la Mort <sup>me</sup> , Stoffel à Rockwell, Marcot à Black-rock, Hoffbauer et Steuver à Marienstadt, Chauvière à Sierra-Léone, Espitalié au Congo, Duperquet à Céleste, François à Haïti	653

- Retours en France - 1864. J. C. Dubois, Strub, Losedat (p. 16) - Tritsch,  
Emondot, Saret . . . . . 224.
1865. F. e. Emonet, Grasser, Stoffel, Kieffer, Vincent, François  
et Steurer . . . . . 249.
- Autorisations - 1864 - 24 oct. Au e. Levavasseur L. de publier une 2<sup>e</sup> édition de son petit Cérémonial - aux J. J. Daum et Eschbach  
de recevoir les grades théologiques . . . . . 16.
- 1 déc - id. au e. Levavasseur L. de publier une 3<sup>e</sup> édition de son  
grand Cérémonial . . . . . 224.
- Vœux et remous - 1863. 16 déc - Des e. J. Schiffmacher et Stumpf. 16.
- Actes relatifs aux Frères
- Idm aux Vœux perpétuels - 1864 - 31 janv. - F. André (p. 17) - 2 sept. F.F. Odilon,  
Léonide, Mathieu, Valentin, Victorin . . . . . 224.
- 865 - 1<sup>er</sup> sept. Georges, Guillaume . . . . . 654.
- Idm aux Vœux de 5 ans - 1864 - 31 janv. - F. F. Sylvain, Marcel . . . . . 17.
- 1<sup>er</sup> sept. - Louis-de-Gonzague, Agathange, Albert, F. Xavier,  
Ignace, Ferdinand, Sidore . . . . . 225.
- 865 - 28 janv. F.F. Joachim, Basile, Benoît, Célestin, Félicien. 449.
- 1<sup>er</sup> Sept. - Luc, Alexis, Vincent-de-Paul, Laurent, Mathurin Salatié. 654.
- Idm à la Professe - 1864 - 31 janv. - F. F. Joseph d'Arimathie, Emmanuel,  
1 mars - Maxence, Urbain, Tiburce, Valère, Oldphonse, Donat,  
Daniel - 22 juin - Marie-Raphaël (p. 17) - 2 sept. - Agapit,  
Didier, Ignatien, J. Joseph, Andronic, Faustine, Onésime,  
Josime, Odon, Arcade, Edmond, Hippolyte, Augustin,  
François-Paul, John-Aloysius . . . . . 225.
- 865 - 10 mars - F.F. Nérée, Gervais (p. 449) - 20 août - Narcisse,  
Olympe, Vital, Eucher, Louis-Stanislas, Romuald, Eadée,  
Faustin, Hugues, Ephrem, Evode, Isaac, 17 nov. Innocent. 655.
- Mutations et placements - 1863. F.F. Aignan à Carlan, Florentin à Gam-  
bie, Marie-Frédéric à Blackrock, Tiburce et Emmanuel à  
Paris; Juste, Henri, Maur, Joseph d'Arimathie, au St. Cœur de  
Marie . . . . . 18.
- 1864 - F.F. Valère, Oldphonse, Donat au St. Cœur; Urbain-  
à-Saint-Michel, Maxence à St. Michel, Daniel à Cellule, Marie-  
Raphaël à la Providence; Olivier, Jean, François, Antoine-  
au St. Cœur de Marie . . . . . 18.

1864.- Utric à Paris, Marcel à Langt., Yves et Mathurin à St. Michel; Raphaël et Barnas à Kaiserswerth; Stichet et Jean-de-la-Croix en Sénégalie . . . . .	18.
- Fr. F. Agapit, Andronic, Onésime au St. Cœur de Marie; Didier, Donation à Langt.; Jozime et Odon à Kaiserswerth; Fr. Josep., John-Aloysius et Hippolyte à Rockwell, Augustin et Franc <sup>s</sup> de Paul à Blackrock; Arcade e. Edmond. à la Trinidad; Falroche à Mondelice; Donat et Juste à Marienthal, Genis et Raphaël à Kaiserswerth, Valère à Cellule, Utric à Bordeaux, Olivier et Maxence à Paris; Basile à St-Élan et Louis à Langonnet . . . . .	225.
1865. Fr. et. Gervais à St-Élan; Nérée et Yves à Paris; Ber- nard au St. Cœur de Marie.	449.
- Fr. et. Narcisse, Olympe, Eucher, Vital, Louis-Stanislas, Faustin et Isaac à la Providence; Romuald, Onésime et Hugues à Cellule, Evode à Rome; Eaddée à Blackrock; Ephrem, Fr. Marie, Nérée, Raphaël, Donat et Daniel à Paris et au St. Cœur de Marie; Innocent et Eignan à St. Michel; Coussaint et Georges en Sénégalie; Marie-Félix et Auguste à la Trinidad, Arcade à St. Pierre (Marq <sup>e</sup> ) Séraphin en Orlam., Augustin à Langt.; Célestin à Bourb., Marcellin à Zanzibar. . . . .	656.
Retours en France - 1863 - Fr. F. Alphonse Galesne - 1864 - Marie-Étienne, Renvoi - 22 juin - 1863 - Fr. Séverin Louarn.	

Actes relatifs aux provinces et scol<sup>ques</sup>.

Adm <sup>me</sup> au Novt. - 1864. 3 févr. - M. M. Bangratz, Guérin - 15 mai. Embour- 8 sept. M. Richard ..	p. 19 et 226.
1865. 26. déc. - M. M. Cluinparain, Robo et Raoux; Jouga (20 oct.) 657.	
Adm <sup>me</sup> au 1 <sup>er</sup> Scott. - 1863 - 29 nov. - M. M. Colrat, Rodier, Noëty, Léguinrec - 1864 - 15 avt. - Koch, O'Farrell	20.
1865 - 12 mars - Guss, Picarda et Gouyet.	450.
- 1 <sup>er</sup> oct. - Clauiss, Kisach, de Talluel.	657
Adm <sup>me</sup> au petit-Scott à N.D. de Langt. - 1863 - M. M. Kaiser, Rives - 1864 - Manger, Öster, Kientzler, Pfeffer et Müller (p. 20) - Favrat, Richard, Fernot, Burg, Dissant et Jonet (p. 227) - 1865 - Ehorac et Rulhe.	450

- 1865 - M. H. Thuet, Montel, Depierrepoint, Fontaine, Guth et Garnier . . . . . 657.
1864. à Cellule - Et. Heintz, Polycarpe, Légras et Bosch . . . . . 20.
1865. Tranquille . . . . . 450
1863. à Blackrock - M. M. Heyland, Mooney - 1864. Stephens et Healy, Laffey et Brady, Cleary. . . . . p. 21, 227 et 450.
- Placements provisoire - 1863 - M. M. Voisin à Langt, Delorme et Cousinie à Cellule, Crétin au Gabon, Eigenmann, Brunetti, Meillorat à Rome; Brown à la Trinidad; Selong, et Seneergues à la Martinique. . . . . 21.
- 1864 - Bangratz à Marienthal, Augomme, Olivaux, Beldame à Langt; Corcilius et Conyngham à Cellule, Dower et Clarke à Rockwell . . . . . 227.
- 1865 - M. M. Shuerre, Sery, Mauger et Piarda à Langt - Tallier, Capdeville à Cellule, Lequintric à Blackrock - Guss, Ififfer et Jarles à la Martinique. . . . . 657.
- Sorties et Renvois - 1863 - M. M. Vanwilliers, Michel, Steiger et Gabs (g<sup>e</sup> Scoll) - Berbigier, (pet. Scoll). . . . . 21.
- Oeufs relatifs au Novices-Frères.
- Adm<sup>es</sup> à Langt 1864 - J. F. Véree, Gervais, Isaac, Ephrem, Elpide et Hugues; Clément, Denis, Gérase et Odéric. 22 et 228.
- 1865 - Berard, Lysimague, Marie-Auguste, Bernarden. 451 et 558.
- Adm<sup>es</sup> au St Cœur de Marie 1864 - E. et J. Joseph, Marie et Innocent. 228.
- 1865 - Arbogast et Emilien; Claver et Barthélémy. 450 et 658.
- Adm<sup>es</sup> à Cellule - 1864 - F. F. Simon et Evode (pas 22) - 1865 - Cléophas, Hermann et Marie-Georges. . . . . 451.
- à Blackrock - 1864 - Et. Allan (p. 228) - 1865. Etienne, Edmond, Omer et Thaddée. . . . . 22.
- à Bourbon. 1864 F. F. Anaclet et Eustier (p. 228) - M<sup>e</sup> Emmanuel. 658.
- à Marienthal. 1865 - F. F. Oscar, Conrad, Gaudence, Fidèle, Jean-de-Dieu, Lazare et Gustave. (p. 451) - Wenceslas, Jacob et Rodolphe. . . . . 658.
- Placements - F. F. Emmanuel, Hippolyte, Jean-Joseph, Edmond, Onésime, Tiburce, Valère, Patrocle, Oldphonse, Zozime, Hugues à Paris et au St. Cœur de Marie. 228.

O. C. F. Simon à Paris, et Vital à la Providence. . . . .

228.

O. Odéric au Gabon. . . . .

658.

## II. Avis et Recommandations.

1864. 2 <sup>me</sup> Sem. - I. cédéction critique à l'Encyclopédie du 8 sept. 864, sur les erreurs modernes, et exhortation à prier pour le clerc et l'Eglise. . . . .	228.
- II. Prières à faire pour les aspirants décédés. . . . .	230.
- Id. par les aspirants pour les Frères décédés. . . . .	232.
- Id. par les Frères Frères, 3 messes et 3 comm <sup>es</sup> à faire. . . . .	233.
1865. 1 <sup>er</sup> Sem. - I. énonce des tables de matières des bulletins. . . . .	451.
II. Indication sommaire de l'objet à mettre en tête des lettres, actes, etc.. . . . .	452.
III. Ne envoyer qu'une feuille blanche pour les informations; mais, pour les pièces plus importantes, ne pas détacher la 2 <sup>e</sup> feuille blanche. . . . .	155.
1865. 2 <sup>me</sup> Sem. I. Guérèle pour la dévotion au St. Esprit - livres nouveaux à ce sujet. . . . .	658.
II. Id. pour la dévotion au St. Coeur de Marie - Etablir et propager l'Archiconfrérie - Lire, chaque année, dans les Nov. de Sœurs et de Frères, la Notice sur nos rapports avec l'Archiconfr. Echo de N. D. des Victoires à propager. Lettres à y faire publier. . . . .	661.
III. Nouvelles diverses de l'I. Institut. . . . .	
1863-64. Nécrologie - O. C. de Beaurepaire, mort le 9 nov. 63. - Blanc, 17 janv. 64. - . . . . .	23.
O. F. Ignace Gay, 30 oct. 63 - François d'Assise, 14 nov. 63. - Dominique, 20 mars 64. . . . .	
1864. O. C. Le Cars, 22 juill. - Laval, 9 sept. - Corbet, 25 déc. . . . .	335.
O. F. Julien Mignier, 8 juill. - Alroyse Schmoderer, 9 nov. - Pierre Mersy, 16 déc. . . . .	
1865. O. Durand, le 11 mars - O. François-Joseph, le 3 mai - M. Polycarpe, le 28 mars . . . . .	155.
Notice sur M. Leguay, mort le 27 fév. . . . .	486.
Id. sur M. Drach, ancien catéch. du V. E., mort le 2 janv. . . . .	488.
O. S. Kaeberlé, le 21 juill. - Chenay, le 18 aout - Pascal, le 16 aout - Schmoderer, 22 nov. - O. Mathurin, 26 nov. - Nil, le 19 déc. . . . .	
Faits divers. 1864 - Allotiations obtenues pour nos Missions . . . . .	24.

1864. quelques mois sur l'exposition annuelle de l'œuv. ap <sup>que</sup> 26.	
Témoignage en faveur du bien opéré dans nos colonies .. .	31.
Office pour le C. R. Sere à C. V. 10. des Vict., à la fête de l'Epiphanie 32.	
Salut de départ de Misses à la M. Mère .. .	34.
Restes du V. Sere à transférer à Cherville - Son calice de son festin - Guérisons attribuées à son intercession, à Zanzibar .. .	235.
Travaux et santé du R. S. Lavenbruck .. .	239.
Association de prières pour les noirs - traduction allemande ..	240.
Affiliation de C.H. H. Simonis et Corm à la Cong <sup>re</sup> .. .	"
Maison contractée de l'œuvre ap <sup>que</sup> confié aux Frs de St. Joseph. 242.	
Traduction de la Bulle de St. Im <sup>re</sup> Conception .. .	244.
Concession de livres par le ministère .. .	245.
Retraite annuelle des S <sup>es</sup> Pères à la M. Sere .. .	248.
Prédications de retraites par nos S <sup>es</sup> Pères .. .	251.
1865. - Santé du C. R. Sere - Fatigué de la vie .. .	461.
Se C. R. S. à C. V. 10. des Vict., à l'Epiphanie .. .	462.
Exposition annuelle de l'œuv. ap <sup>que</sup> .. .	463.
Allocations à nos missions par la Propag. de la foi, de la Ste 465.	
Enfance, de l'œuvre ap <sup>que</sup> .	
Affiliation de l'association des prières pour les noirs à l'œuv. de l'apostolat de la prière .. .	467.
Union spirituelle de la Cong <sup>re</sup> avec l'Ordre des Chart <sup>z</sup> . 470.	
Paroles prononcées au Sénat en faveur de la Cong <sup>re</sup> et du séminaire français .. .	471.
Dons au muséum d'Hist. natur. à Paris .. .	"
Concession de demi-place sur toute la ligne du chemin de fer d'Orléans - Avis à cet égard .. .	478.
Fête de la Pentecôte à la M. Mère - Visite du Nonce et de l'archev. de Paris .. .	480.
Tombeau du V. Sere à Cherville - Envir de ses reliques - sa photographie - Sa vie dans Giry .. .	664.
Supplique du C. R. Sere pour la canonisation de la B. Maroucrète-Marie Blaïoque .. .	667.
Affiliation à la Cong <sup>re</sup> de M. M. Mercier et Chiebault .. .	"
Concession de livres du Ministère .. .	669.

1865. Non, par le St. Père, d'un ouvrage sur le pouvoir temp. 669.	
Rapports sur nos missions, dans les Annales de la Propag <sup>e</sup> -	
vers divers	670.
Retraite annuelle des Sœurs à la M <sup>e</sup> - Mère,	675.
Préparation nouvelle de consécration à l'apostolat et d'adieu à la M <sup>e</sup> - Mère. . .	682.
Prédications de retraite par nos Sœurs.	685.
Missions du St. Larenbruck.	687.
1863. Oeuvres proposées et non acceptées - Petit séminaire de St. Rome - école à la Martinique - Orphelinat agricole au Cantal.	28.
1864 - Maison d'apprentis au Chili - Mission à Castries, (île St. Lucie) - Mission à Dibock (Abyssinie).	29.
Oeuvre de mendians et vagabonds (Morbihan) - Etabl. agri- cole à Brégé, par l'évêque de Moulins - Collège de Sibiville, (dioc. d'Arras) - Etabl. en Savoie . . . . .	347.
1865 - Ecole du Coint - Envoy (Blois) - Pèlerinage de M. B. du Chêne, (dioc. de Meaux) - Desserterie de l'Etabl. manufacturier de Manheim (Bade).	447.
Oeuvre agricole près Vichy - Ecole et Orphelinat à Londres. 679.	
Église près Birmingham - Séminaire de Longford (Irlande) 673.	
Oeuvre de Kupar en Écosse - Sémin. collège de Kingstown (Canada) 674.	
Oeuvre des noirs en Floride.	675.

## Deuxième Partie.

### Revue des Côte

#### Province de France.

##### Maison - Mère.

Nouvelles concernant la Cong<sup>e</sup> en général.

1864 - 1 <sup>er</sup> . Sem. - Entrée de possession de la propriété, (2 juan.) - Travaux d'appropriation - Bénédiction solennelle par le St. R. Père, le 2 févr. Pose de 1 <sup>re</sup> pierre de la chapelle (21 juan) - Séjour du St. R. Père dans la Côte	35.
2 <sup>me</sup> Sem. - Travaux d'installation - Fête-Dieu - Sœurs arrivées de mission - Salut de départ - Visite de M. Éinault - Visite archidiaconale de M. Véron.	253.

- 3.5.7
1865. 1<sup>er</sup> sem... Travaux d'installation et plantations etc. - Le 2 Fév... Conférence sur le V. Eté par le Fr. Laplace - Prof<sup>e</sup> du Fr. Simacher à consecrati... Ordinat<sup>e</sup> par M<sup>r</sup> Massaia - Fête - Dieu - M. Guedes, Administrateur de la Martue - Frères et Frères arrivés de Miss<sup>e</sup>. 483.
- 2<sup>me</sup> sem... Changement du personnel des Directions - Départ des Frères en passage - Séjour et santé du Fr. R. Frère - Travaux divers - chapelle achevée p<sup>r</sup> les offices. 689.
- Noviciat
- 1863-64. 1<sup>er</sup> sem... Nombre des Novices - Fête de St. Stanislas - Visite du Fr. R. Frère - Ordinat<sup>e</sup> de Noël - Viséart de Monsivry - Instal<sup>e</sup> à Chevilly - Admis<sup>e</sup> de Nov. titul. M. le Bangratz et Guérin - Ordinat<sup>e</sup> de la Trinité - Prédications à Villejuif - Fort de Bicéres 38.
- 2<sup>me</sup> sem... Personnel des novices - Fr. Richl remplaçant le Fr. Speisser - Retraite et ord<sup>e</sup> - Ministère extérieure.
1865. 1<sup>er</sup> sem... Personnel - Desserte de l'Orphelinat de Nazareth (Monsivry)
- 2<sup>me</sup> sem... Personnel - Retraite et ord<sup>e</sup> - Recept<sup>e</sup> de Novices - Ministère 691.
- Grand Scolasticat.
- 1863-64. 1<sup>er</sup> sem... Personnel - Retraite - Adm<sup>e</sup> de Scol. et ord<sup>e</sup> de Noël - Participation aux cérémonies de prise de profession et bénédiction de Chevilly - Ord<sup>e</sup> du Carême - Translat<sup>e</sup> à Chevilly - Tessinat<sup>e</sup> de l'ancienne maison du Scol. p<sup>r</sup> un Orphelinat et le séminaire d'Haïti - Adm<sup>e</sup> à la Pentecôte - Ord<sup>e</sup> à la Trinité - Arrivées et départs de Scol. - Pèlerinage à M. D. des Vict. - Frères du 9<sup>e</sup> Scol. - Examens des Scol. 258.
1865. 1<sup>er</sup> sem... Personnel - Fête de St. Louis de Gonzague - Ord<sup>e</sup> du Carême - Examens. 489.
- 2<sup>me</sup> sem... Examens - Vacances - Préparations, r<sup>e</sup> loger les Frères à la g<sup>e</sup> retraite - Fr. Libermann Directeur Noviciat - Pers. des Scols - Pèlerinage à M. D. des Vict. - Retraite et adm<sup>e</sup> de Scols - La Connaissaint. 693.
- Cité et Noviciat des Frères.
864. 1<sup>er</sup> sem... Installation et travaux des Frères à Chevilly - Prof<sup>e</sup> des Fr. Emmanuel et Joseph d'Arimate, le 2 fév., et de 4 autres, à la Pentecôte - Un Frère sacristain à la paroisse. 46.
- 2<sup>me</sup> sem... Le Fr. Speisser Directeur - Retraite annuelle. 42 Fr.<sup>3</sup> - Corp<sup>e</sup>. 260.
1865. 1<sup>er</sup> sem... Personnel - Retraite et fête de St. Joseph, adm<sup>e</sup> et prof<sup>e</sup> du Fr. Nérié - Les six dimanches à St. Louis de Gonz. 491.

1865. 2<sup>me</sup> sem. - Rentrée 4<sup>e</sup> le 9 oct. central - Retraite annuelle, 45 Frs. - Prof. et adm. de Nov. - Personnel des Frères - Nouvelles Prof. et adm.<sup>ns</sup> - Personnel du Noviciat. 696.
- Séminaire Colonial.
- 1863-64. 1<sup>er</sup> sem. - Mutation de personnel - Mort du p. de Beaurepaire Visite de l'archev. de Reims - Fête de la Pentecôte. 48.
- Rentrée nombreuse - Ord. de Noël - Arrivée de Mgr du Cosquer Visite canonique de la chapelle - Maison St. Martial - Ord. du Carême et de la Trinité - Œuvre du Patronage et de la 5<sup>e</sup> famille. 50.
- 1864, 2<sup>e</sup> sem. - Ordin. de Sept. par Mgr Maupoint, son départ pour Bourbon - Rentrée nombreuse - Messe solennelle p. Haïti - Ord. de décembre - Mort du p. Corbet - Ouv. du Patronage. Maison des jeunes ouvriers. 262.
1865. 1<sup>er</sup> sem. - Fête vénole - Pilgrimage à N. D. des Victoires - Fête de la Pentecôte - Ord. de la Trinité, Retraite par Mgr de Séguin - R. P. Gaultier aux eaux, avec le Card. Gousset - Visite du R. P. Le Navasseur p. en Allem. - Ouvrages du p. Le Navasseur L. - Visites de Mgr Boutonnet, de Mgr Raess et de M. Guédon - Œuvres de la 5<sup>e</sup> famille et du Patronage. 492.
- 2<sup>me</sup> sem. - 1<sup>ère</sup> comm. et conf. d'enfants pauvres par Mgr Massaya - Ord. au sémin. par le Nonce - Réparations au réfectoire, au parloir - Rentrée, retraite, Personnel des Frères offices de la Toussaint par Mgr Boutonnet - Protection contre le choléra - Mort du p. Schmiederer - Ord. de Noël - Protestant converti 699.
- (p. de N. D. de Langonnet.)
- 1863-64. 1<sup>er</sup> sem. - Retraite annuelle des Fr. V. perpét. des Fr. F. Eugène, et Genes. Prof. des Fr. J. Polycarpe, Juste, Henri, Maur, Aignan et Patern; et ad. de nov. Frères - Mutation de personnel - Mort du Fr. d'Assise - Rentrée du collège - Retraite par le p. Blanpin - Adm. de Scol. - Install. de l'orgue du Gard - Rigueur de l'hiver - Examens de Façques satisfaisants - 55. Retraites prêchées par les Frères.
- 2<sup>me</sup> sem. - Mort du Fr. Le Cars - Visite du C. R. Frère - Distrib. des

- 1864-2<sup>e</sup>. sem. - Crise. Concours avec Cellule - Retraite ann. des Frères.  
Prof. des S. J. Agapit, Gédier et Donatien. Vis. perp. des Fr. E.  
Odilon, Séonide et Mathieu. Adm. de Nov. Fr. Personnel 268.
1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Etat sanitaire - Retraite et adm. de Nov. Fr.  
Prof. du Fr. Gervais. Adm. de Scol. 1497.
- 2<sup>me</sup>. sem. - Modification au pers. des Frères - Retraite ann. des Fr.  
Adm. du Fr. Bernardin. Prof. du Fr. Isaac. Vis. perp. du  
Fr. Guillaume - Rentrée du collège - Retraite des Scol. Adm.  
de Scol. - Mort des Fr. Mathurin et Nil - Petite vérole -  
Mission à la paroisse. 709.
1864. 1<sup>er</sup>. sem. Colonie de St-Michel - Sa séparation adm. tue d'avec  
St-Élan - Situation morale des enfants - Situation matérielle.  
Constructions, cultures, récoltes. 58.
- 2<sup>me</sup>. sem. - Visite de l'inspecteur, satisfait - Récoltes heureuses. 270.
1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Rougeole - Retraite pascale et jubilé. 498.
- 2<sup>me</sup>. sem. - 112 nouveaux colons de la colonie supprimée du Petit-  
guerville offerts par le Ministère - leur transport de Rouen à  
Lang. - Augmentation du pers. des Frères - Variole - Résultats heu-  
reux près des nouv<sup>es</sup> colons - Récoltes, travaux de culture et  
constructions. 712.
- Côte de St-Élan
1864. 1<sup>er</sup>. sem. - petite vérole - Retraite des Fr. Vis. perp. des Fr. J.  
Thomine et Camille - Musique militaire des colons. leur bon état. 62.
- 2<sup>me</sup>. sem. Visite du Fr. R. Frère - Changem. du person. des Frères -  
Visites d'inspecteurs - Personnel des colons et des orphelins. 270.
1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Mauvaise santé du Fr. Thomas - Fr. Fritsch appelé  
à la M. Mère et remplacé par le Fr. Callu - C'installat. d'un mou-  
lin - Prix remportés au concours de St-Brieuc. 499.
- 2<sup>me</sup>. sem. Assistance à la fête du couronnement de N.D. d'Espe-  
rance, à St-Brieuc - Bon esprit des enfants - Visite et  
satisfaction de M. le Maire. 716.
- Carlay - Fr. Ulric appelé à la M. Mère  
Projet de suppression de Carlay. 63.
- Côte de Cellule.
- 1863-64-1<sup>er</sup>. sem. - Rentrée des élèves, leur bon esprit - Ensuf-  
fisance du local - Visite de M. Brun, vic. g. Bienveillance 500.

- évéché. Justice, Rect<sup>r</sup> de l'Acad. de Clermont - Fête du 2 févr. - adm<sup>re</sup> de Scol. - Mois de St. Joseph - Reliques de St. Eustachius promises par le Et. cl. Ècre - Mort de M. Cousiné - Ensecole. Adm<sup>re</sup> de St. scol. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> - Exhumation du Fr. Elie du cimetière paroist et inhumat<sup>r</sup> dans la chapelle des Enfants de Marie. . . . . 63.
- 2<sup>me</sup>. sem. - Profes. du Fr. Daniel - Distrib<sup>r</sup> des prix - Retraite des Fr. - Rentrée des élèves - Personnel - Retr. ann<sup>le</sup> - Retr. prêchée à Riom par le Fr. Hubert. . . . . 272.
1865. 1<sup>er</sup>. Sem. - Adm<sup>re</sup> de Nov. Fr. et de M. Gouyet, Scol. - Le 2 févr. - Jubilé - Adm<sup>re</sup> de M. Tranquilli, Scol. - Concours et fête à St. orph. - Visite de Mgr. de Clermont - 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> et Confir. - Ordino au St. Cœur de Jésus - Mort de M. Brun, Vic. gl. et bienfaiteur de l'Etabl<sup>t</sup>. . . . . 501.
- 2<sup>me</sup>. sem. - Visite du R. Fr. Gaultier - Distrib<sup>r</sup> des prix avancée - Retraite prêchée à Clermont par nos Frères - Retr. ann<sup>le</sup> des Frères - Incendie - Personnel des Frères. nombre croissant de l'Etabl<sup>t</sup> - Retr. ann<sup>le</sup> - Maladies. . . . . 718.  
Cité de Bordeaux.
1866. 1<sup>er</sup>. Sem. - Retraite aux mères de famille par Fr. Blanpin. 68.
- 2<sup>me</sup>. sem. - Mort du Fr. Pierre, remplacé par Fr. Ulric - Travaux de la chapelle - Oeuvres retraitées. . . . . 275.
1865. 1<sup>er</sup>. Sem. - Achèvement du sanctuaire de la chapelle - Retr. des mères de famille - Pèlerinage de M. V. de Balance - expos<sup>r</sup> des travaux de l'œuv. ap<sup>9<sup>me</sup></sup>. . . . . 505.
- 2<sup>me</sup>. Sem. - Pèlerinage à M. V. de Verdelaïs - Missions de M. Rouanet - Concours des fidèles à la Chapelle de la Cité - Neuviaines - Voix du Fr. Blanpin, de nouveau perdue et reconvverte. . . . . 722.  
Cité de Rome.
- 1863 - 64. 1<sup>er</sup>. Sem. - Fr. Freyd remplace le Fr. Stumpf - Dons de St. Ècre - Rentrée des élèves, bon esprit - Retour du Fr. Riehl à la H. - Ècre - Envoy à Rome des Fr. Baum et Eschbach - Projet d'agrandir la maison - Encouragement et offres du St. Ècre - Le Fr. Freyd direct<sup>r</sup> de l'œuv. ap<sup>9<sup>me</sup></sup>.

Proposition de soutenance Mons à Sierra-Léone - Visites à divers hôpitaux - Chemin de descente à Ostie sur un voeux pontifical. 69.

2<sup>e</sup> Sem. - Arrivée à Rome par le Sénat - Audience du P. Foyet - Bon d'un trône en marbre - Grades des clercs Baum et Eschbach - Succès du Sénat - Retraite des pères et sœurs - nombreux prêtres français devant les vacances - Entrée nombre des élèves - Rite d'ouverture, bon esprit. Résultat par le P. Baum et Eschbach - l'espoir de vocations. 77.

1863. 1<sup>re</sup> Sem. - Audience du P. Père - Les nouveaux élèves présentés au P. Père - Progrès des Sénats - Consécration de l'Église - Entrée dans le couvent de la châsse - Visites d'évêques étrangers - Vocations. 80.

2<sup>e</sup> Sem. - Cérémonie solennelle à l'Éigermann - grades et prix remis par le Sénat - C. Baum et Eschbach en France - Envoi à Rome du P. Evode - fatigues du P. Foyet - Entrée nombreuse - Retraite par le P. Rubillon, jésuite - Séjour du P. Baum - Union des deux écoles de M. L. del Río de Paris et de Rome - Visite de M. Carral supérieur des Sufragiens Seur maison à Rome - L'ons du P. Père, buse encrés de St Pierre, Revue française - Audience et bénédiction aux élèves à l'Église. Allemagne. 82.

#### Cité de Marienthal.

1864. 2<sup>me</sup> Sem. - Historique de St. Etienne - Arrivée des pères Bon accueil - état de la propriété - œuvres. Pèlerinage ministère paroissial. Direction des pères émérites - Vocations de pères. 28.

1865. 1<sup>re</sup> Sem. - 1<sup>er</sup> dim. de Nov. P. scottière du village à Hamm. Visite au 2<sup>me</sup> de Nov. des victimes. Association de prières pour les noires. Visite du P. Servassieur P. - grande procession des environs à Marienthal pour avoir de la pluie. 91.

2<sup>me</sup> Sem. - Le P. Burg supérieur d'Allemagne - Retraite des pères et sœurs - Direction des émérites, fruits constants - St. ministère. Jubilé. Grâces extraord. 731.

#### Cité de Marienstadt.

1864. 2<sup>me</sup> Sem. - Historique de la maison - Détails intéressants sur son acquisition - Ratifiée par le Gouv, malgré la chambre.

Personnel. à commencer - Rapports extér. - Oeuvres. Séminage.  
ministère paroissial. Projets. 217. 293.

Cité de Kaiserswerth.

1863-64. 1<sup>re</sup>. Sem. - Situation et objet de cette maison - Terrains du c<sup>te</sup>. Sacher - Accueil favorable qui lui est fait - Etat de la maison et de la chapelle - Installat<sup>r</sup> le 2<sup>e</sup> déc. - Arrivée des Frères - Préparation de vocations. . . . . 9. 75 Jl.

1864. 2<sup>de</sup>. Sem. - Personnel - Attachement de la population à la cité manifesté au départ du c<sup>te</sup>. Sacher - Détails historiques sur la maison - Oeuv. des émérités - St<sup>r</sup>. ministère - Vocations, sujets. 30

1865. 1<sup>er</sup>. Sem. - Dévotion à l'Enfant Jésus - Fête du 9. févr. - Fête patronale (St. Swithert) - Fête de la Pentecôte - Vocation religieuse 518.

Irlande.

Cité de Blackrock.

1863-64. 1<sup>re</sup>. Sem. - Santé des Fr. S. Hofbauer et Ebenrechtl - Retr. à Edm<sup>nd</sup> de 4 Fr. et 3 scol<sup>s</sup> - Prosperité du collège - Nécessité d'agrandissement - Visite de Mgr Gomin, archevêque de la Trinidad - Scierie donnée par les élèves. . . . . 72.

2<sup>de</sup>. Sem. - Distrib<sup>t</sup> des prix - Succès de l'Etabl<sup>t</sup> à l'Université cath. - Fr. Scol<sup>s</sup> Adm<sup>d</sup> de 3 scol<sup>s</sup> - Pers<sup>l</sup> des Frères - Prof<sup>r</sup> de 3 Fr. Rentrée du collège - Terme loué p<sup>r</sup> lieu de promenade - Retr. par le Doct<sup>r</sup> Anderson. 282.

1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Fête verte - 2 Févr. - Statue de St. Joseph des Vict. placée à l'entrée de la maison - Procession de la Fête-Dieu. 520.

2<sup>de</sup>. Sem. - Confirmation d'élèves à Dublin - Distrib<sup>t</sup> des prix - Mort d'un post-Frère - Changem<sup>t</sup> du personel - Rentrée nombreuse des élèves, scol<sup>s</sup>, nov. Frères - Triomphe du coll. franc<sup>s</sup> au concours de l'Université. 740.

Cité de Rockwell

1864. 2<sup>de</sup>. Sem. - Personnel - Crise de possession (20 juill.) - Rapports avec le clergé, l'Arch. écossais, bonnes dispositions des enfa. - Rapports avec M. Eribault fondateur de l'Oeuvre. 289.

1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Gage de protection de Marie dans un gain de loterie - Crète des jeunes écossais - 1<sup>re</sup> Com<sup>r</sup>. Jubilé - Personnel - Compt. à l'Externat - Constructions - Bons rapports avec l'aut. eck<sup>r</sup>. 522

2<sup>de</sup>. Sem. - Personnel - Rentrée nombreuse - Consécration de l'Oeuvre.

122

à Marie - Fête de l'Ém. concept. - bonnes dispositions de l'enf. -  
courte de la Côte - Mort de Sir Murdoch, év de Glasgow. (écon.) 743.

### Province d'Afrique.

#### Sénégal.

#### Côte de St-Louis.

1863-64. 1<sup>re</sup>. Sem. - arrivée du C<sup>e</sup> Chauvière - voyage des C<sup>e</sup>. C<sup>e</sup>. Duret et Rouillé à Dakar - Mois et fêtes du C<sup>e</sup>. Blanc - transit des restes du Général Blamont - Expédi<sup>t</sup> du Cayor - famine - mort des mères de famille - excursion du S. le Corme dans le bassin du fleuve - Mois de Marie - Convers<sup>s</sup> remarquables - Départ des min. protestants d. Jacques. 78.

2<sup>me</sup> Sem. - famine - souscript<sup>t</sup> ouverte par le S. Duret - Recrues des mortuaires - présentation de nos S<sup>r</sup>ois malgré leurs fatigues - le S. le Corme à Gorée - géographie de la Sénégalie par M. Saïdherbe - projet de rebâtir la maison de Bahel. 303.

1865. 1<sup>re</sup>. Sem. - Voyage des S. S. le Corme et Rouillé - Visite de M. gr. Hobé - confirm<sup>t</sup> - public<sup>t</sup> de l'encyclique par le S. Duret - Mois de Marie - Jubilé - nouvel ordonnateur, M. Gillebert - Années du Cayor à la colonie - Retour en France du C<sup>e</sup> Saïdherbe - famine - baptême en 1864. 526

2<sup>me</sup> Sem. - Bénédict<sup>t</sup> du port de Sar - récept<sup>t</sup> du nouveau "jeur", le colonel Laprade - sécheresse, famine, maladies et mortalités - Santé des S. Houillé - Arrivée du S. Richard et de M. Barbaud - Service pour les victimes de l'expédi<sup>t</sup> contre l'épidémie d'haba. 749.

#### Côte de Gorée.

1864. 1<sup>re</sup>. Sem. - Retour en France du S. Lassédat, remplacé par le S. le Corme. 82.

2<sup>me</sup> Sem. - Le S. Lassédat en France - changement de demeure des S<sup>r</sup>ies. 306.

1865. 1<sup>re</sup>. Sem. - Retour du S. Lassédat à Gorée - voyage à S. Joseph - Visite de M. gr. Hobé - confirm<sup>t</sup> - Mois de Marie - Convers<sup>s</sup> - Rentrée des S<sup>r</sup>ies dans leur ancienne maison - vengeance divine sur ceux qui les avaient expulsés - départ pour France du S. Kieffer. 529.

2<sup>me</sup> Sem. - Réception du Gouv. - Kaz - de - monée - Scandale - Jubilé - Santé des Frères - Étude et prédications en Wolof. 772.  
 Sénégambie  
 Cl<sup>e</sup> de Dakar.

1863 - 1864. 1<sup>er</sup> Sem. Arrivées et passages de Frères et sœurs - Crofes: de 4 5<sup>e</sup> indigènes - Visite de Mgr à Noël - Retr. des Frères et des Frères - Ministère extérieur - Mission du P. Duby sur la Côte. Convers. et baptêmes - Visite du Gouv. de Sierra - Léone - Oeuv. des sem. collège - Nombre et esprit des enfants - Ordin. de M. M. Jouga et Gabriel - Retour du P. Strobl en France. 80.  
 2<sup>me</sup> Sem. - Mort du P. Julien - Maladies - Personn. actuel - Oeuvre des enfants - Cr. de l'im<sup>e</sup> conception et des 8<sup>e</sup> indigènes - Salle d'asile - Famine. . . . . 306.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Personnel - Retours en France du P. Stoffel et du P. Georges - Station de Rufisque abandonnée - Mort de M. So-licarpe - Cimetière p: la Côte - Famine - oeuvre des enfants consolante - travaux et agrandiss. de Dakar. . . . . 533.  
 2<sup>me</sup> Sem. - 1<sup>ère</sup> Comm. - Nouvelle œuv. des Srs indigènes par les g. des filles - Nouveau cimetière concédé - Arrivée du P. Vidal - Baptêmes nombreux - Cas - hôpital des Srs de l'im<sup>e</sup> Concep. - Oeuv. des enfants. nombre, piété. zèle p: les œuv. de la f. En- fance et de la propag. de la foi - Frères envoyés en Sénégambie, leur placement. . . . . 774

### Cl<sup>e</sup> de St. Joseph.

1864. 1<sup>er</sup> sem. - Construction. Chapelle, siège des Sœurs indig- Bertheau. Culture du coton - Machines - jardin - Renom- mée de Mgr et de l'Etabl. - Bienveillant appui du Gouv. - Résultats relig. obtenus - Mort du P. Dominique - Retour en France du P. Marie-Amand - Santé de Mgr - Autre con- ception de terrain à M. Herzog, à St. Antoine de Sarreine. . . 88.  
 2<sup>me</sup> Sem. - Mort du P. Aloyse - Maladie de Mgr - Envoi du P. Schmiederer - Personnel - Prêtre de M. Jouga - Oeuvres de l'Etabl. - Famine, morts, baptêmes - Culture - Préservat<sup>ns</sup> des sauterelles - Décoration de Mgr Kobès. . . . . 310.  
 1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Retr. ann. des Frères et des Frères - Voyage de Mgr - Santé des Frères - Récolte du coton - Disposit<sup>ns</sup> favorables du Gouv.

Création religieuse - baptêmes d'adultes.

2<sup>me</sup> sem. - Fous de 2<sup>es</sup> indigènes - 1<sup>er</sup> Grand Sock, élève indigène  
ténébreux - le Jeune a reçu son sacrement d'adultes et mariage -  
mort du Fr. Schmiederer, vénéré par le Fr. Renoux - Cuisse et  
cravate du Sem. - 1<sup>re</sup> aggrandiseur de sauterelles. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> appar.  
Dégâts. énième, qui consomme et reste - Espoir de secours. 760.  
Clé de Toul

1864. 1<sup>er</sup> sem. - Mort de M. Santamarie - Le Fr. Lamoise seul -  
Secours des enfants, prospérité 92.

2<sup>me</sup> sem. - le Fr. Tomina à Toul - Prospérité de l'auv. des enfants  
dirigés par les Frs indigènes - Tamines - Baptêmes - Mort. 316.

1865. 1<sup>er</sup> sem. - 1<sup>re</sup> Comm' - Érait remarqué de courage d'une jeune  
personne. 96.

95. Ravages de la guerre et de la famine. 700.  
Clé de Ste. Marie de Gambie

1864. 1<sup>er</sup> sem. - L'église agrandie - Personnel - Comm't de l'école par le  
Fr. Florentin - Voyage de Mgr dans le Saloum et la Casamance -  
Visite à Gambie - Mois de Marie et de St. Joseph - Vocations indi-  
gènes - Les missrs attaqués. 94.

2<sup>me</sup> sem. - Personnel - Triomphe à la suite des attaques - Bonnes  
dispositions de la popul' - Souscript. p: une statue de Marie et  
un autel à St. Joseph - Rapport du Fr. Lacombe sur son excurs.  
dans la Casamance. 31.

1865. 1<sup>er</sup> sem. - Personnel - Allocat. du Gouv. p: les écoles et les pauvres -  
Statue de N. D. des Vict. achetée par les fidèles - Jubilé. Visite de  
Mgr et Confirmat'. 941.

2<sup>me</sup> sem. - Santés, bonnes - Bapt. et 1<sup>re</sup> Comm' - Ecole prospère -  
Réunions musicales p: attirer les jeunes gens. 760.  
Vicariat ap 9<sup>me</sup> de Sierra - Séone.

1864. 1<sup>er</sup> sem. - Arrivée des Fr. S. Blanchet et Haberlé (12 fév.) -  
1<sup>re</sup> installat'. - Accueilli par le Gouv. - Liberté complète laissée  
aux missrs - Emotion des protestants - Nombre des catho-  
liques (70) - Baptêmes et conversions. 97.

2<sup>me</sup> sem. - Bon état sanitaire - Dispositif fav. de la popul'.  
Liberté et protection par le Gouv. - Chapelle. Ecole de garç'.  
Clé de Saurs p: écoles de filles et hôpital - allocat. de la

- Tropuy* de la Foi - Bienveillant auteur du Card. Barnabé. 320.
1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Excursion du Fr. Blanchet à Malécour - Comm. d'école - Nouveau local acheté par la mission - Dispos<sup>s</sup> favor. du Gouv<sup>r</sup> - Voyage du Fr. Lacombe à Sierra-Léone, p<sup>r</sup> l'Exposition - Nouvelles douleurieuses de la Mission de Bidah (Nahomoy). 344.
- 2<sup>me</sup> sem. - Mort du Fr. Haberté - Mortalité parmi les européens - Le Fr. Blanchet aussi malade, se remet - Le Fr. Lacombe va le visiter - Le Fr. Chauvinie remplace le Fr. Haberté - Joie des cathol<sup>s</sup> qui avaient craincé d'être abandonnés - Nouvelle chapelle - maison p<sup>r</sup> les Sœurs - Convers<sup>s</sup>, mariages. 368.
- Guinée - Côte de St<sup>e</sup> Marie du Gabon
1864. 1<sup>er</sup>. sem. - Mort du Fr. Ignace - Départ des Fr. Soussot p<sup>r</sup> la Sénégambie - Envir du Fr. Stoffel et de M. Crétin - Epidémie parmi les enfants - 1<sup>ère</sup> Comm. - Projet d'un village chrétien de jeunes noirs élevés à la Miss. - Constructions - Cultures - Nouveau Comm. M. Laffon de Ladébat, ses bonnes dispos<sup>s</sup> - Développement des postes franc<sup>s</sup> de la Côte. 300.
- 2<sup>me</sup> sem. - Chapelle terminée et bénite - autres travaux, l'Écorat. de M<sup>r</sup> Bessieux - Bonnes dispos<sup>s</sup> du Comt. - Oeuvre des enft prospère - Retr. ann. - Epuisement du Fr. Stoffel et maladie du Fr. Valentin - Mission protest<sup>t</sup> Ev. noir du Niger. 323.
1865. 1<sup>er</sup>. sem. - Retour en Côte du Fr. Stoffel avec 2 noirs - Vérole et famine dans le pays - Préservat<sup>r</sup> de la mission - Impress<sup>s</sup> salutaire sur les indigènes - Cloches, statues et tableaux p<sup>r</sup> l'Église - 1<sup>ères</sup> Comm. - Bienveillance du gouv<sup>r</sup> - Traitement p<sup>r</sup> 2 sœurs institut<sup>s</sup>. Titre définitif de propriété - Jésuites à Corisco. 370.
- 2<sup>me</sup> sem. - Fête de l'Assomption, honorée de la présence de l'Amb. - Subvent<sup>r</sup> de l'Etat - Retr. ann. - 2<sup>me</sup> de f<sup>ans</sup> du Fr. Dupray - Veux perp<sup>t</sup> du Fr. Valentin - Arrivée des Fr. Klaine et du Fr. Odéric - Jubilé - Publication du concile de Trente au sujet du mariage - Séminaire - Cultures, joli le M<sup>r</sup> Bessieux à ce sujet - éle. liers - Nouvelle maison en pierre - Scierie - roue hydraulique - Considérat<sup>r</sup> de la Mission - Décadence des protestants. 372.
- Mission du Congo.
1865. 2<sup>me</sup> sem. Départ prochain des Fr. Fr. Soussot et Egyptalié avec Fr. Billon agrégé - Intérêt q<sup>u</sup> p<sup>r</sup> cette Mission - Bénédiction des

du St. Cére - Allocution de la Croz' de la Foi - Lettre de recommandat' du Ministère des aff. étrang. 117.

### Province de la mer des Indes.

Île Maurice - Côté de la Cathédrale à Port-Louis.

1863-64. 1<sup>er</sup> Sem. - Fr. Blampin placé à Bordeaux, remplacé à Maurice par Fr. Lefèuvre - Gravure de nos Sœurs. leurs résultats. Nouvel év. de Maurice, Mgr. Hankinson - Son arrivée, 24 mai - Installation des Filles de Marie au Fort-Louis - Sympathie g. l. d. 104.

2<sup>me</sup> Sem. - Retr. ann. - Mort du p. Laval - Bénédiction de 3 cloches à la chap' de l'Immaculé Coeur de Marie, bâtie par le p. Bourget - Croix p. du St. Rosaire à St. Croix - Nouvelle chapelle p. les pauvres. Propriété des Filles de Marie - Amis avec les jésuites - Bien-venue de Mgr. Hankinson 329.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Projet de mausolée au p. Laval - Grâces attribuées à son intercess. - Ecroulement et mondation - Prédications de carême par M. Tava - Abus de Marie - Jubilé - Arrivée du p. Horner à Maurice - Sonne recueillie p. achat d'esclaves - Propriété des Filles de Marie 552.

2<sup>me</sup> Sem. - Sœur Com. chez les Filles de Marie - Voyage du p. Chevaux à St. Croix - Loterie p. l'église - Retr. ann des Sœurs - Services anniversaires et panigyrique du p. Laval - Sa réputation de sainteté - Guérison - Vente de son portrait - Souscription p. son monument - Sœur Com. et confirm. à St. Croix - Retraite aux missions de persévérance - Process. du Rosaire - Stations de l'Avent 779.

### Côté de l'Immaculée Conception.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. - Accident arrivé aux p. J. Guilmot et Maistre - leurs travaux 107.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Dure prêtre pour les aider, M. O'Farrel 556.

### Côté de St. Julian de Flacq.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. - Chapelle bâtie par le p. François - Chemin de fer de Flacq à Fort-Louis 109.

2<sup>me</sup> Sem. - Consécration de l'église paroissiale élevée par nos Sœurs - Confirm. en cette église et à la chapelle St. Maurice - Chemin de croix bénit par p. Chevaux - Voyage du p. François & fils Rodriguez, son remplacement par le p. Buguel 384.

1865. 1<sup>re</sup> Sem. — Le S. Chevaux à Flacy par le Chapitre des Règles pas d'autres nouvelles.

Côte du Grand-Lort.

1864. 1<sup>re</sup> Sem. — Chemin de fer en projet — Travaux et fruit de nos visites 1863

2<sup>e</sup> sem. — Visite de Mgr. Confirm. — Projets d'Établ. des Filles de Marie — Accusations des protestants et des impies. — Leur confusion — Arrivée des S. François — Travaux nombreux. . . . . 367.

1865. 1<sup>re</sup> Sem. — Travaux, etc. d'install. des Filles de Marie — Oeuvres consolantes du St. ministère. Carême, mois de Marie, jubilé — Népaut et arrivée en France du S. François. . . . . 357.

2<sup>me</sup> Sem. — Chemin de fer exécuté — Filles de Marie installées — Visite de Mgr., Confirm. — Bénédic. de l'Établ. des Filles de Marie — Travaux du St. ministère. . . . . 386.

Île de la Réunion. — Côte de la Providence.

1864. 1<sup>re</sup> Sem. — Retour en France du S. Dubois et du F. Alphonse — Passage des S. J. Steurer, Lefebvre, et des S. F. Victorin, Polycarpe — adm. des S. J. Eucher et Monacet — La nouvelle chapelle inaugurée — Prospérité de l'école prof. Bon esprit des enfants — Séminier. Nombre. Bien opéré — Hôpice des vieillards. Maison de la charité — Travaux des ateliers — Rapports extérieurs. . . . . 110.

2<sup>e</sup> sem. — Distrib. des prix à l'écol. prof. — La nouvelle chapelle bénie. Vacances aux enfants de l'école — Augmentation de l'éminier et de l'hôpice — Retour des S. J. Dubois et Monacet, des F. F. Alphonse et Vital, avec Mgr. Maupoint — Changement de Gouver. Retr. ann. Maladie du S. Vincent. . . . . 389.

1865. 1<sup>re</sup> Sem. Maladies des S. C. Vincent et D'Hyèvre — Prospérité des œuvres — Direction spirituelle des S. de St. Joseph confiée au S. D'Hyèvre — Bienveillance du Gouv. — chute de cheval de Mgr. Maupoint. . . . . 388.

2<sup>me</sup> Sem. — Fête du S. Cœur de Marie — Confirm. — Distrib. des prix à l'école prof. Discours de M. Tava, envoyé par le S. R. Etat au Ministère de l'Inst. publ. — Retraite. Prof. des S. C. Olympie, Narcisse, Vital et Eucher, et Conséc. du S. Marie-Emmanuel — Communion de la Maison des S. de St. Joseph — Voyage et arrivée du S. Limbour — Ministère à bord — Jubilé à la Providence — 3d. dans le diocèse. Rebr. des Frères à la Nouville — Noviciat

des Frères - Prospérité de l'école étrang. - Travaux des ateliers - Hôpital des vieillards. Pénitencier. 188

Côte de la Neuville.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. - Comm. pascals. baptêmes, conversions - cloche nouv. - Piété et fermeur à la léproserie. 116.

2<sup>me</sup> Sem. - Choristes remplacent le St. 1<sup>er</sup> pèvre - Oeuvre des lépreux. Paroisse. 349.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Rel. donnée par le C. Moriet - Visite aux parents du R. C. Sevassieur - Installation du C. Moriet - 1<sup>er</sup> Comm. et baptêmes - Visite du Gouvern. et de l'Évêque. 561.

2<sup>me</sup> Sem. - Hôpice des lépreux. nombre. Bien - Croisette St. Bernard. étendue. Égulation - Résultats du St. ministère. Utilité de la Côte p. celle de la Providence. 776.

Côte de St. Guillaume.

1865. 2<sup>me</sup> Sem. - Difficultés p. l'acquisition de la propriété. Installation de Frères et pénitenciers - Envir du St. Cineau - Travaux de route exécutés. 798.

Côte de Zanzibar.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. - Installation des Frs., de la Côte, des ateliers - Ecoles, rachats, baptêmes - Hôpital, soins aux Arabes, Européens, indigènes. Médecin attaché à la Mission - Sympathie p. la Mission - Visite et bienveill. du Comm. Dupré - C. des consuls étrangers et protestants - C. succès des missions protestantes du Zambige et de Zanzibar - Ex. - p. l'exploitation sucrières - Bon climat, santé. 118.

2<sup>me</sup> Sem. - Baptêmes - Retr. des Frères, des Sœurs - Subvention du Ministère - Legs de M. Joly, prêtre de Bourbon - Bienveillance du nouv. Comm. M. Grimaud - Services rendus par l'Hôpital - Cadeau de l'Amiral anglais - Arrivé d'un év. anglican - Ses rapports avec la mission - Arrivée du C. Steurer, des Fr. J. Victorin et Anacleto - Cour présentation au Sultan - Voyage du St. Horner à Bourbon p. sa santé. 349.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. - Esclaves recueillis et baptisés - Prospérité de l'œuvre des enfants - Ateliers - Visite du Sultan - Subvent. du Minist. des Aff. étrang. - Sympathie g. - Dons du Baron de Gecken - Voyage du St. Bauer à Bagamoyo - Mission anglaise, stérile - Question de la cession de Zanzibar aux Anglais - Maladie et

guérison du F. Célestin. Guérison du c. Horner.

1863.

- 2<sup>e</sup> Sem. — Retour du c. Horner avec médecin et 2 Filles de Marie — Départ du F. Steurer et du F. Célestin malades — Retraite — Vœux du F. Baur et du F. Félicien — Épuises. Fatigues du c. Horner — Variole. Maladies du F. Baur et des F. F. Frédéric et A. Knaclet — Prosperité des œuvres — Protection de St. Josephs par le temporel — Travaux d'appropriation — Mission protestante stérile — Préférence des protestants pour la mission cath. — Voyage du Sultan à Bombay — Faux bruits sur la cession de l'île aux anglais — Mort du Baron de Decken dans son exploration.

201.

### Côte de Chandernagor.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. — Examens et distribution des prix — Rentr. ann. — Entrée. Cours d'anglais — Orphelins recueillis — 1<sup>re</sup> Comm' — Voix de Marie — Loterie pour la 1<sup>re</sup> Enfance — Le Radjahon, Rue de Chandernagor.

- 2<sup>me</sup> Sem. — Départ du F. Frédéric pour France — Souscription pour l'acquisition de l'ancien établissement de la mission — Examens, vacanciers — Maladies des F. F. Théophile et François-Joseph — terrible ouragan — Consolations du St. ministère — Arrivée du c. Guérin. 30.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. — Nouveau local plus grand — Organisation des écoles — Succès du Jubilé — Baptêmes d'adultes — Conversions — Visites du Fr. Jules ap. M. Brumie. Vis. de Mgr Hartmann, vic. ap. de Fatna.

170.

- 2<sup>me</sup> Sem. — Ecole de Filles indigènes. Difficultés à cet égard — Brahme cherchant à convertir le F. Barthet — Réunion de Babous convoqués par le F. Barthet — Ouverture de l'école — Examens, distribution des prix pour les garçons — Rentr. ann. — Arrivée du F. Marie-André remplaçant le F. St. Joseph — Voyage du F. Barthet à Fatna — Maladie du F. Guérin — Visite de Mgr Hartmann — St. ministère consolant — Nouvel administrateur M. Péruvert.

179.

### Province d'Amérique.

#### Martinique. Côte de St-Pierre.

- 1863-64. 1<sup>er</sup> Sem. — Distribution des prix — Rentr. oct. un dém. coll.

Retr. ann. des Frères - Rentrée nombreuse - Fatigues y les. —  
Maladie du Fr. Grasser - Visite du Fr. de Canino. 128.

2<sup>me</sup> Sem. — Visite du nouveau Gouv. M. Lapelin - 1<sup>re</sup> Com. - Dis-  
trib. des prix - Retr. ann. - Arrivée des Fr. J. Pernot et Babet -  
Voyage du Fr. Emonet à la Guadeloupe - Retraite, prêchée à  
la Basse-Terre aux Fr. de St. Josephs. 396.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. — Retour du Fr. Emonet en France, id. du Fr. Grasser,  
remplacé par Fr. Maîtrejean. Idem. M. Guesdon, et Mgr. Bou-  
tommel - Érosperité du collège - Chutes des Tensions laiques  
chapelle agrandie - Inondation de la ville. 377.

2<sup>me</sup> Sem. — Retour du Fr. Emonet - Coup de vent à la Guadeloupe -  
Arrivée des Fr. J. Maillet, Richaume, Le Douarin - Retour  
en France des Fr. Et. Le Bozec, Chenay et M. M. Robe et Raoux  
pr. le Noviciat - Choléra à la Guadeloupe - Plusieurs Frères  
atteints de choléraine - Disrib. des prix - Promesse de l'ou-  
verture d'un petit Sém. distinct du Coll. - Retr. annuelle. 818.

Célé du Trou vaillant.

1864. 1<sup>er</sup> Sem. — Ordin. de Carême par Mgr. Foinier 131.

2<sup>me</sup> Sem. - Arrivée du Fr. Anselme - Ordin. de Noël à la Guadel. 359.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. — Fr. Le Bozec au Sém. coll. - Ordin. d'un prieur -  
Pas d'autres nouvelles. 380.

Célé de St. D. de la Délivrande.

1864. 2<sup>me</sup> Sem. - Exiguation du pèlerinage - Maladie des Frères  
Marie-Joseph. 131.

2<sup>me</sup> Sem. — Retour en France du Fr. Lanet, remplacé par le Fr. Le Belley -  
Mais s'avait consacré au Coeur de Marie - 1<sup>re</sup> Com. d'enfants  
et d'adultes - Fête patronale de l'Immaculée Conception - Noël. 360.

1865. 1<sup>er</sup> sem. — Pèlerinage - Visite du Gouv. - Retr. prêchés par le  
Fr. Dupriess. 380.

2<sup>me</sup> sem. - Jubilé - Diverses cérémonies - Calvaire et Chemin de  
Croix bénits. 327.

Célé de St. Marie (Fort-de-France.)

1864. 1<sup>er</sup> sem. — Personnel - Installation - Rentrée nombreuse des  
élèves - Retraite, bon esprit - Bonnes dispositions du clergé et  
de la population - Visite du Prince de Canino et du nouvel  
Empereur du Mexique. 359.

- 2<sup>me</sup> sem. — Visite et récupt. du Gouv. — 1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup>. — Céph. des ss. empes. . . . .
- Distrib. des prix — voyage du Fr. Brunette et retz prêche à l'Isle  
seau (Dominique). . . . . 362.
1865. 1<sup>er</sup> sem. — Personnel — Nombre croissant des élèves. Leur retraite; Visite de M. Guesdon adm<sup>t</sup>; de M. M. S. S. Fourier, Ramirez et Boudonnet — Petites vacances — Retraite de la Tentacole. 58.
- 2<sup>me</sup> sem. — 1<sup>re</sup> Com<sup>m</sup>. — Visite du Fr. Emonet — Retrait, projeté de nos sœurs. Reprise du collège. . . . . 829.
- Guyane. — Clé de Cayenne.
1864. 1<sup>er</sup> sem. — Saines assez bonnes — Retraites de conférences — Mois de l'Enfant Jésus — voyage du Gouv. en France — Ses dispositions favor. pr. nos sœurs. . . . . 134.
- Bénédiction de l'église de Connégrande — œuvre agricole de Kergosse . . . . . 138.
- 2<sup>me</sup> sem. — Mort du Gouv. M. Montravé. Remplacant, M. Henrique — Arrivée du Fr. Sommepy, des Fr. Louis de Gonzague, Emmanuel et Sébastien — Retr. ann. œuv. dela Comté — Vocations de jeunes mulâtres — Etabl. du travail libre en commun à Connégrande. . . . . 369.
1865. 1<sup>er</sup> sem. — Bonnes dispositions du nouveau Gouv. — Opposition, pamphlets — Fatigues q<sup>st</sup> — Mort du Fr. Durand à Connégrande, remplacé par Fr. Krämer — Habitation de Kergosse. 583.
- 2<sup>me</sup> sem. — Retr. ann. 2<sup>es</sup> proj. du Fr. Krämer — Retr. des sœurs Connégrande, établisat<sup>t</sup> Kergosse ; souscript<sup>t</sup> des habitants pr une tombe en marbre au Fr. Durand — Jubilé. Fr. Lestrat à Maria et à Hatt. — Mort de M. Soulignen, prêtre du sémin. Décoration du chœur de l'intérieur. . . . . 829.
- Clé de Mondélice.
1864. 1<sup>er</sup> sem. — Prospérité de l'œuvre — Opposition levées — subvention de l'Adm<sup>t</sup> — Ecole agricole prof. et l'intend. projets. 136.
- 2<sup>me</sup> sem. — Approb<sup>t</sup> de l'œuv. par le Ministère — Ecole agricole et l'intend. commencés — Submersions des terres basses, cultures en terres hautes — Bétail nombreux — Libelle contre nos sœurs. . . . . 368.
1865. 1<sup>er</sup> sem. — Personnel. Chapelle. Fête de St Joseph — œuvre des enfants — Caroisse de Rémière desservie par le Fr. Ledoux.

1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup>, Confirm<sup>m</sup>. — Le c<sup>e</sup> Pommeguy à la paroisse du Cour-de-File. 520.  
2<sup>e</sup> Sém. — Personnel, malades et fatigues — Oeuvres — Visite de la Commission, ses bons résultats. 831.

### Côte de Mana.

1863-64. 1<sup>er</sup> Sem. — Arrivée du Fr. Kramer — Cédes. Retraite et 1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup> — Construction d'un clocher. 140.

1864. 2<sup>me</sup> Sem. — Voyage du Fr. Neu à Cayenne — Projet d'excuse du Fr. Kramer dans le Maroni — Retr. à la Cong<sup>r</sup> de la St<sup>e</sup> Vierge — Visite de Mgr. Lefèvre et du Fr. Festrat. Confirm<sup>m</sup>. — Chantier de bois de construit<sup>m</sup> établi au haut de la Mana — Etat g<sup>l</sup>. de la paroisse de Mana. 1864. Popul<sup>m</sup>. Origine. Oeuvres. Résultats — Leproserie de l'Acaronany. — Villages d'Indiens Galibis à flumes de Mana. 372.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. — Départ du Fr. Kramer pr. Comeigrande. Maladie du Fr. Neu — Déflections. Retours à Dieu — Comm<sup>m</sup> pasc. Mois de Marie. Mariages bénits — Loterie p<sup>r</sup> une horloge au clocher — Transfert de la léproserie à la Mont. d'argent. 590.

2<sup>me</sup> sem. — 1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup> à la Côte — Voyage du Fr. Festrat à Mana — Retr. du Fr. Neu aux Srs. Jubilé — Apparitions de transports évadés. 834. Côte de Port-l'Espagne. (Trinidad.)

1863-64. 1<sup>er</sup> Sem. — Voyage et arrivée du Fr. Müller, de M. Cummins et des Fr. Théodore — Examen, vacances — Retr. ann. — Rentrée nombreuse — Consolations de la part des enfants — Avenir de l'Etabl<sup>t</sup> — Sympathie de la popu<sup>m</sup> — Décadence du coll. angl<sup>e</sup> — Arrivée de M<sup>r</sup> Gommin — Visite au Sém. coll. — Projet d'un plus vaste local — Ministère extér. — Catéchismes. Frédic<sup>m</sup> — Amour<sup>m</sup> de la Côte de St Joseph. 190.

1864. 2<sup>me</sup> Sem. — Renfort d'un scol. et de 2 sœurs — Etat du sém. Coll. — Ext. dim. Lettre du Fr. Bion, Domin<sup>m</sup> sur celle aux Dist. des prix. 380.

1865. 1<sup>er</sup> Sem. — Fr. Ferrier<sup>m</sup> — Acquisition d'un autre local apprêté de construct<sup>m</sup> — Sympathie q<sup>r</sup> le pr<sup>r</sup> l'œuv<sup>r</sup> — Extrait d'une lettre du Maire de la ville de Port-au-Prince au Fr. R. Féret. 592.

2<sup>me</sup> Sem. — Fr. Ferrier à la Trinidad — Jubilé au Coll. — 1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup> M. Browne, J. Diacre — Distrib<sup>m</sup> des prix — Symp. p<sup>r</sup> l'Etabl<sup>t</sup>. 837. Côte de Port-au-Prince et Salettron. (Haïti.)

1863-64. 1<sup>er</sup> Sem. — Difficultés — arrivée d'un ex. angl<sup>e</sup> — Secte des Vandaux; Sacrif humains — Nouvelles Confir<sup>m</sup> — Fruits et consol<sup>m</sup> des St. minist<sup>r</sup> — Maladie et rechute du Fr. Pascal. Sa guérison — Travau<sup>r</sup>.

1864. 1<sup>re</sup> Ann. - Fr. Chenay p. l'Eglise - Arrivée de plusieurs frères et de 3 frères de l'Assomption - 1<sup>re</sup> de St Joseph - Arrivée de Mgr de Cosquer - constaté et prest. du serment. 141.
1864. 2<sup>me</sup> Sem. - Convalesc. du Fr. Pascal - Travail du Fr. Chenay - Orléans et Calon de mauvais prêtres - Bien grisé - Caractères fav. au Présid. à la Relig. 3<sup>me</sup>.
1865. 1<sup>re</sup> Sem. - Direct. des Frs de St Joseph confié au Fr. Pascal - Le Fr. Chenay à St Marc - Paroisse de Saletron destinée à nos Frères par Mgr - Incendie. Insurrection. 590
- 2<sup>me</sup> Sem. - Départs des Fr. Fr. Pascal et Chenay p. Gallion - Difficultés, triste état de la paroisse - Mort des Fr. Fr. Pascal et Chenay - Détails sur leur mort - impression et regret g. - Lettre de Mgr de Cosquer à ce sujet. 846

### Cte de Pétionville.

1864. 1<sup>re</sup> Sem. - Rentr. ann. - Travaux nombreux avec St ministère. 149
- 2<sup>me</sup> Sem. - Hospitalité donnée aux Séminaristes et aux Frères Sam. 37
1865. 1<sup>re</sup> Sem. - Paroisse de Pétionville - 3<sup>me</sup> excursion à Gallion 396
- 2<sup>me</sup> Sem. - Fr. Baymonin y resté seul. sa mauvaise santé - Amonnce du Fr. François - Nouvelles du pays - Fin de l'insurrection par le bombardement du Cap-Haïtien. 85.

### Troisième Partie

Lettres - Rapports - Citations diverses.

#### Citations concernant la Congr. en g.<sup>e</sup>

- étole sur les traductions à faire, dans les langues indigènes des Missions, de la Bulle Officibilibus, proclamant le dogme de l'Immac. Concept. (16 juill. 64).  
Union à l'Échiquotolit de l'a Frère (est. du Messager du S. Cœur - 10 janv. 65) 66  
et d. avec l'Ordre des Chartreux. (est. de lett. 11 janv. 65) 83  
étoile sur M. l'Arch. ancien ecclésiste du S. C. (14. janv. 65) 61  
Allocut. du Fr. R. à la Cérémonie de consécration à l'apostolat et d'adieu à la M. Mère (30 août 65) 85  
Lett. ap. confiant à la Congr. la mission du Congo. (9 sept. 65). 85  
S'applique au S. Frère, p. la canonisation de la B. Marg. M. Alacouque, (8 nov. 65), Province de France.

- Maison-Mère - Lett. de lett. du R. à l'aventurier sur ses missions (3 janv. 65).  
- Proc. de possess. et 1<sup>re</sup> bénéd. de la propriété de Chevilly, avec Carte (2 janv. 65).  
-inaugurat. de la Cte du S. Cœur de Marie - Entrer. du Fr. Lestavasseur à

à ce sujet et sur le V. Père... Mise au d. E.R. Père. (2 fév. 64..	177.
Notice histor. sur la maison des Patronage des jeunes apprenants. (Mar. 64). 388.	
Cellule. - Lett. de M. l'archev. Vic. g. de Clermont, au C.R. F., son dévouement pour Cellule et la Cong. (4 nov. 65). .	195.
Notice sur M. Braun, vic. g. de Clermont, bienfaiteur de Cellule, 22 av 65) 609.	
Rome. - Lett du journ. Le Monde sur les succès du Sém. français (20 sept. 64) 9.	397.
Marienthal. - Notice histor. sur le pèlerinage, depuis sa fondation (nov. 64). 100.	
Marienstadt. - Notice sur cette abbaye (avec carte - janv. 65.)	609.
Province d'Afrique.	
Sénégambie. - Nouvelles Lett. apost. détachant la Sénégambie du Vic. des Deux- Guinées, et l'érigent en Vic. distinct. (6 fév. 63). .	157.
Bref nommant Mgr. Hobé Vic. ap. de la Sénégambie. (ii.).	157.
Rapport à la Prop. sur les diverses juridictions des côtes occidentales d'Afrique: - Pref. ap. du Maroc - Dioc. de St. Jacques du Cap-Vert - Pref. ap. du Sénégal - Vic. ap. de Sénégambie - Vic. ap. de Sierra-Léone - Pref. ap. du Cahomey - Pref. ap. de Fernando-ao, etc. - Dioc. de St. Thomas - Vic. ap. des Deux-Guinées - Dioc. d'Angola - Pref. ap. du Congo - Vic. occidental du Cap. (juill. 64.).	199.
Lett. du C. Barnabò au G.O. Père louant ce Rapport. (18 juil. 64). .	191.
Corée. - Rapport du Fr. Kieffer sur les œuvres de cette Mission: - aumô- nerie de l'Hôpital - œuvre des écoles Conférences de St. Vincent-de Paul - œuvre des noirs. (16 juil. 65). .	880.
Dakar. - Baptêmes d'adultes et d'enfants. (22 x b - 63..	196.
- Détails sur les œuvres: Croix élevée à la pointe du Cap-Vert - Ville de Dakar - Crèche des Ss. indigènes - Malades adultes - Famille - Don généreux d'un protestant - Nouvelles diverses. (30 sept. 64) 409.	
Détails sur l'œuvre de la Case-Hôpital installée à la Mission pour les malades indigènes. Ses heureux résultats. (21 janv. 65). .	886.
St-Joseph de Ngazobil: - Détails sur cette colonie agricole. (28 mars 64) 198.	
La situation au 1 <sup>er</sup> avril 1865 - 2 <sup>me</sup> année - Son budget - Personnel Villages - Rapport de Mgr. Hobé. (28 avril 65). .	679.
St-Marie de Gambie. Lett. du Fr. Duby au Fr. Seureux sur cette Mission: - Re- merciements pour la statue de N.D. des Vict. - Mois de Marie et Jubilé - Visite de Mgr. - Projet de Marie - Conversions - Vocations relig. - Visite du Gouv. aux écoles - Projet de réunion des colonies angl. sous un Gouv. g. rési- dant à Sierra-Léone, etc. . (23 juil. 65). .	625.
(Rome. Audience du St-Pape aux élèves du Sém. français. vic. 6. 1.) p. 17.	

Visite du P. Lacombe à Mgr Robis sur son excursion dans la Caçamance - Poste de Carabane. Son triste état moral - Rires de la Caçamance. Habitans. Idolâtrie. Sorciers - Poste portugais de Tichinchor - Mort du Curé, homme de cœur. Triste état des choses - Arrivée à Sédhiou - Fêtes de l'entécôte. S. ministre. Idée de la ville. Climat. Habitants - Dispositions. Relations - Retour à Carabane. Cérémonie funèbre du père. (8 juil. 64) 412.

Province de la mer des Indes.

Maurice - Bénédiction de la Mère des Grâces (mars 64). 206.

Rapport du P. François à Mgr de Fort-Louis sur sa mission à l'île Rodriguez.

Sept. 64.

424

Bamboi. - Distrib. des prix à l'école profess, le 20 Sept. 64. 426.

Autre distrib. de prix, le 27 aout 65. 890

Discours de M. l'abbé Tava à cette occasion. 894.

Zanzibar. Extrait d'une lett. du P. Baum au C.R. S. sur cette Mission -

Œuvres en faveur des enfants recueillis sur la rue - Conversion et baptême.

d'un jeune homme. (3 mai 65) 635.

Chandernagoor. Détails sur un violent ouragan. (3 oct. 64) 436.

Province d'Amérique.

Martinique. - Distrib. des prix au sémin. coll. de St-Pierre (16 nov. 63) 902.

Fête du Jubilé au Morne-Rouge. (Oct. 65). 908.

Haiti. - Lettre circul. de Mgr du Cosquer à l'occasion de la mort des P. S. Pascal et Chenay, etc. (29 aout 63). 916.



N. B. - Le C.R. Lire fait envoyer, avec cette table de matières, une Notice sur le P. Pascal, extraite de l'almanach religieux de Bourbon, qu'on pourra joindre au tome IV. du Bulletin. On espère aussi pouvoir envoyer bientôt à quelque temps la biographie du bon Père Laval.

Dans cette Notice, au lieu du P. Honoré, il faut lire P. Hervé.

# **LE R. P. PASCAL**

**MISSIONNAIRE DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT  
ET DE L'IMMACULÉ CŒUR DE MARIE**

**DÉCÉDÉ À PORT - AU - PRINCE LE 16 AOUT 1865.**



## LE R. P. PASCAL,

MISSIONNAIRE DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT  
ET DE L'IMMACULÉ COEUR DE MARIE,

DÉCÉDÉ A PORT-AU-PRINCE LE 16 AOUT 1865.

---

### I. — Ses premières années et ses essais dans le saint ministère.

Jean-Baptiste-Marc Pascal naquit à Toulouse, le 6 avril 1814. Malgré le désir de ses pieux parents, il ne put recevoir le sacrement de la régénération spirituelle que sept jours plus tard, c'est-à-dire le 13 de ce mois. Il nous apprend lui-même, dans une petite note écrite de sa main, que « son baptême fut retardé à cause des difficultés occasionnées par la bataille de Toulouse. »

A l'âge de douze ans, il eut le bonheur de faire sa première communion, et trois mois après il entra au petit séminaire diocésain. Ces années de sa jeunesse passées au milieu des bons exemples qu'il avait sans cesse sous les yeux, furent pour lui le plus doux de ses souvenirs. Sa tendre piété envers Marie, qu'il appela dès lors du nom de *Bonne Mère*, et son amour pour Jésus, dont il s'efforça de procurer toujours la plus grande gloire, le firent bientôt distinguer par ses directeurs.

Au mois de décembre 1831, il fit à Dieu sa première consécration, en recevant la tonsure cléricale. Le séminaire de Toulouse recevait alors la plus heureuse impulsion de ferveur. L'âme ardente du jeune lévite chercha constamment à s'alimenter par toutes les saintes pratiques qui y

étaient en usage. La pieuse *Congrégation des Enfants de Marie* le vit avec joie entrer dans son sein. Il y reçut pour nouveau patron saint Stanislas Kostka. Elle ne tarda pas à le choisir elle-même pour le directeur de ses petits exercices, et tous les frères ne purent qu'être édifiés des exemples qu'il donna d'une vertu déjà solide, qui ne se démentit jamais.

On conserve de lui, de cette époque, plusieurs petits écrits spirituels qui respirent la piété la plus naïve et la plus tendre envers Jésus et Marie, et, entre autres, plusieurs lettres qu'il écrivait au divin Enfant avec cette inscription : « A l'unique ami de mon cœur, » et à la très-sainte Vierge, avec ces mots : « Au plus cher objet de mon cœur. »

Ce fut dans ces pieuses dispositions que le jeune abbé Pascal reçut successivement les ordres mineurs en 1838, le sous-diaconat et le diaconat en 1839, et enfin le sacerdoce le 17 décembre 1840.

Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire à Nailloux. Auxiliaire laborieux d'un pasteur infirme, il administra cette paroisse avec une prudence digne d'un âge plus avancé. Il fut bientôt appelé à la cure de Montlaur (doyenné de Mungiscard), où se montrent encore les traces profondes du bien qu'il y opéra.

Mais les labeurs du ministère ordinaire ne suffisaient pas à cette âme d'apôtre. Il demanda à M. Le Guay, alors supérieur du séminaire du Saint-Esprit à Paris, la faveur d'aller dans les colonies pour s'y dévouer à l'évangélisation des pauvres Noirs qui, alors, étaient encore esclaves.

## II. — Ses travaux apostoliques à Bourbon.

Après quelques mois passés dans cette maison, il s'embarqua à Nantes, vers la fin de 1846. A son arrivée à Bourbon, il obtint de Mgr Poncelet, préfet apostolique, d'être attaché spécialement à l'œuvre des Noirs, et d'y continuer

les travaux qu'y avaient si bien commencés Mgr Monnet et les Pères du Saint-Cœur de Marie.

Ses succès parmi les Noirs, et aussi dans la population blanche, lui curent bientôt conquis l'estime de toute la ville. Mgr Poncelet, qui l'estimait profondément, en fit son conseiller intime, et quoique l'abbé Pascal n'eût alors, officiellement du moins et extérieurement, que le titre et l'humble position de vicaire de Saint-Denis, le chef spirituel de la Colonie crut devoir l'appeler à partager sa sollicitude et lui confia les pouvoirs de vice-présent apostolique. Voici la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion :

« Saint-Denis, 29 janvier 1848.

» Mon cher frère,

» Je viens vous avertir que je vous donne tous les pouvoirs de vice-présent apostolique, en vous environnant de toute ma confiance. Je compte sur votre zèle et sur votre empressement à répondre, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, à mon amitié et à ma confiance.

» Signé : P. PONCELET,

» *Présent apostolique.* »

L'abbé Pascal fit tout ce qui était en lui pour refuser un honneur si opposé à ses goûts d'humilité et de modestie; et, s'il fut enfin obligé de se soumettre, ce ne fut qu'à la condition de continuer ses fonctions de vicaire de Saint-Denis et de missionnaire des Noirs; en sorte que, malgré cette dignité nouvelle, il demeura toujours, aux yeux de la Colonie et de la plupart de ses frères, ce qu'il avait été auparavant.

Vers la fin de la même année, Mgr Poncelet, se voyant forcé de retourner en France pour rétablir sa santé, pensa

sérieusement à lui confier, en son absence, l'administration spirituelle de la Colonie. Mais la divine Providence, en ayant décidé autrement, ce fut à M. l'abbé Guéret qu'il déléguera ses pouvoirs. Sous l'administration de ce dernier, M. Pascal fut successivement vicaire de Saint-Benoît et curé de Saint-Leu.

C'est là que le trouva Mgr Desprez, à son arrivée dans la Colonie. Cette dernière paroisse surtout laissait beaucoup à désirer. Le P. Pascal y travailla avec tant de zèle que bientôt la population fut toute transformée.

Aux saints offices, l'église était remplie. Les Noirs se convertirent en foule, et l'on vit bientôt la piété fleurir dans la population blanche. Un certain nombre d'hommes, distingués par la position qu'ils occupaient dans le pays, s'approchèrent des sacrements.

Le digne prélat, pendant une visite pastorale qu'il fit dans cette paroisse, fut si touché de ce dont il était témoin, qu'il résolut de nommer M. Pascal à la cure de sa cathédrale. L'humble curé de Saint-Leu, esrayé et profondément affligé de cette détermination, fit auprès de Sa Grandeur les plus vives représentations pour la détourner de ce projet. Tout fut inutile, il fallut obéir et quitter sa chère paroisse ; ce fut pour Saint-Leu un deuil général ; partout on le pleura comme un père.

Arrivé à Saint-Denis, l'abbé Pascal mit tout en œuvre pour rehausser la pompe des cérémonies, et essaya, par tous les moyens, d'attirer à l'église la population blanche, qui semblait montrer une certaine tiédeur. On le voyait se dépenser, se multiplier ; et, quoique surchargé par les exercices religieux qu'il donnait à la population blanche, il voulait encore assister et prendre une part active à tous les exercices des affranchis. Là, comme partout ailleurs, la divine Providence bénissait ses travaux et lui donnait de grandes consolations.

Nulle part il n'y a de roses sans épines, et l'homme de Dieu n'obtient du succès dans ses œuvres qu'en passant

creuset des tribulations. Le bon P. Pascal, comme on le sait, en eut aussi sa part dans cette nouvelle position après avoir beaucoup travaillé, mais aussi beaucoup écrit à Saint-Denis, il fut choisi par la divine Providence pour travailler dans une autre partie du diocèse. Il fut nommé à Saint-Paul, dont la cure vint à vaquer sur ces routes. Cet acte de dévouement fut abondamment bénit.

Saint-Paul, comme partout ailleurs, le P. Pascal se fit remarquer et estimer de tous par son zèle infatigable. On le vit, comme à Saint-Denis et à Saint-Leu, faire tout entier à l'œuvre des Affranchis, aussi bien les exercices plus particulièrement consacrés à la prière blanche. Et tel fut le travail qu'il s'imposa que, dans le concours plein de dévouement que lui prêtaient ses confrères, il voulut toujours être avec eux et à leur côté pour se rendre utile au salut de tous. Aussi sa profondément altérée, lui rendit bientôt nécessaire un voyage en France.

Le départ, toutefois, ne put s'effectuer qu'après l'arrivée de Mgr Maupoint, en 1857. Le zélé prélat, qui avait obtenu son mérite, ne put y consentir qu'avec beaucoup de reticences.

Le P. Pascal va désormais entrer dans une phase nouvelle de son existence. Mais, avant de le suivre, jetons un rapide coup d'œil sur les vertus que ce digne prêtre a pratiquées durant son laborieux séjour à Bourbon. Et ici nous devons que reproduire les notes de l'un de ses anciens supérieurs, qui fut même quelque temps son supérieur ecclésiastique, pour devenir plus tard son frère en religion.

III. — Coup d'œil général sur ses vertus et son zèle durant cette première partie de sa carrière apostolique.

« La première vertu, dit-il, que l'on remarquait dans les rapports que l'on avait avec M. l'abbé Pascal, c'était une très-grande piété. Cette vertu était comme gravée sur sa physionomie et dans tout son extérieur ; sa conversation en était toute imprégnée ; les noms de Jésus et de Marie lui étaient familiers ; et, quand on avait eu l'occasion de s'entretenir quelque temps avec lui, on s'en retournait édifié et plein d'estime pour sa personne.

» Cette tendre piété se reflétait encore d'une manière frappante dans ses instructions.

» Parmi ses dévotions spéciales était, en première ligne, la dévotion à la très-sainte Vierge : il l'appelait ordinairement la *Bonne Mère*. Personne n'était plus actif que lui pour propager son culte, répandre ses confréries, célébrer ses fêtes avec solennité. C'est à elle qu'il s'adressait dans toutes ses entreprises ; et un de ses grands moyens pour sauver les âmes était de les mettre sous la protection de la Bonne Mère. Il voulait que tous ses bons noirs portassent sa médaille, et, quand il avait un pécheur à convertir, la médaille miraculeuse était toujours l'arme puissante à laquelle il essayait d'avoir recours.

» Malgré ses grandes occupations, il ne manquait jamais aux exercices de piété qui font la force et la consolation du bon prêtre. La méditation, le chapelet, la lecture spirituelle et surtout celle de l'Ecriture sainte étaient pour lui des pratiques journalières, dont il ne se dispensait que quand il y avait nécessité absolue. Tous les mois, il avait l'habitude de prendre au moins un jour qu'il consacrait à la retraite spirituelle.

» La charité envers le prochain ne peut guère se séparer de la piété, qui est un fruit de l'amour de Dieu. Aussi la remarquait-on à un haut degré dans notre bon abbé Pascal.

Nous ne dirons point les nombreuses aumônes qu'il répandait dans le sein des pauvres, les consolations de toutes sortes qu'il apportait aux familles désolées, les sacrifices qu'il s'imposait pour retirer ou préserver du vice certaines âmes plus exposées. Dieu seul en connaît le nombre. Ce sont là de ces œuvres que sa modestie s'appliquait à tenir secrètes et à cacher aux yeux des hommes. Mais ce qui frappait tous ceux qui étaient en contact avec lui, c'était son empressement à rendre service, et surtout sa rare charité dans les conversations.

» On ne l'entendait jamais dire du mal de personne; et il arrivait qu'en sa présence on se mit à critiquer ceux mêmes dont il avait eu lieu de se plaindre, il savait à propos détourner adroitement le sujet de la conversation.

» Il s'est pourtant présenté, dans sa vie, bien des circonstances où sa charité dut être mise à une rude épreuve. Mais elle avait pour fondement une grande patience, une patience qui savait souffrir sans plainte et sans murmure les plus pénibles contrariétés, quelque humiliantes qu'elles fussent. Ainsi, après le départ de Mgr Poncelet, M. l'abbé Guéret, qui le remplaçait, ayant cru devoir envoyer l'abbé Pascal troisième vicaire à Saint-Benoît, celui-ci n'ouvrit même pas la bouche pour faire entendre une plainte ou une simple observation. Cependant, M. Pascal était alors depuis longtemps vicaire à Saint-Denis, la capitale de l'île, et il y exerçait une très-grande influence; il avait même été revêtu, quoique un peu en secret, comme nous l'avons dit, et sans aucune notification officielle, des pouvoirs de vice-préfet apostolique. La transition était donc un peu brusque et devait naturellement être très-pénible. Mais l'humble prêtre ne voyait dans ses supérieurs que l'autorité divine dont ils étaient revêtus. Il savait que la volonté de Dieu se manifestait à lui par leur entremise, et qu'il n'aurait de grâces d'état pour accomplir son ministère que là où il leur plaisait de le placer: aussi, profondément animé de cet esprit de foi, il reçut avec la plus grande soumission la

communication que lui fit son supérieur, et ne lui répondit que par ces mots qui exprimaient si bien sa résignation : « *Deo gratias !* » M. l'abbé Guéret nous a raconté lui-même cette scène touchante, dont il était resté très-édifié.

» Nous ne dirons rien des mille et mille épreuves qui se présentèrent durant la vie de ce bon prêtre, surtout dans un pays où il y avait tant d'œuvres à créer, tant d'âmes à convertir, et souvent des susceptibilités sans nombre à ménerger et quelquefois à contrarier, sous peine de voir son ministère stérile. Le bon P. Pascal en éprouva autant et peut-être plus que tout autre, lui dont l'âme était extrêmement sensible, et qui se faisait un devoir de garder pour lui toutes ses tribulations, dans la crainte de blesser la charité, ou d'enlever quelque chose à son mérite.

» Cependant, il en est une que nous ne pouvons nous décider à passer sous silence, parce qu'elle a dû lui être particulièrement pénible, et n'a pas peu contribué à faire briller la vertu de ce saint prêtre.

» Tous ceux qui l'ont connu se rappellent avec quel soin il évitait tout ce qui pouvait, de près ou de loin, porter atteinte à la vertu qui fera à jamais la gloire du sacerdoce catholique. Jamais dans ses conversations, on n'a surpris la moindre expression qui pût blesser la modestie la plus sévère : on peut dire que, sur ce point, il paraissait inattaquable. Mais la divine Providence veut quelquefois éprouver ses élus par de cruelles épreuves.

» Une affreuse calomnie vint attaquer sa réputation, à l'endroit de la vertu la plus chère à son cœur de prêtre. Personne ne pouvait y ajouter foi, mais les ennemis de la religion (et il y en a malheureusement partout) l'exploitaient et essayaient de la colporter. Les choses allèrent si loin que Mgr Desprez, qui y croyait moins que personne, crut devoir lui écrire et lui demander des éclaircissements. Le P. Pascal lui répondit par une lettre pleine de résignation et de piété, dans laquelle il disait entre autres choses :

« J'ignorais complètement, Monseigneur, la calomnie dont vous me parlez, et je ne sache pas qu'à Saint-Paul personne en ait connaissance ; mais ce que je puis vous assurer, c'est que votre enfant n'a pas la moindre faute à se reprocher à l'endroit de la plus belle des vertus. »

» Monseigneur, après avoir reçu cette lettre, crut devoir s'adresser aux autorités de Saint-Denis, et les prier de rechercher les auteurs de cette calomnie, que l'on n'eut pas de peine à dissiper. La ville entière de Saint-Paul en fut indignée, se croyant outragée dans la personne de son vénéré Pasteur. Sa Grandeur, de son côté, afin de le consoler et de l'encourager dans cette nouvelle épreuve, s'empressa d'écrire à M. l'abbé Pascal une lettre admirable, que l'humeur du saint prêtre ne nous a pas conservée. Il sut sanctifier cette croix, et la moindre amertume n'entra jamais dans son cœur. Jamais non plus, dans ses lettres ou dans ses paroles, il n'y eut un mot contre ses détracteurs. Il se contenta de prier pour eux ; et en présence de nombreux témoins, on l'a vu embrasser avec effusion un des principaux auteurs de la calomnie qui, touché jusqu'aux larmes, devint dès lors un de ses admirateurs les plus dévoués.

» Que dire maintenant du zèle que déployait ce vrai missionnaire, et des moyens qu'il faisait valoir pour la réussite de ses œuvres ! Ici, il faudrait retracer l'historique de ce qui se faisait alors à Bourbon, dans presque toutes les paroisses. C'était l'époque des grandes conversions, surtout parmi les Noirs ; et, dans les paroisses nombreuses, il n'était pas rare de voir ces pauvres gens se convertir tous les ans par milliers. Presque dans chaque localité, il y avait des prêtres spécialement chargés de cette population, et se dépensant jour et nuit pour l'attirer à l'église, pour l'instruire et la préparer à recevoir les sacrements.

» A Saint-Denis, le P. Pascal eu était chargé avec quelques-uns de ses frères. Ils avaient remplacé dans cette œuvre les Pères du Saint-Cœur de Marie, qui s'étaient fixés

... Ces frères et ces œuvres étaient immenses. Tous

les moments du jour, qu'il n'était pas indispensable de consacrer à d'autres occupations, et souvent même une partie des nuits, se passaient ou au confessionnal, ou en chaire, ou à la visite des malades. Les exercices à l'église étaient presque continuels. Dès quatre heures du matin, on disait tous les jours pour les Noirs une messe, pendant laquelle il y avait une instruction par forme de méditation. L'église était toujours remplie; et immédiatement après la sainte messe, commençaient les confessions, pour durer souvent jusqu'au soir. Il y avait des catéchismes spéciaux pour les enfants, pour les adultes qui se préparaient au baptême, pour ceux qui se disposaient au mariage, et d'autres pour les premières communions; enfin, on faisait le catéchisme de persévérance, auquel continuaient à assister tous ceux qui avaient fait la première communion. Pour les encourager à assister à tous ces exercices, on faisait, dans ces réunions, des quêtes destinées à subvenir à leurs besoins en cas de pauvreté ou de maladie et à leur procurer des messes après décès. Tous ceux qui assistaient aux catéchismes de persévérance étaient censés avoir un droit spécial à ces avantages spirituels.

» Le chant et la pompe des cérémonies étaient les moyens principaux dont le P. Pascal se servait le plus avantageusement pour attirer les âmes. Les cérémonies des Noirs surtout étaient si brillantes, le chant des hymnes sacrés et des cantiques y était si admirablement exécuté, que les hommes de la population blanche, qui d'ailleurs ne venaient que rarement à l'église, se faisaient un plaisir d'y assister.

» Nous n'oublierons jamais les émotions que nous avons éprouvées nous-même en entendant, à la cathédrale de Saint-Denis, un cœur de quarante à cinquante Noirs, et autant de chanteuses prises parmi les femmes de cette population, tous exécutant en faux-bourdon et avec une précision admirable des morceaux quelquefois difficiles.

» Tout en se livrant à ce travail des Noirs, le P. Pascal

ne négligeait point le salut de la population blanche. Les nombreux habitants de Saint-Denis, de Saint-Paul et de Saint-Leu surtout, se rappellent avec bonheur ce qu'il a fait parmi eux, les soins qu'il ne cessait de prodiguer à ceux qui étaient malades, les instructions touchantes et fréquentes qu'il leur adressait, le grand nombre de ceux qu'il a convertis à la foi, et la ferveur qu'il savait inspirer aux enfants des écoles et aux personnes plus disposées à la piété. Les œuvres multipliées qu'il a fondées ou encouragées partout où il a passé, rediront longtemps les efforts et les succès de son zèle : nous voulons parler des sociétés de saint Vincent de Paul, de saint François Xavier, de Notre-Dame de Bon-Secours, l'Œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la Sainte-Enfance. Cette dernière surtout qu'il a établie à Saint-Paul y avait déjà, de son temps, obtenu des succès prodigieux.

» Le bon Père, malgré des besoins si nombreux savait suffire à tous. Il avait si bien réglé tous les moments de sa journée, qu'il lui était difficile d'en perdre quelques-uns.

» A Bourbon, il n'est resté qu'une douzaine d'années ; mais on peut dire que pendant ce peu de temps, il a fourni une longue carrière, et y a mené une vie pleine « *plenus dierum.* »

#### IV. — Retour en Europe. — Pieux pèlerinage. — Entrée dans la vie religieuse.

A peine arrivé en France, et avant même de s'être procuré la satisfaction d'embrasser, pour la dernière fois, peut-être, ses vénérables parents presque octogénaires, M. l'abbé Pascal se remit en mer pour satisfaire sa piété en visitant les plus célèbres sanctuaires de l'Italie et de la Palestine. « Nous nous rappellerons longtemps avec bonheur, écrit à ce sujet le R. P. Honoré, les paroles qu'il prononçait en approchant de la sainte Maison de Lorette, que nous avions le bonheur de visiter avec lui. »

Que ne pouvons-nous reproduire ici le récit plein d'ondction de ces pieux pèlerinages, tel qu'il est sorti jour par jour, et quelquefois heure par heure, de la plume, ou plutôt du cœur de notre digne missionnaire ! Que de choses édifiantes, que de traits de feu et de l'amour le plus pur pour notre adorable Maître et sa sainte Mère sont renfermés dans ces écrits, dictés par la foi la plus vive d'un cœur vraiment sacerdotal ! A chaque phrase, et, pour ainsi dire, à chaque mot, M. Pascal se dépeint lui-même, et ces belles pages suffiraient à elles seules pour faire de lui le plus bel éloge.

Au retour de son pèlerinage à Jérusalem, il ne consacra que peu de temps à sa famille, et se hâta d'en entreprendre un nouveau qu'il avait grandement à cœur : c'était celui de la montagne de la Salette. C'est là que la Sainte-Vierge l'attendait pour le récompenser de ses travaux par une dernière grâce, qui devait couronner toutes les autres et en assurer le succès, d'une manière irrévocable. Bien des fois le bon prêtre s'était senti attiré vers la vie religieuse. Quoiqu'il fût très-discret dans ses conversations, il lui arrivait quelquefois de s'en ouvrir à ses intimes amis. « Je ne voudrais pas, leur disait-il, mourir dans la vie séculière. » Du reste, on remarquait en lui, dans toutes les occasions, une vive sympathie et une profonde estime pour tous les religieux avec lesquels il se trouvait en rapport. Dans une retraite qu'il fit sur la célèbre montagne, à quelques pas du lieu où la Sainte-Vierge s'était fait voir aux bergers, son entrée dans l'état religieux fut définitivement arrêtée.

C'est de là qu'il écrivit au très-révérend Père supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie une lettre d'une piété touchante, dans laquelle il lui demandait humblement d'être admis au noviciat de sa Congrégation. « Jusqu'ici, lui disait-il, la bonne Mère me portait sur son cœur; aujourd'hui elle veut me faire entrer tout à fait dans ce Cœur sacré. » Cette vocation, du reste, lui aurait, dit-on, été affirmée comme par une inspiration

soudaine par le vénérable curé d'Ars, à qui Dieu se plaisait souvent à communiquer ses desseins sur les âmes.

Le P. Pascal était déjà avantageusement connu de plusieurs membres de la Congrégation. Aussi, malgré son âge un peu avancé, il n'eut pas de peine à être admis dans la maison de probation, alors à Maurivry, près de Paris.

Retracer les vertus qu'il pratiqua pendant un noviciat de deux ans, confondu au milieu de confrères dont plusieurs ne faisaient que terminer leurs études, oubliant sa position passée, renonçant subitement et sans transition aucune à toutes ses habitudes; en un mot, se faisant petit avec les petits, pour s'acquitter constamment et de la manière la plus édifiante des exercices les plus humbles de sa nouvelle position, ce serait chose difficile. Il n'y a, à le bien comprendre, que ceux qui ont eu le bonheur de passer par ces douces et consolantes épreuves.

Entré au Noviciat, sous la protection des saints Anges Gardiens, le 2 octobre 1858, il prit le saint habit religieux le 12 juin 1859, et reçut, sur sa demande, pour patron et nom de religion *Marie Immaculée*.

Le 26 août 1860, en la fête du très-saint Cœur de Marie, il fit sa profession religieuse et émit ses premiers vœux dans la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, entre les mains du T.-R. Père Schwindenhammer, supérieur général de l'Institut. A ses côtés, deux de ses anciens confrères et amis de Bourbon, les RR. PP. Hervé et Orinel, se liaient aussi plus intimement au Seigneur dans la pieuse société, particulièrement vouée aux âmes plus malheureuses et plus délaissées.

Le 13 novembre suivant, sous les auspices de saint Stanislas Kostka, le R. P. Pascal faisait, au pied des saints autels, ses adieux à la maison-mère de sa Congrégation, à Paris, et recevait sa destination pour la nouvelle mission d'Haïti, qui, après de longues années de schisme, venait enfin de se rouvrir aux ouvriers apostoliques. Le R. P. Pascal fut heureux de s'y dévouer. Tout le reste de sa vie devait être désormais pour ses chers Noirs d'Haïti.

V. — Ses travaux apostoliques à Haïti.

Après la chute de l'empereur Soulouque, le président de la nouvelle République haïtienne, comprenant l'importance de la vraie religion pour le bien de son pays, avait renoué des relations avec le saint-siège. Un Concordat venait d'être conclu entre la cour de Rome et son gouvernement (28 mars 1860). Mgr Monetti, évêque de Cervia (Italie), nommé par le saint-siège délégué apostolique, à l'effet d'asseoir définitivement les bases de l'Église naissante, fut heureux d'avoir avec lui un missionnaire habitué aux pénibles travaux des colonies. Leur arrivée à Port-au-Prince, capitale de l'île, fut accueillie par les démonstrations les plus enthousiastes. Ils se mirent de suite à l'œuvre, et le zèle intelligent et expérimenté du P. Pascal aplanit à Sa Grandeur bien des obstacles. Comme il fallait préciser minutieusement le sens exact de la lettre du Concordat, Mgr Monetti comprit la nécessité d'y ajouter, sous forme d'explications, quelques *Articles supplémentaires*. Trois sénateurs furent choisis par le gouvernement haïtien pour s'entendre avec le délégué du saint-siège. Et nous pouvons dire ici que dans la solution favorable à des questions parfois épineuses et longtemps discutées, les sages données fournies par le P. Pascal pesaient pour beaucoup dans les décisions à prendre. Elles étaient sinon toujours acceptées, du moins écoutées par les deux parties avec le plus vif intérêt.

Le bien se fit donc rapidement et sur une grande échelle, comme il arrive d'ordinaire à tout commencement de mission. Mais à Haïti, de même qu'à Bourbon, après avoir semé dans la joie, il fallut, avant de recueillir, arroser dans les larmes.

Le retour de Mgr Monetti en Europe laissa le P. Pascal seul à la tête de cette Eglise à peine formée, avec le titre de vicaire général administrateur. Son humilité profonde eut beau prétexter la faiblesse et l'incapacité de ses talents,

pour supporter le fardeau si lourd qui lui incombait. Il fallut obéir, et son obéissance fut celle du bon Pasteur toujours disposé à donner sa vie pour ses brebis.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la nouvelle carrière apostolique de ce pieux missionnaire. Les œuvres qu'il entreprit ne furent que la répétition de ses anciens travaux de Bourbon. Partout, nous voyons la même abnégation personnelle dans les labours obscurs et pénibles de l'évangélisation des Noirs ; partout le même zèle pour la gloire de son divin Maître, le même dévouement au salut des pauvres âmes abandonnées. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de citer une circonstance où ce vrai pasteur employa toutes es ressources de son cœur pour protéger son cher troupeau contre un malheur immense qui allait fondre sur lui.

Quelques démêlés politiques étaient survenus entre le gouvernement haïtien et la couronne d'Espagne, à propos de la délimitation des frontières de la république dominicaine placée sous le protectorat espagnol ; la question s'envenima encore de nouvelles susceptibilités personnelles, et finalement on menaça d'en venir aux voies de fait. Une flotte de six frégates et deux corvettes de guerre vint mouiller en rade de Port-au-Prince (juin 1861), sans autre préliminaire que la déclaration d'un bombardement, si, dans les vingt-quatre heures, réparation publique n'était accordée au pavillon de Sa Majesté catholique. L'exaspération de la ville contre cette vengeance imméritée devint extrême. Le plus grand nombre des officiers militaires poussèrent le président Geffrard à la résistance. Ordre fut donc donné aux femmes et aux enfants d'évacuer la ville, et de se mettre sur la défensive. Au milieu de la panique générale, la religion eut une mission bien consolante à remplir. Le P. Pascal, tour à tour à l'église et sur les places publiques, essayait, mais en vain, de calmer la population : les heures s'écoulaient et rien n'était conclu. Considérant alors toutes les calamités qui allaient suivre une lutte iné-

gale, mais terrible, et, pressé par la voix de son cœur, il se rend au palais du Gouvernement, exprime sa profonde douleur au chef de l'Etat, et le conjure, par ses larmes et la vue des dangers de ce pauvre peuple, de ne point écouter de funestes conseils. A sa voix, l'exaltation parut enfin s'apaiser peu à peu, pour faire place à la prudence. On consentit à entendre les propositions de paix ; et, grâce à l'ascendant de la religion, la ville de Port-au-Prince fut sauvée de sa ruine. La consolation du pasteur fut bien grande, car il vit en cela le triomphe de l'élément religieux et civilisateur sur le vieil élément de la barbarie africaine. Les actions de grâces furent publiques, et le chant des cantiques vint de nouveau réjouir ces cœurs si cruellement consternés.

La réforme de l'Église d'Haïti devait être générale, et il fallait à tout prix détruire le vieux levain qui avait si long-temps fermenté durant le schisme précédent. Aussi, quelles peines incroyables la patience du pieux missionnaire n'eut-elle pas à supporter ! A mesure qu'une difficulté était résolue, d'autres plus nombreuses et plus graves surgissaient de tous côtés. Tantôt il était aux prises avec les mauvais catholiques, tantôt avec les protestants et les francs-maçons ; il avait tout ensemble à combattre les susceptibilités des uns, à éviter les froissements des autres, et enfin à faire triompher la cause qu'il défendait, c'est-à-dire les principes qui représentent la morale et la religion.

L'entreprise était immense, mais la faiblesse du pasteur était rassurée par la plus entière confiance en la bonté infinie de Dieu, dans les prières de ses frères en religion, et dans les bénédictions particulières de son supérieur général qu'il ne cessait de réclamer.

Rien ne fut oublié dans le plan qu'il s'était tracé : la décoration de la maison de Dieu, tout ce qui pouvait rehausser la pompe de nos cérémonies religieuses, le chant des cantiques et des saints offices. Le culte divin, et surtout

celui de Marie, furent particulièrement chers à sa piété. Il installa régulièrement les catéchismes à l'église et dans les écoles, pour préparer les premières communions, dont le nombre s'augmenta considérablement. Pour suffire à tous ces travaux, il lui fut adjoint un prêtre de la même congrégation, le P. Gabriel Chenay, ancien et vaillant missionnaire de la Sénégambie. L'œuvre reprit une impulsion nouvelle : les pauvres malades purent tous recevoir les consolations de l'Eglise, les prisonniers furent visités assidûment, et même ils purent jouir du bienfait si précieux de la sainte messe et de l'instruction religieuse ; les malheureux condamnés à mort par la justice humaine furent assistés jusqu'à leurs derniers moments ; de nouvelles chapelles furent érigées en différents endroits, et il n'y eut pas jusqu'aux nombreuses habitations qui couvrent l'immense territoire de la paroisse de Port-au-Prince, compris dans les Mornes, qui ne purent de temps à autre soigneusement évangélisés.

En février 1862, la mission d'Haïti fut pourvue d'un nouveau délégué dans la personne de Mgr Marie-Martial Testard du Cosquer, ancien vicaire général de Mgr Lacarrière, alors évêque de la Guadeloupe. Le zélé prélat, dès qu'il se vit chargé de ce fardeau, déploya la plus grande activité pour assurer le progrès de l'Eglise haïtienne. Reconnaissant des efforts tentés par le R. P. Pascal, il le maintint dans son titre de vicaire général, et l'on put alors entrevoir sérieusement un meilleur avenir. Les paroisses étaient généralement dans un état déplorable, faute de bons prêtres pour les desservir. Il fut donc pourvu à de nouveaux placements, et, pour fixer désormais les revenus des églises, les fabriques furent organisées sur un nouveau pied.

La lutte du mal contre le bien n'en continua pas moins. A peine la délégation de Mgr du Cosquer fut-elle terminée, que le génie du mal, quelque temps comprimé, se réveilla plus fort que jamais. Les partisans nombreux de l'opposition religieuse renouvelèrent leurs intrigues dans l'intérieur

des familles, et jusque dans les Chambres. Cette pauvre Eglise naissante se vit un moment bien près de sa ruine. Le P. Pascal fit alors paraître une énergie à laquelle ne s'attendaient pas ses adversaires. Plein d'une sainte indignation, il dénonça publiquement, du haut de la chaire de vérité, les honteuses manœuvres des ennemis du Concordat, et les menaça de la malédiction divine, s'ils persistaient dans leurs œuvres d'iniquité. Rappelant alors avec feu toutes les promesses qu'ils avaient faites au saint-siège, lorsqu'ils avaient sollicité depuis un demi-siècle la faveur d'être unis à l'Eglise romaine, il termina en s'écriant : « Après tout, si vous vous repentez d'avoir obtenu ce Concordat, dites-le hardiment. Mais avant que vous ayez » déchiré cette œuvre, si éminemment religieuse et civili- » satrice, vous aurez jeté mon corps à la mer, car je » mourrais mille fois plutôt que de manquer à ma con- » science et à mon devoir ! » Force fut donc à l'opposition de battre en retraite, et le bien triompha de nouveau. — A cette même époque, le zélé missionnaire reçut de son supérieur général un grand encouragement ; il fut admis à la faveur d'émettre les vœux perpétuels de religion. Ce fut pour lui une consolation d'autant plus douce qu'il allait se trouver bientôt à la fin de sa carrière. Au printemps de l'année 1864, il tomba très-gravement malade par suite de l'excès de ses fatigues. Il fut, trois jours entiers, livré à une agonie terrible, à laquelle la science des médecins ne pouvait rien comprendre. Le quatrième jour, il sembla se réveiller doucement comme d'un rêve pénible, et il demeura persuadé que la très-sainte Vierge l'avait préservé de la mort. Sa convalescence fut longue, et quand Mgr du Cosquer revint à Haïti, avec le titre d'archevêque de Port-au-Prince (juin 1864), il ne pouvait encore qu'avec beaucoup de peine se soutenir.

Le pieux missionnaire voulut cependant recevoir lui-même le premier pasteur de l'Eglise haïtienne, et, d'une voix à demi éteinte, il exprima à Sa Grandeur toute la joie

de son âme et toutes les espérances qu'il attendait pour l'avenir de cette mission. La réponse de Monseigneur fut un chaleureux remerciement du courage et du dévouement du P. Pascal, et, devant l'immense foule de peuple assemblé pour la cérémonie, il fit le plus bel éloge de cette abnégation religieuse, portée jusqu'au sacrifice et à l'immolation de sa propre vie.

Le rétablissement du P. Pascal exigea toutefois une prolongation de repos absolu. C'est alors que le nouvel archevêque nomma à la cure de Port-au-Prince M. Lorblanchet, jeune prêtre qui venait de quitter notre colonie de Bourbon pour rentrer en France.

Au mois de juillet de l'année suivante, lorsque la santé du P. Pascal n'eut plus à craindre de rechute, Monseigneur comptant sur le zèle et la grande expérience dont il avait donné tant de preuves, l'envoya fonder, avec un de ses confrères, le R. P. Chenay, une mission nouvelle dans la partie de l'île la plus abandonnée au point de vue religieux, la mission de Saletrou.

#### VI. — Ses derniers travaux et sa mort.

Ce fut une grande joie pour les gens du pays, de voir venir s'établir au milieu d'eux les missionnaires du Saint-Cœur-de-Marie. Ceux-ci, de leur côté, ne furent pas moins heureux de se dévouer pour ces pauvres âmes délaissées. Aussi se rendirent-ils de suite à leur nouveau poste.

Là, tout était à faire. Sans se décourager par les difficultés de toutes sortes qui se présentaient, le R. P. Pascal se mit à l'œuvre avec ardeur.

Le compagnon de ses travaux apostoliques, le R. P. Chenay, entreprit l'exploration des Mornes, pour se rendre compte du nouveau théâtre où devait s'exercer son zèle. Mais à peine avait-il commencé qu'il fut atteint d'une très-forte fièvre. Transporté à la ville voisine de Jacmel, il

y rendit son âme à Dieu, le 15 août, fête de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, à deux heures du matin, pour aller, on l'espère, assister au triomphe de la Reine des cieux, et recevoir la récompense du généreux missionnaire.

Ce n'était là encore que le commencement de l'épreuve. Une autre victime était demandée. Et dès le lendemain, à la même heure, deux heures après minuit, le R. P. Pascal, sans connaître aucunement la mort de son frère, expirait, lui aussi, entre les bras de Jésus et de Marie, qu'il avait tant aimés, et dont les noms sacrés étaient sans cesse sur ses lèvres et dans son cœur !!! Quelle rencontre dut être celle de son âme avec l'âme du P. Chenay, se retrouvant ainsi réunies, mais pour toujours, dans le cœur immaculé de Marie !!!

On ne peut bien constater la cause immédiate de la mort du cher P. Pascal. On sut seulement qu'à partir de l'époque de sa séparation d'avec le P. Chenay, envoyé à Jacmel, il alla en s'affaiblissant jusqu'au moment où il rendit son âme à son Dieu, à la divine volonté duquel il s'était entièrement abandonné à la vie, à la mort. *Sive vivimus, sive morimur Domini sumus* (Rom., xiv, 8).

Voici ce qu'écrivait au P. Aymonin, le digne curé de Jacmel, M. l'abbé Charbonneau : « Quant au bon P. Pascal, je ne puis rien vous apprendre de bien circonstancié. Ce que je sais, c'est qu'il est mort le 17 août, deux jours après le P. Chenay ; je suis parti pour Saletrou le plus promptement possible ; mais en y arrivant le samedi, 19, au matin, j'eus la douleur d'apprendre qu'on avait procédé à l'inhumation du regrettable défunt le vendredi au soir.

» Après un moment de repos, je convoquai la population du bourg, et j'offris le très-saint sacrifice pour ce digne pasteur. Tous ceux qui étaient présents furent sensibles aux quelques paroles que je leur adressai. Le lendemain dimanche, après la messe, nous nous rendimes au cimetière, je bénis la tombe où repose le corps du bon

Père ; la place est marquée, et je suis sûr qu'elle sera respectée. Puisse cette relation être de quelque utilité ! C'est une tâche que j'ai remplie avec un profond sentiment de cœur : ce sont deux bons amis de moins pour moi devant Dieu ; il est rare que leur souvenir ne me soit pas présent. » (Lett. du 13 fév. 1866.)

Deux autres jeunes prêtres de la Mission d'Haïti venaient aussi de succomber récemment. Monseigneur l'archevêque de Port-au-Prince adressa à son clergé, à l'occasion de ces pertes douloureuses, une circulaire où nous lisons les lignes suivantes, qui termineront cette notice :

« J'avais créé dans la paroisse de Salelrou, le centre d'une mission dont j'attendais les plus consolants effets. Sur un immense territoire, complètement privé jusqu'ici de secours religieux, une population nombreuse réclamait depuis longtemps l'assistance du clergé. Il fallait à ce poste difficile plusieurs ouvriers, des hommes sûrs, éprouvés, acclimatés, animés d'un même esprit et d'un même dévouement. J'y ai envoyé les RR. PP. Pascal et Chenay, que vous avez tous connus et vénérés. Ils y sont arrivés pleins de joie. Quelques jours après son installation, le P. Chenay ressentit les atteintes d'un mal dont il était frappé depuis longtemps. Il descendit à Jacmel pour y chercher des secours qui devaient malheureusement échouer devant une maladie déjà invétérée, et le 15 août, jour de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, à deux heures du matin, il recevait des mains de Dieu, la récompense réservée à ceux, qui comme lui, ont vaillamment combattu et qui meurent fidèlement, les armes à la main.

» Le lendemain, 16 août, éloigné de son frère en religion, sans avoir connu sa fin, le P. Pascal succombait de son côté, aux atteintes d'une fièvre ardente, et tous les deux unis par les mêmes vœux, les mêmes travaux, par les mêmes douleurs souffertes ensemble, se sont trouvés en même temps devant leur Maître pour lui montrer ce qu'ils ont fait pour le pays, et pour le supplier, je l'espère, d'épar-

gner et de bénir une œuvre dont la fondation leur a coûté tant de peines, et leur coûte aujourd’hui la vie.

» Que de regrets, M. le curé, doivent nous inspirer ces pertes irréparables ! Que de reconnaissance nous devons garder à ces chères mémoires ! Que de respect il nous faut conserver pour ceux de nos frères qui ont relevé si haut l'honneur de notre sacerdoce, et ramené tant d'âmes dans les voies de la vérité, par la confiance et la vénération qui accompagnaient leur ministère. » (Lettre circ., Port-au-Prince, 25 août 1865.)











